This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 912,673

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

DE LA GUERRE

ET

DES ARMÉES PERMANENTES

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

EN NOUVELLES ÉDITIONS

EXAMEN CRITIQUE DES DOCTRINES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, 2 volumes grand in-8°, 4e édition.

RÉNOVATION RELIGIEUSE, 1 volume grand in-8°, 4e édition.

DE L'ESCLAVAGE CHEZ LES NATIONS CHRÉTIENNES, 1 volume in-18, 3e édition.

Paris. — Imprimé par Charles Noblet, rue Soufflot, 18.

DE

LA GUERRE

ET

DES ARMÉES PERMANENTES

PAR

PATRICE LARROQUE

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15,
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1870

Droits de reproduction et de traduction réservés.

LL
21
.L33
1870

AVANT-PROPOS

Il y a quelques années, on pouvait croire la cause de la guerre définitivement perdue. Les lumières que la discussion provoquée par les Sociétés des amis de la paix avait jetées sur toutes les grandes questions qui se rattachent à ce sujet, semblaient avoir pénétré dans tous les esprits. Grâce aux généreux et persistants efforts de ces sociétés, les peuples paraissaient vouloir enfin employer à s'entr'aider et à se faire du bien toute l'activité qu'ils avaient déployée jusque-là pour se créer de mutuels embarras et se faire du mal. Mais voilà que de nouveau l'Europe se hérisse de forêts de bayonnettes. De toutes parts on équipe des flottes, on lève des troupes, et l'on n'entend plus que le son lugubre et sauvage du tambour. Il n'y a pas seulement recrudescence de revues militaires, de puériles parades et d'un vain étalage de brillants costumes, mais il y a recru-

descence réelle de jalousies et de haines ; les fléaux de la discorde et de la destruction sévissent de nouveau, et le génie hideux de la guerre secoue de nouveau sa torche incendiaire sur toutes les contrées de la terre. Qu'est-il donc survenu pour qu'on soit passé de dispositions universellement pacifiques à un régime de nouvelles fureurs, et qui donc a eu intérêt à ranimer cet esprit de vertige universel?

Les apôtres de l'union des peuples ne doivent ni se décourager ni surtout sommeiller pendant ce temps de funeste arrêt, mais ils doivent au contraire renouveler avec plus d'ardeur que jamais les saints combats de la paix. Il est de bon exemple que les écrivains appartenant à une des nations les plus belliqueuses accourent des premiers pour engager cette dernière lutte de la civilisation contre la barbarie : ce sera au moins pour la France le meilleur honneur et la plus digne expiation des mauvais exemples qu'elle a si longtemps donnés au monde par son humeur guerroyante.

Quand j'ai écrit cet ouvrage, les enfants de la France faisaient la guerre en Crimée. Depuis, ils ont guerroyé en Italie, en Afrique, en Syrie, en Chine, en Cochinchine, au Mexique. Demain peut-être ils iront ranimer les ressentiments déjà si vifs du nord de l'Europe et nous préparer, avec la ruine de nos finances, la catastrophe d'une troisième invasion. Ainsi donc, la nation qui se targue de marcher à la tête de la civilisation,

continue de porter au loin les ténèbres et la désolation au lieu des lumières et des bienfaits de la science moderne. S'il en est temps encore et si le châtiment qu'appellent ces fureurs insensées peut être conjuré, jetons un nouveau cri d'alarme, nous qui nous glorifions d'être les soldats de la paix universelle et qui voulons voir substituer, dans le vocabulaire des relations entre les diverses branches de la famille humaine, aux mots de jalouses défiances et d'inimitiés séculaires ceux de bienveillance et de sincère amitié. Que les hommes de pensée et de cœur, et il y en a heureusement un bon nombre dans toutes les classes, comprennent enfin le devoir de se prononcer énergiquement et de travailler, chacun dans sa sphère, à éclairer l'opinion publique, encore si déplorablement égarée sur ces questions vitales entre toutes. C'est dans le but d'y contribuer selon mes forces que j'ai publié cet ouvrage ; je l'ai publié avec divers développements que ne contenait pas le manuscrit primitif envoyé au comité du Congrès de la paix établi à Londres.

La plupart des sociétés savantes, en couronnant les ouvrages dont elles provoquent la composition, entendent seulement par là en adopter les idées principales et l'intention générale, mais non donner leur entière adhésion à tout ce qu'ils peuvent renfermer. Cette dernière observation devra s'appliquer notamment au dix-septième paragraphe de la troisième partie de mon

livre, où j'ai établi une *Distinction nécessaire entre la guerre offensive et la guerre défensive*, contrairement à ce que je savais être le sentiment de plusieurs membres de la Société de la Paix. Ce paragraphe, ainsi que j'avais dû m'y attendre, n'a point obtenu sa sanction; e dois donc seul en assumer la responsabilité. Mais 'approbation, même réservée, qu'une société particulière a donnée à cet ouvrage, n'est-elle pas de nature à nuire, auprès de beaucoup de lecteurs, à l'autorité des enseignements qu'il renferme? Dans un journal hebdomadaire allemand (1), M. Hartmann, tout en portant d'ailleurs sur ce livre un jugement plein d'une excessive bienveillance, lui a reproché d'avoir été couronné par le comité du Congrès de la Paix. Il pense qu'un livre, une fois gratifié d'une distinction de ce genre, cesse par là même d'être le produit de sa nation et de son temps, pour devenir celui de la société qui lui a décerné le prix, et que le public le lit avec prévention et méfiance. Je conviens que le sentiment de défiance avec lequel le public aborde les ouvrages couronnés est souvent fondé, et, dans la généralité des cas, je l'éprouve moi-même. Ce n'est pourtant pas que j'admette qu'il suive nécessairement de ce qu'un livre a été couronné, qu'il soit devenu le produit et l'expression des opinions d'une société particulière. Mais cette ré-

(1) *Das Iahrhundert der Krieg und die stehenden Heere*, Hamnourg, 1856.

serve faite, je serais assez disposé à passer condamnation sur le tort que m'impute l'éminent critique. Qu'il veuille bien toutefois entendre cette simple explication : Lorsque la Société de la Paix a fait un appel aux écrivains des trois nations Anglaise, Allemande et Française, les éléments de mon travail existaient déjà ; si j'y ai mis la dernière main à l'occasion de cet appel, je puis dire qu'il n'a pas été fait en vue d'un concours mais en vue des intérêts d'une cause à laquelle je me suis dévoué depuis longtemps. Quelque persuadé que je sois que la vérité n'a pas besoin de passeport pour faire son chemin dans le monde, j'ai pensé que le nom d'une société aussi justement considérée n'avait rien de compromettant pour le succès des idées qui nous sont communes, surtout quand je faisais preuve à son égard d'une entière indépendance en combattant l'opinion que je savais être celle d'un grand nombre de ses membres au sujet de la guerre défensive. J'ajouterai que je ne puis goûter les railleries que l'auteur auquel je réponds, adresse à des hommes qui travaillent avec une ardeur infatigable au triomphe d'une noble cause. On peut combattre, ainsi que je me suis permis de le faire, quelques-unes de leurs exagérations, mais on ne saurait se dispenser de respecter leurs intentions qui sont parfaitement pures.

* *

Je dois au lecteur un avertissement. Lors de la publication, en 1856 et 1864, des deux premières éditions

de cet ouvrage, tout en déclarant, dans le § XXI de la 3e partie, que le régime républicain était celui qui se prêtait le mieux à la réalisation et au maintien d'une association des peuples, ayant pour but de prévenir le fléau de la guerre, je disais, dans une intention de conciliation de diverses opinions politiques, que la forme de gouvernement appelée monarchie constitutionnelle pouvait s'y prêter aussi quoiqu'avec moins de facilité. Éclairé par de plus sévères études et par de récents événements, je reconnais aujourd'hui que ce désir de concilier des opinions radicalement inconciliables était chimérique. La monarchie, sous les formes mêmes les plus tempérées, tiendra toujours à avoir à sa dévotion des armées permanentes. Or avec des armées en permanence l'abolition de la guerre est impossible. Par conséquent la grande fédération des peuples, au moins de tous les peuples européens, dans le but d'arriver à l'abolition de la guerre, par l'institution d'un droit international et d'un Tribunal supérieur, chargé de le faire observer, ne sera réalisable que le jour où ces peuples seront organisés sous la forme républicaine. Quand luira ce jour? Personne ne saurait le dire. En attendant, continuons de faire ce qui est en notre pouvoir pour préparer l'opinion publique à cette infaillible conclusion, mais ne nous faisons plus d'illusion sur les conditions de son avénement. On m'objectera que les démocraties font aussi la guerre, on citera les républiques anciennes et, dans les temps mo-

dernes, les cantons suisses et les États-Unis d'Amérique. Il n'y a pas là de véritable objection contre l'idée que je cherche à propager. Je parle de républiques respectant et appliquant dans toute leur sincérité les grands principes d'humanité, de justice, de liberté et surtout de la plus précieuse des libertés, de la liberté religieuse. Je ne veux point parler de démocraties conservant la plaie hideuse de l'esclavage ou enchaînant les consciences dans les liens d'une religion officielle. Voilà pourquoi les républiques anciennes s'entre-détruisaient, pourquoi les cantons suisses et les Etats-Unis, qui pourraient d'ailleurs nous servir de modèles à beaucoup d'égards, ont encore eu naguère, les uns à subir leur guerre civile du Sonderbund, les autres à expier par un affreux déchirement intestin le crime de leur institution de l'esclavage.

J'ai divisé cet écrit en trois parties principales :

1° Précis historique sur l'origine et l'accroissement des armées permanentes dans l'Europe moderne.

2° Relevé statistique du personnel et du matériel des établissements militaires actuels ; évaluation de la dépense qu'ils nécessitent ; désordres financiers qui en résultent.

3° Considérations sur les inconvénients politiques, moraux et sociaux de ces établissements ; moyens d'y mettre un terme.

Il m'a paru que cette troisième partie était celle qui

devait particulièrement éclairer l'opinion publique sur tout ce qu'il y a de criminel dans la guerre offensive et sur les dangers que les armées permanentes font courir aujourd'hui à la civilisation. C'est aussi celle que j'ai considérée comme la plus importante, les deux autres n'en étant qu'une sorte d'introduction, mais une introduction nécessaire.

DE LA GUERRE

ET

DES ARMÉES PERMANENTES

PREMIÈRE PARTIE

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'ORIGINE ET L'ACCROISSEMENT DES ARMÉES PERMANENTES DANS L'EUROPE MODERNE

Sur ce globe où d'un père aussi bon qu'il est fort
La main répand à flots et la joie et la vie,
Des fils ingrats, atteints d'une étrange folie,
S'en vont semant partout l'épouvante et la mort.

Sous le régime féodal, la force armée consistait principalement en cavalerie. Les seigneurs, assistés de leurs principaux vassaux et tenanciers, combattaient à cheval et n'étaient suivis que d'un petit nombre de fantassins, qui étaient plutôt des sortes de valets que de vrais combattants. Il fallait du temps pour rassembler ces petites armées, qui, après avoir tenu la campagne et bataillé pendant quelques semaines, pillé et incendié les habitations, foulé et détruit les récoltes,

rentraient dans leurs foyers; et les rois eux-mêmes, qui n'étaient guère alors que les premiers des barons, n'étaient pas exempts de ces embarras de longs et difficiles préparatifs. C'était heureusement une compensation à tout ce qu'avaient de meurtrier ces continuelles dissensions entre de hauts seigneurs qui ne connaissaient, hors des temps de guerre, d'autre occupation que les exercices de la chasse, d'autre distraction que de vexer impunément les vilains, se retranchant ensuite derrière les fossés et les tours de leurs châteaux-forts. Rien n'était moins doux ni moins protecteur que ces chevaliers féodaux, si vantés pour leurs exploits et leur vaillance par les poètes et les romanciers, qui se sont bien gardés de nous les montrer sous le côté prosaïque de leur vie grossière. Il en est résulté qu'on ne les connaît guère aujourd'hui que comme le naïf bourgeois de Paris ou de Londres connaît les innocentes bergères et les paysannes à la blanche main, qu'il a étudiées à l'Opéra ou dans les idylles. On n'a fait voir ces nobles preux qu'avec leur costume de parade et dans ces moments où, sous le regard de leurs dames, ils faisaient de faciles prouesses, y mêlant par-ci par-là quelques traits de générosité dont ils gâtaient le mérite par leur jactance. Il fallait aussi les faire voir dans le déshabillé de leur existence journalière. Il fallait surtout montrer, aux pieds du donjon féodal, repaire formidable du seigneur et de sa petite cour, ces huttes qui l'entouraient dans un vaste rayon et où la majeure partie de l'espèce humaine végétait misérablement dans la servitude et l'ignorance. Le liber-

tinage des chevaliers a été décoré du nom de galanterie, et leur brutalité de celui de courage. Le tout était assaisonné de dévotion superstitieuse, qui tournait vite à la férocité quand on l'animait contre les mécréants et les hérétiques : je n'en voudrais d'autres preuves que ces guerres abominables qui, sur la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, inondèrent le Midi de la France du sang des Albigeois, et surtout ces folles expéditions en terre sainte, dans lesquelles, pendant près de deux siècles, la chevalerie traîna à sa suite les populations européennes, expéditions qui furent punies de tant de désastres (1). Si je disais, sans citer mes autorités, de quel vil ramas se composaient

(1) 1095-1099. Première croisade, résolue au concile de Clermont. Pierre l'Hermite, Gautier-sans-avoir et Godescalck conduisent à l'avance des bandes désordonnées qui, après avoir massacré les juifs des villes du Rhin, ravagent la Hongrie et la Bulgarie, où elles périssent presque entièrement. Godefroi de Bouillon, duc de la basse Lorraine, conduit le corps principal de l'armée. Les croisés, au nombre de 600,000, sont conduits d'abord à Constantinople, de là à Antioche, où ils arrivent réduits à moins de 100,000. Maîtres de Jérusalem, ils massacrent les juifs et les musulmans.

1147-1149. Deuxième croisade, prêchée par saint Bernard, abbé de Clairvaux. Elle était conduite par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII. Les deux armées sont défaites en Asie-Mineure, puis anéanties sous les murs de Jérusalem.

1186-1199. Troisième croisade. Elle avait pour chefs l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe-Auguste, et le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion. L'armée de Frédéric, composée de 100,000 hommes, périt en Asie. Philippe et Richard s'emparent de Saint-Jean-d'Acre. Philippe retourne en France pendant que Richard fait d'inutiles efforts pour conquérir Jérusalem sur Saladin. Le roi d'Angleterre part pour l'Europe; mais il tombe entre les mains de l'empereur Henri VI, qui le retient prisonnier.

1202-1204. Quatrième croisade, prêchée par le curé Foulques, et conduite par Boniface, marquis de Montferrat. Les croisés s'arrê-

les armées des croisés et quelles horreurs elles co mirent, on me taxerait de partialité philosophique d'exagération. On peut voir ce que raconte le moi bénédictin Roger de Wendover, de leurs débauches, leurs fourberies et de leurs cruautés, mêlées de prière de jeûnes et de processions. Dans la description de prise de Jérusalem, à laquelle je renvoie particulièr ment le lecteur, on voit Godefroi, le comte de To louse, Trancrède et leurs compagnons, égorgeant sa distinction tout ce qu'ils rencontrent, encombrant l rues de monceaux de cadavres et de têtes coupée inondant la ville et les contrées environnantes de flo de sang (1). Immédiatement après ce récit vient la de

tent à Constantinople, qu'ils livrent au pillage après avoir été aba donnés et trahis par les Grecs.

1215-1221. Cinquième croisade, résolue au concile général Latran, et conduite par André, roi de Hongrie. Elle n'aboutit qu des revers et à une paix humiliante.

1228. Sixième croisade, entreprise par l'empereur Frédéric Jérusalem, prise et reprise, reste au pouvoir du Sultan d'Égypte.

1248-1254. Septième croisade, entreprise par Louis IX, roi France. Il est fait prisonnier en Égypte , et son armée moissonn par la peste et le fer des musulmans, pendant que son royaume e ravagé par les pastoureaux.

1270. Huitième et dernière croisade. Louis IX vient mourir de peste devant Tunis, et les débris de son armée rentrent en Europ renonçant enfin à la conquête de la terre sainte.

Dans son *Tableau des révolutions du système politique de l'Europ* tome I, Berlin, 1803, M. Ancillon porte à 5 ou 6 millions le nombr d'hommes que les croisades ont fait périr.

(1) « Captâ igitur civitate sanctissimâ, dux Godefridus et fidele « omnes qui cum eo erant, per plateas strictis gladiis discurrentes « *quotquot de hostibus reperiunt gladio indifferenter prosternunt. Tant* « *quoque interemptorum strages erat et præcisorum acervus capitum* « *ut jam nemini via pateret aut transitus, nisi per corpora peremp* « *torum*..... Tanta exindè per urbem strages facta est, ut *etian*

cription de la visite que les vainqueurs rendent aux lieux saints, pieds nus, les larmes aux yeux, et poussant des soupirs vers la Jérusalem céleste. Écoutez maintenant saint Bernard, exhortant le clergé et le peuple de Spire à s'armer contre les infidèles. Il les appelle *homicides, ravisseurs, adultères, parjures*, et les engage néanmoins à être pleins de confiance en Dieu, dont ils sont les serviteurs privilégiés et qui *veut être leur débiteur*. Il va jusqu'à leur présenter l'expédition sainte comme une *foire* où ils iront gagner, en se confessant avec un cœur contrit, l'absolution de tous les crimes dont ils se sont rendus coupables (1). Donner à Dieu de pareils auxiliaires, et leur faire croire qu'ils lui rendent *service!* Et il s'est trouvé et il se trouve encore des écrivains pour célébrer de pareilles impiétés !

« *ipsis victoribus tam horrenda sanguinis effusio tœdium ingereret et* « *horrorem*..... Nostri per vicos et diverticula discurrentes, occulta « perlustrantes universa, *patremfamilias cum uxore et liberis et fa-* « *milià totâ*, ex secretis domiciliis et cœnaculis occultis extrahentes, « in publicum *aut gladiis transverberabant aut præcipitio dabant*, ità « ut confractis cervicibus interirent. » (*Matthæi* Paris *historia major Anglorum, Willielmus secundus*, Londres, 1640.)

(1) « Considerate quanto ad salvandos vos artificio utitur, et « obstupescite: intuemini pietatis ejus abyssum, et confidite, pecca- « tores. Non vult mortem vestram, sed ut convertamini et vivatis; « quia sic quærit occasionem non adversùm vos, sed pro vobis. Quid « est enim nisi exquisita prorsùs et inventibilis soli Deo occasio « salvationis, quòd *homicidas, raptores, adulteros, perjuros cæterisque* « *obligatos criminibus*, quasi gentem quæ justitiam fecerit de ser- « vitio suo submovere dignatur Omnipotens? Nolite diffidere, pecca- « tores, benignus est Dominus. Si vellet punire vos, *servitium vestrum* « non modò non expeteret, sed nec susciperet quidem oblatum. « Iterùm dico, pensate divitias bonitatis Dei altissimi, consilium

Qu'on ne croie pas que le peu que je viens de dire la chevalerie et des croisades soit étranger à m sujet; cela y tient au contraire étroitement. Ces exp ditions sont encore aujourd'hui fort mal jugées par plupart des auteurs, qui se laissent tromper par l quelques avantages politiques, industriels et comme cieux qu'elles ont pu procurer à l'Europe en la me tant en communication avec l'Orient, ou plutôt do elles ont été l'occasion, comme le mal l'est souvent bien sans pour cela cesser d'être le mal, avantages qu je ne nie point dans ce qu'ils ont de réel, mais que l'e enfle prodigieusement et qui pouvaient d'ailleurs êt obtenus plus promptement et à moindres frais par d voies pacifiques. Et puis elles sont une des principal sources de cet esprit militaire moderne, que j'ai pa ticulièrement pour objet de combattre dans cet ouvrag C'était surtout dans ces expéditions impuissante contre l'Asie, que les populations européennes, tou nant ensuite contre elles-mêmes une activité si déplo rablement dépensée au dehors, avaient pris le goû et l'habitude de ces guerres acharnées qui depuis le ont presque incessamment divisées. Ce fut alors qu

« miserationis attendite; *necessitatem se habere aut facit aut simula*
« dùm vestris cupit necessitatibus subvenire. *Teneri vult debitor,*
« militantibus sibi stipendia reddat, indulgentiam delictorum
« gloriam sempiternam... *Si prudens et diligens mercator es, si co*
« quisitor hujus sæculi, magis quasdam *tibi nundinas indico:* vide
« pereant. Suscipe crucis signum, et omnium pariter de quib
« corde contrito confessionem feceris indulgentiam obtinebis.
(*Epistola* CCCXIX, *ad Episcopum, clerum et populum Spirensem, hortan ad arma contrà infideles suscipienda,* tome IV. Paris, 1642.)

s'exaspéra plus que jamais cette longue lutte entre la France et l'Angleterre, qui ne se termina que vers le milieu du quinzième siècle, et ce fut Charles VII qui donna, dans l'Europe moderne, le premier exemple des armées permanentes, en conservant après la guerre une troupe de mercenaires. Sans doute l'établissement de troupes permanentes et l'organisation plus savante de la force militaire contribuèrent à l'abaissement des seigneurs et à la ruine définitive du système féodal. Sans doute les monarques qui travaillèrent le plus activement à la destruction de ce système oppresseur, qui avait retenu pendant des siècles les populations dans l'immobilité intellectuelle et morale, ont rendu de réels services à la cause du progrès, par la création de l'unité de pouvoir et la concentration des forces sociales, précédemment disséminées et antagonistes (1).

(1) Cette œuvre de concentration a commencé, en France, au douzième siècle, sous Louis VI, qui le premier affranchit des villes de son domaine, ou plutôt leur vendit cet affranchissement; elle ne s'est terminée qu'au siècle dernier, sous Louis XV, lorsque la Lorraine fut réunie à la couronne.

L'exemple que Louis VI avait donné en amenant adroitement les habitants des villes à se mettre sous sa protection, ne fut pas seulement suivi par plusieurs autres rois de France, ses successeurs, et appliqué à des communes placées hors du domaine royal propre, mais il trouva bientôt des imitateurs en Allemagne et en Angleterre. Au reste, dès le onzième siècle, plusieurs villes d'Italie s'étaient affranchies, en sorte qu'on peut dire que Louis VI avait déjà lui-même reçu du midi de l'Europe l'impulsion qu'il communiqua aux États du nord.

Sous Henri III, les communes sont admises dans le Parlement d'Angleterre. Le tiers-état est admis aux États convoqués par Philippe IV. Louis X affranchit tous les serfs de la couronne; mais en faisant payer cet affranchissement, il en retarde le progrès. En Alle-

Mais, pour mériter véritablement la reconnaissance de la postérité, il eût fallu qu'ils fissent tourner cette grande œuvre au profit des peuples, tandis qu'ils y ont travaillé presque exclusivement dans des vues purement personnelles. Ils ont agrandi sans cesse leur propre puissance et converti la servitude en un cens annuel; ces peuples, qui avaient généreusement répondu à leur appel et les avaient aidés à détruire le vieil édifice féodal, se virent successivement enlever les quelques libertés qu'ils en avaient obtenues, et eurent souvent à gémir en s'apercevant tardivement qu'ils n'avaient guère fait que changer de joug, et que l'avantage n'était pas toujours du côté de leur condition nouvelle (1). C'est ce qu'il me sera facile, j'espère, de porter jusqu'à l'évidence dans la revue rapide que je vais faire des principales guerres des derniers siècles, revue qui, par la multitude des objets qu'elle embrasse dans un petit espace, pourrait paraître décharnée et confuse, si l'on oubliait de se tenir au point de vue principal autour duquel j'avais à grouper tant de faits de

magne, le pouvoir des grands se maintient plus longtemps que dans la plupart des autres contrées de l'Europe. Quoique, dès le commencement du quatorzième siècle, les villes de l'Empire eussent paru à la diète de Spire, ce ne fut véritablement que vers le milieu du seizième siècle que Charles-Quint travailla à la destruction de la féodalité.

(1) Voir, entre autres preuves de cette assertion, la très-curieuse ordonnance de 1318, par laquelle Philippe V révoque, sur la demande des habitants de Bourbonne et de Chante-Merle, le droit de commune qui leur avait été précédemment accordé. (De Vilevault et de Bréquigny, *Ordonnances des rois de France de la* 3e *race*, tome XII, Paris, 1777.)

détail. L'idée dominante que j'ai voulu mettre en lumière, plutôt assurément que d'écrire une histoire proprement dite, est celle-ci : à de très-rares exceptions près, les princes n'ont combattu que pour la satisfaction de leur ambition personnelle, ou par des motifs de vaine gloire, ou pour détourner l'attention des embarras de la politique intérieure et chercher dans les dérivatifs extérieurs les moyens de fortifier un despotisme en déclin, ou pour imposer d'autorité des croyances religieuses, ou pour vider de futiles contestations qui ne méritaient pas qu'on mît aux prises deux individus, souvent même simplement pour tromper leurs ennuis par un exercice violent. Cette idée mère sortira tacitement de toutes les pages de ce précis, et je compte trop sur l'intelligence du lecteur pour me croire obligé de l'en avertir à chaque pas. Je pouvais me borner, dans cette première partie, à exposer succinctement l'origine et l'accroissement des armées permanentes dans l'Europe moderne, en présentant isolément ce qui a rapport à ces questions et sans le placer dans un tableau historique. Mais j'ai pensé que ces documents, ainsi présentés sèchement et détachés des grands faits auxquels ils se rapportent, courraient risque de perdre une partie de l'intérêt qu'ils doivent exciter. J'ai donc préféré les faire entrer dans le cadre d'un tableau général des principaux faits de l'histoire politique et militaire de l'Europe moderne.

Je fais commencer vers le milieu du quinzième siècle le Précis historique que j'ai à tracer ici. Indépendamment de ce que c'est de cette époque que date vérita-

blement le système actuel des armées permanen
c'est aussi là que, par un concours extraordina
viennent se rencontrer plusieurs événements d'
influence immense et qui doivent changer compl
ment la face de l'Europe. Voici quelques-uns de
événements : Gutenberg s'associe à Fust pour don
au monde cette arme puissante, qui finira bien
mettre la force au service de l'idée; l'empire d'Ori
achève de s'écrouler sous les coups de Mahomet II;
monarque qui doit porter au système féodal les p
rudes coups, Louis XI, monte sur le trône. Ajoutez q
le moment approche où le génie de Christophe Colo
va montrer un monde nouveau aux regards étonnés
l'ancien, et où Luther va réveiller la pensée religieu
de son sommeil léthargique. Enfin c'est vers le mili
du quinzième siècle que se généralise en Europe, p
l'introduction des mousquets et des fusils, l'emploi
la poudre à canon, connu des Maures d'Espagne depu
plus d'un siècle, et qui, en rendant les guerres moi
cruelles peut-être, les a rendues beaucoup plus meu
trières : invention détestable dans cette application,
qui, si elle n'était destinée à procurer de grands s
cours aux arts utiles et particulièrement à l'exploit
tion des mines, mériterait encore aujourd'hui la m
lédiction que Pétrarque lui adressait à son origine (1

(1) « Non erat satis de cœlo tonantis ira Dei immortalis, homunc
« nisi (ô crudelitas juncta superbiæ!) de terrâ etiam tenuisset. N
« imitabile fulmen, ut Maro ait, humana rabies imitata est, et qu
« è nubibus mitti solet, ligneo quidem sed tartareo emittitur instr
« mento. » (*De Remediis utriusque fortunæ*, livre Ier, dialogue 99. G
nève 1628.)

§ I

France, Bourgogne, Suisse, de 1445 à 1477.

Avant Charles VII, les rois de France avaient trois espèces de troupes : les chevaliers ; les milices des communes, à mesure que ces communes s'établissaient;

Quels étranges éloges n'entend-on pas tous les jours sur l'invention de la poudre et des autres instruments de guerre! « Il ne semble « pas nécessaire, dit M. Maurice Block, de prouver que le canon « constitue une victoire remportée par l'intelligence sur la force du « poignet. » (*Puissance comparée des divers États de l'Europe*, ch. 3, *Armée*, Gotha, 1862.) Sans aucun doute c'est une victoire de l'intelligence sur la force du poignet; car cela revient à dire que les projectiles vomis par un canon ont plus d'effet que des coups de poing. C'est de même que les canons et fusils d'aujourd'hui, avec leurs boulets ou balles coniques, ayant une plus grande portée que celle des boulets ou des balles sphériques, ou ayant un tir plus rapide, et causant plus de meurtres et des blessures plus graves, sont de beaucoup supérieurs aux canons et fusils d'hier. C'est de même encore que les navires cuirassés, comme ceux qui ont paradé en 1865 dans les rades de Cherbourg et de Brest, et les affreux engins sous-marins, appelés torpilles, sont destinés à produire des désastres bien supérieurs à ceux que causaient les vieux bâtiments de guerre. Mais ce sont là des victoires de l'intelligence s'appliquant non plus à diminuer la somme du mal mais à la centupler, de l'intelligence créant des moyens de destruction infiniment plus brutaux que la force du poignet. Oserait-on louer la supériorité d'intelligence d'un brigand parce qu'elle lui aurait fait trouver des moyens d'attaque plus meurtriers que tels autres qui étaient employés précédemment par ses pareils? Que de gens croient absoudre la sotte admiration que leur cause l'invention de ces nouveaux instruments de carnage, en disant qu'ils sont tellement formidables que l'on hésitera à s'en servir ou à les braver, et qu'ils contribueront ainsi à amener l'abolition de la guerre! Il n'en est rien : on s'en sert et on les affronte bel et bien. Ils donnent pour quelques jours l'avantage à ceux qui les ont imaginés les premiers; mais bientôt une émulation détestable

les soldats, soit français soit étrangers, enrôlés pour le temps que durait la guerre, puis licenciés après la campagne, mais qui, ayant pris, dans le métier de la guerre, l'habitude du pillage, ne consentaient pas toujours à déposer les armes; témoin ces véritables bandes de brigands, appelées les grandes compagnies, qui ravageaient les pays amis à l'égal des pays ennemis, et qui causèrent tant d'embarras aux rois de France par lesquels elles furent stipendiées pendant le quatorzième siècle et la dernière moitié du quinzième. Ce fut d'une partie de ce dernier élément impur que Charles VII prit la résolution de composer une armée permanente. L'année qui suivit la trêve conclue à Tours avec l'Angleterre (1445), et conformément au vœu émis, six ans auparavant, par les États d'Orléans, il forme des compagnies appelées compagnies d'ordonnance, et les distribue dans les villes frontières. Puis il forme un corps d'archers qui portent aux milices des communes le même coup que les compagnies d'ordonnance avaient porté à la chevalerie. Il rend en même temps les subsides perpétuels, afin d'entretenir ces troupes. Ainsi le désarmement de la nation, l'institution de troupes permanentes et l'établissement de subsides perpétuels,

et excitée par le besoin de la vengeance les fait imiter, surpasser même par les adversaires, et leur résultat le plus assuré est l'extension toujours croissante du mal. Ce n'est que par la moralisation des sentiments, marchant de pair avec la diffusion de l'instruction, que le fléau de la guerre disparaîtra de la surface de ce globe. S'il ne devait prendre fin que par le perfectionnement des instruments de destruction, sans rectification des idées et des mœurs, il durerait autant que l'espèce humaine.

voilà les trois grands faits principaux de la fin du règne de Charles VII, et que son fils, Louis XI, mettra en œuvre dans l'intérêt de son agrandissement (1).

Louis XI n'était pas un prince guerrier. Ce n'est pas qu'il dédaignât l'emploi de la force brutale pour

(1) Un écrivain du siècle dernier, qui a quelquefois amoindri le mérite de ses vues philanthropiques par un style déclamatoire, décrit avec beaucoup de justesse les funestes résultats de l'innovation de Charles VII : « Il fallut assigner des fonds à la solde d'une milice, « et les impôts devinrent arbitraires, illimités, comme le nombre « des soldats. Ceux-ci furent distribués dans les différentes places du « royaume, sous prétexte de couvrir les frontières contre l'ennemi, « mais au fond pour contenir et opprimer les sujets. Les officiers, les « commandants, les gouverneurs furent des instruments toujours « armés contre la nation même. Ils cessèrent de se regarder, eux et « leurs soldats, comme des citoyens de l'État, dévoués uniquement « à la défense des biens et des droits du peuple. Ils ne connurent « plus dans le royaume que le roi, prêts à égorger en son nom et « leurs pères et leurs frères. Enfin la milice nationale ne fut plus « qu'une milice royale..... C'est ainsi que l'innovation de Charles VII, « funeste à ses sujets, du moins pour l'avenir, préjudicia, par son « exemple, à la liberté de tous les peuples de l'Europe. Chaque na- « tion eut besoin de se tenir en défense contre une nation toujours « armée. La politique, s'il y en eut dans un temps où les arts, les « lettres et le commerce n'avaient point encore ouvert la commu- « nication entre les peuples, la politique était que les princes eussent « attaqué tous à la fois celui qui s'était mis dans un état de guerre « continuel. Mais, au lieu de l'obliger à poser les armes, ils les pri- « rent eux-mêmes. Cette contagion gagna d'autant plus vite qu'elle « paraissait le seul remède au danger d'une invasion, le seul garant « de la sécurité des nations. » (Raynal, *Histoire philosophique et politique*, etc., livre 19, § 4, tome X, Genève, 1780.)

On ne saurait protester trop énergiquement contre la légèreté avec laquelle des écrivains, recommandables à d'autres titres, tranchent cette grave question. Un jeune archiviste, M. Édgard Boutaric, dans un livre qui abonde en documents recueillis laborieusement mais avec peu de goût et surtout de critique élevée, s'exprime ainsi : « Une des gloires du règne de Charles VII est sans contredit la « création des armées permanentes. » (*Institutions militaires de la France avant les armées permanentes*, livre 5, ch. 1er, Paris, 1863.)

arriver à ses fins, mais il n'y recourait qu'à coup s
Son moyen favori était la ruse : il eût pu donner
leçons à certains négociateurs plus récents, qui p
sent pour avoir atteint la perfection de l'habileté
plomatique. Son mérite est de s'être appliqué à aba
ser la puissance des grands vassaux ; mais l'histo
lui reproche de l'avoir fait uniquement pour son intér
personnel, et surtout d'y avoir employé de l'astuce
de la mauvaise foi. C'est ainsi qu'il parvint, à Co
flans (1465), à dissoudre la *ligue du bien public*, en
visant les confédérés et en les trompant par des pr
messes qu'il ne devait pas tenir. A Pecquigny (147
il renvoie en Angleterre Édouard IV, en lui donna
le titre de roi de France, et en lui promettant u
pension annuelle de 75,000 écus. Il élève à 50,0
hommes le nombre de ses troupes régulières, et fa
construire plusieurs places fortes. Il prend à sa sol
6,000 Suisses : cet usage, aussi peu honorable po
l'acheteur que pour le vendeur, de prendre des Suiss
à son service, fut constamment suivi par ses succe
seurs.

Son plus redoutable adversaire, Charles le Tém
raire, qui l'eut un instant en son pouvoir, à Péronn
au moment où il apprenait que les Liégeois avaient é
soulevés par les intrigues du roi de France, et qui ava
eu si souvent à se plaindre de sa perfidie, ne se faisa
pas faute de l'imiter dans l'occasion ; au siége d
Granson (1476), il avait promis à la garnison de l
laisser la vie si elle se rendait, et il la fit noyer, un
fois maître de la place. Ce manquement à sa parole lu

coûta cher à Morat, lorsque les Suisses, qu'il avait attaqués uniquement pour agrandir ses États, descendant de leurs montagnes au cri de *Granson!* lui tuèrent 10,000 Bourguignons, sans vouloir faire de prisonniers. L'année suivante, il est défait de nouveau à Nancy; où il trouve la mort. Louis XI s'empare d'une partie des États de Bourgogne au détriment de Marie, fille de Charles le Téméraire, qui, ayant refusé la main du dauphin, épousa l'empereur Maximilien d'Autriche: cet acte de spoliation amena la bataille de Guinegate (1479), où périrent plus de 12,000 hommes, et fut l'origine de ces longues et sanglantes guerres qui eurent l'Italie pour théâtre, sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Mais, avant d'arriver aux règnes belliqueux de ces successeurs de Louis XI, voyons ce qui se passe dans d'autres contrées de l'Europe.

§ II

Angleterre, de 1452 à 1485.

Un demi-siècle écoulé semblait avoir consacré dans la personne de Henri VI, si le temps pouvait jamais consacrer le crime, l'usurpation de son ayeul Henri IV, lorsqu'un prince de la maison d'York, qui n'avait pas plus de droits à la couronne que la maison de Lancastre, commença cette longue guerre civile des *Deux Roses* (1452), qui désola l'Angleterre pendant plus de trente ans, fit couler des flots de sang dans douze ba-

tailles et sur l'échafaud (1), causa la mort ou la ruine d'une grande partie de l'ancienne noblesse, et ne se termina (1485) que lorsqu'un nouvel usurpateur, Henri VII, descendant par les femmes du duc de Lancastre, fils d'Édouard III, épousa Élisabeth, héritière de la maison d'York. Dans la seule bataille de Towton, 35,000 Lancastriens avaient été tués ou noyés, le cruel Édouard IV ayant défendu de faire aucun quartier. Les deux partis s'étaient également souillés de nombreux empoisonnements et de meurtres sans fin. Et toute cette longue série de forfaits et de désastres avait pour cause la criminelle ambition de deux branches d'une même famille princière, également usurpatrices ! Qu'on juge de l'influence que devait exercer sur les simples citoyens ces mauvais exemples descendus des rangs supérieurs. Aussi les mœurs publiques et privées retournaient-elles à la barbarie. Un des effets funestes de cette guerre civile fut d'accroître sans cesse les armements militaires : ainsi le duc d'York avait d'abord marché sur Londres avec un corps de 10,000 hommes. A la bataille de Wakefield, Marguerite d'Anjou se trouvait à la tête d'une armée de 20,000 hommes. A Towton, elle en avait 60,000, qui furent écrasés par les 40,000 de Warwick. Enfin ce même Warwick, que l'on appelait le *Faiseur de rois*, avait réuni une armée de 60,000 hommes, lorsqu'après s'être réconcilié avec Marguerite, qui avait fait

(1) Goldsmith porte à plus de 100,000 le nombre des victimes. (*History of England*, chap. 21, *Richard III*, Londres, 1771.)

décapiter son père, il marcha contre Édouard IV, qu'il avait fait proclamer roi par la populace de Londres, quelques années auparavant, et que, depuis, il avait défendu avec acharnement.

§ III

Espagne, Pays-Bas, de 1492 à 1516.

Le mariage de Ferdinand le Catholique avec Isabelle avait réuni l'Aragon à la Castille. La domination musulmane, réduite déjà au royaume de Grenade, devait bientôt s'effacer entièrement. Les Espagnols, au nombre de 70,000, viennent assiéger Grenade, qui, après avoir résisté pendant neuf mois, ouvre ses portes (1492) sur la promesse du libre exercice de son culte. Ferdinand, qui avait établi l'Inquisition et s'était fait l'exécuteur de ses œuvres, chasse d'Espagne les juifs qui refusent de se faire chrétiens. Il force également les Maures (1499) à se convertir ou à s'expatrier, malgré l'engagement pris lors de la reddition de Grenade. Il enlève successivement le royaume de Naples à Louis XII, et la haute Navarre à Jean d'Albret (1). Sur

(1) Il tirait vanité de la fourberie qu'il apportait dans ses relations avec les autres souverains: « Jamais prince, dit le savant auteur de « *l'Art de vérifier les dates,* ne fut moins esclave de sa parole; il « comptait pour rien ses engagements lorsqu'il trouvait son avantage « à les violer; il avait même si peu de honte de sa mauvaise foi « qu'il en faisait trophée lorsqu'elle lui avait réussi. Ayant appris que « Louis XII s'était plaint qu'il l'avait trompé trois fois : *Il en a bien « menti, l'ivrogne,* dit Ferdinand, *je l'ai trompé plus de dix.* » (Tome 1er, Paris, 1783.)

la fin de son règne, son ministre, le cardinal Ximénès, forme une milice nationale. A la mort de Ferdinand (1516), la couronne d'Espagne est dévolue à son petit-fils, Charles d'Autriche, qui, deux ans après, est élu empereur d'Allemagne, et qui va occuper une grande place dans l'histoire de la première moitié du seizième siècle. Suivons-le en Allemagne.

§ IV

Allemagne, de 1525 à 1555.

La diète de Worms, en instituant la Chambre impériale, avait tenté de mettre fin aux guerres incessantes que se livraient les seigneurs, les villes et les souverains. Mais les querelles de religion allaient bientôt allumer d'autres incendies. Munzer veut appliquer à l'ordre politique la liberté religieuse, prêchée par Luther : 30,000 de ses soldats périssent à Frankenhausen (1525). Dix ans plus tard, son successeur, Jean de Leyde, éprouvait le même sort. Une ligue se forme à Smalkalde (1539), ayant pour but de défendre la réforme contre les mesures violentes dont la menacent le pape et l'empereur Charles V. Mise au ban de l'Empire, elle est poussée à la guerre. Elle avait réuni 80,000 hommes d'infanterie, 9,000 cavaliers et 100 pièces d'artillerie. Elle attend qu'elle soit attaquée. Mais l'ennemi avait eu le temps d'organiser des forces considérables et de détacher de la confédé-

ration Maurice de Saxe. Les troupes confédérées sont battues et dispersées (1547), et l'empereur se montre cruel et perfide envers les deux chefs, Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse, qu'il dépouille de leurs États et qu'il traîne à sa suite. Il impose un formulaire de foi aux réformés. Maurice de Saxe, qui avait causé la perte de la ligue protestante par sa défection, fait avec Henri II, roi de France, un traité secret contre Charles V, dont il commence à redouter le despotisme et qu'il attaque inopinément. L'empereur rend la liberté à Jean-Frédéric et à Philippe et négocie avec Maurice; il vient ensuite, à la tête de 50,000 hommes, attaquer Metz, et est obligé de se retirer dans les Pays-Bas avec les débris de son armée. Un semblant de paix de religion est conclu à Augsbourg (1555).

§ V

Suède, Danemark, de 1513 à 1536.

L'union de Calmar, qui, sur la fin du quatorzième siècle, avait eu pour objet de réunir la Suède, la Norwége et le Danemark, n'avait pu se maintenir. Christian II, roi de Danemark (1513), à peine arrivé au trône, établit de nouveaux impôts pour entretenir des troupes soldées, et emploie ces troupes pour lever de nouveaux impôts. La Suède, qu'il a asservie et où il fait tomber quatre-vingt-quatorze têtes le jour de son

couronnement, est délivrée par Gustave Vasa (1523). En même temps, les Danois, honteux ou las des crimes de Christian, le déposent. Les Suédois offrent la couronne à leur libérateur, qui la refuse d'abord et ne cède qu'aux plus puissantes sollicitations. La sagesse de son gouvernement prouva que son refus avait été sincère. Ce fut lui qui introduisit en Suède la réforme, y créa une marine, et en fit un des États puissants de l'Europe. Christian III introduisit la réforme dans le Danemark (1536). Voyons comment elle pénétra en Angleterre.

§ VI

Angleterre, France, de 1513 à 1546.

Henri VIII débute par vouloir reconquérir son royaume de France. Il réunit dans ce but une armée de 50,000 hommes (1513). Cette expédition, malgré l'avantage qu'il remporte à la journée des Éperons, lui coûte en pure perte la plus grande partie des trésors amassés par son père. Il demande à la cour de Rome d'annuler son mariage avec Catherine d'Aragon. Clément VII, craignant de déplaire à Charles-Quint, neveu de Catherine, s'oppose au divorce. Henri épouse Anne de Boleyn, et répond aux menaces d'excommunication du pape en se faisant reconnaître par le Parlement comme chef suprême de l'Église anglicane (1534). Cette introduction de la réforme en An-

gleterre par un prince débauché, qui de plus avait écrit un traité théologique contre les doctrines de Luther, aurait pu avoir une origine plus honnête. Henri sévit également contre les catholiques, qui refusent de le reconnaître pour chef de leur Église, et contre les protestants, à qui il veut imposer les dogmes et les rites de l'Église catholique. L'Angleterre eut à gémir pendant trente-sept ans sous ce monarque voluptueux, cruel et bigot, qui, sur six femmes, en répudia deux et en fit décapiter deux autres. La dernière n'échappa que par la ruse à une mort violente, et une sixième doit être tenue pour heureuse d'être morte en couches. L'année qui précéda la mort de Henri, il fit en France une nouvelle expédition (1546), pour laquelle il arma 30,000 hommes, et qui n'eut, comme la première, d'autre résultat que de causer des dépenses ruineuses. Son père, qui avait été accusé d'avarice, avait rétabli les finances; Henri VIII, aidé de son servile Parlement, les laissa dans le plus grand désordre, après avoir épuisé, pour satisfaire à ses voluptés et à ses expéditions militaires et pour soutenir son infaillibilité pontificale, toutes les sources fiscales, impôts, emprunts, extorsions appelées dons gratuits, confiscations, altération des monnaies et banqueroute.

Je reviens au continent.

§ VII.

France, Italie, Espagne, de 1494 à 1598.

Charles VIII ne savait pas lire lorsqu'à l'âge de treize ans il hérita de la couronne de France. Son père, Louis XI, avait pris soin de ne lui rien apprendre. A peine sut-il lire que son précepteur lui mit entre les mains les *Commentaires* de César et la *Vie de Charlemagne*. Cette lecture inspira au jeune prince le goût des expéditions militaires. Il se proposait de chasser les Turcs de Constantinople et de s'y faire proclamer empereur d'Orient, puis de passer en Asie et d'y voler de conquête en conquête. Et d'abord il part, contre l'avis de son Conseil (1494), pour conquérir le royaume de Naples, auquel il prétend avoir des droits par un testament fait à son père. Son armée se composait de 30,000 hommes, que les Mémoires du temps représentent comme étant pour la plupart des gens de sac et de corde. Il avait fait de gros emprunts à Milan et à Gênes, haussé les tailles et engagé une partie de ses domaines pour satisfaire aux frais de cette expédition. Il entre en vainqueur à Rome, puis à Naples. Il avait cru orner sa marche triomphale en massacrant ses prisonniers. Pendant qu'il donne des tournois et des fêtes, l'empoisonneur Ludovic le More, qu'il avait aidé à usurper sur Galéas le duché de Milan, et le pape Alexandre VI, dont le nom seul rappelle tous les crimes et tous les vices, se liguent

avec les Vénitiens, l'empereur Maximilien et Ferdinand, roi d'Espagne, pour chasser les Français d'Italie. Charles n'avait plus que 18,000 soldats. Il confie la garde de Naples à 9,000 hommes, que la peste, jointe aux attaques de l'ennemi, allait bientôt moissonner, part avec le reste de ses troupes, force, à Fornovo (1495), le passage qui lui refusent les confédérés, à qui il tue 4,000 hommes, et rentre en France avec les faibles débris de son armée. Il meurt sans avoir renoncé à sa funeste conquête, qu'il lègue à son successeur Louis XII.

Celui-ci, non moins amoureux de vaine gloire que Charles VIII, fait alliance avec Alexandre VI et son digne fils César Borgia. Par leur entremise il amène Ferdinand le Catholique à abandonner traîtreusement le roi de Naples et à s'en partager avec lui les dépouilles; mais ils cessèrent de s'entendre lorsqu'il s'agit d'effectuer le partage, et Louis fut entièrement spolié par celui avec qui il avait spolié de compte à demi. Après plusieurs expéditions entreprises sans nécessité, et pour lesquelles il vend les offices de finance, il voit s'évanouir successivement, par les défaites de Cérignoles (1503) et de Novare (1513), ses prétentions sur l'Italie. Dans la guerre de la *sainte ligue*, formée par le pape Jules II, qui ornait son front d'un casque beaucoup plus volontiers que de la tiare, le neveu de Louis XII, Gaston de Foix, dont les historiens célèbrent à l'envi la bravoure, s'était déshonoré par le massacre de la garnison et des habitants de Brescia : en cela du reste il n'avait fait que suivre

l'exemple que le roi lui-même lui avait donné à Peschiera.

François Ier fut l'un des rois de France dont l'excessive vanité et les mœurs déréglées ont été le plus funestes au pays. Il laissait sa mère dilapider le trésor et préparer des revers à la nation pour satisfaire sa haine contre une favorite; il venait avec sa cour voir brûler à petit feu des protestants français en même temps qu'il favorisait le protestantisme en Allemagne; il excita ses Parlements à des actes de persécution, préludes du massacre de la Saint-Barthélemy, et souffrit que celui d'Aix convertît en désert les vallées de la Provence et du Dauphiné, habitées par les restes paisibles des anciens Vaudois; ce fut lui qui importa la loterie d'Italie en France, et qui le premier employa la formule absolutiste, *car tel est notre bon plaisir*. Loin de profiter des fautes de la politique de son prédécesseur, il augmente les impôts et vend de nouveaux offices de judicature, et se procure ainsi des fonds pour son expédition d'Italie. Son armée se composait de 34,000 hommes. Il est d'abord vainqueur à Marignan (1515), où les cadavres de 15,000 Suisses et de 6,000 Français couvrent le champ de bataille. Il attaque sans raison le roi d'Espagne, Charles V, qui lui avait été préféré par les électeurs de l'Empire. Il est battu à Pavie (1525), où 8,000 de ses soldats périssent et où il est lui-même fait prisonnier avec une partie de son armée. Pour recouvrer sa liberté, il paie une énorme rançon et signe un traité qu'il a l'intention de violer. Il établit sept légions, appelées des

noms de diverses provinces et composées de 6,000 hommes chacune. A la bataille de Cérisoles (1554), les Impériaux perdent 10,000 hommes et ont 4,000 prisonniers. La paix de Crespy vient mettre un terme aux longues guerres par lesquelles François Ier et Charles-Quint avaient épuisé d'hommes et d'argent la France et l'Espagne. Ce fut sous le règne de François Ier que la marine militaire de France commença à acquérir quelque importance (1).

Henri II prend de nouveau l'offensive (1552). Charles-Quint emprunte 200,000 écus d'or au duc de Florence, et s'avance avec 50,000 hommes sur Metz, dont il fait le siége ; mais il est forcé de s'éloigner avec perte d'une grande partie de son armée. Il ravage la Picardie, incendie trois cents villages, prend et rase Thérouène. Rivalisant de cruauté, Henri saccage le Brabant, le Hainaut et le Cambrésis (1554). Charles-Quint, qui avait paru aspirer à la monarchie univer-

(1) Les règles et usages des marines royales en Europe n'étaient à cette époque et ne devaient être longtemps encore que l'organisation du brigandage en grand, exercé sur les mers. On peut en prendre une idée dans l'édit rendu par François Ier, en février 1543, art. 25 et 26 (*Recueil général des anciennes lois françaises*, par MM. Isambert, etc., tome XII, Paris, 1828). Les matelots et soldats juraient entre eux, *sur le pain, le vin et le sel, et en présence d'un prêtre*, de ne point faire connaître ce qu'ils pourraient détourner des prises et de se le distribuer. L'édit, en interdisant cette fraude, règle les parts des prises, y comprenant les prisonniers et leurs rançons: l'amiral devait prélever un dixième; les propriétaires des navires armés en guerre avaient un quart du restant, les avitailleurs un quart et demi, et les matelots et soldats un autre quart et demi. En lisant ces dispositions, ne se croit-on pas transporté dans une caverne où de superstitieux bandits, qui cherchent à se tromper les uns les autres, réglementent le partage de leur butin?

selle, abdique et se retire dans un couvent, après avoir conclu avec le roi de France la trêve de Vaucelles (1556), qui est bientôt rompue. Henri, excité par le pape Paul IV, qui lui promet le royaume de Naples, et par Diane de Poitiers, que l'or du souverain pontife gagne à ses projets, envoie en Italie le duc de Guise avec 20,000 hommes, en même temps qu'il dirige sur la Flandre une autre armée, commandée par le connétable de Montmorency. Les Espagnols et les Anglais attaquent la Champagne et la Picardie. Le connétable essuie à Saint-Quentin une déroute complète et est fait prisonnier. Le duc de Guise, rappelé d'Italie, prend Calais aux Anglais (1558). Henri rassemble à Paris les états généraux et en obtient une somme de trois millions, qu'il emploie à de nouveaux armements, suivis de nouvelles défaites. La paix de Cateau-Cambrésis (1559) accroît la prépondérance de l'Espagne. Henri II, à l'issue d'une procession, allait aussi voir brûler des calvinistes en place publique. C'étaient là les goûts que lui inspirait Diane de Poitiers de concert avec le cardinal de Lorraine. Il meurt blessé dans un tournoi par Montgomery.

Sous la régence de Catherine de Médicis, de sanglante mémoire, commence une longue série de guerres civiles et religieuses, de toutes les guerres les plus abominables, les premières parce qu'elles se font entre les citoyens d'un même Etat, les secondes parce qu'elles violent l'asile sacré de la conscience, les unes et les autres parce que les passions, une fois mises en jeu, y atteignent un degré effrayant de violence. Le

massacre de la Saint-Barthélemy (1572) fit perdre à la France 100,000 de ses enfants, soit par l'assassinat soit par la fuite, et fut suivi de vingt-deux ans de guerre civile. Cette époque est l'une des plus hideuses de l'histoire de France, et je ne m'étonne pas que le vertueux chancelier L'Hôpital en soit mort de chagrin, souhaitant que ce jour lamentable pût être effacé du souvenir des hommes. Mais Dieu ne permet pas que le crime soit ainsi enseveli dans l'oubli. L'histoire est impitoyable, et la justice veut que les individus et les nations expient leurs forfaits par la honte et le repentir. On a essayé de décharger Charles IX de l'odieux de la Saint-Barthélemy pour le rejeter tout entier sur Catherine. Cette femme impérieuse conseilla, il est vrai, le massacre, et employa toutes sortes d'obsessions pour y déterminer son fils, qui y répugnait d'abord. Mais il n'est pas moins vrai que Charles finit par y consentir, que lui seul donna et pouvait donner des ordres pour l'exécution, et qu'ainsi il assuma la plus forte part du crime. Il serait trop commode pour les tyrans de pouvoir renvoyer la responsabilité de leurs méfaits à ceux qui les leur ont conseillés, et il ne paraît pas que la conscience de Charles, qui, pendant les deux années qu'il survécut à la Saint-Barthélemy, fut bourrelée de remords, ait accepté le bénéfice de cette immorale doctrine. On conçoit que l'infâme surprise dont ils venaient d'être les victimes ait exaspéré les protestants et les ait poussés à des actes de dévastation et de cruauté, qui n'en étaient pas pour cela plus justifiables. Trop souvent ils imitèrent le cruel fana-

tisme de leurs persécuteurs. Ils étaient sans doute attaqués injustement; mais, en ayant de son côté la justice et le droit, leur cause n'eût rien perdu à y ajouter la modération et l'humanité dans la défense. Ils s'emparent de plusieurs places. Le duc d'Anjou vient les assiéger dans La Rochelle (1573); il livre inutilement neuf assauts dans lesquels il perd 24,000 hommes : c'était une terrible revanche des défaites de Jarnac et de Moncontour, où, quatre ans auparavant, les calvinistes avaient perdu 10,000 hommes.

Sous Henri III, la guerre civile continue. Il est forcé de signer l'édit de Loches, qui n'accorde pas seulement à la réforme la liberté de conscience, mais qui concède à ses chefs de véritables priviléges. C'est alors que se forme (1576) contre lui aussi bien que contre les calvinistes cette ligue catholique, qu'il finit par signer lui-même, espérant par là s'en rendre maître, et dont Catherine lui avait conseillé de se déclarer le chef. Après de nouvelles concessions faites aux réformés, concessions suivies de nouvelles perfidies, il réussit à irriter également les deux partis entre lesquels il avait voulu louvoyer. Il attire à Blois et fait assassiner (1588) le duc de Guise, cet assassin de Coligny. L'année suivante, il est assassiné lui-même par un moine que Sixte-Quint voulait canoniser.

Le roi de Navarre, chef des réformés, et qui, depuis la mort du duc d'Anjou, était l'héritier présomptif de la couronne, devient roi de France. Mais les succès militaires que Henri IV obtient sur la ligue, à Arques et à Ivri, ne lui semblent pas suffisants pour lui assu-

rer la paisible possession du trône; il a recours à une nouvelle abjuration (1), qui ne lui fait nul honneur, parce que tout prouve qu'elle ne lui était, pas plus que les deux précédentes, inspirée par des motifs véritablement religieux. Cette abjuration lui ouvrit les portes de sa capitale, mais elle ne devait pas le sauver du poignard aiguisé par le fanatisme implacable de ses ennemis. L'édit de Nantes (1598) vint suspendre en France, pendant quelques années, le cours de ces dissensions religieuses, où l'on ne peut faire un pas sans glisser dans le sang. Cet édit assura aux protestants le libre exercice de leur culte, et les admit au partage de tous les droits des autres citoyens. Cela était juste et sage ; mais il fallait s'en tenir là. Quand des membres d'un Etat sont mis sur un pied d'entière égalité avec leurs concitoyens, ils n'ont rien de plus à réclamer. Henri commit la faute d'accorder aux réformés le privilége de posséder des places fortes spéciales. Il les leur accordait, il est vrai, à titre de places de sûreté ; mais cela même semait un nouveau germe de division entre eux et les catholiques, et devait plus tard fournir à ces derniers un prétexte pour de nouvelles persécutions. Je sais bien que leurs adversaires eussent trouvé d'autres prétextes quand celui-là leur eût manqué ; mais il ne fallait pas avoir à se reprocher de leur en avoir offert un.

(1) J'aurai à en reparler dans la troisième partie, à propos du projet de paix universelle attribué à Henri IV.

§ VIII

Espagne, Provinces-Unies, Portugal, de 1555 à 1584.

Au commencement du quinzième siècle, les ducs de Bourgogne étaient devenus, soit par des mariages soit par des traités, possesseurs des Pays-Bas, qui étaient, dès cette époque, un foyer d'activité intellectuelle et politique, et se partageaient avec Venise le commerce de l'Europe. A la mort de Charles le Téméraire, le mariage de sa fille Marie avait fait passer cette contrée sous le gouvernement de Maximilien Ier; puis le mariage de Philippe, fils de ce dernier, avec Jeanne de Castille, l'avait réunie à l'Espagne. A l'avénement de Charles V, ses États se composaient donc de l'Empire d'Allemagne, de l'Espagne et des Pays-Bas, et formaient ainsi la monarchie la plus étendue du continent. A l'époque où il abdiqua, l'Empire avait été distrait de cette vaste monarchie en faveur de son frère Ferdinand, et l'Espagne, accrue par compensation du Milanais et du royaume de Naples, passa avec les Pays-Bas sous le sceptre de son fils, Philippe II, qui se trouvait ainsi à la tête du plus puissant Etat de l'Europe (1555). Ce monarque, né pour le malheur de l'humanité, va, pendant un long règne de quarante-quatre ans, verser un déluge de maux sur le monde. L'Amérique, qui venait d'être le théâtre de cruautés et de perfidies tellement inouïes qu'elles nous parais-

sent invraisemblables (1), fournissait à l'Espagne d'inépuisables trésors, et l'impression encore récente, produite par la découverte d'un monde nouveau, l'entourait d'un immense prestige. Après la paix de Cateau-Cambrésis (1559), Philippe quitte la Flandre, décidé à lui enlever toute liberté religieuse et politique ; il lui laisse, en partant, le tribunal, justement exécré, de l'inquisition, et des troupes espagnoles qu'il y avait introduites contrairement à la constitution flamande et qu'il avait promis de retirer. Les calvinistes pren-

(1) Le généreux défenseur des Indiens, l'évêque de Chiapa, évalue à plus de 12 et même à plus de 15 millions le nombre de ces malheureux que la rapacité fanatique des conquérants fit périr dans l'espace de quarante ans : « Daremos por cuenta muy cierta y ver« dadera que son muertas, en los dichos quaranta años, por las « dichas tyranias e ynfernales obras de los christianos, ynjusta« mente y tyranicamente mas de doze cuentos de animas, hombres « y mugeres y niños, y en verdad que creo sin pensar engañarme « que son mas de quinze cuentos. » (Bartholome de Las Casas, *Brevissima relacion de la destruycion de las Indias*, 1552.) On sait que les conquérants prétendaient tirer leur droit sur les Amériques d'une bulle que le pape Alexandre VI avait accordée à Ferdinand le Catholique, et par laquelle il avait, en sa qualité de représentant de Dieu sur terre, tracé une ligne d'un pôle à l'autre, donnant l'Occident au roi d'Espagne et l'Orient au roi de Portugal.

Condorcet ne porte qu'à 5 millions le nombre d'hommes que la conquête de l'Amérique aurait fait périr. (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 8e époque, tome VIII des œuvres complètes, Paris, 1804.) Le témoignage de Las Casas, qui était un auteur contemporain et qui avait été sur les lieux mêmes, semble devoir être préféré. Il est possible toutefois que son zèle pour la cause des Indiens lui ait fait exagérer le nombre des victimes, mais il est peu problable qu'il le lui ait fait plus que doubler et même tripler. J'avoue pourtant qu'en voyant son compte flotter dans un espace aussi considérable, je ne puis me défendre d'en suspecter un peu l'exactitude : on ne va pas ainsi de 12 à 15 millions quand on se fonde sur des documents bien positifs.

nent les armes et saccagent les églises ; excès très-condamnables, quoique provoqués. Quatre cents gentilshommes ayant demandé respectueusement le maintien de la constitution et la suppression de l'inquisition (1567), Philippe leur envoie le duc d'Albe avec une troupe choisie de soldats dignes de servir sous un tel général. A leur arrivée, 100,000 habitants fuient à l'étranger ; le *tribunal de sang* et les bourreaux du gouverneur en font périr 18,000 au milieu des supplices ; ceux que la tyrannie épargne gémissent écrasés sous les impôts les plus lourds. Guillaume d'Orange, qui s'était réfugié en Allemagne, implore en vain l'assistance des États protestants. Il assemble à Utrecht les députés des provinces du nord, et leur fait accepter cet acte d'union d'où sort un nouvel Etat. La tête du fondateur de la république des sept Provinces-Unies est mise à prix par Philippe, et un scélérat, excité par des moines fanatiques, l'assassine à Delft (1584). Mais la république qu'il avait créée lui survit, et sa marine devait bientôt s'élever à un haut degré de puissance.

Philippe s'était emparé depuis quatre ans, par la seule force des armes, du trône de Portugal, devenu vacant par la mort de Sébastien. Soixante ans plus tard, le despotisme inepte d'un de ses descendants devait forcer les Portugais à reprendre leur indépendance.

Repassons le détroit.

§ IX

Angleterre, Écosse, Espagne, de 1553 à 1618.

Marie Tudor, fille de Henri VIII, et qui succéda (1553) à son frère Édouard VI, à peine sur le trône, fait mourir Jeanne Grey, rétablit le culte catholique, aidée de son lâche parlement, qui approuve ou condamne le lendemain ce qu'il avait condamné ou approuvé la veille, et les échafauds se dressent de nouveau pour opérer des conversions. Marie ne règne que cinq ans : règne toujours trop long sous une furie égarée par la fausse dévotion.

Élisabeth, sa sœur, lui succède (1558). Son premier acte est de rendre la liberté au culte protestant; mais bientôt elle veut soumettre ce culte à l'uniformité. Toujours aidée du Parlement, elle rétablit la suprématie, et fait dresser, comme symbole de la religion anglicane (1562), ces trente-neuf articles qui emprisonnent de nouveau la pensée religieuse. Elle secourt les protestants dans les Pays-Bas; mais elle le fait secrètement et par des motifs plus politiques que religieux : elle veut créer des embarras à l'Espagne, qui est encore la première puissance maritime. Marie Stuart, reine d'Écosse, s'aliène par ses déréglements le cœur de ses sujets; elle met le comble à l'indignation publique en épousant l'assassin de son époux (1568). Obligée d'abdiquer et de fuir, elle vient im-

prudemment chercher un asile auprès d'Élisabeth. Celle-ci l'abreuve d'ignominies, pendant dix-huit ans, la retient prisonnière contre toute espèce de droit, puisque Marie était souveraine au même titre qu'elle, l'implique dans une conspiration et se souille du meurtre juridique de cette princesse (1587). Cet acte tyrannique fournit à Philippe II un prétexte pour déclarer la guerre à l'Angleterre. L'adjonction du Portugal donnait alors à l'Espagne l'empire des mers. Philippe arme cette flotte de 130 grands vaisseaux, décorée du nom d'*invincible armada*, et qui portait 20,000 soldats, outre le grand inquisiteur et 150 dominicains. A peine engagée dans le canal, cette flotte se voit harcelée par les vaisseaux anglais, et bientôt une violente tempête la fait échouer en partie et en disperse les restes (1588). Cette défaite délivre l'Europe de la crainte d'un asservissement général, que Philippe faisait alors peser sur elle. Il y survécut encore dix ans, et mourut en laissant l'Espagne écrasée sous le poids de ses dettes. Ce fut sous le règne d'Élisabeth que l'armée navale anglaise commença à devenir considérable. La flotte qu'elle opposa à l'armada se composait de 176 bâtiments de plus petites dimensions mais beaucoup mieux gouvernés que ceux de la flotte espagnole, et était montée par 15,000 hommes. Pendant que Philippe soudoyait les ligueurs de France, Élisabeth avait secouru le parti protestant (1590), et cette assistance avait contribué au succès de Henri IV. L'Irlande, qui, dès le milieu du douzième siècle, avait été adjugée à Henri II par une bulle du

pape Adrien IV, avait refusé d'adopter la réforme. Élisabeth retire aux catholiques irlandais la faculté d'occuper des emplois publics. Ceux-ci se révoltent (1596); Élisabeth les réduit par la force. C'est depuis cette époque que ce malheureux pays a subi le fardeau de l'établissement luxueux d'une église officielle dont il n'usait pas. On lui reconnaissait le droit de n'en pas user : la conséquence est qu'il devait en être déchargé. Justice vient enfin d'être faite par une résolution tardive du Parlement. Élisabeth dépense dans la guerre d'Irlande 3 millions de livres sterling. C'était beaucoup pour la nation, mais très-peu pour cette princesse, qui en donnait 300,000 à Essex, l'un de ses favoris, et en devait 400,000 lorsqu'elle mourut.

Philippe III, renouvelant les persécutions qu'un siècle auparavant Ferdinand le Catholique avait fait endurer aux Maures, en chasse d'Espagne 500,000. Ses ministres en Italie tentent inutilement de s'emparer de Venise au moyen d'une conspiration (1618).

§ X

Allemagne, Danemark, France, Suède, Espagne, de 1609 à 1648.

J'arrive à cette longue guerre de trente ans, qui coûta si cher à l'Allemagne.

L'empereur Rodophe II avait accordé aux protestants de Bohême par lettres patentes le libre exercice de leur culte (1609). Son frère Matthias, parvenu au trône par

l'usurpation, veut leur retirer cette liberté sous divers prétextes. Il s'était prononcé, avec raison cette fois, contre des protestants qui avaient bâti des temples sur les terres de l'abbé de Braunau et de l'archevêque de Prague. Excités par le comte de La Tour, les protestants se révoltent. Matthias offre en vain de confirmer les lettres patentes, et son successeur Ferdinand II, après avoir fait également de tardives concessions et des efforts impuissants pour arrêter les progrès de la révolte, est déclaré déchu de ses droits. La couronne de Bohême est offerte à l'électeur palatin, Frédéric V, prince dont la capacité ne répondait nullement à une telle situation, et qui est battu, à Prague, par les troupes de Ferdinand, aidées de celles du roi d'Espagne, de l'électeur de Saxe et de Maximilien de Bavière. Le vainqueur ne met aucune borne à ses vengeances ; il couvre la Bohême d'échafauds et y rétablit le culte catholique. Son ministre sanguinaire, Tilly, prend d'assaut et saccage Heidelberg (1621). A la diète de Ratisbonne, l'empereur enlève à Frédéric sa qualité d'électeur, qu'il fait conférer à Maximilien. Christian IV, roi de Danemark, secrètement excité par les rois d'Angleterre et de France, qui redoutent la puissance toujours croissante de Ferdinand, vient au secours du parti protestant, menacé en Allemagne d'une destruction complète. Il réunit une armée de 60,000 hommes ; mais il est battu, à Konigslutter, par Tilly (1626). L'empereur dépouille les ducs de Mecklembourg, Maurice, landgrave de Hesse, et Frédéric Ulric, duc de Brunswick. Il remet, par son édit de restitution, les

églises catholiques en possession de tous les biens qui avaient été sécularisés, et charge ses généraux Tilly et Wallenstein d'extirper la réforme par les moyens les plus violents. Nous allons voir le protestantisme sauvé en Allemagne par un ministre qui le combattait ailleurs.

En France, La Rochelle était alors le boulevard des protestants. Le ministre de Louis XIII, Richelieu, après avoir assuré le triomphe définitif de la monarchie sur la puissance des grands, vient en personne assiéger cette place, qu'il réduit par la famine, malgré les secours de l'Angleterre (1628). Le siége de La Rochelle peut donner une idée de l'état de détresse auquel la guerre amène une ville en l'affamant. Il est vrai qu'il s'agit ici d'un siége dirigé par un cardinal, qui disait lui-même que, lorsqu'il avait une fois pris sa résolution, *il fauchait tout et ensuite couvrait tout de sa robe rouge*. Après avoir épuisé toutes leurs provisions et dévoré tous les animaux domestiques, les assiégés mangèrent les herbes, les pailles et les racines mêmes les plus malfaisantes, puis ils se jetèrent sur les animaux les plus immondes et les plus répugnants, et ils en vinrent jusqu'à déterrer les cadavres des cimetières. On jugera de l'exaspération et du désespoir de la défense par ce mot du maire, en voyant les habitants mourir les uns après les autres : « C'est assez « qu'il en reste un pour fermer les portes. » Lors de la reddition de la ville, il ne restait que 5,000 habitants sur 30,000. Les dépenses que nécessita la réduction de cette place s'élevèrent à 40 millions.

Gustave-Adolphe, ce grand manœuvrier, qui pourrait disputer à Frédéric II de Prusse et à Napoléon le *mérite* d'avoir perfectionné l'art de tuer en bataille rangée, Gustave-Adolphe venait d'enlever à la Russie plusieurs de ses provinces (1617), dans une guerre injustement entreprise, puisqu'elle avait pour but d'empêcher la nation russe d'user du droit d'élire son chef. Il avait rencontré plus d'obstacles dans la guerre que l'usurpation de son père lui avait léguée contre Sigismond III, roi de Pologne, qui était soutenu par l'empereur Ferdinand. Celui-ci redoutait avec raison, dans la personne de Gustave, le défenseur de la cause protestante; mais en prenant à son égard un rôle agressif et en le laissant insulter par Wallenstein au congrès de Lubeck, il lui fournissait des sujets de ressentiment, que l'habile ministre de Louis XIII allait exploiter. Richelieu amène Gustave à traiter avec Sigismond (1628), et l'excite contre Ferdinand. Le roi de Suède, libre maintenant de déployer toutes ses forces en Allemagne, s'y présente en libérateur du protestantisme, en même temps qu'en protecteur de la liberté des peuples, menacée par le despotisme de Ferdinand. La France et l'Angleterre lui fournissent des subsides, et la Hollande lui prête ses vaisseaux pour le transport des troupes. Il s'embarque avec 15,000 hommes seulement et 6,000 matelots. Il est bientôt maître de la Poméranie, malgré la défense à outrance que font les généraux de Ferdinand. Un de ceux-ci, le cruel Tilly, avait massacré la garnison de Neu-Brandebourg; Gustave, par une horrible représaille,

massacre celle de Francfort. Il ne peut arriver à temps pour délivrer Magdebourg, que Tilly prend d'assaut (1631) et qu'il saccage (1). Gustave poursuit ce tigre, l'atteint à Breitenfeld près de Leipsick, le met en pleine déroute et change entièrement par cette victoire la face des affaires en Europe. Il soumet le Palatinat et la Franconie. Il bat de nouveau, sur les bords du Lech, Tilly, qui est blessé dans la bataille et meurt trois jours après. Le vainqueur pénètre en Bavière. Ferdinand, qui tremble à son approche, rappelle à la tête de l'armée impériale le féroce Wallenstein, que l'indignation générale l'avait forcé de renvoyer, et qui lui fait subir, comme conditions de ce rappel, les plus insultantes humiliations. Celui-ci rassemble une armée de 40,000 hommes qu'il réunit à 20,000 Bavarois. Gustave, pressé par la famine et la peste, est obligé de quitter Nuremberg, qu'il voulait mettre en état de défense. Wallenstein ravage le haut Palatinat et menace l'élec-

(1) « Il y a, dit Ancillon, peu de tableaux plus horribles que « celui du saccagement de cette belle ville. Pendant trois jours, le « soldat s'y abreuva de crimes, s'enivra de débauches et de sang. « On ne vit que des bourreaux et des victimes. Plus de 40,000 per- « sonnes périrent dans le feu, par le fer ou dans les eaux de l'Elbe, « qui étaient teintes de sang et qui roulaient des cadavres. De qua- « tre mille maisons il n'en resta que cent quarante-quatre. Mille « personnes s'étaient réfugiées dans l'église cathédrale et furent « seules épargnées lorsque les vainqueurs furent fatigués de meur- « tres. Semblable à l'ange destructeur, Tilly présidait froidement à « ces scènes infernales, comme on préside à une fête militaire, et « pour ajouter à l'horreur de ce carnage par un contraste révoltant, « sur les monceaux de cadavres et les ruines fumantes de la ville « il entonna avec ses satellites un *Te Deum* solennel. » (*Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, chap. 32, tome III, Berlin, 1805.)

teur de Saxe. Gustave vole au secours de ce dernier, bat les Impériaux à Lutzen, mais trouve la mort au milieu de sa victoire (1632). Son corps fut retrouvé parmi 12,000 cadavres. Wallenstein est accusé d'aspirer au trône de Bohême : l'empereur s'en débarrasse à Egra, par la main d'un assassin. Le duc Bernard de Weimar avait pris, à la mort de Gustave, le commandement des troupes suédoises; après plusieurs succès obtenus en Franconie, il vient secourir Nordlingen, qu'assiégeaient les Impériaux, réunis à 15,000 Espagnols. La bataille s'engage, et dans cette funeste journée, les Suédois, écrasés par le nombre, ont 8,000 morts et 4,000 prisonniers. Ils sont alors abandonnés par l'électeur de Saxe, le perfide Jean-George Ier, qui fait sa paix avec l'empereur, et obtient, pour prix de sa lâche désertion, la Lusache avec la promesse de l'archevêché de Magdebourg pour son fils. La cause qu'ils étaient venus si généreusement défendre en Allemagne y courait les plus grands dangers, lorsque Richelieu, qui un instant avait été inquiet et même jaloux des succès de Gustave-Adolphe, maintenant délivré de toute inquiétude de ce côté, vint faire une heureuse diversion.

Philippe IV, roi d'Espagne, gouverné par son ministre Olivarès, continuait de faire dans les Pays-Bas une guerre ruineuse. Il avait secrètement encouragé la révolte de Gaston et de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, révolte qui était dirigée moins contre le roi lui-même que contre son ministre. Ce fut pour celui-ci un prétexte suffisant pour déclarer la guerre à

l'Espagne. C'était là son motif principal, quoiqu'il en mît aussi d'autres en avant, par exemple, la détention de l'électeur de Trèves, qui avait déclaré vouloir rester neutre, acte odieux, dont la France n'était du reste pas chargée d'exiger le redressement. Il attaque les Espagnols à la fois en Espagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Banner, qui avait le commandement d'une division suédoise, défait à Wittstock les Impériaux réunis aux Saxons (1636). Bernard de Weimar obtient de nombreux succès en Alsace. Bientôt après il meurt subitement. On a dit qu'il convoitait alors la conquête de l'Alsace pour son propre compte, et que Richelieu le fit empoisonner. Celui-ci voulait annexer cette province à la France, et il s'en empara en effet, à la mort de Bernard. Peut-être est-ce cette simple coïncidence d'un événement naturel et de l'avantage qu'en tira le cardinal, qui a fait supposer un crime pour expliquer un gain qui n'a nullement besoin d'explication. Banner meurt également au milieu de ses succès et après avoir été sur le point de s'emparer de la personne même de l'empereur. Un poison lent, a-t-on dit, lui aurait été administré à Hildesheim. Le gouvernement autrichien a été accusé de ce crime; mais les preuves rigoureuses manquent. Le mal a le triste privilége d'être admis facilement; il lui suffit pour cela de quelque vraisemblance. Quand la vérité se fera-t-elle jour sur ces horribles mystères de l'histoire?

L'empereur Ferdinand II était mort depuis quatre ans. Son fils, Ferdinand III, manifestait quelques dispositions à la paix, mais continuait à la guerre. Tors-

tenson, qui avait remplacé Banner, et qui était comme lui élève de Gustave, parcourt en triomphateur la Silésie, la Saxe, la Bohême et la Moravie (1642). Le maréchal de Guébriant, victorieux à Kempen, meurt au siége de Rothweil. Les Français, défaits à Duttlingen par les Bavarois, battent les Espagnols à Rocroy (1643). Louis XIII descendait dans la tombe : Richelieu, qui l'y avait précédé d'un an, s'était donné un successeur dans Mazarin. Torstenson, après s'être débarrassé, avec avantage pour la Suède, de la guerre avec le Danemark, que lui a sourdement suscitée Ferdinand, revient sur ses pas, pénètre en Bohême, tue, à la bataille de Jancowitz, 9,000 Impériaux, et menace Vienne, dont il se serait emparé sans la défection de Ragotzky. Le congrès de Münster s'assemble; mais les hostilités marchent de front avec les conférences, qui durent quatre années. La prise de Prague décide l'empereur à signer enfin la paix de Westphalie (1648), qui rend à l'Allemagne la liberté de conscience. Les plénipotentiaires français firent insérer dans le dispositif du traité une clause qui était peu sérieuse : on déclara que les cantons suisses étaient affranchis; il y avait trois siècles qu'ils l'étaient sans la permission de la diplomatie. Voilà donc cette orgueilleuse maison d'Autriche humiliée et amoindrie. Qui prétendra maintenant parler en maître à sa place? Avant de répondre à cette question, arrêtons-nous un instant à la révolution qui survient en Angleterre.

§ XI

Angleterre, France, Provinces-Unies, Espagne, de 1625 à 1660.

A son avénement au trône, Charles Ier avait accepté deux legs funestes de son père Jacques Ier, la guerre d'Espagne et Buckingham, un de ces ministres dont la faveur égale la fatuité et qui semblent nés pour la perte des empires. Sa femme, Marie-Henriette de France, fut bien aussi pour quelque chose dans ses malheurs : un siècle et demi plus tard, une influence de même nature contribuera aussi, de l'autre côté du détroit, à perdre un autre roi, qui aura également à expier toutes les fautes d'une dynastie. Charles débute par casser le Parlement (1625), qu'il trouve trop mesquin dans ses allocations pour les frais de la guerre, et qui se permet de les accompagner des plaintes du pays et de demander le renvoi du favori. Il a recours aux emprunts forcés, équipe une flotte et envoie à Cadix 10,000 hommes, qui se rembarquent bientôt, décimés par la peste. Un second Parlement, composé en grande partie des mêmes députés que le roi avait cassés et que la nation lui renvoie, se montre encore plus exigeant que le premier, et à mesure que croît la fermeté des représentations, le ton de Charles devient plus menaçant. Buckingham est accusé dans la Chambre des pairs et devient l'objet d'une animadversion universelle ; Charles le récompense en le faisant élire

chancelier de l'Université de Cambridge. Il le charge de diriger une expédition contre la France, et dont le but apparent est de secourir les protestants de La Rochelle; mais des historiens donnent pour véritable motif de cette guerre une autre cause : Buckingham s'était mal trouvé, lors de son séjour à la cour de France, d'avoir osé porter ses vues libertines jusque sur la reine. C'était pour venger sa vanité blessée qu'il avait fait déclarer la guerre à la France, comme il avait, sous le règne précédent, fait déclarer la guerre à l'Espagne par dépit de ce que son inhabileté avait fait échouer le projet de mariage du prince de Galles avec l'Infante. Voilà comment la fortune des peuples a souvent dépendu des criminelles passions d'un favori! L'expédition de Buckingham n'eut d'autre résultat que la perte de 2,000 hommes. Charles casse le second Parlement et renouvelle les emprunts forcés. Mêmes difficultés avec un troisième Parlement, qu'il renvoie également. Buckingham est assassiné (1629). Charles renonce alors à continuer la guerre. Pendant onze ans, il se passe de Parlement et lève toutes sortes d'impôts arbitraires. Excité par Laud, archevêque de Cantorbéry, il veut imposer la liturgie anglicane aux presbytériens d'Écosse, qui se révoltent et contre lesquels il envoie une armée de 26,000 hommes. Il se décide à convoquer un quatrième Parlement, qui, au lieu de lui accorder des subsides, approuve la résistance des Écossais, et qu'il dissout immédiatement (1640). La même année, il convoque à York ce cinquième et long Parlement

qui devait assister à la ruine de la monarchie. De ce moment, Charles, se montrant aussi humble qu'auparavant il avait été hautain et opiniâtre, hâta lui-même sa ruine. Il est obligé de subir toutes sortes d'humiliations, jusqu'à se voir accusé d'avoir aidé les catholiques irlandais dans leur projet d'exterminer tous les Anglais présents dans leur île. 40,000 protestants avaient été massacrés dans l'Ulster (1641). Ce fut la Saint-Barthélemy de l'Irlande, avec cette différence que cette fois les bourreaux étaient les opprimés. Parmi les actes d'humilité de Charles, il en est un que l'histoire ne lui pardonnerait pas s'il ne l'avait reconnu lui-même et expié à son heure suprême. Strafford, qui d'abord avait combattu Buckingham, l'avait remplacé dans la faveur du roi et la haine de la nation. Il fut accusé devant le Parlement et condamné à mort : le roi, dont il avait été le docile instrument, signa lâchement l'arrêt de mort. Il arrive quelquefois aux âmes faibles des accès subits mais presque toujours intempestifs d'énergie : Charles voulut, quand il n'était plus temps, recourir à la force. Il déclare au Parlement une guerre qui va faire couler des flots de sang. A Edge-Hill, 30,000 hommes sont aux prises et laissent 5,000 cadavres sur le champ de bataille (1642). L'armée parlementaire, accrue d'un secours considérable, amené par les Écossais, s'éleva bientôt à plus de 40,000 hommes. L'armée royale fut écrasée à Marston-Moor, où les deux camps offrirent le spectacle de 50,000 concitoyens cherchant à s'entr'égorger (1644). L'année suivante, elle est défaite de

nouveau à Naseby, où les papiers de Charles, tombés entre les mains de ses ennemis, leur prouvent qu'il avait cherché à les tromper, quand il protestait qu'il n'appelait à son secours ni les étrangers ni les catholiques irlandais. Charles, qui s'est remis entre les mains des Écossais, est livré par eux au Parlement, qui paie cette lâcheté 400,000 livres sterling (1647).

Cromwell, chef du parti des indépendants et maître de l'armée, substitue bientôt son autorité personnelle à celle du Parlement. Il fait enlever le roi, qui s'évade et est repris. Il éloigne du Parlement les membres qui peuvent l'entraver dans ses entreprises, et y établit une haute cour, composée en grande partie des officiers de son armée, et qui condamne le roi à périr sur l'échafaud (1649). La violence, mise au service d'un bigotisme étroit et fanatique, avait alors pris la place de toute autorité régulière. Pendant que Charles se rendait pour la dernière fois au tribunal qui le condamna et pendant qu'il en revenait, les soldats et la populace l'insultèrent : on alla jusqu'à lui cracher au visage. Il supporta ces outrages avec dignité, et comprenant trop tard combien la force matérielle, sur laquelle il s'était si longtemps étayé lui-même, a besoin d'être guidée par la raison et la justice, il prononça ces paroles mémorables, qui peignent avec une si parfaite vérité le vice de la profession militaire : « Pauvres âmes ! Ils traiteraient leurs généraux de la « même façon pour six sous (1). » Pendant son règne,

(1) « Poor souls ! They would treat their generals in the same « manner for six pence. » (Goldsmith, *History of England*, chap. 32.

Charles avait levé plus de 20 millions de livres sterling en taxes extraordinaires, et la majeure partie de ces sommes avait été employée à faire la guerre à ses sujets.

Charles II est proclamé en Irlande et en Ecosse. Cromwell soumet l'Irlande en peu de jours, après y avoir semé la terreur en faisant passer au fil de l'épée les populations qui lui résistent (1650). Il rentre triomphant à Londres, puis il va au-devant de l'armée écossaise, composée de 20,000 hommes, la bat à Dunbar, et, l'année suivante, achève de la détruire à Worcester, où 2,000 hommes sont tués et 8,000 pris et vendus aux Américains. Charles, dont la tête avait été mise à prix, est errant pendant six semaines, et se réfugie en France. La république des Provinces-Unies, infidèle à son principe et obéissant à des motifs de basse jalousie, avait soutenu la cause de Charles Ier. Cromwell lui déclare la guerre (1652). La flotte anglaise se composait de 150 vaisseaux, commandés par l'amiral Blacke et montés par 20,000 hommes. Les hostilités durent deux ans et épuisent les richesses et le commerce des deux nations dans sept batailles navales. Rencontrant quelque opposition dans le Parlement, le dictateur s'y rend, accompagné de 300 soldats, et en disperse les membres. En lisant ceci, on ne peut retenir l'imagination, qui franchit les siècles pour aller assister

Charles Ier, Londres, 1771.) Le sou anglais du nom de *penny* équivaut au sou français de dix centimes. Rigoureusement l'expression anglaise *For six pence* devrait être traduite en français par les mots *Pour douze sous*.

aux parodies qui s'en feront ailleurs et qui trouveront encore un public pour y applaudir. Cromwell règne enfin sous le nom de *Protecteur*, dénomination qu'un peuple qui a le sentiment de sa dignité devrait trouver plus outrageante encore que celle de roi. Son *Altesse* est installée solennellement à White-Hall, et l'on met à sa disposition une armée de 30,000 hommes. Pour comble de profanation, le nom de *république* continue de couvrir cette tyrannie. Il fallait la guerre extérieure à ce soldat dévot ou hypocrite, qui larde grotesquement toutes ses brutalités de citations des saintes Écritures; il la déclare à l'Espagne sans raison (1655). Est-ce que les rois d'autrefois avaient besoin de raisons quand ils voulaient faire la guerre, et un protecteur de république serait-il de moins bonne maison? La fortune le seconde : ses vaisseaux pourchassent la flotte espagnole, qui n'ose plus se montrer et laisse prendre la Jamaïque. Son Parlement lui offre le titre de roi, qu'il refuse : on se demande s'il refusa pour qu'on le forçât à accepter, ou si, ayant la chose et tenant peu au mot, il voulait sembler ne tenir ni à l'une ni à l'autre. Des résistances imprévues et de fréquentes conspirations viennent troubler ses prospérités, et la mort y met un terme (1658). Son fils Richard, qu'il avait, selon les traditions monarchiques, désigné pour son successeur, ne règne que quelques mois. L'armée l'oblige à résigner, et établit à sa place une Commission militaire, sous le nom de Comité de sûreté générale, et qui se rend odieuse à la nation. Monck, qui s'était montré un des adversaires les plus ardents de la

royauté, profite habilement de la situation pour trahir la cause républicaine et frayer la voie à Charles II. La monarchie est restaurée (1660). Nous verrons plus loin ce que coûtent les restaurations et combien elles durent.

§ XII

France, Espagne, Angleterre, Hollande, Allemagne, Italie, de 1659 à 1715.

Les troubles de la Fronde, qui signalèrent les cinq dernières années de la minorité de Louis XIV, n'étaient que des querelles de grands seigneurs, jaloux les uns des autres et se disputant les faveurs de la cour. Le pays, que ces querelles agitèrent profondément, y était au fond désintéressé. Leur plus fâcheux résultat fut d'amener le jeune roi, qui en avait été le témoin, à penser que, lorsqu'il serait complétement le maître, il devrait faire peser sur tous, grands et petits, un sceptre de fer. Son caractère altier, son éducation négligée et les facultés bornées de son esprit le portaient déjà naturellement à faire peu de cas de ce qui pouvait rester de libertés publiques. Son profond égoïsme, son amour des plaisirs et sa passion pour la guerre allaient, pendant un long règne et sous le masque trompeur de la gloire et de la puissance, préparer d'immenses calamités à l'Europe.

La paix de Westphalie avait laissé subsister la guerre

entre la France et l'Espagne. Turenne, après avoir délivré Arras, venait de battre, aux Dunes, don Juan d'Autriche et Condé, le vainqueur de Rocroi, qui portait alors les armes contre son pays. L'Espagne, épuisée, demanda merci. En faisant la paix des Pyrénées (1659), Mazarin maria Louis XIV avec la fille de Philippe IV, l'infante Marie-Thérèse, qui dut alors, d'après un des articles exprès du traité, renoncer à la succession d'Espagne. A la conclusion de la paix, l'armée française fut réduite à 40,000 hommes. Mazarin meurt, et de ce moment Louis prend en mains les rênes du gouvernement. Son ministre Colbert donne une vive impulsion à l'industrie et au commerce, quoique plusieurs de ses règlements ne soient plus du tout en harmonie avec les progrès que la science économique a faits depuis. Les finances de l'État commençant à être prospères, Colbert crée soixante bâtiments de guerre, et Louis augmente son armée : premier pas dans une voie funeste. Pour avoir les coudées franches du côté du Parlement, la seule institution qui pourrait encore gêner l'exercice du pouvoir absolu, on ne lui permet de faire des remontrances que huit jours après avoir enregistré les édits, c'est-à-dire quand les remontrances n'auront plus d'objet. En même temps les artistes et les gens de lettres sont protégés, et comme leurs gages sont payés très-régulièrement, ils se contentent de la seule liberté qui leur est laissée, de dorer les chaînes que la nation enchantée laisse river. Tout paraît beau jusqu'ici. La scène va changer.

Louis, qui dépensait pour ses maîtresses, en dons

et en fêtes splendides, la fortune de la France, veut assaisonner des émotions piquantes des batailles les plaisirs de l'amour. Et d'ailleurs un tel roi est né pour se couvrir de lauriers : poètes et courtisans le lui disent sur tous les tons. L'influence que Louvois exerça à cet égard sur son esprit ne saurait être trop maudite. Louis, qui avait, par les clauses de son mariage, formellement renoncé à toute prétention à la succession d'Espagne, réclame les Pays-Bas, à la mort de Philippe IV, en invoquant, contre toute espèce de sens et de raison, un droit prétendu de dévolution, qui n'avait de rapport qu'aux héritages des particuliers (1665). Il s'empare de la Flandre, où il ne rencontre presque point de résistance, l'Espagne, confiante dans les traités, n'y entretenant alors que très-peu de troupes. Il envahit ensuite la Franche-Comté avec la même facilité. La Hollande et l'Angleterre, comprenant la nécessité de faire trêve, dans un intérêt commun, à leurs griefs mutuels, s'interposent avec la Suède pour arrêter le cours de cette guerre, et la paix est signée à Aix-la-Chapelle (1668). Elle ne devait pas être de longue durée. Louis ne pardonnait pas à cette petite république de Hollande la hardiesse qu'elle avait eue de se mêler des affaires d'une puissante monarchie. Pour détacher la Suède et l'Angleterre de la triple alliance, tout fut employé, jusqu'aux charmes de mademoiselle de Kéroual, qui accompagna la duchesse d'Orléans dans son voyage au-delà du détroit. La Hollande se trouva seule, et Louis, en lui déclarant la guerre sous prétexte de *médailles injurieuses*, frappées à l'occasion

de la paix d'Aix-la-Chapelle, associa Charles II d'Angleterre à cet acte d'injustice (1672). Jusqu'à présent, comme on voit, le grand roi avait eu le soin de ne s'attaquer qu'aux faibles, ce qui, pour notre impartialité, réduit de beaucoup les proportions de cette magnanimité et de cette bravoure tant célébrées par les poètes, les historiens et les orateurs sacrés d'alors. Il part à la tête d'une armée de 180,000 hommes, et il a pour généraux les Turenne, les Condé, les Vauban. Il passe le Rhin sur un pont de bateaux, dans un endroit qui était guéable, et quoi qu'en dise Boileau, ne se plaint nullement de *sa grandeur qui l'attache au rivage*. Pendant que, près des côtes, Ruyter lutte avec succès contre les escadres commandées par le duc d'York et par d'Estrées, les Français soumettent les Provinces presque sans coup férir, et ne sont plus qu'à quatre lieues d'Amsterdam. C'en était fait de la Hollande sans le génie opiniâtre de Guillaume d'Orange, dans la personne de qui le stathoudérat venait d'être rétabli. Les digues sont ouvertes; en s'inondant eux-mêmes, les Hollandais arrêtent l'ennemi; ils sont sauvés. Louis court se faire encenser à Paris.

Le Parlement d'Angleterre refuse à Charles l'argent qu'il lui demande pour continuer la guerre. En même temps l'Allemagne, le Danemark et l'Espagne, que l'attitude de Louis commence à inquiéter, se coalisent contre lui, et l'Europe est en feu. Le prince d'Orange et Condé se rencontrent à Sénef; 27,000 cadavres jonchent le champ de bataille, et les deux camps chantent un *Te Deum* (1674). Turenne, profitant du défaut d'en-

tente des chefs ennemis, bat le duc de Lorraine à Sinzheim, vient exercer d'épouvantables ravages dans le Palatinat, défait de nouveau les alliés à Ensheim, à Mulhausen et à Turckheim, et reçoit, à Sasbach (1675), le boulet de canon qui ouvrit à sa cendre les caveaux de Saint-Denis. Après de nouveaux succès du frère du roi et du maréchal de Créqui, la paix fut conclue à Nimègue (1678). Les conditions qui y furent réglées assurèrent à la France une grande prépondérance en Europe. C'est l'époque la plus brillante du règne de Louis XIV. Mais ces avantages, obtenus dans une guerre injustement entreprise, loin de rassasier son ambition, ne feront que l'exciter. Il hérisse les frontières de fortifications menaçantes, augmente son armée et sa marine militaire, qui compte 60,000 matelots inscrits sur les rôles (1). Si encore il ne devait lancer ses vaisseaux que sur les pirates d'Alger, de Tunis et

(1) M. Ancillon essaie timidement de justifier ses armements. Mais bientôt la force de la vérité lui arrache ces judicieuses réflexions :

« De la défense légitime de ses droits à une guerre d'ambition « entreprise pour en acquérir de nouveaux, il n'y a souvent qu'un « pas; on dépasse facilement les calculs d'une juste prévoyance; on « crée des dangers pour les combattre; on prête de mauvais des- « seins à son ennemi, afin d'avoir un prétexte de l'en punir. Une « grande puissance militaire devient aisément agressive; il faut « toute la force de la modération pour ne pas abuser de ses forces, « et Louis XIV, fier de sa fortune, entraîné par les calculs de quel- « ques-uns de ses ministres, et comptant sur une patience sans « bornes de la part de ses voisins, prouva bientôt, par une suite « d'attentats inouïs contre le droit des gens et la foi des traités, « que jamais un État ne voudra que ce qu'il doit du moment où il « pourra tout ce qu'il veut. » (*Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, chap. 50, tome IV, Berlin, 1805.)

de Tripoli! S'arrogeant à lui seul le droit d'interpréter quelques points obscurs des traités, il s'empare à main armée de plusieurs contrées de l'Allemagne et des Pays-Bas espagnols, en même temps qu'à Constantinople il excite en secret les Turcs contre l'empereur. L'Europe, menacée de n'avoir bientôt plus qu'un maître, allait être forcée de se coaliser de nouveau contre lui. L'Espagne prend l'initiative de la défense; mais elle est livrée à ses seules forces, et il l'oblige à signer la trêve menteuse de Ratisbonne (1684), qu'il conclut pour vingt ans, et qu'il devait rompre lui-même au bout de quatre ans, sous prétexte que l'empereur Léopold se proposait d'en faire autant. Il fait bombarder Gênes, parce qu'elle avait construit des galères pour le compte de l'Espagne; guerre vraiment déshonorante, où le fort attaque injustement le faible. L'Europe se montra indignée lorsqu'elle vit le doge obligé de venir faire amende honorable à Versailles. Autre exploit, digne de servir de pendant à celui-ci. Louis envoie son ambassadeur Lavardin à Rome (1687), avec une escorte de 1,000 hommes armés qui doivent empêcher le pape de faire la police dans ses propres États. Innocent XI avait voulu abolir, pour l'hôtel de l'ambassadeur de France, le droit d'asyle, qui s'étendait à tout le quartier de l'ambassade, droit auquel les autres États avaient renoncé, et qui faisait de la moitié de Rome un repaire assuré de voleurs et d'assassins. Heureuse la chrétienté, si les papes n'eussent jamais commis d'autres attentats! Mais voici une des plus grandes fautes de Louis XIV, une de celles qui compromettront

le plus la tranquillité du pays. Aveuglé par de funestes conseils, qui irritent son orgueil en même temps qu'ils faussent sa conscience, il révoque (1685) la liberté religieuse que Henri IV avait accordée aux protestants par l'édit de Nantes. Colbert était mort ; il eût probablement empêché cet acte désastreux, qui porta un si rude coup à l'industrie et à la prospérité de la France. Il serait trop long de retracer ici les détails de cette guerre impie qu'un roi déclare à ceux de ses propres sujets auxquels sa race est plus particulièrement redevable du trône, et où l'on voit un ministre, fils cruel d'un père fanatique, outrer encore les ordres impitoyables du maître, régler les affaires du culte à l'aide de régiments de dragons, et prétendre insolemment gouverner les consciences à coups de sabre. Une des dispositions les plus odieuses de la révocation de l'édit de Nantes était celle qui interdisait aux protestants, sous peine de galères pour les hommes et de confiscation pour les femmes, de quitter la France. On conçoit que ces menaces tyranniques n'aient fait qu'accroître le nombre des fugitifs : 300,000 Français bravèrent tous les dangers plutôt que de rester dans un pays où ils étaient ainsi traités. La révocation de l'édit de Nantes fut pour l'Europe protestante un avertissement qui ne pouvait être perdu, et Louis XIV allait trouver dans Guillaume III, récemment appelé au trône d'Angleterre, un rude adversaire. Mais, pour exposer cette lutte nouvelle, je dois reprendre les choses de plus haut.

Charles II, en montant sur le trône d'Angleterre,

s'était occupé d'abord de former des régiments. On peut dire que c'est de lui surtout que date, en Angleterre, le système actuel des troupes permanentes. Un de ses premiers soins avait été aussi de venger la mort de son père. Le général Harisson eut les entrailles arrachées avant d'être exécuté. La vengeance ne s'était pas arrêtée aux vivants; les tombeaux avaient été violés et les cadavres de Cromwell, d'Ireton et de Bradshaw traînés sur le lieu de l'exécution. Le roi, comptant sur les complaisances de ses Parlements d'Angleterre et d'Écosse, qui allaient au-devant de ses désirs, s'était ensuite endormi entre les bras de ses concubines, distrait seulement par le soin de trouver de l'argent pour satisfaire à ses dissipations. Dans le but de se faire accorder des subsides, il déclare la guerre à la Hollande (1664), sous le prétexte que le commerce des Hollandais faisait tort à celui des Anglais. Le duc d'York, à la tête d'une flotte de 114 voiles, bat d'abord la flotte hollandaise, qui prend sa revanche l'année suivante, et qui, après avoir été battue de nouveau, s'avance ensuite triomphante dans la Tamise jusqu'à quatre lieues de Londres. Les Hollandais se seraient emparés de cette capitale, si un renfort promis par la France ne leur eût manqué. A ces désastres se joignent la peste et l'incendie, mais sans pouvoir arracher le roi à son harem. La paix avec la Hollande venait à peine d'être conclue lorsqu'elle fut rompue par cette alliance passagère que Charles fit avec Louis XIV, alliance dont j'ai parlé plus haut, et qui fut pour l'Angleterre unc source de nouvelles calamités. Le reste

de ce règne honteux avait été employé à dissoudre des Parlements, à entendre d'absurdes délations, à persécuter alternativement papistes et presbytériens, et à laisser un Jefferies faire tomber la tête du républicain Sidney, qui pourtant avait comme Harisson combattu la tyrannie de Cromwell, et qui, ayant obtenu de Charles la permission de rentrer en Angleterre, était puni de sa confiance en la parole du monarque ainsi que de sa loyale persistance à garder dans la retraite son amour pour la liberté.

Charles II étant mort sans enfants légitimes (1685), le duc d'York, son frère, l'avait remplacé sous le nom de Jacques II. Celui-ci se fait tout d'abord accorder une dotation annuelle de 2 millions de livres sterling, que jamais roi d'Angleterre n'avait eue avant lui et n'a eue depuis. Il a une armée de 30,000 hommes, et il élève sa flotte au nombre de 173 vaisseaux, montés par 42,000 hommes. Le duc de Monmouth, fils naturel de Charles, lève l'étendard de la révolte; mais, après avoir perdu 1,300 hommes à Sedge-Moor, il est pris et exécuté. Le cruel monarque, servi par Jefferies et par les *moutons* du colonel Kirke, se vautre dans le sang des partisans du malheureux duc. Dévoué au parti catholique, il forme le projet insensé de rétablir par la terreur une religion qui était devenue décidément antipathique à la nation. Il commence par publier hypocritement un simple édit de tolérance générale. Cet acte, considéré abstractivement des circonstances et des motifs, eût été sage. Mais en réalité la tolérance

pour tous n'était nullement dans les principes ni dans les intentions de Jacques; il ne la voulait que pour les catholiques, et ce qui le prouverait au besoin, c'est qu'en même temps qu'il publiait en Angleterre son édit de tolérance générale, il n'accordait en Irlande et en Écosse la liberté religieuse qu'aux catholiques, et y persécutait violemment les protestants. Son gendre, Guillaume d'Orange, prince ambitieux, aussi habile que dissimulé, l'avait soutenu contre le parti Monmouth, parce qu'il espérait alors arriver au trône d'Angleterre par sa femme Marie, qui en était l'héritière présomptive. Mais aussitôt que la reine avait eu un fils, Guillaume avait excité secrétement contre le roi le mécontentement universel et s'était apprêté à profiter de son impopularité. Il équipe une flotte considérable et fait une descente en Angleterre, où il est accueilli par la plus grande partie de la noblesse, de l'armée et du peuple (1688). Jacques s'enfuit, accompagné seulement du duc de Berwick, son fils naturel; il est reçu à la cour de Louis XIV comme un saint martyr. Un nouveau Parlement ayant été assemblé, le trône y fut déclaré vacant par le fait de l'évasion du roi. La couronne revenait à son fils. Elle fut placée sur la tête de Guillaume (1689). La sévérité de l'histoire ne saurait dissimuler que ce fut une usurpation. On a dit que la nation, rendue à sa liberté, avait bien le droit de déléguer le pouvoir à celui qui l'avait aidée à secouer le joug d'un tyran. J'ai là-dessus deux observations à faire. D'abord cette doctrine de délégation du pouvoir n'est vraie qu'au point de vue républicain,

et encore ne l'est-elle que s'il s'agit d'un pouvoir exécutif et temporaire. Mais ce ne fut pas le gouvernement républicain qui succéda à celui du monarque fugitif, ce fut encore la monarchie héréditaire : or, au point de vue des traditions monarchiques et des règles de succession qui en sont la base, c'est le fils de Jacques qui devait être appelé au trône, en supposant ce trône vacant, ce qui, dans le cas actuel, n'est pas soutenable, puisque le roi était violemment chassé d'Angleterre, et que sa fuite n'était évidemment pas alors le résultat de sa libre détermination. En second lieu, quand on dit que ce fut la nation qui décerna librement la couronne à Guillaume, cela n'est pas sérieux. Il était déjà en possession de l'autorité souveraine lorsqu'on la lui remit pour la forme. Quand un nouveau maître, appuyé sur la force, tenant dans ses mains tous les ressorts de l'administration d'un pays, et ayant ses agents apostés à toutes les avenues du pouvoir, a l'air de consulter une nation pour savoir si elle veut de lui, cette nation ne vote pas librement. Or sans liberté il n'y a pas de vote. Personne ne pensera que je viens ici plaider la cause de Jacques, qui méritait trop bien de tomber. A mes yeux, la révolution qui porta Guillaume III au trône fut, en fait sinon en droit, un événement heureux pour l'Angleterre, qui se vit par là délivrée d'une odieuse tyrannie et obtint de nouvelles garanties contre les abus de l'autorité. Je voudrais seulement voir aux partis politiques un peu de sincérité, et leur inspirer quelque respect pour la logique naturelle et le simple bon sens. Je

reviens au point où j'ai laissé tout à l'heure l'exposé des guerres de Louis XIV.

Malgré les justes protestations de la diète, dans lesquelles il voit une injure, Louis veut mettre en possession du Palatinat sa belle-sœur, qui, en épousant le duc d'Orléans, avait renoncé à tout droit de succession. Il trouve un autre prétexte de guerre dans la ligue d'Augsbourg, qui jusque-là s'est bornée à être défensive. Il entre en Allemagne et s'empare de plusieurs places. Le Palatinat est de nouveau saccagé et incendié (1689) par l'ordre de Louvois (1). Une flotte

(1) Quoique je me défie habituellement de l'exactitude et de l'impartialité de Voltaire, je le citerai ici de préférence, parce qu'on sait qu'à l'endroit de Louis XIV, il péchait plutôt par trop d'admiration que par une disposition contraire:

« Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ses « villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y « subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui « n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant au « reste de l'Allemagne contre la France (février 1689). Il vint à « l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cen- « dres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent « donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces « villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, « aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter « leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les « flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent en hâte. « Une partie fut errante dans les campagnes; une autre se réfugia « dans les pays voisins, pendant que le soldat, qui passe toujours « les ordres de rigueur et qui n'exécute jamais ceux de clémence, « brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et « par Heidelberg, séjour des électeurs: leurs palais furent détruits « comme les maisons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts « par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors; « leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que « ce beau pays était désolé sous Louis XIV. Mais les flammes dont « Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat

française vient débarquer Jacques en Irlande, où il fait couler des flots de sang protestant. Guillaume y arrive avec 36,000 hommes, et le défait à la bataille de la Boyne. Le maréchal de Luxembourg gagne contre Guillaume, dans les Pays-Bas, les batailles de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde, qui coûtent aux deux armées 60,000 morts (1690-93). A celle de Nerwinde, les alliés perdent 12,000 hommes, et les Français 8,000 : c'est un des nombreux exemples de ces victoires qui coûtent presque aussi cher aux vainqueurs qu'aux vaincus. En Piémont, Catinat bat, à Staffardes et à la Marsaille, le roi Victor-Amédée, qui, après avoir eu 12,000 hommes de tués dans ces deux journées, se retire de la coalition. Louis ne fut pas aussi heureux sur mer, quoiqu'il y eût élevé ses forces à un chiffre prodigieux (1). La flotte, conduite par

« n'étaient que des étincelles, en comparaison de ce dernier in-
« cendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent
« étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les re-
« jetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet
« endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait
« en effet donné ces conseils; mais Louis avait été le maître de ne
« les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait
« lui-même éteint les flammes. Il signe, du fond de son palais de
« Versailles et *au milieu des plaisirs*, la destruction de tout un
« pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le
« malheureux droit de la guerre; mais de plus près il n'en eût vu
« que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son
« ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâ-
« mèrent même sa politique; car, si les ennemis avaient pénétré
« dans ses États, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses
« villes en cendres. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. 16, tome IV, Paris, 1836.)

(1) « Louis XIV avait, en 1692, 110 vaisseaux de ligne et 690 au-

Tourville et composée de 70 vaisseaux de ligne, avait d'abord battu celle de Torrington. Mais, à la Hogue, ayant attaqué avec 44 vaisseaux de ligne les flottes anglaise et hollandaise, composées de 93 vaisseaux et placées sous les ordres de l'amiral Russel, Tourville essuie une déroute signalée (1692). Ce désastre doit être attribué en grande partie à l'orgueilleuse présomption de Louis, qui avait envoyé à Tourville l'ordre formel d'aller trouver ses ennemis et de les combattre, *forts ou faibles*, *partout où il les trouverait et quoi qu'il en pût arriver*. Il avait voulu révoquer cet ordre imprudent, mais la révocation arriva trop tard. La marine française ne s'est guère relevée de cette fatale journée, qui assura à l'Angleterre l'empire des mers. La paix signée à Ryswyk oblige Louis XIV à rendre une partie de ses conquêtes; mais, en l'affaiblissant, elle ne le guérit pas de ses ambitieux projets. Loin de désarmer, il fait de nouveaux préparatifs de guerre.

On a vu plus haut que Marie-Thérèse, sœur aînée de Charles II, roi d'Espagne, avait, en épousant Louis XIV, renoncé à ses droits éventuels de succession. Ajoutons qu'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV et fille aînée de Philippe III, avait également renoncé à ses droits. Charles meurt sans enfants (1700). La couronne revenait à la maison d'Autriche par la sœur cadette, Marguerite-Thérèse, mariée à l'empereur

« tres bâtiments de guerre employés, sur lesquels on comptait 14,670 « canons, 2,500 officiers et 97,500 hommes d'équipage. » (*Mémoires de Malouet, intendant de la marine, sur l'administration de ce département*, 1789.)

Léopold. Mais le roi défunt avait fait un testament secret en faveur de Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Ce jeune prince franchit les Pyrénées et est installé sous le nom de Philippe V. L'Autriche réclame ses droits et attire dans son parti l'Angleterre et la Hollande, que Louis XIV avait jouées par un projet de partage de l'Espagne. Le roi de Prusse ainsi que le duc de Savoie entrent également dans la coalition. Les armées ennemies étaient conduites par Marlborough et par le prince Eugène de Savoie. Ce dernier bat Catinat à Carpi, fait Villeroi prisonnier à Crémone, et est arrêté dans sa marche victorieuse par Vendôme. Villars, qui avait déjà obtenu des succès en Allemagne, est envoyé dans le Languedoc contre les protestants. Eugène et Marlborough gagnent sur Tallard la bataille de Bleinheim, où 15,000 Français sont tués ou noyés, et 20,000 blessés ou faits prisonniers (1704). De leur côté, il est vrai, les alliés eurent 5,000 morts et 8,000 blessés (1). Villars est rappelé et arrête Marl-

(1) Ces expressions *tant de milliers d'hommes tués, tant de milliers de blessés, tant de milliers de prisonniers,* que le lecteur a déjà rencontrées si souvent dans cette revue des ravages de la guerre, vont se multiplier désormais de manière à lui causer de l'ennui et du dégoût. Je voudrais bien n'être point obligé de les répéter à satiété. Dans ces drames odieux, il y a peu de variété : c'est toujours du sang qui coule, toujours même cortége de souffrances et d'angoisses, et puisque je me suis imposé la tâche de raconter ces monotones horreurs, il faut bien que je la remplisse jusqu'au bout, Du reste mes évaluations sur le nombre des morts, des blessés et des prisonniers restent généralement au-dessous de la réalité, et voici pourquoi. On sait que rien n'est plus difficile que de préciser ces nombres avec exactitude. Chaque parti se fait un détestable point d'honneur d'exagérer les pertes de l'ennemi et d'atténuer les

borough, prêt à pénétrer en France. La flotte anglaise s'empare de Gibraltar. L'archiduc Charles, qui avait succédé à Léopold, soulève la Catalogne. Eugène bat les Français à Turin et les force à abandonner l'Italie (1706). Naples tombe au pouvoir de l'Autriche. Marlborough et Villeroi, chacun à la tête de 80,000 hommes, se rencontrent à Ramillies, où l'armée française perd 20,000 hommes.

Le destin osait donner un démenti à Boileau et refuser des rimes à sa muse engourdie. Il ne suffisait plus à Louis *d'un regard* pour fixer la fortune : jamais il ne s'était vu dans une situation aussi critique. On a souvent attribué les revers qu'il essuya alors à l'inhabileté des chefs qu'il avait appelés à la tête de ses armées, et qui étaient loin, a-t-on dit, d'égaler ceux qu'il avait employés d'abord. Je fais trop peu de cas de ce qu'on appelle l'habileté militaire pour me constituer juge en cette matière. Je ne prétends donc pas nier la capacité, très-déplorable selon moi, de ces illustres capitaines qui eurent la plus grande part dans

siennes. Les diverses histoires, non pas seulement des nations opposées mais de la même nation, et souvent les relations officielles mêmes abondent en contradictions. Toutes les fois donc qu'il y avait quelque incertitude, j'ai pris les évaluations les moins élevées, trouvant, dans le doute, que le mal était toujours assez grand. D'un autre côté, je ne pouvais m'arrêter qu'aux pertes principales, et j'ai dû négliger celles de détail, qui, par leur multiplicité, font une somme de mal très-considérable. On sait enfin que, quand des armées sont en campagne, indépendamment des pertes directes, causées par les combats, une quantité innombrable de soldats sont enlevés par les maladies, résultats des fatigues, des privations et des excès.

les premiers succès de Louis. Je dirai seulement que, dans le jeu terrible de la guerre comme dans tous les jeux, il y a beaucoup de hasard. L'ensemble des circonstances au milieu desquelles se passent les événements humains contribue souvent aux résultats définitifs plus que la capacité ou la volonté propre des hommes qui croient les diriger. Souvent il eût suffi de renverser les circonstances qui ont accompagné les fortunes les plus diverses, pour renverser en même temps les rôles et les renommées. Quand l'abus de la puissance a été porté jusqu'à ses dernières limites et que le moment de la réaction est arrivé, tout ce qui concourait précédemment au succès semble maintenant concourir à la ruine. Un siècle plus tard, on verra aussi le plus grand conquérant des temps modernes épuiser d'abord toutes les faveurs de la fortune, puis en essuyer coup sur coup toutes les rigueurs, et, sans penser à s'accuser lui-même, s'excuser sur l'inhabileté ou l'infidélité de ses généraux.

Vendôme, qui avait battu Victor-Amédée à Calcinato, est rappelé d'Italie et envoyé en Flandre. Le petit-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, s'empare de Gand (1708), mais il est défait à Oudenarde par Marlborough, qui se rend maître de Lille. L'année suivante, la famine et la misère, qui sévissaient en France, faisaient désirer la paix. Louis la demande et ne peut l'obtenir (1). Il offre de renoncer au trône

(1) Avant même qu'il éprouvât les derniers revers qui causèrent à la France tant de misère, dès 1707, un de ses maréchaux, homme de cœur autant que grand ingénieur et habile homme de guerre,

d'Espagne pour son petit-fils. Eugène et surtout Marlborough, dont l'avarice s'alimente à la guerre, veulent la continuer, et de ce moment ils encourent, aux yeux de l'histoire, la responsabilité de tout le sang qui continuera de couler. Ils osent faire au monarque humilié mais encore fier de sa grandeur passée, des propositions déshonorantes : par exemple, il ne devra pas se contenter de ne plus soutenir son petit-fils, il ira le détrôner lui-même. La nation applaudit au refus de Louis et lui sut gré de n'avoir pas désespéré de sa fortune. Tournay, attaqué par les alliés, dont l'armée se compose alors de 110,000 hommes, se rend, et la garnison est faite prisonnière. La France épuisée équipe une nouvelle armée de 120,000 hommes, et commandée par le maréchal de Villars. 28,000 morts jonchent les champs de Malplaquet. Villars ayant été blessé, son armée avait battu en retraite. A qui l'*honneur* de cette sanglante journée? « A nous, disaient « les Français, puisque nous avons tué 20,000 hom- « mes à l'ennemi, quand il ne nous en a tué que « 8,000. — Non, c'est à nous, disaient les alliés; car, « si nous avons perdu 20,000 hommes, nous sommes

Vauban, avait osé mais inutilement lui adresser cette leçon : « Que « si cela (la richesse de la France) ne se trouve pas au pied de la « lettre aussi précisément que je le dis, ce n'est ni à l'intempérie de « l'air, ni à la faute des peuples, ni à la stérilité des terres qu'il « faut en attribuer la cause, puisque l'air y est excellent, les habi- « tants laborieux, adroits, pleins d'industrie et très-nombreux, mais « *aux guerres qui l'ont agitée depuis longtemps et au défaut d'éco- « nomie que nous n'entendons pas assez.* » (*Projet d'une dîme royale.* 1re partie, dans la collection des Économistes français du dix-huitième siècle, Paris, 1843.)

« restés maîtres du champ de bataille. » Discute qui pourra une pareille question. Pour moi, saisi d'horreur à la vue de ces 28,000 cadavres, je ne sais que m'écrier : « Honte et exécration sur ceux qui ont sans « nécessité causé de telles calamités, et sur ceux qui « pervertissent le sens moral à ce point qu'aujour- « d'hui encore on puisse en tirer vanité ! »

La chute du parti wigh en Angleterre entraîna la disgrâce de Marlborough. Cet événement inattendu et surtout la victoire remportée à Denain par Villars (1712), étant venus relever un peu la situation de Louis vis à vis des puissances alliées, celles-ci, entraînées par l'exemple de la reine Anne, se montrèrent enfin disposées à entamer des négociations, et le roi d'Espagne, Philippe V, ayant renoncé à toute prétention à la couronne de France, la paix fut signée à Utrecht (1713). D'après un des articles, le port de Dunkerque devait être rasé. Louis XIV ne survécut que deux ans à cette humiliation. A son lit de mort, il laissa échapper ce cri que lui arrachait le remords de sa conscience : « J'ai « trop aimé la guerre. Ne m'imitez pas en cela non « plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai « faites (1). » En descendant dans la tombe, il eut pour cortége plus de malédictions que de regrets. Toutes ses guerres avaient été entreprises non-seulement sans nécessité mais contrairement à la justice. Ses motifs furent toujours personnels et futiles (2).

(1) *Dernières paroles de Louis XIV à Louis XV*, dans les *Œuvres de Louis XIV*, tome II, Paris, 1806.

(2) Un historien moderne, qui n'est assurément pas suspect d'atta-

Il laissait à la France une dette de 3 milliards, et pour chef un arrière-petit-fils, âgé de cinq ans, et qui était destiné à consommer la ruine de la monarchie. La corruption dont il avait donné l'exemple (1), avait déjà produit ses fruits de son vivant; mais elle allait bientôt, en descendant de proche en proche jusqu'aux derniers rangs de la société, dépouiller, dans les classes supérieures mêmes, ce décorum dont il l'avait voilée, décorum où l'on a vu une sorte d'hommage rendu à la vertu, et qui n'était souvent que de l'hypocrisie ajoutée au vice.

C'est à Louis XIV surtout que l'on doit le système de ces armées permanentes dont le chiffre toujours croissant atteignait ces proportions qui devaient dévorer les finances de l'Europe. Dans la guerre contre la ligue d'Augsbourg, il avait élevé l'effectif de ses troupes à 375,000 hommes, et dans la guerre de la succession

chement immodéré aux idées progressives, M. de Barante, ne fait aucune difficulté d'en convenir. (*Mélanges historiques, Siècle de Louis XIV*, tome II, pages 238-241, Paris, 1835.)

(1) Il avait eu successivement quatre maîtresses en titre et établies à la cour du vivant même de la reine. De ces commerces adultères étaient nés onze enfants, dont sept furent richement dotés. Voici en quels termes M. de Barante caractérise les mœurs de Louis XIV: « Les doctrines du droit divin et du pouvoir absolu « ayant ainsi perverti la morale et la religion de Louis XIV, on « s'étonnera moins de le voir passer sa longue vie à ne jamais rien « se refuser. Tout ce qu'il a désiré, non-seulement pour la gloire du « souverain mais pour la volupté de l'individu, il eût été humilié « de ne pas en jouir. De là tant de pompeux scandales, cette mer- « veilleuse gravité dans les moindres fantaisies amoureuses, l'adul- « tère élevé à une dignité solennelle, ces mœurs que l'on pourrait « appeler mythologiques au milieu d'une dévotion d'étiquette. » (*Ibidem*, p. 234.)

d'Espagne, à 400,000. C'était du reste sans aucun scrupule qu'il épuisait le sang et l'or de ses sujets, tant il était pénétré de son droit d'origine divine. Dans ses *Instructions pour le Dauphin*, on lit ces paroles : « Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, « *de quelque nature qu'il soit*, nous appartient à même « titre et nous doit être également cher. Les deniers « qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent « entre les mains de nos trésoriers, et ceux *que nous* « *laissons* dans le commerce de nos peuples doivent « être par nous également ménagés (1). »

Mais voici de nouvelles puissances militaires qui surgissent, tandis que d'autres baissent ou disparaissent. Jusqu'ici nous avons eu peu de chose à en dire : elles doivent maintenant attirer spécialement notre attention.

(1) *Désordres contraires aux vrais intérêts du prince*, année 1666, dans les *Œuvres de Louis XIV*, t II. Dans ces mêmes *Instructions*, il prétend que *le ciel a fait les rois dépositaires souverains de la fortune publique*, et il dit encore au Dauphin : « Vous devez donc pre- « mièrement être persuadé que *les rois sont seigneurs absolus et ont* « *naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens* qui « sont possédés aussi bien par les gens d'Église que par les sécu- « liers, pour en user en tout temps comme de *sages économes*, c'est- « à-dire suivant le besoin général de leur État. » (*Utilité de certaines dépenses. Des priviléges du clergé, nature de ses biens.* Ibidem.)

§ XIII

Turquie, Hongrie et Bohême, Pologne, Russie, Suède, Prusse, de 1456 à 1740.

Après la prise de Constantinople, ce dernier reste, depuis longtemps décrépit, de l'antique civilisation, Mahomet II menaçait tout l'Occident, lorsqu'il fut arrêté au siége de Belgrade, où il perdit 40,000 hommes (1456). Le parricide Sélim Ier avait inspiré encore plus de terreur à l'Europe : vainqueur en Orient et en Afrique, il se disposait à marcher contre elle, quand la mort était heureusement venue à temps arrêter le cours de ses cruelles prospérités. A la bataille de Mohacz (1526), son successeur, Soliman II, tue 22,000 Hongrois, saccage tout le pays et fait des esclaves par centaines de mille. Il est arrêté devant Vienne, dont il fait en vain le siége et où il perd une grande partie de son armée. Son fils, Sélim II, voit sa marine anéantie par don Juan d'Autriche, à la bataille de Lépante (1571), où la mer reçoit 15,000 cadavres. C'est de cette époque que la puissance ottomane va commencer à décliner. Près d'un siècle s'écoule au milieu d'intrigues de sérail, de meurtres d'enfants, de noyades de femmes, de révoltes des janissaires, et d'étranglements de sultans. Mahomet IV obtient d'abord divers avantages sur les Polonais et les Autrichiens ; mais il est battu à Saint-Gothard par Montécuculli (1664). Le grand vizir Kara-Mustapha s'étant avancé jusqu'aux portes de

Vienne, le roi de Pologne, Sobieski, qui déjà avait défait les Turcs à Choczim, leur fait essuyer une déroute complète (1683), et les poursuit en Hongrie où il leur tue, à la bataille de Barkan, 12,000 hommes. Mahomet envoie à son grand vizir le fatal cordon. Le sultan de France avait une manière plus grande de consoler ses serviteurs de leurs revers ; il disait au vieux Villeroi, après la défaite de Ramillies : « Monsieur le ma-« réchal, on n'est pas heureux à notre âge. » Beau mot, qui a pourtant à mes yeux le défaut de couvrir cette mauvaise pensée, que Villeroi eût été *très-heureux* si, au lieu d'avoir 20,000 de ses soldats tués, c'eût été lui qui eût tué 20,000 ennemis. Les Turcs, battus à Salankemen et à Zenta, perdent, par le traité de paix de Carlowitz (1699), la Transylvanie et l'Esclavonie. Battus de nouveau par le prince Eugène, à Péterwaradin et à Belgrade, ils voient les Autrichiens s'agrandir encore à leurs dépens par le traité de Passarowitz (1718). Mais l'empire ottoman aura désormais à courir bien d'autres dangers du côté de la Russie.

Le royaume de Hongrie, après la mort de Jean Hunyade et de Matthias Corvin, devint la proie de la Turquie et de l'Autriche. Louis II ayant été tué à la bataille de Mohacz, et n'ayant pas laissé d'enfants, l'empereur Ferdinand Ier avait réclamé les trônes vacants de Hongrie et de Bohême. La Hongrie, voulant se soustraire à cette domination et déférer la couronne à Jean Zapoly, palatin de Transylvanie, invoqua le secours des Turcs, et se trouva ainsi pressée entre deux ennemis qui finirent par se la partager (1562). La

Bohême s'était soumise à l'Autriche aussitôt après la mort de Louis. Elle embrasse la réforme et obtient de l'empereur Rodolphe II des lettres patentes qui lui accordent la liberté religieuse. Mais ayant secoué le joug de Ferdinand II, elle succombe dans cette lutte inégale que j'ai décrite plus haut. Le vainqueur inhumain retire aux protestants jusqu'à la faculté de tester et de se marier, et bannit 30,000 familles.

La Pologne avait été longtemps la puissance prépondérante du Nord. Tous les droits civils et politiques y étaient concentrés dans la classe nobiliaire, et ce régime s'était maintenu et même fortifié lorsqu'après l'extinction des Jagellons (1572), le trône était devenu purement électif. A la mort du roi, la diète, formée uniquement de la noblesse, délibérait à cheval et armée, et procédait à l'élection d'un nouveau chef. Ce mode d'élection, quelque peu barbare et auquel le gros de la nation demeurait étranger, n'intéressait que la haute aristocratie et les princes voisins qui se disputaient les votes de la diète. Les dissensions qu'il occasionna furent une des principales causes de la décadence de la Pologne, qui, dans le cours du dix-septième siècle, perdit successivement la suzeraineté de la Prusse ducale, la Livonie, l'Ukraine, la Sévérie et la Podolie. Je dirai bientôt par quelle succession d'événements elle se vit, au dix-huitième siècle, imposer des rois qu'elle était censée élire, et finit par être effacée de la carte de l'Europe.

Vers la fin du quinzième siècle, Ivan III avait délivré la Moscovie de la domination des Tartares. Ce

prince brutal, qui tua un de ses fils, avait mis tout à feu et à sang dans la grande horde. Son petit-fils, Ivan IV, qui créa la milice des strélitz, avait achevé d'abattre la domination tartare par la conquête de Kasan et d'Astrakan. Les cruautés qu'il exerça sur les vaincus et sur ses propres sujets, lui avaient fait donner le surnom de *Terrible*. Après l'extinction de la dynastie de Rurik, qui, dès la fin du neuvième siècle, avait fondé l'État de Novogorod, Boris Godounof usurpa le trône (1598). Les troubles que causa cette usurpation ne prirent fin et la Russie ne commença véritablement à peser dans la balance européenne qu'après l'élection de Michel Romanof. Son fils Alexis Michaelowitz punit une révolte des Cosaques du Don en en faisant pendre plusieurs milliers sur le grand chemin d'Astrakan (1645). Il organise les dragons et forme les régiments d'infanterie de Butyrsk et de Moscou. Il prend à son service des Anglais, des Écossais et d'autres étrangers. Il dépouille la Pologne de Smolensk, de Kiovie et de l'Ukraine; mais il se fait battre par les Suédois.

A l'avénement de Pierre Ier, les mœurs moscovites étaient encore à demi barbares. Plusieurs fois, dans son enfance, il avait été témoin des sauvages révoltes de la milice des strélitz; il avait dès lors projeté de la supprimer, et n'attendait pour cela qu'une occasion favorable. Il alla d'abord apprendre en Hollande le métier de charpentier de vaisseau, en qualité de simple ouvrier. Il visita ensuite l'Angleterre, puis l'Autriche, et il se proposait de parcourir les divers États

de l'Europe pour en étudier les arts et les usages, lorsqu'il fut rappelé en Russie par une révolte des strélitz (1698). Il en fait pendre 2,000 sur les grandes routes, et remplace cette milice turbulente par vingt-neuf régiments de cavalerie et d'infanterie. C'est lui qui est le fondateur, en Russie, du système actuel des troupes régulières. Il introduit dans l'administration publique et dans les divers usages de la nation toutes sortes de réformes : la plupart étaient sages et utiles, et ne demandaient qu'à être introduites avec ménagement. Mais il poussa la manie de l'imitation des pays qu'il avait visités et l'abus du commandement jusqu'à prescrire à ses sujets de se raser la barbe et jusqu'à leur imposer la forme de leurs vêtements. Son fils Alexis se fera l'écho des murmures des vieux boyards moscovites, dont toutes les idées et toutes les habitudes étaient déconcertées par tant de brusques changements. Le tzar, qui est dur pour lui-même et pour les siens comme pour les autres, déclarera son fils déchu de ses droits à la couronne et le fera condamner à mort. A la paix de Carlowitz, il s'était fait céder Azof par les Turcs, et avait établi sa première flotte sur la mer Noire ; mais il va porter désormais ses vues ambitieuses vers la Baltique, et là il aura affaire à de plus redoutables adversaires.

Après l'abdication de Christine (1654), cette princesse qui avait voulu recevoir de Descartes des leçons de philosophie, et qui les appliquait si mal en faisant assassiner son amant à Fontainebleau, la prépondérance dans le Nord passa de la Pologne à la Suède.

Charles X s'était agrandi aux dépens des Polonais et des Danois. Charles XI s'était appliqué surtout à organiser à son profit personnel le gouvernement despotique : quand la reine le suppliait en larmes de soulager les misères de son peuple, il lui répondait : « Nous « vous avons prise pour nous donner des enfants et « non des avis. » Lorsque Charles XII monta sur le trône (1697), âgé de quinze ans, à la cérémonie de son sacre, il ôta la couronne des mains de l'archevêque d'Upsal et se la posa lui-même sur la tête. Voyons comment il usera de son pouvoir absolu. L'histoire a beaucoup à reprocher à Charles XII : c'est une raison de plus pour lui rendre cette justice qu'il fut d'abord provoqué. Pierre Ier se ligue contre lui avec Frédéric IV, roi de Danemark, et Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe : ils espèrent profiter de l'inexpérience d'un prince presque enfant. Cette conduite du tzar était d'autant plus blâmable qu'il faisait dans le même temps donner à Charles des assurances de bonne amitié. Apprenant qu'Auguste vient de faire invasion dans la Livonie, qui appartient à la Suède depuis la paix d'Oliva, le lionceau s'élance de sa capitale, qu'il ne devait plus revoir (1700). Deux escadres, envoyées par l'Angleterre et la Hollande, qui redoutent l'agrandissement du Danemark, se joignent à la flotte suédoise, composée de 43 vaisseaux. Copenhague, menacé d'un bombardement, demande la paix. Son roi, qui assiégeait le duc de Holstein, beau-frère de Charles, est obligé de se désister et d'accepter le traité de Travendal : il paie les frais de la guerre qu'il a injus-

tement entreprise. Dahlberg force le roi de Pologne à abandonner le siége de Riga, capitale de la Livonie. Charles s'avance contre le tzar, qui ravage l'Ingrie. La rencontre a lieu à Narva. L'armée suédoise ne compte que 20,000 hommes, tandis que l'armée russe en compte 80,000 et en attend 40,000 autres que Pierre a été chercher. Charles, qui marche en avant avec 8,000 soldats seulement, se précipite sur l'armée ennemie : 18,000 Russes sont tués ou noyés, 30,000 posent les armes, et, soit prudence soit plutôt générosité de la part du vainqueur, sont renvoyés libres dans leurs foyers. Cette bataille célèbre est une des plus éclatantes preuves de la supériorité de la valeur sur le nombre. Charles soumet en courant la Courlande et la Lithuanie, et arrive à Varsovie d'où s'est enfui Auguste. Il le rejoint à Clissau où il le bat. L'assemblée de Varsovie prononce la déchéance de son roi, et Charles fait élire à sa place Stanislas Leczinski sous un semblant d'élection qu'il impose aux vaincus (1704). En enlevant ainsi à la nation le droit d'élire librement son chef, il manquait à sa parole en même temps qu'à la justice, car il avait plusieurs fois déclaré qu'il n'en voulait qu'à Auguste et à ses Saxons, et non aux Polonais.

Pierre, qui venait de fonder Saint-Pétersbourg dans un marécage où périrent plus de 100,000 ouvriers, avait repris Narva. Son armée comptait déjà 65 régiments de toutes armes, et chaque régiment d'infanterie se composait de près de 5,000 soldats. Il met à la disposition d'Auguste 60,000 Moscovites, que Charles

et Stanislas dispersent. A Fraustadt, 10,000 Suédois, conduits par Renhskold, défont les troupes, doubles en nombre, de Schulenbourg (1706). Cette victoire est horriblement souillée par le massacre d'un corps de Moscovites faits prisonniers. Charles poursuit dans ses États de Saxe le roi détrôné, et le force, par le traité d'Alt-Rantstadt, à renoncer au trône de Pologne (1706). Il exige de plus qu'il lui livre Patkul, qu'il fait rouer inhumainement : dans l'ordre d'exécution, Charles était qualifié de seigneur *très-clément*. Cet acte, déjà odieux en lui-même, violait en même temps le droit des gens : Patkul était alors ambassadeur du tzar auprès d'Auguste. Né Livonien, il avait été injustement condamné à mort sous Charles XI, pour avoir, à la tête d'une députation de ses compatriotes, porté de respectueuses représentations au despote. Tout homme maltraité par la tyrannie a incontestablement le droit d'aller chercher une autre patrie. Patkul avait pu s'échapper et s'était réfugié d'abord en Pologne, puis en Russie. Charles commet d'autres violations du droit des gens. Non content d'avoir traversé à main armée et sans permission la Silésie, territoire autrichien, il exige que l'empereur le reconnaisse comme *protecteur* des luthériens de cette contrée (1). Les violences de Charles compromettaient sa cause, et son ambition grandissait

(1) Avec quelle constance les fautes du despotisme se copient de siècle en siècle et sans faire le moindre profit des leçons de l'histoire ! Changez les noms et les dates, et vous trouverez que c'est à peu près le même rôle qu'a voulu jouer de nos jours l'autocrate du Nord à l'égard des sujets du sultan qui appartiennent à la religion grecque.

avec ses succès. Ses armées de Saxe, de Pologne et de Finlande montaient maintenant à près de 80,000 hommes. Ses soldats, autrefois pauvres et endurcis à la fatigue, étaient couverts des dépouilles de l'ennemi et commençaient à s'amollir. Le moment n'était pas loin où la fortune allait lui devenir infidèle. Il quitte la Saxe, va trouver le tzar à Grodno, le poursuit dans le palatinat de Minski, et défait à Hollosin 20,000 Moscovites (1). Pierre fait des propositions de paix (1708). Charles, à qui les succès donnent le vertige, répond : « Je traiterai à Moscou. » De ce moment le jeune insensé mérita de sentir bientôt le néant de ses triomphes. Les défaites réitérées de Pierre eussent découragé vingt autres monarques ordinaires. Mais celui-là a l'âme fortement trempée. Son coup d'œil est perçant, quand il n'est pas offusqué par les vapeurs du vin : « Mon frère prétend faire l'Alexandre, « s'écrie-t-il ; il ne trouvera pas en moi un Da- « rius (2). »

(1) C'est à l'occasion de cette dernière victoire que fut frappée la médaille portant cette arrogante légende, que les événements subséquents vont convertir en mordante ironie :

Victrices copias alium laturus in orbem.

(2) Charles avait en effet pris Alexandre pour modèle. Dans sa retraite de Bender, on lui lisait un jour la satire où Boileau adresse à l'illustre mort cette leçon, qui eût été beaucoup plus utilement à l'adresse de tel monarque vivant :

L'enragé qu'il était, né roi d'une province
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement, et pensant être Dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu,

Le vainqueur poursuit sa marche sur Moscou. Mais tout à coup, changeant de direction, il s'enfonce dans les marais et les forêts de l'Ukraine, ayant fait une funeste alliance avec Mazeppa, chef de cette contrée, et qui veut se rendre indépendant. La trahison de celui-ci ayant été découverte, les 20,000 alliés que les Suédois s'attendaient à trouver sur les bords de la Desna, avaient été battus et dispersés. A Lesno, Pierre, qui vient d'ordonner à ses Kalmouks de fusiller quiconque prendra la fuite et de le tuer lui-même s'ils le voient lâcher pied, attaque avec 20,000 hommes le général suédois Levenhaupt, qui en conduit 16,000 à son maître. Le combat dure trois jours; 8,000 Suédois succombent. Charles est cerné, et un hiver des plus rigoureux vient aggraver sa situation (1709). Il est à cinq cents lieues de sa capitale. Le froid et la faim lui enlèvent tous les jours quelques-uns de ses soldats. Il n'a plus qu'une trentaine de mille hommes. A une autre époque, ce nombre lui eût suffi pour vaincre; mais le temps n'était plus où, comme à Narva, un de ses Suédois battait dix Moscovites. Il provoque en vain un ennemi prudent, qui le laisse s'affaiblir et se borne à le harceler. Son impatience se venge en brûlant des villages. Au printemps, il vient assiéger Pultava, espérant s'y ravitailler et de là gagner Moscou. Mais Pierre l'y rejoint avec une

Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre.
(Satire VIII, *De l'Homme.*)

Charles prit le livre des mains du lecteur et arracha le feuillet.

armée de 60,000 hommes, qui ont fini par apprendre de leurs ennemis mêmes l'art de la guerre. Charles, toujours aussi impétueux et qui venait d'être blessé à la jambe, livre bataille, se faisant porter sur un brancard à la tête de ses troupes. Il essuie une entière déroute : 9,000 de ses soldats sont tués et presque tous les autres pris et désarmés. Le tzar n'imita pas la générosité qu'avait montrée son ennemi à Narva : il fit rouer ceux d'entre les captifs qui appartenaient aux Cosaques de Mazeppa, et envoya les autres en Sibérie. Charles, malade, errant et presque abandonné, alla chercher un refuge sur le territoire turc, où il fut reçu avec cette grandeur que les musulmans mettent dans l'hospitalité, mais que les exigences de son caractère hautain et intraitable finirent par lasser. Le tzar rentre à Moscou, renouvelant des anciens Romains un triomphe ridicule au dix-huitième siècle, même en Russie. Il prend possession de l'Ingrie, de la Livonie et de la Carélie. On eut alors pour la millième fois la preuve de ce que durent les traités imposés par la force et de ce que valent les garanties dont on les entoure. Le roi de Danemark fit revivre, au mépris du traité de Travendal, ses prétentions sur le Holstein, et le roi Auguste prit à son tour la place de Stanislas sur le trône de Pologne, au mépris du traité d'Alt-Rantstadt, que l'empereur d'Autriche, la reine d'Angleterre et les États généraux de Hollande avaient garanti. Charles consuma plusieurs années dans des intrigues qui avaient pour but d'exciter le sultan contre le tzar, quand son devoir l'appelait dans ses

États, qui étaient attaqués de toutes parts et où on lui offrit plusieurs fois de le reconduire. La bataille du Pruth (1711) fit tuer 16,000 Russes, et Pierre fut un instant menacé de voir anéantir toute son armée et de perdre avec elle tout le fruit de ses grands travaux : il fut sauvé par la présence d'esprit et les prudents conseils de sa femme Catherine. Tel fut le triste et seul résultat des intrigues de Charles, résultat entièrement perdu pour lui, la paix ayant été signée à Falksen. Après cinq ans de séjour en Turquie, il vint rallumer la guerre en Poméranie, puis en Norwége, ordonnant en Suède des levées d'enfants de quinze ans, n'y laissant que des vieillards et des femmes pour cultiver les terres, écrasant ses sujets de nouveaux impôts, et décrétant, d'après le conseil insensé de son favori Goertz, que la monnaie de cuivre aurait la même valeur que celle d'argent. Il venait d'entamer des négociations avec le tzar, lorsqu'il fut tué (1718) au siége de Frédérickshall. Cette même année, son terrible antagoniste, dans un accès de patriotisme farouche et auquel venait en aide la complicité de cent vingt-quatre juges serviles qui pouvaient lui épargner un crime, souillait le mérite de ses réformes par la mort de son fils Alexis. La paix de Nystadt (1721) mit fin aux ravages que les Russes exerçaient sur les côtes de la Suède.

Ce fut alors que Pierre prit le titre pompeux d'*empereur de toutes les Russies*, et que la suprématie dans le Nord, qui avait passé de la Pologne à la Suède, passa de la Suède à la Russie, qui l'a conservée et

accrue depuis. A la fin de son règne, l'armée russe se composait de 40 régiments d'infanterie et de 30 régiments de cavalerie. Ce fut lui qui, dans ses guerres avec la Suède, fonda la marine russe : lorsqu'il s'empara de l'île d'Aland, sa flotte, la plus considérable qui eût encore paru dans la Baltique, se composait déjà de 16 grands vaisseaux de ligne et de 180 galères.

L'impératrice Anne Iwanowna, gouvernée par son cruel favori Biren, augmente l'artillerie et la garde. Sous prétexte que le sultan n'avait point empêché les Tartares de la Crimée de faire des incursions sur le territoire russe, elle déclare la guerre aux Turcs. L'empereur d'Autriche, Charles VI, qui s'était offert comme médiateur, se tourne tout à coup contre les Turcs, qui le chassent de la Valachie et de la Servie, et viennent mettre le siége devant Belgrade. Les Russes sont vainqueurs à Choczim (1739).

Nous allons voir maintenant s'élever à côté de la Russie une autre puissance, destinée à jouer désormais un rôle considérable.

La Prusse, formée successivement de plusieurs Etats réunis à diverses époques, doit principalement son origine aux chevaliers de l'ordre Teutonique, qui, dès le commencement du quatorzième siècle, avaient quitté la terre sainte pour venir s'établir à Marienbourg. Un siècle et demi s'était à peine écoulé, lorsque les désordres des chevaliers excitèrent une insurrection (1454), à la suite de laquelle une partie de leurs possessions leur fut enlevée par le roi de Pologne Casimir IV. Le grand-maître de l'ordre, Albert, de

la maison de Brandebourg, ayant embrassé la réforme, avait sécularisé la Prusse et en avait fait un duché héréditaire dans sa famille (1525), conservant ainsi pour lui-même et attribuant à sa maison un droit de souveraineté qui avait péri avec sa qualité de grand-maître. Au commencement du dix-huitième siècle, Frédéric Ier, fils de Frédéric le grand-électeur, échangea son titre de duc pour celui de roi. Ce fut à dater de cette époque que la Prusse prit rang parmi les grandes puissances de l'Europe. Frédéric-Guillaume Ier, qui ne prisait que les rudes exercices de l'art militaire, organisa ses Etats en véritable camp, rassembla ces trésors et prépara ces machines humaines que son fils devait si habilement employer pour l'agrandissement de la Prusse.

§ XIV

France, Autriche, Angleterre, Espagne, Italie, Prusse, Corse, de 1733 à 1769.

L'Europe jouissait à peine de quelques années de paix, lorsque la mort de deux monarques vint y rallumer la guerre. C'est le sort des Etats soumis au régime monarchique d'être ainsi dépendants de la naissance ou de la mort ou du mariage d'un prince. Louis XV, ayant inutilement tenté de rétablir son beau-père Stanislas sur le trône de Pologne après la mort d'Auguste II (1733), déclare la guerre à l'empe-

reur d'Autriche, qui avait appuyé l'élection d'Auguste III. Le vieux maréchal de Villars s'empare de Milan, et les maréchaux de Coigni et de Broglie gagnent les batailles de Parme et de Guastalla. Pendant ce temps les Espagnols envahissent le royaume de Naples. L'empereur demande la paix. Stanislas renonce au trône de Pologne ; la souveraineté de la Lorraine lui est attribuée avec réversion à la couronne de France (1738).

La guerre de la succession d'Autriche, dans laquelle il n'y avait d'engagés, comme dans la plupart des précédentes guerres, que des intérêts princiers, met de nouveau toute l'Europe en feu. Les principaux Etats avaient garanti la pragmatique sanction, par laquelle Charles VI avait assuré son héritage à sa fille aînée, Marie-Thérèse. A sa mort, ces mêmes Etats méconnurent leurs engagements (1740). L'électeur de Bavière, Charles-Albert, et l'électeur de Saxe, Auguste III, prétendirent à la succession; Philippe V, roi d'Espagne, réclama la Bohême et la Hongrie, et le roi de Sardaigne le duché de Milan. Louis XV prend parti pour l'électeur de Bavière, qu'il nomme son lieutenant-général, et que la diète de Francfort proclame empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VII. Le roi de Prusse, Frédéric II, qui venait d'arriver au trône, envahit la Silésie, à laquelle ses prédécesseurs avaient renoncé. Marie-Thérèse se voyait dans une situation des plus critiques : elle était enceinte, et un instant elle ne sut pas, ainsi qu'elle l'écrivait à sa belle-mère, s'il lui resterait une ville pour faire ses couches. Mais elle

parvint, par sa fermeté et avec le secours de l'Angleterre et de la Hollande, à dissoudre la ligue qui s'était formée contre elle. En renouvelant le vieux serment d'André II et en parlant latin aux magnats assemblés à Presbourg, elle avait gagné l'affection de cette brave nation hongroise, si maltraitée par ses prédécesseurs et qui ne devait pas l'être moins par ses successeurs. Les Français remportent quelques avantages en Italie, mais sont battus en Allemagne. Louis voit chasser de toutes parts l'empereur qu'il avait fait à si grands frais. Pendant qu'il prend quelques villes de Flandre, 50,000 Autrichiens passent le Rhin et entrent en Alsace (1744).

Reportons un instant nos regards de l'autre côté du détroit.

Sur les plaintes plus cupides que justes de commerçants anglais, plaintes très-insuffisantes en elles-mêmes pour déterminer à la guerre, mais trop souvent jugées suffisantes en Angleterre, Georges II rompt avec l'Espagne (1739). Cette guerre coûtera à l'Angleterre 40 millions de livres sterling. Une expédition dirigée par l'amiral Vernon détruit le fort de Porto-Bello. Ce faible succès et la capture d'un galion, faite, l'année suivante, par l'amiral Anson, excitèrent à des armements plus considérables. Une escadre de 29 vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, et portant environ 60,000 hommes de mer ou de terre, est dirigée sur la Nouvelle-Espagne. L'expédition vient échouer au siége de Carthagène, et la mortalité causée par le climat se joint aux revers de la guerre. Georges

vient prendre part à la guerre continentale avec 36,000 Anglais ou Hanovriens. A Dettingen (1743), les Français perdent 5,000 hommes. L'année suivante, la flotte anglaise, forte de 30 vaisseaux et commandée par Mathews, se mesure, pendant trois jours, près de Toulon, avec les escadres réunies de France et d'Espagne, composées de 26 vaisseaux et commandées par de Court et Navarro, et s'attribue un succès que l'on a regardé comme fort douteux, ce qui prouve que des deux parts on se fit beaucoup de mal. Dans les Pays-Bas, le maréchal de Saxe bat le duc de Cumberland. A la bataille de Fontenoy (1745), les alliés perdirent 12,000 hommes, et les vainqueurs eurent 7,000 morts ou blessés.

La mort de Charles VII assurait la succession de l'empire à Marie-Thérèse et à son époux, le duc de Toscane, qui fut proclamé sous le nom de François Ier. Louis XV avait néanmoins continué la guerre. Il aide Charles-Édouard, fils du prétendant d'Angleterre, dans cette expédition aventureuse, qui, après avoir ranimé les dissensions civiles et fait verser en pure perte beaucoup de sang, échoue misérablement à Culloden (1746), et fournit au parti vainqueur l'occasion de souiller froidement son triomphe en dressant de toutes parts des échafauds. Il ne restait alors au roi de France qu'une quarantaine de vaisseaux de guerre : ils sont harcelés et la plupart anéantis par la marine anglaise, qui compait déjà à cette époque 269 vaisseaux de guerre. Les troupes françaises, réunies à celle de l'infant, don Philippe d'Espagne, sont obligées

d'abandonner l'Italie, après avoir été battues à Plaisance où elles ont 8,000 morts ou blessés et 4,000 prisonniers. Les succès de Louis à Lawfeldt et à Berg-op-Zoom sont balancés par de nombreux revers : en assiégeant cette dernière ville, son armée, campée dans un marécage, avait été plus que décimée par les maladies. De toutes les parties belligérantes, c'est lui qui désire le plus vivement la paix. Il la propose plusieurs fois en vain. Elle est enfin signée à Aix-la-Chapelle (1748) ; mais ce ne sera en réalité qu'une trêve de quelques années (1).

Après avoir envahi la Silésie, le roi de Prusse (2)

(1) La paix armée inspirait à Montesquieu, qui venait d'être témoin de la conflagration causée dans toute l'Europe par la guerre de la succession d'Autriche, ces remarquables paroles, qu'il publiait vers cette époque : « Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe ; « elle a saisi nos princes et leur fait entretenir un nombre désor- « donné de troupes. Elle a ses redoublements et elle devient né- « cessairement contagieuse ; car, sitôt qu'un État augmente ce « qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les « leurs ; de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. « Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait « avoir si ses peuples étaient en danger d'être exterminés ; et on « nomme paix cet état d'efforts de tous contre tous. Aussi l'Europe « est-elle si ruinée, que les particuliers qui seraient dans la situation « où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus « opulentes, n'auraient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres « avec les richesses et le commerce de tout l'univers ; et bientôt, à « force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, et « nous serons comme des Tartares. » (*Esprit des lois*, livre 13, ch. 17, tome Ier, Paris, 1838.) Que dirait aujourd'hui Montesquieu ?

(2) Frédéric II est assurément un des plus habiles guerriers des temps modernes. On conçoit que, si nous pouvions faire à quelqu'un un mérite de cette funeste habileté, ce ne serait pas à un roi qui se disait philosophe. Voici en quels termes parle de ce grand capitaine un historien contemporain, qui était loin pourtant de

se l'était fait céder par le traité de Breslau. Marie-Thérèse, ayant voulu reprendre cette province, fut obligée de la céder de nouveau par le traité de Dresde, après la bataille de Friedberg (1745) où Frédéric tua 6,000 Autrichiens et Saxons et fit 7,000 prisonniers. Mais ces deux puissances continuaient de s'observer d'un œil inquiet. Frédéric, se croyant menacé par les armements que Marie-Thérèse fait en pleine paix et par l'alliance de cette princesse avec Élisabeth, impératrice de Russie, et avec Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, se ligue avec le roi d'Angleterre, et prend l'initiative de l'attaque (1756). Louis XV, je veux dire madame de Pompadour, piquée au vif par les épigrammes de Frédéric, et servie par l'abbé de Bernis, fait alliance avec l'Autriche, et s'engage à lui fournir 100,000 hommes et des subsides. Les rôles étaient bien changés, comme on voit : un ami de la France devenait son ennemi, et une ancienne ennemie était transformée en amie apparente. C'est ainsi que

ressentir une aussi vive répulsion que nous pour la gloire des armes : « Never was the art of war carried to such a pitch as by him, and « it must be added, its horrors also. In this war, Europe saw with « astonishement campaigns carried on in the midst of winter, great « and bloody battles fought, yet producing no visible advantage to « the victors. At no time since the days of heroism, were such « numbers destroyed, so many towns taken, so many skirmishes « fought, such stratagems practised, or such intrepidity discovered. « Armies were by the german discipline considered as composing « one great machine, directed by one commander, and animated « by a single will. From the commentary of these campaigns, « succeeding generals will take their lessons of devastation, and « improve upon the arts encreasing human calamity. » (Goldsmith, *History of England*, ch. 50, *Georges II*, Londres, 1771.)

le sort des nations peut être livré comme un jouet d'enfant à l'humeur d'une maîtresse de roi et aux intrigues d'un faiseur de petits vers galants. Il n'y avait, pour la France, à peine remise de ses derniers revers, aucune nécessité de prendre part à la nouvelle guerre. La véritable cause qui l'y entraîna fut le besoin qu'éprouvait une courtisane titrée de se venger d'une tête couronnée ; il fallait aussi qu'elle fît un ministre et un cardinal du charmant abbé qui écrivait de si jolis madrigaux : n'est-ce pas que les peuples ne sauraient jamais payer trop cher d'aussi grandes choses ? Le roi de Prusse, à qui revient, dans cette guerre, la responsabilité des premières hostilités, entre en Saxe avec plus de 100,000 hommes, s'empare de Leipsick et de Dresde, défait l'électeur à Pirna et le force à se retirer dans ses États de Pologne. Il s'avance ensuite contre les Autrichiens, qu'il bat auprès de Prague (1757). Mais il abandonne le siége de cette ville pour aller attaquer le maréchal Dawn, qui lui fait essuyer une défaite signalée. Dans le même temps, le maréchal d'Estrées gagne contre le duc de Cumberland la bataille d'Hastenbeck, et un corps d'Autrichiens entre à Berlin. En ce moment, les affaires de Frédéric paraissent désespérées ; elles se relèvent tout à coup. A Rosbach, il met en pleine déroute les Français, commandés par le prince de Soubise. Puis il chasse les Autrichiens et les Russes de la Silésie et de la Prusse : à la bataille de Zorndorf, 30,000 hommes des deux camps restèrent sur le champ de bataille. Les Français sont battus de nouveau, à Crevelt et à Minden, par le duc de

Brunswick; mais les maréchaux de Broglie et de Castries battent les Hanovriens, à Corbach et à Klostercamp (1760). Les pertes que la France essuyait sur le continent n'étaient pas les plus considérables. Les Anglais détruisirent ses flottes de Toulon et de Brest, et lui enlevèrent successivement la plupart de ses établissements de l'Inde orientale et de l'Amérique du Nord : ces guerres lointaines se firent des deux côtés avec un luxe de cruautés déshonorantes. La paix de Paris (1763) vint mettre un terme à cette lutte désastreuse, appelée *guerre de sept ans*, et dans laquelle le récit des nombreux combats, des siéges de villes prises et reprises ne fait naître qu'un sentiment de dégoût. Les traités remirent les choses en Allemagne dans l'état où elles étaient auparavant. Ce fut la France qui perdit le plus et l'Angleterre qui s'enrichit de ses pertes. Jamais ce dernier État n'avait été plus puissant : il avait alors 412 vaisseaux, montés par plus de 60,000 hommes. Il est vrai, d'un autre côté, que ces avantages venaient de lui coûter plus de 100 millions de livres sterling. Vers la même époque, profitant adroitement des divisions des petits souverains de l'Inde, il y fonda cet immense empire, qui semble assurer à son commerce et à son industrie une prospérité intarissable, mais qui, prenant une extension indéfinie et par des moyens que la morale n'approuve pas toujours, accumule plus d'un péril sur l'avenir de la Grande-Bretagne.

Un an après la paix de Paris, Louis XV, qui déjà avait plusieurs fois aidé la république de Gênes à contenir les Corses, race généreuse mais rude et barbare,

qu'il fallait civiliser au lieu de l'opprimer, envoyait, sur la demande du sénat génois, de nouvelles troupes, qui devaient séjourner dans l'île pendant quatre ans. Ce temps expiré, les Génois, rebutés par les révoltes incessantes de leurs indomptables sujets, vendirent la Corse à Louis (1768), comme on vend un domaine, terres et bêtes, au moment même où un de ses nobles enfants commençait à la policer en même temps qu'il lui apprenait à secouer le joug de ses tyrans. Telle est l'origine très-peu honorable de la souveraineté de la France sur la Corse. C'est du reste la même origine que celle de beaucoup d'autres souverainetés, qui ont été achetées quand elles n'ont pas été obtenues par la violence. Voltaire dit, en parlant de ce marché : « Il « restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre « d'autres hommes; mais c'est une question qu'on « n'examinera jamais dans aucun traité (1). » N'en déplaise au prophète railleur, qui aimait la vérité et qui savait la dire plus éloquemment que personne quand il n'avait pas quelque intérêt à la taire, un temps viendra et il n'est pas éloigné, où l'on examinera au contraire avec grand soin cette question dans les traités. Quelques lignes plus loin, Voltaire fait cette étrange réflexion, qui sent bien le *gentilhomme de la chambre du roi* et le protégé de madame de Pompadour : « Le duc de Choiseul (2), qui dirigea toute cette

(1) *Précis du siècle de Louis XV*, ch. 40, t. IV, Paris, 1836.

(2) On sait que ce ministre fut disgracié par les soins de madame du Barry, pour avoir représenté au roi que cette femme ne méritait pas qu'il descendît jusqu'à elle. Des historiens ont vanté

« entreprise, *eut la gloire de donner au roi son maître* « une province qui peut aisément, si elle est bien cul- « tivée, nourrir 200,000 hommes, fournir de braves « soldats, et faire un jour un commerce utile. » Comment peut-il y avoir de la gloire (j'entends de la vraie gloire, et Voltaire était tenu de s'y connaître) à diriger une vente honteuse? Aux yeux de la multitude ignorante et passionnée, peut-être; mais est-il permis à un écrivain, qui prétend au beau titre de philosophe, d'en juger ainsi? Paoli ne pouvait lutter avec succès contre les nouveaux maîtres. Il fit un dernier effort à la bataille du Golo (1769), où il fut défait par le général de Vaux. Ainsi fut étouffée la liberté naissante d'un peuple qui méritait de sortir de la barbarie où il est encore à moitié plongé. L'année même où la Corse succomba violemment, elle donna le jour à cet homme qui fut la personnification de la force matérielle et qu'elle lança plus tard sur le continent où nous le verrons bientôt faire peser sur l'Europe et particulièrement sur la France un joug des plus lourds et des plus durs.

cette hardiesse. S'il eût osé dire au prince qu'il devait à ses sujets l'exemple du respect des mœurs, à la bonne heure. Mais le duc de Choiseul avait trouvé fort bon que madame de Pompadour, dont il était une créature, et qui ne sortait pas de plus noble maison que madame du Barry, fût jugée digne de servir au libertinage de son maître.

§ XV

Pologne, Russie, Turquie, Prusse, Autriche, de 1764 à 1795.

Après la mort d'Auguste III, Catherine II, impératrice de Russie, qui avait détrôné son mari et qui est accusée de l'avoir fait étrangler, envoie des troupes en Pologne pour appuyer l'*élection* de son amant Poniatowski, proclamé sous le nom de Stanislas II (1764). De ce moment la nation ne s'appartenait plus, et il était facile de prévoir le sort qu'elle allait subir peu d'années après. Les confédérés de Bar, voulant ôter toute liberté aux dissidents grecs ou protestants, se révoltent (1768). Catherine envoie des troupes pour les disperser. Les confédérés excitèrent alors les Turcs à s'armer contre les Russes. Jamais la Turquie ne fut plus mal inspirée dans ses attaques. L'habile impératrice était servie à souhait. Son armée, commandée par Galitzin, repousse celle du sultan, s'empare de la forteresse de Choczim, et pénètre en Moldavie et en Valachie (1769). L'année suivante, Romanzov bat deux fois les Turcs sur les bords du Pruth et du Kagul, et le général Panin, maître de la forteresse de Bender, fait passer par les armes une partie de la garnison. En même temps la flotte turque était incendiée dans la baie de Tchesmé. Dolgorouki défait 60,000 Turcs et Tartares qui défendent l'isthme

de Pérékop, et s'empare de la Crimée (1771). Le sultan Abdoul-Hamed porte son armée à 300,000 hommes; elle est battue par les généraux Romanzov et Kamenskoi, près de Schumla, et le traité de paix de Kainardji (1774), établissant la Russie sur la mer Noire, lui assure cette position avancée d'où elle a depuis menacé constamment de ruine l'empire ottoman. Le résultat définitif de cette guerre, à laquelle les Polonais avaient poussé les Turcs, ayant rendu la Russie plus puissante, l'avait rendue aussi plus avide et plus pressée de dévorer la proie qu'elle convoitait en Pologne. Deux ans avant la paix de Kainardji, avait eu lieu déjà, entre Catherine II, Frédéric II et Marie-Thérèse, ce premier démembrement que loua Voltaire (1), et en présence duquel la France et l'Angle-

(1) Le 31 juillet 1772, il écrivait à Catherine: « Ils doivent vous « remercier tous de leur donner, à quelque prix que ce soit, la « paix dont ils avaient très-grand besoin. » Le 18 novembre de la même année, il écrivait à Frédéric : « On prétend que c'est vous, Sire, « qui avez imaginé le partage de la Pologne, et je le crois, parce « qu'il y a là du génie. » (*Correspondance particulière*, t. x.) Cette glorification du *génie* de la guerre et de ses funestes conquêtes est peu en harmonie avec ces traits énergiques par lesquels le même auteur, dans un de ses ouvrages qui abondent le plus en esprit mais malheureusement aussi en saletés, flétrit la profession militaire et l'institution permanente des armées de l'Europe: « Rien « n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux « armées. Les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons formaient une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en « enfer. Les canons renversèrent d'abord à peu près six mille « hommes de chaque côté; ensuite la mousqueterie ôta du meilleur « des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infectaient « la surface. La bayonnette fut aussi la raison suffisante de la mort « de quelques milliers d'hommes. Le tout pouvait bien se monter « à une trentaine de mille âmes. Candide, qui tremblait comme un

terre restèrent muettes. Vingt ans après, cette iniquité se continua par un second partage entre Catherine et Frédéric-Guillaume II, et enfin, malgré le dévouement de Kosciuzko et de ses braves compagnons, par un troisième partage entre Catherine, Frédéric-Guillaume et François II, empereur d'Autriche. Ce fut dans ce dernier partage que le féroce Souvarov incendia Praga et en massacra les habitants. Stanislas II, ce dernier fantôme de roi polonais, qu'avaient laissé subsister les deux premiers démembrements, ajouta à cette dérision celle d'une abdication en forme entre les mains de la princesse à qui il devait sa honteuse élévation. La vérité n'est pas due seulement aux princes : elle est bonne à dire aussi aux peuples. Mes vives sympathies pour la malheureuse nation polonaise ne m'empêcheront pas de déclarer ici très-net-

« philosophe, se cacha du mieux qu'il put pendant cette boucherie « héroïque. Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des « *Te Deum*, chacun dans son camp, il prit le parti d'aller raisonner « ailleurs des effets et des causes. Il passa par-dessus des tas de « morts et de mourants et gagna d'abord un village voisin; il était « en cendres : c'était un village Abare que les Bulgares avaient « brûlé, selon les lois du droit public. Ici des vieillards criblés de « coups regardaient mourir leurs femmes égorgées, qui tenaient « leurs enfants à leurs mamelles sanglantes; là des filles éventrées, « après avoir assouvi les besoins naturels de quelques héros, ren- « daient les derniers soupirs; d'autres, à demi brûlées, criaient « qu'on achevât de leur donner la mort. Des cervelles étaient ré- « pandues sur la terre, à côté de bras et de jambes coupés. Candide « s'enfuit au plus vite dans un autre village : il appartenait à des « Bulgares, et les héros Abares l'avaient traité de même. Candide, « toujours marchant sur des membres palpitants ou à travers des « ruines, arriva enfin hors du théâtre de la guerre. » (*Candide ou l'Optimiste*, chapitre 3, t. VIII.)

tement qu'elle doit un peu et avant tout s'en prendre à elle-même de ses infortunes. La cause qui y a le plus contribué est l'intolérance de la partie dominante à l'égard des dissidents appartenant aux communions grecque ou protestantes, et auxquels la diète de Wilna avait accordé la liberté religieuse et les mêmes droits qu'aux catholiques. Ces dispositions avaient toujours été éludées ou violées et avaient fini par être abolies. Les dissidents persécutés cherchèrent et trouvèrent un appui naturel auprès de leurs coreligionnaires du dehors. Cela fournit à deux ennemis de la Pologne, à la Russie et à la Prusse, des prétextes pour intervenir dans ses dissensions intestines et finalement pour se la partager. Si cette nation doit renaître un jour, ce ne sera qu'en expiant cette faute capitale par l'adoption de principes et de règles de conduite diamétralement opposés (1). Il faudra aussi qu'elle comprenne

(1) Comment ne pas espérer cette renaissance, en voyant les suprêmes efforts que font ses derniers enfants et en entendant le cri universel de réprobation qu'excite la cruauté de ses bourreaux ! Pour désirer la fin de si odieuses boucheries, il n'est pas même nécessaire d'être ami de la liberté ; il suffit d'avoir un cœur d'homme. L'Europe occidentale a deux raisons puissantes pour venir en aide à la Pologne. Honneur d'abord; car il s'agit de la réparation d'une grande iniquité qu'elle a laissé consommer quand elle pouvait s'y opposer. En second lieu, intérêt ; car il est grand temps qu'elle pense à opposer des barrières à l'invasion de la barbarie moscovite, et la brave nation polonaise, reconstituée sur les larges bases des principes démocratiques et en dehors des influences d'une église qui l'a perdue dans le passé, est le meilleur rempart qui puisse être élevé de ce côté. Malheureusement, pour lui venir en aide, la situation, en ce qui regarde la France en particulier, est des plus défavorables. Il faut bien le dire, puisque d'autres travaillent à

bien que les révolutions ne doivent plus aujourd'hui se borner à changer les formes politiques et à faire passer le pouvoir de mains en mains ; celles-là seules ont chance et méritent de réussir, qui sont faites dans l'intérêt de toutes les classes d'un peuple et particulièrement de celles qui ont été le plus déshéritées dans le passé et qui souffrent le plus. Les tentatives d'affranchissement qui ont été faites plusieurs fois en Pologne jusque dans ces derniers temps n'intéressaient guère que la noblesse ; elles intéressaient très-peu ou plutôt elles n'intéressaient pas du tout, je ne dirai pas cette classe moyenne, appelée ailleurs la bourgeoisie et qui existe à peine en Pologne, mais les paysans, qui composent la grande majorité de la nation. Comment parler de liberté à des malheureux que l'on retient encore aujourd'hui dans l'abrutissement du servage ? De quel droit décrier auprès d'eux le régime russe, quand on l'imite sur le point le plus

égarer l'opinion publique sur ce sujet, nous ne saurions penser à déclarer la guerre au gouvernement russe ; car on ne déclare pas la guerre sans griefs qui nous touchent directement, et puis il faudrait la déclarer en même temps aux gouvernements autrichien et prussien, qui sont solidaires du même crime du partage de la Pologne, ce qui serait donner le signal de cette conflagration universelle de l'Europe, qui a causé tant de désastres sous le premier empire. Reste donc la seule voie des représentations et des négociations. Mais sommes-nous en position de parler haut et ferme ? Il est évident que, si nous venions demander au tzar, en termes pressants, énergiques et qui lui feraient entrevoir la cessation de nos relations amicales, d'affranchir les Polonais, il aurait trop beau jeu pour nous répondre : « Je me soucie bien de votre amitié. « Commencez donc, vous qui le prenez sur un ton si fier, par être « libres vous-mêmes. »

odieux? Lorsqu'un homme commet le crime de posséder son semblable comme une bête de somme, et qu'il l'appelle à son secours dans le moment du danger, l'esclave a le droit de répondre que, puisqu'il ne s'appartient pas, il lui importe peu à quel maître il obéisse (1).

§ XVI

Angleterre, Etats-Unis d'Amérique, France, Espagne, de 1774 à 1793.

Mais voici que les puissances occidentales de l'Europe transportent le théâtre de la guerre au-delà de l'Atlantique, comme si le vieux continent ne leur suffisait pas pour s'entre-déchirer.

Dans une adresse au roi Georges III et au Parlement d'Angleterre, le congrès de Philadelphie demande le redressement des griefs des colonies, opprimées par la métropole (1774). Cette démarche est repoussée durement par le roi et son Parlement, malgré les efforts éloquents de Fox. Les Américains ne pensaient pas encore à se séparer de la Grande-Bretagne. Attaqués à Bunker par le général Gage, ils

(1) Il faut rendre cette justice à la plupart de ces nobles enfants de la Pologne, réfugiés au milieu de nous, qu'ils désavouent aujourd'hui le servage des paysans polonais. Voir la remarquable lettre de M. Ostrowsky, publiée dans le numéro du *Siècle* du 6 mars 1856.

repoussent avec avantage les troupes royales, qui perdent un millier d'hommes. Ils se déclarent indépendants (1776). Ils sont battus à plusieurs reprises par le général Howe, et le congrès est obligé de se retirer dans la province de Maryland. A la bataille de Trenton, Washington défait un corps de Hessois que l'Angleterre avait à sa solde. A Saratoga, le général Burgoyne est forcé par le général américain Gates à capituler et à mettre bas les armes. Le gouvernement français reconnaît l'indépendance des États-Unis et fait avec eux un traité d'alliance (1778). C'était son droit. Il notifie ce traité au gouvernement anglais, qui lui déclare la guerre. Louis XVI avait alors 79 vaisseaux de ligne et 59 frégates ; il envoie 26 vaisseaux, commandés par d'Estaing et portant aux Américains un secours de 13,000 hommes qui s'emparent de la ville de Saint-Georges. L'Espagne se réunit à la France contre l'Angleterre (1779). Celle-ci arme de nombreux vaisseaux : elle avait alors 70,000 matelots et autant de soldats de terre. Sa dépense de guerre montait, cette année-là, à près de 16 millions de livres sterling. Les Anglais livrent de nombreux combats de mer, dans lesquels ils ont généralement l'avantage. Ils s'emparent d'un grand nombre de possessions françaises et espagnoles dans l'Amérique et l'Inde. L'amiral Rodney bat, au cap Saint-Vincent, la flotte espagnole, commandée par don Juan de Langara (1780). Celui-ci est fait prisonnier avec 2,400 hommes. Dans l'action, qui avait duré dix heures, un de ses vaisseaux avait sauté avec l'équipage, com-

posé de 600 hommes. La Hollande, à l'imitation de la France et de l'Espagne, reconnaît le gouvernement des États-Unis (1781) : Georges déclare la guerre aux Hollandais. Rodney leur enlève plusieurs de leurs possessions des Antilles, et laisse le général Vaughan y exercer des déprédations et des cruautés qui excitent l'indignation de Burke dans le Parlement. Washington et Lafayette forcent Cornwallis à capituler à York-Town : 5,000 Anglais sont faits prisonniers. La guerre d'Amérique commençait à n'être plus guère populaire en Angleterre, si même elle l'avait jamais été ; mais le parti de la cour tenait à la continuer, et trouvait encore dans le Parlement une majorité, qui pourtant diminuait tous les jours et qui finit par s'évanouir. Rodney bat le comte de Grasse près de la Dominique (1782). Les Français eurent 2,000 tués et 4,000 blessés. 4 vaisseaux furent pris, un cinquième sauta et un sixième avait coulé. Peu de temps après, 2 vaisseaux et 10 batteries flottantes des escadres française et espagnole sont incendiés à Gibraltar, et 10,000 hommes périssent brûlés ou noyés. Malgré ces *succès*, le parti de la guerre perdait tous les jours du terrain. Une adresse au roi, demandant la paix, avait enfin passé au Parlement. Le gouvernement anglais reconnaît l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et la paix est signée à Versailles (1783).

En attendant l'heure prochaine, où la vieille rivalité de la France et de l'Angleterre se réveillera plus ardente que jamais, quittons un instant l'Occident, et suivons au nord et à l'orient la marche des événements.

§ XVII

Turquie, Russie, Autriche, Suède, Danemark, de 1787 à 1792.

Le sultan Abdoul-Hamed, mécontent des conditions humiliantes qui lui avaient été imposées par ses derniers traités avec la Russie, et secrètement excité dans ses ressentiments par les cabinets anglais et prussien, forme diverses réclamations relatives à la navigation de la mer Noire, et demande le rappel du consul russe de Moldavie et des troupes que Catherine II entretenait en Géorgie. Sans attendre la réponse, il emprisonne l'ambassadeur russe (1787). L'impératrice répond à cette violation du droit des gens en envoyant une armée contre la Turquie. L'empereur d'Autriche, Joseph II, après avoir feint d'abord d'intervenir comme médiateur, se joint à l'impératrice et attaque les Turcs. Le roi de Suède, Gustave III, s'allie à la Porte, et dirige contre la Finlande une expédition qui échoue par la défection d'une partie de ses troupes. En même temps, Christian VII, roi de Danemark, dont Catherine avait réclamé l'alliance, venait assiéger Gothembourg. On voit comment le feu de la guerre, une fois allumé sur un point, se propage de proche en proche, et quelle responsabilité assume celui qui fait naître la première étincelle. L'armée russe et autrichienne s'empare de Choczim. Potemkin, ce puissant favori, qui

n'a plus guère de temps à l'être, prend d'assaut la forteresse d'Oczakov et en massacre inhumainement la garnison. Laudon se rend maître de Belgrade (1789). Souvarov bat les Turcs à Fokchani, à Martinestié et à Ismaïl. Dans cette dernière bataille, 30,000 Ottomans furent tués et 10,000 faits prisonniers. Sur mer les Russes battaient, dans le golfe de Wiborg, les Suédois, qui prenaient leur revanche à Swenkasund. La paix de Jassy (1792) ajoute de nouveaux avantages à ceux que le traité de Kaïnardji avait déjà assurés à la Russie.

A mesure que j'avance dans ce *Précis*, les impressions pénibles que j'ai éprouvées en en retraçant les sanglants événements sembleraient devoir s'user ; je les sens au contraire redoubler en ce moment où j'ai à parler des grandes guerres de la Révolution française et de l'Empire. Jusqu'ici nous avions vu les armements les plus considérables s'élever aux nombres, déjà énormes, de 300,000, de 400,000 hommes. Ces chiffres seront désormais dépassés. Nous allons voir les armées permanentes prendre de continuels accroissements, et arriver à ces proportions effrayantes qui, dans l'espace d'une vingtaine d'années, tripleront la dette des principaux Etats européens.

§ XVIII

France, Allemagne, Angleterre, Hollande, Italie, Espagne, de 1787 à 1795.

Les Français qui avaient pris part à la guerre d'Amérique, ceux mêmes d'entre eux qui appartenaient aux classes privilégiées, avaient, en foulant une terre d'indépendance, pris le goût des idées et des institutions libérales, et de retour dans leur patrie, ils avaient puissamment contribué à accroître encore ce besoin de réformes qui s'y faisait déjà sentir. Un prince sincèrement ami du bien public, mais d'un caractère faible et irrésolu, allait expier les torts amoncelés de la vieille monarchie et les fautes qu'il y ajouta lui-même et qui du reste étaient moins son propre ouvrage que celui d'une cour aveugle. Dans des conjonctures aussi difficiles et avec un pareil entourage, un roi plus habile et plus ferme que Louis eût encore été exposé à périr.

Pendant que le tonnerre gronde à l'horizon et annonce la plus terrible des tempêtes, *Notables* et *États généraux* (1787-1789), assemblés successivement pour remédier au désordre des finances, perdent le temps à débattre des questions d'étiquette et de priviléges. Le clergé et la noblesse daignent enfin admettre le *Tiers-état*, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, à discuter avec eux ses propres affaires. Les diffi-

cultés qu'ils avaient faites pour en venir là ne pouvaient manquer de les faire éconduire bientôt. On a dit que c'était parce qu'ils prévoyaient ce résultat qu'ils résistèrent; mais c'était précisément pour cela qu'ils n'auraient pas dû résister. Il est vrai qu'alors ils eussent fait un simple calcul, et, dans de telles circonstances, ce qu'il faut, ce n'est pas du calcul, mais du dévouement et du sacrifice. Or clergé et noblesse étaient incapables de renoncement volontaire à leurs priviléges et à leur domination séculaire. Il fallait donc s'attendre à les voir précipiter eux-mêmes leur ruine. Les trois *ordres* paraissent enfin réunis dans une *Assemblée constituante*, qui procède à la rédaction d'une constitution au milieu des résistances de la cour et des émeutes populaires qu'elles font naître. Le vieil édifice dans lequel s'abritaient les vieux abus tombe pièce par pièce; mais sur ses ruines demeurait encore un semblant de roi, qui *jure* solennellement de maintenir le nouvel ordre de choses (1790). La nation parut prendre au sérieux cette comédie du serment de la monarchie expirante. Les princes, le clergé et la noblesse émigrent; ils vont servir et propager au dehors les intrigues royalistes du dedans, exciter l'étranger à s'armer contre leur patrie, et par là fournir des prétextes à ces excès que les honnêtes gens de tous les partis ne sauraient trop condamner, mais auxquels, dans des temps de révolution, des hommes pervers poussent toujours une multitude ignorante et passionnée. Peu de temps après avoir prêté serment de défendre la constitution, le roi prend la fuite avec sa

famille ; il est arrêté avant d'avoir pu gagner la frontière, ramené à Paris et gardé à vue.

L'Assemblée *constituante* est remplacée par l'Assemblée *législative* (1792). Les émigrés, accourus en foule à Coblentz et enrégimentés par le prince de Condé, faisaient des préparatifs pour rentrer triomphants en France ; des rassemblements armés se formaient de l'autre côté du Rhin et menaçaient d'envahir le territoire français. Des explications demandées à diverses cours d'Allemagne n'avaient reçu aucune satisfaction acceptable. La cour de Vienne avait osé proposer pour condition de paix le rétablissement de l'ordre de choses antérieur à 89. Ainsi on contestait à la France le droit de changer sa constitution, et quoiqu'elle eût déclaré nettement son intention de respecter l'indépendance des autres nations, elle allait se voir dans la nécessité de se défendre contre une injuste agression. Il est avéré qu'elle devait être incessamment attaquée. Toutefois elle ne l'était pas encore matériellement, au moment où elle prit l'offensive en Belgique. Il me paraît donc regrettable qu'elle n'ait pas eu la patience d'attendre l'ennemi sur le territoire français. Dans la plénitude de son droit, elle devait éviter cette faute. Après les malheureuses affaires de Quiévrain et de Tournay, le roi avait secrètement excité les puissances auxquelles il venait de déclarer la guerre à faire une invasion en France. Et l'on s'étonne, après de tels actes, des malheurs qui peuvent fondre sur la tête d'un roi et sur celle de ses partisans ! On a cherché à justifier ou au moins à excuser cette duplicité de la

conduite de Louis XVI, en disant que la position violente et l'espèce de captivité dans lesquelles il était retenu depuis son arrestation à Varennes ne lui laissaient plus la liberté nécessaire à l'exercice du pouvoir et le déliaient de ses serments. C'est là une doctrine plus complaisante que juste. Qui avait forcé Louis à fuir honteusement ? S'il ne voulait plus être roi constitutionnel, que ne le déclarait-il à la nation ? s'il voulait continuer de l'être, qu'allait-il faire à l'étranger, dans la situation où étaient les choses ? Lorsqu'il avait prêté serment à la constitution, il l'avait fait librement. Si sa conscience répugnait à cet acte, il devait le refuser et subir les conséquences de son refus. Il n'avait alors aucun danger personnel à courir en renonçant à une autorité qu'il eût cru ne pouvoir garder aux conditions qu'y mettait la nation rentrée dans l'exercice de ses droits. A l'époque même où il déclara la guerre à l'Allemagne, il pouvait encore, si sa conscience s'y opposait, abdiquer impunément. Mais cette fois il n'était évidemment plus sincère. Il est constant qu'outre ses relations officielles et ostensibles avec l'extérieur, il avait une correspondance particulière qui les démentait. Tiraillé sans cesse en deux sens opposés, d'un côté par les influences de la reine, des princes et des courtisans et par les habitudes de son éducation royale, de l'autre par ses bonnes intentions et ses velléités libérales, il ne sut se décider franchement ni dans un sens ni dans un autre, et, si ce n'est pas là ce qui le perdit, au moins est-il sûr que cela ne pouvait le sauver. Nous ne sommes pas les seuls à lui faire

ce reproche : les partisans des doctrines monarchiques le lui font aussi bien que nous, avec cette différence que, regardant tout ce qui avait été fait depuis le commencement de la Révolution comme radicalement illégitime, ils croient que le salut pour Louis XVI était dans une résistance à outrance et dans le maintien de son pouvoir absolu et des anciennes institutions, tandis que nous croyons que, s'il eût décidément embrassé, quand il en était encore temps, et invariablement servi la cause de la révolution la plus légitime dans son principe et la plus nécessaire qui fut jamais, l'homme sinon le roi, mais peut-être le roi aussi, eût été sauvé, ou que, s'il eût péri comme d'autres, noble victime, pour établir le règne de la liberté et des lois, il eût du moins succombé glorieusement.

Les Prussiens sont sur le Rhin, et le roi attend que l'Assemblée législative le force à prendre des mesures pour les arrêter. La patrie est déclarée *en danger*, et des enrôlements volontaires ont lieu de toutes parts. Le duc de Brunswick lance un manifeste dans lequel il menace de traiter selon toutes les rigueurs de la guerre les villes *qui oseraient se défendre*, et de livrer Paris *à une subversion totale*, si la moindre violence est faite au roi et à sa famille. Ce manifeste amène l'insurrection du 10 août et la suspension du roi. L'armée française, composée alors de 120,000 hommes seulement, avait à faire face à une armée plus considérable d'Autrichiens, de Prussiens et d'émigrés français. La nouvelle de la reddition de Longwy porte à son comble l'irritation populaire : les magistrats ne suffisent pas à

inscrire ceux qui s'offrent pour voler à la frontière. Il fallait être bien aveugle pour ne pas voir qu'une nation animée de tels sentiments ne pouvait être ramenée sous le joug qu'elle venait de secouer. Le bruit, répandu dans Paris, que sous peu de jours les détenus politiques seront délivrés par les Prussiens et les émigrés, sert de mot d'ordre à ces abominables massacres de septembre, qu'exécute dans les prisons une troupe stupidement féroce, menée par quelques fanatiques et quelques scélérats (1).

L'Assemblée législative venait de céder la place à la *Convention*, qui ouvrit ses séances le lendemain du jour où Dumouriez repoussait les Prussiens à Valmy. Cet avantage est bientôt suivi de la victoire qu'il remporte sur les Autrichiens à Jemmapes. En proclamant la République, la Convention, poussée à bout par les audacieuses menées des incorrigibles fauteurs du régime déchu, croit pouvoir la fonder sur la terreur, et répond aux menaces des puissances étrangères (1793) en faisant monter Louis XVI sur cet échafaud où vinrent rouler les têtes de tant de victimes dont un grand nombre étaient, sinon innocentes, du moins loin de mériter une telle peine : exécutions à jamais déplora-

(1) De quelque part que viennent de telles violences et quels qu'en puissent être les motifs, nous les avons également en horreur. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que le parti qui était en ce moment victime des fureurs révolutionnaires en envia la honte à ses adversaires aussitôt qu'il put les exercer à son tour. Témoin cette soif de cruelles vengeances qu'il montra en maintes occasions dans le Midi et l'Ouest de la France : témoin en particulier cet affreux massacre qu'il fit dans les prisons de Lyon, après la réaction thermidorienne, le 5 floréal 1795.

bles; car les principes de la vraie république prise dans sa bonne acception, tout en exigeant que l'on soit vigilant et fort en face de ses ennemis, imposent le respect de la vie humaine et réprouvent les implacables vengeances.

Depuis quelque temps, le Parlement anglais retentissait des attaques violentes de quelques orateurs contre la Révolution française : parmi ceux qui affectaient le plus de confondre les amis sincères et sages de la liberté avec ses mauvais serviteurs, se faisait surtout remarquer Burke, qui, peu d'années auparavant, avait été un des plus fermes soutiens des doctrines républicaines proclamées en Amérique, et qui maintenant abjurait tous ses principes, tandis que son ancien ami Fox y demeurait fidèle. Le gouvernement anglais avait déjà rappelé son ambassadeur dès la suspension du roi de France. A la nouvelle de la mort de Louis, il enjoint outrageusement à l'ambassadeur français de quitter le sol de l'Angleterre, et en même temps annonce aux Chambres qu'il va se joindre à l'Autriche et à la Prusse pour faire la guerre à la France. Cette agression, qui n'était nullement provoquée, seyait moins qu'à tout autre au souverain qui était assis sur le trône d'où la nation anglaise avait fait descendre Charles Ier pour l'envoyer à l'échafaud. Cette nation avait avec raison trouvé mauvais que d'autres États se mêlassent de ses affaires intérieures et prétendissent l'empêcher de changer de constitution ou de dynastie. Si Louis XIV et Louis XV, en soutenant la cause des monarques expulsés d'Angleterre, avaient eu tort,

Georges III ne devait pas les imiter ; si au contraire ils avaient eu raison, la première chose qu'il devait faire, avant de combattre la Révolution française, était de renoncer à une couronne usurpée sur la dynastie qu'ils avaient défendue. Les adversaires anglais de la République française, en invoquant contre elle les principes et les intérêts monarchiques, s'exposaient donc à être taxés d'hypocrisie et de contradiction; ils ne pouvaient pas même se rejeter sur les excès qui accompagnaient l'enfantement de la République; car, indépendamment de ce qu'elle était innocente du mal qui pouvait se commettre sous son nom, il n'était presque aucune des scènes, même des plus mauvais jours de notre révolution, dont la révolution anglaise n'eût la première donné l'exemple à l'Europe. Georges fait une levée de 45,000 matelots et augmente de 30,000 hommes son armée de terre. La Convention lui déclare la guerre, ainsi qu'à son allié, Guillaume V, stathouder de Hollande; formalité assez vaine, quand déjà les adversaires ont pris une attitude hostile et qu'on ne fait que se défendre. Les forces de la France s'élevaient alors à 230,000 hommes. Dumouriez, après avoir été battu à Nerwinde, et avoir audacieusement fait arrêter les commissaires qui lui étaient envoyés par la Convention et au nombre desquels se trouvait le ministre de la guerre lui-même, passe aux Autrichiens. Sa trahison faillit être fatale à la République; car il avait offert de joindre ses troupes à l'ennemi pour marcher sur Paris. Mais heureusement il n'avait pu entraîner dans sa défection que des officiers,

et les soldats, meilleurs patriotes que leurs chefs, avaient refusé de les suivre. Pendant que la guerre civile, allumée dans le midi et surtout dans l'ouest de la France, ajoute aux périls de la situation, les alliés assiégent et prennent Condé et Valenciennes, et investissent Dunkerque. Effrayée de ces nouveaux revers, la Convention appelle aux armes tous les citoyens adultes. Il est certain que, sans ce prodigieux effort, la France allait être envahie de toutes parts et courait le risque de périr ou au moins de se voir enlever toutes les conquêtes de la Révolution sur l'ancien régime. Elle était alors presque entièrement cernée. Charles IV, roi d'Espagne, et Ferdinand IV, roi de Naples, s'étaient joints à la coalition, déjà composée de l'empereur d'Autriche, des rois d'Angleterre, de Prusse et de Sardaigne, et du stathouder de Hollande. La Convention lance contre l'Europe conjurée plusieurs armées, montant environ à 600,000 hommes (1). Celles de la coalition s'élevaient presque au même nombre. L'Europe présentait donc alors le spectacle de plus d'un million de combattants aux prises sur vingt champs de bataille à la fois. Le général Houchard gagne la bataille de Hondschoote sur le maréchal Freytag, et force le duc d'York à lever le siége de Dunkerque. Hoche et Pichegru repoussent sur le Rhin le duc de Brunswick et le général Wurmser. Toulon,

(1) Des historiens en ont fort exagéré le nombre, en le portant à 1,200,000 hommes. Leur méprise est venue de ce qu'ils ont compté dans l'effectif les hommes simplement inscrits et qui devaient être appelés plus tard.

que les intrigues royalistes avaient livré aux Anglais et aux Espagnols, est repris : en se retirant, les escadres ennemies avaient incendié l'arsenal et plusieurs vaisseaux ou frégates (1). A Brest, l'amiral Howe attaque le contre-amiral Villaret (1794). Les Français eurent 4,000 morts ou blessés; 6 de leurs vaisseaux furent capturés, un septième coula, et tout l'équipage, composé de 300 hommes, fut noyé. La Convention venait d'élever ses armées au nombre de 790,000 hommes. Elles étaient ainsi réparties ; armée du Nord, 250,000 hommes; des Ardennes, 40,000; du Rhin et de la Moselle, 200,000; des Alpes, 100,000; des Pyrénées, 120,000; de l'Ouest, 80,000. On ne leur avait guère fourni que des armes et de la poudre. Elles manquaient de vivres, de vêtements, de chaussure et des objets de campement les plus indispensables. Mais elles avaient mieux que tout cela, elles étaient animées de l'enthousiasme patriotique. Jourdan défait à Fleurus les Autrichiens, commandés par le prince de Cobourg. Les Français sont maîtres de presque tous les Pays-Bas autrichiens. Au midi, ils repoussent le roi de Sardaigne et menacent le Piémont. La Corse se soulève et se donne à l'Angleterre, qui l'avait aidée dans sa révolte. Pichegru presse le duc d'York et le

(1) Les renseignements fournis par les historiens sur le nombre de ces bâtiments brûlés ou pris sont peu concordants. Selon Coote, continuateur de l'*Histoire d'Angleterre* de Goldsmith, il n'y aurait eu d'incendiés que 9 vaisseaux et quelques frégates. Selon M. Thiers (*Histoire de la révolution française*), de 56 vaisseaux ou frégates, il ne serait resté que 7 vaisseaux et 11 frégates ; le reste, par conséquent 38 vaisseaux ou frégates, aurait été pris ou brûlé.

force ainsi que le stathouder à quitter la Hollande, qui ne désirait rien tant que d'en être débarrassée. Le roi de Prusse demande la paix (1795); il est bientôt imité par le roi d'Espagne, qui venait de perdre plusieurs villes dans la Biscaye et la Catalogne. Hoche disperse les armées vendéennes (1).

La Convention est remplacée par les Conseils des Cinq-Cents et des Anciens, et le pouvoir exécutif confié à un Directoire composé de cinq membres. En Angleterre, un parti nombreux, à la tête duquel étaient Fox et Sheridan, désirait la paix, que Pitt s'opiniâtrait à refuser. L'armée de mer avait été portée à 85,000 hommes et celle de terre à 60,000.

Ici commence le grand rôle militaire et politique de ce trop habile capitaine, de cet homme extraordinaire,

(1) Le plus beau titre de ce brave général, dont la république eut à déplorer la mort prématurée, fut d'avoir pacifié la Vendée par les voies de la clémence plus encore que par la vigueur de ses opérations stratégiques. Un officier supérieur sous ses ordres s'étant servi, dans une proclamation, des mots menaçants, de *Gouvernement militaire*, Hoche lui écrivit : « Sachez que, fils aînés de la révolution, « nous abhorrons nous-mêmes le gouvernement militaire propre- « ment dit : il est celui des esclaves, et à ce titre il ne peut con- « venir à des hommes qui ont acheté de leur sang la liberté fran- « çaise. » Nobles paroles, citées dans les *Mémoires sur Carnot*, publiés par son fils, tome II, page 78, Paris, 1863. Lorsque, cinq ans plus tard, Bonaparte, premier Consul, acheva de disperser l'insurrection de l'Ouest, qu'il fut loin d'imiter les procédés de Hoche ! Aux ordres sanguinaires d'extermination il joignit la fourberie : on sait l'ordre atrocement perfide qu'il envoya de fusiller le dernier défenseur de la cause royaliste, le comte de Frotté, qui s'était rendu à discrétion sur les assurances qu'il lui avait fait donner de la *générosité du gouvernement*. Voir les détails de cette exécution dans l'*histoire de Napoléon Ier*, par M. Lanfrey, tome 2, ch. 2, Paris, 1867.

dont les puissantes facultés, mises au service d'un profond égoïsme et d'un orgueil sans bornes, devait causer un si long retard à la marche de l'humanité. Doué au plus haut degré de cette activité qui flatte le côté fougueux et emporté de notre caractère national, il excella à cacher son astuce italienne sous cette brusquerie étudiée, que l'étourderie française prenait pour de la franchise et qui l'étonnait et lui plaisait par son étrangeté. Son esprit était vif et brillant, son coup d'œil rapide et pénétrant; mais il avait le cœur sec, quoiqu'il aimât à jouer la sensibilité. Il méprisait l'espèce humaine, dans laquelle il ne voyait que des instruments à approprier à ses fins. Chez lui enfin, le moral était singulièrement en défaut, et cette observation, loin d'être infirmée, serait au contraire confirmée par ces démonstrations religieuses qu'il fit souvent en public, et que, dans l'intimité, il donnait pour ce qu'elles étaient, c'est-à-dire pour d'hypocrites calculs. Quand on ne voit dans la religion qu'un moyen de mener les hommes, qu'un ressort de la machine gouvernementale, on n'éprouve aucune gêne à se faire musulman au Caire, ou catholique à Rome, ou quoi que ce soit quelque autre part (1).

(1) Je prie ceux à qui ce jugement pourrait paraître exagéré, de s'en rapporter au moins au témoignage même du futur restaurateur du christianisme en France, témoignage consigné dans les documents officiels qui suivent:

« Au Cardinal Mattéi.

« Quartier général, Vérone, 3 pluviôse an V (22 janvier 1797).

« Mon soin particulier sera de ne point souffrir qu'on apporte « aucun changement *à la religion de nos pères.* » (*Correspondance de Napoléon Ier*, tome II, Paris, 1859.)

§ XIX.

France, Italie, Autriche, Angleterre, Égypte et Syrie, Hollande, de 1796 à 1799.

Jusqu'ici les exploits de Bonaparte s'étaient bornés à mitrailler les royalistes au siége de Toulon et dans

« Aux habitants du Caire, 1er nivôse an VII (21 décembre 1798).

« Chérifs, Ulémas, orateurs des mosquées, faites bien connaître « au peuple que ceux qui de gaieté de cœur se déclareraient mes « ennemis, n'auront de refuge ni dans ce monde ni dans l'autre. « Y aurait-il un homme assez aveugle pour ne pas voir que le des- « tin lui-même dirige toutes mes opérations ? Y aurait-il quelqu'un « assez incrédule pour révoquer en doute que tout, dans ce vaste « univers, est soumis à l'empire du destin ? Faites connaître au « peuple que, depuis que le monde est monde, il était écrit qu'*après « avoir détruit les ennemis de l'Islamisme, fait abattre les croix*, je « viendrais du fond de l'Occident remplir la tâche qui m'a été im- « posée. Faites voir au peuple que, dans *le saint livre du Koran*, « dans plus de vingt passages, ce qui arrive a été prévu, et ce qui « arrivera est également expliqué..... Je pourrais demander compte « à chacun de vous des sentiments les plus secrets du cœur, car *je « sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne*. Mais un jour « viendra que tout le monde verra avec évidence que *je suis con- « duit par des ordres supérieurs et que tous les efforts humains ne « peuvent rien contre moi*. Heureux ceux qui de bonne foi seront les « premiers à se mettre avec moi ! » (*Ibidem*, tome V, Paris, 1860.)

« Quartier général, à Jaffa, 19 ventôse an VII (9 mars 1799).

« Aux Cheiks, Ulémas et habitants des provinces de Gaza, « Kamleh et Jaffa.

« Il est bon que vous sachiez que tous les efforts humains sont « inutiles contre moi, car tout ce que j'entreprends doit réussir. « Ceux qui se déclarent mes amis prospèrent. Ceux qui se décla- « rent mes ennemis périssent. L'exemple qui vient d'arriver à « Jaffa et à Gaza doit vous faire connaître que, si je suis terrible

l'insurrection du 13 vendémiaire (4 octobre). Ce n'était pas qu'il aimât la République, mais il avait besoin

« pour mes ennemis, je suis bon pour mes amis et surtout miséri-
« cordieux pour le pauvre peuple. » (*Ibidem*.)

« Quartier général El-Ramânyeh, 3 thermidor an VII (21 juillet 1799).

« Au divan du Caire.

« Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et *Mahomet est son prophète*....
« Il y a sur cette flotte (la flotte mouillée à Aboukir) des Russes,
« qui ont en horreur ceux qui croient à l'unité de Dieu, parce que,
« *selon leurs mensonges*, ils *croient qu'il y en a trois*. Mais ils ne
« tarderont pas à voir que ce n'est pas le nombre des Dieux qui
« fait la force. » (*Ibidem*.)

Plus un homme est éminent par l'intelligence, plus on a le droit d'être exigeant pour sa moralité. J'ai fait d'inutiles efforts pour me persuader que j'avais jugé Bonaparte trop sévèrement ; je me suis demandé souvent, entre autres choses, s'il n'était pas de bonne foi lorsque, dans les premières années de sa carrière politique, il affichait des sentiments républicains ; car on ne se décide pas facilement à accuser un tel homme de déloyauté. Mais force m'a bien été de céder à l'évidence de tant de faits qui nous le montrent travaillant de bonne heure à la ruine de cette république à laquelle il était redevable de tout ce qu'il était, et finissant par l'étouffer comme un enfant dénaturé et ingrat étouffe sa mère. Ses partisans me viennent du reste en aide sur plusieurs points, dans leurs moments de sincérité. Par exemple, cet orgueil et cette astuce que je lui reproche, voici un de ses plus grands admirateurs qui en convient :
« Cet homme, *chez lequel l'orgueil était immense*, avait toute
« l'adresse d'une femme à le cacher.... Il *affectait* dans son langage,
« dans son costume, dans toutes ses habitudes, une simplicité qui sur-
« prenait l'imagination des hommes. » (Thiers, *Histoire de la Révolution française*, ch. 11, tome IX, Paris, 1841.) « Ce profond capitaine, ce
« sage législateur, cet administrateur consommé fut le politique
« nous dirions le plus fou, si Alexandre n'avait pas existé. Si la
« politique n'était qu'esprit, certes rien ne lui eût manqué pour
« surpasser les hommes d'État les plus raffinés. Mais la politique
« est caractère encore plus qu'esprit, et c'est par là que Napo-
« léon pèche. Ah! lorsque jeune encore, n'ayant pas soumis le
« monde, il est obligé et résigné à compter avec les obstacles, il
« se montre *aussi rusé, aussi fin*, aussi patient qu'aucun autre. Des-
« cendant en 1796 en Italie avec une faible armée, ayant à s'atta-

d'elle pour s'élever, et il se réservait de lui témoigner

« cher les populations, *il protége les prêtres, ménage les princes, quoi* « *qu'en puissent dire les républicains de Paris.* Transporté en « Orient, ayant à craindre l'antipathie musulmane, *il cherche à* « *s'attirer les scheiks arabes, leur fait espérer sa conversion, quoi* « *qu'en puissent dire les dévots de Paris*, et réussit ainsi à se les « attacher complétement. Plus tard, appliqué à une œuvre bien « différente, celle du concordat, il s'applique, *par un prodigieux* « *mélange d'adresse et d'énergie*, à vaincre les préjugés de Rome, et « ce qui les vaut bien, les préjugés des philosophes. Tout ce qu'il « lui fallut en cette occasion *de finesse, d'art*, de constance, de « force, nous l'avons exposé ailleurs, et de manière à prouver que « *rien ne lui manqua en fait de génie politique*. Mais il n'était pas le « maître alors, il se contenait. Devenu tout-puissant, il ne se con- « tint plus, et du politique il ne lui resta que la moindre partie, « l'esprit : le caractère avait disparu. » (Le même, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre 62, tome XX, Paris, 1862.) En lisant ce passage, on ne sait de quoi il faut s'étonner le plus, du défaut de sens critique ou de l'absence de haute moralité que l'on y remarque, et l'on se demande lequel du héros ou de l'apologiste ces définitions du génie politique honorent le moins.

Un auteur américain qui a poussé l'admiration pour la puissante individualité de Bonaparte jusqu'à des appréciations qui blessent le sens moral le moins délicat, termine ainsi son apologie : « Bonaparte was singularly destitute of generous sentiments. The « highest-placed individual, in the most cultivated age and popu- « lation of the world, he has not the merit of common truth and « honesty. He is unjust to his generals, egotistic and monopo- « lizing..... He is a boundless liar. The official paper, his *Moniteur*, « and all his bulletins are proverbs for saying what he wished « to be believed, and worse, he sat, in his premature old age, in « his lonely island, coldly falsifying facts and dates and characters, « and giving to history a theatrical eclat..... He was thoroughly « unscrupulous. He would steal, slander, assassinate, drown and « poison, as his interest dictated..... In short, when you have « penetrated through all the circles of power and splendour, you « were not dealing with a gentleman at last, but with an impostor « and a rogue, and he fully deserves the epithet of *Jupiter scapin* « or a sort of *scamp Jupiter*. » (R. W. Emerson, *Representative men*, VI, *Napoleon or the man of the world*, Londres, 1860.)

Le lieutenant-colonel Charras a publié, à Bruxelles, en 1867, un

plus tard l'aversion qu'il paraît avoir toujours ressentie pour elle. Le voici arrivé au moment où il sort de l'obscurité pour projeter au loin un si vif éclat. Le commandement en chef de l'armée d'Italie lui est con-

livre intitulé *Histoire de la campagne de 1814*, où il juge Bonaparte encore plus sévèrement que je ne le fais moi-même. Il va jusqu'à effeuiller la couronne que les admirateurs du grand stratégiste lui avaient tressée, et que je lui laisserais volontiers comme signe de la plus détestable des capacités quand elle n'est pas mise uniquement au service de la légitime défense.

Mais écoutez le terrible jugement que, par anticipation sur celui de l'histoire, portait, dès 1828, de l'autre côté de l'Atlantique, un sage d'une nation qui était loin de partager les sentiments haineux que Napoléon avait soulevés partout en Europe contre le nom Français : « Of this moral greatness, which throws all other forms « of greatness into obscurity, we see not a trace in Napoleon. « Though clothed with the power of a god, the thought of conse- « crating himself to the introduction of a new and higher era, to « the exaltation of the character and condition of his race, seems « never to have dawned on his mind. The spirit of disinterestedness « and self- sacrifice seems not to have waged a moment's war with « self-will and ambition. His ruling passions, indeed, were singu- « larly at variance with magnanimity. Moral greatness has too much « heartiness, to live an hour for what Napoleon always lived, to « make itself the theme, and gaze, and wonder of a dazzled world..., « To us there is something radically and increasingly shocking in « the thought of one man's will becoming a law to his race; in the « thought of multitudes, of vast communities, surrendering conscience, « intellect, their affections, their rights, their interests to the stern « mandate of a fellow-creature. When we see one word of a frail « man on the throne of France tearing a hundred thousand sons « from their homes, breaking asunder the sacred ties of domestic « life, sentencing myriads of the young to make murder their cal- « ling and rapacity their means of support, and extorting from « nations their treasures to extend this ruinous sway, we are ready « to ask ourselves, Is not this a dream? And when the sad reality « comes home to us, we blush for a race which can stoop to such « an abject lot. » (William E. Channing, *Remarks on the life and character of Napoleon Bonaparte*, part. 1, *The Works*, vol. I, Boston, 1843. Cet ouvrage, rare en France, a été traduit en français par M. Van Meenen, Bruxelles, 1857.)

fié (1796). Il gagne les batailles de Montenotte et de Millesimo, soumet le Piémont en quelques jours, et signe à Cherasco l'armistice que lui demande le roi de Sardaigne. Il exige du duc de Parme 2 millions de contributions, 1,200 chevaux, des vivres et vingt tableaux de choix, et du duc de Modène 10 millions et vingt tableaux. Ce fut alors qu'il adressa à ses troupes, mais plus encore à la France, cette célèbre proclamation, dans laquelle je crois lire toute sa vie; œuvre de rhétorique dont toutes les phrases sont soigneusement pesées, tous les mots calculés pour enflammer dans des cœurs, déjà trop belliqueux de leur nature, la pernicieuse passion des exploits militaires, pour se faire adorer des soldats et les façonner en autant d'instruments avec lesquels il pourra tout entreprendre (1).

(1) Voici quelques extraits de cette curieuse proclamation :

« Soldats, vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris « 21 drapeaux, 56 pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis « la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait 15,000 prison- « niers, *tué ou blessé plus de* 10,000 *hommes*. Vous vous êtes jusqu'ici « battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage mais « inutiles à la patrie; vous égalez aujourd'hui par vos services l'armée « conquérante de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez « suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des « rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivoua- « qué *sans eau-de-vie* et souvent sans pain. Les phalanges *républi-* « *caines*, les soldats de la *liberté* étaient seuls capables de souffrir ce « que vous avez souffert : *grâces vous en soient rendues, soldats! La* « *patrie reconnaissante vous devra en partie sa prospérité;* et si, « vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campa- « gne de 1793, *vos victoires actuelles en présagent une plus belle* « *encore*. Les deux armées qui naguère vous attaquaient avec au- « dace, fuient épouvantées devant vous; les hommes pervers, qui « riaient de votre misère et se réjouissaient dans leurs pensées des « triomphes de vos ennemis, sont confondus et tremblants. Mais,

Toutefois, au milieu de ces *grâces rendues aux soldats*, de ces flatteries dont il les enivre, de cette perspective de nouveaux triomphes qu'il fait miroiter à leurs yeux éblouis, de ces louanges abrutissantes pour avoir *tué ou blessé* 10,000 de leurs semblables, de cette excitation même des convoitises grossières, on trouve encore les mots de *république* et de *liberté :* l'heure n'est pas venue de les supprimer. Il se donne encore pour le serviteur d'une nation qui ne fait que se défendre; mais, à partir du moment, qui ne tardera pas beaucoup à venir, où il sera le maître, presque toutes ses expéditions seront injustes, parce qu'elles seront offensives. Pendant qu'il veut bien continuer de se dire républicain, suivons-le donc avec intérêt, mais ne l'admirons qu'avec réserve. Les Milanais, espérant qu'il les délivrera du joug de l'Autriche, le reçoivent triomphalement. Il les frappe de 20 millions de contributions. Il fait une seconde proclamation qui commence ainsi : « Vous vous êtes précipités comme

« soldats, il ne faut pas vous le dissimuler, *vous n'avez rien fait puis-*
« *qu'il vous reste encore à faire.* Ni Turin ni Milan ne sont à vous;
« les cendres des *vainqueurs des Tarquins* sont encore foulées par les
« assassins de Basseville!... En est-il d'entre vous dont le courage
« s'amollisse? En est-il qui préféreraient de retourner sur les som-
« mets de l'Apennin et des Alpes essuyer les injures de cette *solda-*
« *tesque* esclave? Non, il n'en est pas parmi les vainqueurs de Mon-
« tenotte, de Dego et de Mondovi; *tous brûlent de porter au loin la*
« *gloire du peuple français. Tous veulent humilier les rois orgueilleux*
« *qui osaient méditer de nous donner des fers.* » (*Moniteur* du 28 floréal an IV [17 mai 1796].)

Suivent de fort belles recommandations de respecter le pays conquis et de s'abstenir d'y exercer les ravages habituels de la guerre, recommandations par lesquelles il cherche à attirer à lui les Italiens et que sa conduite démentira constamment.

« un torrent du haut de l'Apennin, etc., » proclamation encore plus boursouflée que la première, où il parle aux soldats de leurs *amantes*, et dans laquelle perce le désir manifeste de soulever les populations de Rome et de Naples contre leurs gouvernements ; il se dit l'*ami des descendants de Brutus ;* il veut rétablir le *Capitole* et *réveiller le peuple romain, engourdi par plusieurs siècles d'esclavage*. En attendant, fidèle aux traditions de ces siècles d'esclavage, il incendie le bourg de Binasco, et livre au pillage la ville de Pavie, où s'étaient réfugiés des paysans soulevés par les déprédations de ses soldats (1). Il attaque les Autrichiens sur le territoire neutre de Venise, et force cette république à lui fournir des vivres et à lui céder les deux places de Vérone et de Legnago. La nouvelle de ses succès dans la haute Italie effraie le roi de Naples, qui

(1) M. Thiers parle de cet acte, digne des temps de barbarie, sur un ton d'incroyable légèreté et où il est difficile de ne pas voir une intention de justification ou au moins d'excuse : « Bonaparte, *pour « donner un exemple sévère*, leur accorda trois heures de pillage. Ils « étaient à peine un millier, et *ils ne pouvaient pas causer de grands « désastres* dans une ville aussi considérable que Pavie. Ils fondirent « sur les boutiques d'orfévrerie et s'emparèrent de beaucoup de « bijoux. L'acte le plus condamnable fut le pillage du Mont-de-« Piété; mais *heureusement*, en Italie comme partout où il y a des « grands, pauvres et vaniteux, les Monts-de-Piété étaient remplis « d'objets appartenant aux plus hautes classes du pays. » (*Histoire de la Révolution française*, ch. 3, t. VIII.) Quand on s'attribue le rôle si grave d'historien, il n'est pas permis d'en méconnaître à ce point la dignité. Si des étrangers, faisant invasion en France, y montraient ce genre nouveau de modération, qui consisterait à piller les grands, y compris M. Thiers, de préférence aux petits, je serais curieux de savoir ce que celui-ci penserait et dirait d'un historien qui raconterait ainsi le fait : « *Heureusement* ils ne volèrent que les hautes classes du pays. »

lui envoie sa soumission. Des bandes de partisans interrompaient ses communications sur le territoire de Gênes; il écrit au Sénat : « Je ferai brûler les villes et « les villages où se commettra un assassinat; je ferai « brûler les maisons qui donneront asile aux assassins, « et punir exemplairement les magistrats qui les souf- « friront. Il faut que le meurtre d'un Français porte « malheur aux communes entières qui ne l'auraient « pas empêché. » Quelle justice et quel style ! Attila et Gengis-khan faisaient plus, parce que le milieu social où ils vivaient ne s'y opposait point, mais ils ne disaient pas mieux. Au reste on le verra bientôt, en Orient, procéder à la manière de ces barbares. Ce morceau d'éloquence militaire est sans doute un de ceux sur lesquels les prôneurs de Bonaparte se fondent pour admirer sa vive imagination et sa tournure d'esprit orientale. Gênes, comme on le pense, lui promit tout ce qu'il voulut. Il entre dans les États du pape et prononce l'indépendance des légations de Bologne et de Ferrare. Le souverain pontife avait provoqué ce châtiment en se déclarant l'ennemi de la République. Il obtient un armistice au prix de 21 millions de contributions et de cent tableaux ou statues de choix. Bonaparte poursuit Wurmser dans le Tyrol et le force à venir s'enfermer dans Mantoue, après lui avoir tué ou blessé environ 20,000 hommes et fait autant de prisonniers. Les Français reprennent la Corse sur les Anglais. Ils avaient alors moins de succès en Allemagne : Jourdan était battu par l'archiduc à Wurtzbourg, et Moreau, obligé de faire, dans les défilés du Val-d'En-

fer, cette retraite que l'on a comparée à celle des Dix Mille. Bonaparte, malgré les envois de troupes qui lui avaient été faits, voyait son armée réduite par les fièvres et les pertes éprouvées dans les combats. Il demandait sans cesse de nouveaux renforts. « Des trou-« pes! écrivait-il au Directoire, ou l'Italie est perdue. » *Des troupes!* Tel sera, pendant près de vingt ans, le refrain de ses triomphes. Il prononce la déchéance du duc de Modène, à qui il avait déjà imposé une contribution de 10 millions, et réunit à ses États les légations de Bologne et de Ferrare pour en composer la république Cispadane. Alvinzy, après lui avoir tué 4,000 hommes, le contraint à se réfugier dans Vérone. Il échappe à cette situation critique par un de ces stratagèmes et une de ces marches hardies qui lui étaient familières. A Arcole, les Autrichiens ont 8,000 morts ou blessés et 5,000 prisonniers.

Une tentative de débarquement en Irlande, commandée par le général Hoche, échoua complétement. L'escadre, composée de 30 vaisseaux, frégates ou gabares et de bâtiments de transport, portait 15,000 hommes. Partie de Brest au milieu de l'hiver, elle devait débarquer dans la baie de Bantry; mais elle fut dispersée par la tempête et les croisières anglaises, et regagna les côtes de France dans le plus déplorable état. L'Angleterre avait alors 120,000 marins et 80,000 soldats de terre.

Aux journées de Rivoli et de Mantoue, l'armée autrichienne, composée d'environ 80,000 hommes, eut 20,000 tués ou blessés et un plus grand nombre de

prisonniers (1797). Mantoue se rend. L'armée française s'avance alors dans les États romains, dont la conquête ne pouvait l'arrêter longtemps. Le pape demande la paix, qui lui est accordée, à Tolentino, au prix de nouvelles contributions et de la cession du Comtat Venaissin et des légations. Bonaparte franchit les Alpes Juliennes, malgré l'archiduc Charles, à qui il fait 20,000 prisonniers. Il adresse à ce prince une lettre par laquelle il l'engage à faire des propositions de paix : « Si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous « faire, lui dit-il, peut sauver la vie à un seul homme, « je m'estimerai plus fier de la couronne civique, que « je me trouverai avoir méritée, que de la triste gloire « qui peut revenir des succès militaires. » Si l'on n'avait d'autre moyen de se former un jugement que ces belles paroles, on croirait que celui qui les écrivait était le plus tendre des hommes, et que, dédaignant la *triste gloire* des armes, il reculait d'effroi devant la pensée de faire couler le sang humain. Déjà il l'avait répandu à flots, et l'on peut dire qu'il n'en était qu'à son début, quand on sait tout ce qu'il devait en faire verser encore. L'archiduc inclinait à faire des propositions d'arrangement ; mais le ministère autrichien s'y opposait. Bonaparte s'avance sur Vienne. Il n'en est plus qu'à quelques marches. La cour épouvantée demande enfin la paix, dont les préliminaires sont signés à Léoben, et qui est ensuite définitivement arrêtée à Campo-Formio. L'Autriche cède à la France les Pays-Bas, consent à ce qu'elle prenne la ligne du Rhin et renonce à la Lombardie : Bonaparte l'indemnise en lui

donnant diverses provinces appartenant à Venise. Ce dernier acte, que le Directoire aurait dû refuser de ratifier, était doublement coupable de la part d'un général de République : d'abord c'était imiter ces monarques qui disposent des populations sans s'inquiéter de savoir s'il leur convient ou non de vivre sous tel ou tel régime politique ; en second lieu, Venise étant neutre alors, Bonaparte violait à son égard le droit des gens. Rappelé en Italie par la révolte de Vérone, il prétexte les assassinats commis dans cette ville et que désavouent les magistrats de Venise, pour déclarer la guerre à cette République, dont il change la constitution et se fait livrer la marine.

Il règne maintenant à Milan, et déjà sa femme y tient une cour. Le 14 juillet, jour de l'anniversaire de la prise de la Bastille, il donne une fête où il jure, *par les mânes des héros morts pour la liberté, guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution*, et s'écrie que *les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu*. A cette époque, une conspiration royaliste, fomentée jusque dans le sein des conseils par le général Pichegru, qui venait de se vendre au prince de Condé, donnait de grandes inquiétudes au gouvernement exécutif, et la majorité du Directoire méditait ce coup d'État du 18 fructidor (4 septembre), qui, en invitant les militaires à intervenir illégalement dans les affaires politiques, établissait un précédent qui devait plus tard tourner contre lui-même (1).

(1) Dans les *Mémoires sur Carnot* par son fils, tome II, 1re partie, Paris, 1863, à propos de l'offre que vint lui faire un jeune officier,

Après avoir formé la république Cisalpine, Bonaparte rentre en France. On lui fait une brillante réception, où Talleyrand le félicite en prédisant qu'il faudra peut-être un jour faire violence à sa simplicité antique. Les Romains renversent le gouvernement papal, et la Suisse elle-même, entraînée dans le mouvement révolutionnaire, change sa vieille constitution. Le Directoire pensait à charger Bonaparte de diriger une nouvelle tentative de descente en Angleterre. Mais celui-ci veut aller faire la guerre aux Anglais en Égypte; il prétend convertir la Méditerranée en *lac français*, et forcer le commerce de l'Inde à abandonner le cap de Bonne-Espérance. Il s'embarque avec 25,000 soldats de terre et 10,000 marins (1798); l'escadre, commandée par le contre-amiral Brueys, se composait de 27 vaisseaux ou frégates, de 72 bâtiments inférieurs et de 400 transports. De quel droit allait-il, tranchant du Cambyse ou de l'Alexandre, s'emparer de l'Égypte, qui dépendait de la Porte avec laquelle la France était en paix? Il voulait, disait-il, y détruire la tyrannie des Mamelouks. Mais les Coptes et les Arabes l'avaient-ils appelé à leur secours, et le sultan l'avait-il chargé d'aller faire la police dans ses États? Les Directeurs, quelque intérêt qu'ils eussent à

la veille du 18 fructidor, de poignarder Barras, on lit la note suivante : « La proposition d'assassiner Barras et Rewbell fut faite « aussi à Matthieu Dumas. Celui-ci, causant plus tard avec Napo- « léon, lui raconta qu'il avait, comme Carnot, refusé ce moyen de « faire tourner les événements au profit de son parti : *Vous fûtes un* « *imbécile,* lui répondit l'Empereur; *vous n'entendez rien aux révo-* « *lutions.* »

se débarrasser d'un jeune général qui avait si souvent, dans la campagne d'Italie, enfreint leurs instructions et méconnu leur autorité, disposant en souverain du trésor de la République et des pays conquis, faisant de sa pleine autorité la paix ou la guerre qu'eux-mêmes, d'après la Constitution, n'avaient pas le droit de faire, les Directeurs, dis-je, sentant tout ce que son projet avait d'irrégulier ou d'aventureux, s'y opposèrent d'abord; mais à la fin ils eurent la faiblesse de céder à une volonté impérieuse et appuyée sur une offre de démission qu'ils auraient dû prendre au mot. Ce fut une faute énorme et qui ne pouvait qu'être funeste à la République. Jusqu'ici la France, injustement attaquée, n'avait fait que repousser ses agresseurs : il fallait donc éviter de lui donner le tort qu'elle reprochait à d'autres États; il fallait surtout arrêter dans ses premières tentatives d'usurpation la puissance militaire, essentiellement hostile à la liberté, et personnifiée alors dans une grande individualité dont il était facile de prévoir qu'on ne pourrait bientôt plus arrêter les envahissements. Chemin faisant, Bonaparte s'empare de l'île de Malte, sur laquelle la France n'avait aucun droit de souveraineté à exercer. Maître de Rosette, il y commande d'affreuses exécutions : les Turcs se réfugient dans les mosquées avec leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants; tout est égorgé. A la bataille des Pyramides, 1,500 Mamelouks sont tués ou noyés dans le Nil. Mais, pendant que, dans les mosquées du Caire, il édifiait les Arabes en récitant leurs prières dans les mêmes postures qu'eux et avec

les mêmes balancements de corps et de tête, son escadre était presque entièrement détruite par Nelson, qui l'avait rejointe dans la baie d'Aboukir. Deux vaisseaux seulement et deux frégates échappèrent à ce désastre. A la réception de cette nouvelle, il adresse à ses soldats, effrayés de se voir ainsi enfermés sur une terre inhospitalière et si éloignée de la patrie, une magnifique amplification, dans laquelle il leur dit que leur *destinée est belle*. On n'en jugea pas tout à fait de même en France, lorsqu'on y apprit à la fois l'anéantissement de la flotte et la déclaration de guerre que faisait le sultan, justement irrité de ce qu'une nation amie envahissait une de ses provinces.

Vers le même temps, le cabinet anglais décidait Paul Ier à s'unir à lui, quoique la Russie n'eût aucun grief contre la France. Tout annonçait que les puissances qui avaient demandé la paix, particulièrement Naples et l'Autriche, n'attendaient qu'une occasion pour reprendre une attitude hostile. Le roi de Naples prend l'initiative de la rupture des traités. Son armée, forte d'environ 50,000 hommes, vient attaquer les Français dans les Etats romains, d'où elle est repoussée, après plusieurs échecs, par le général Championnet, qui marche sur Naples. La cour, après avoir armé les lazzaroni, venait de se sauver en Sicile. Les Français entrent à Naples en vainqueurs (1799), et la république parthénopéenne y est proclamée. Le Directoire renforce les armées d'une levée de 200,000 hommes. L'empereur d'Autriche reprend l'offensive. Réunies à celles que lui fournit l'empereur de Russie et qui sont

commandées par Souvarov, ses troupes montent à près de 300,000 hommes. L'archiduc Charles bat le général Jourdan à Stockach. En Italie, Schérer essuie une défaite à Magnano, et est obligé de battre en retraite. Macdonald est battu par Souvarov, qui le force également à se retirer : la bataille, engagée sur ces bords de la Trébie, déjà ensanglantés par Annibal, vingt siècles auparavant, avait duré trois jours, et une vingtaine de mille hommes des deux camps avaient péri. Un pareil nombre succomba à la bataille de Novi, où Souvarov battit également Joubert et Moreau, et leur fit un grand nombre de prisonniers.

Bonaparte veut ajouter à sa conquête de l'Égypte celle de la Syrie. Il livre Jaffa au pillage et en massacre la garnison (1). Il bat les Turcs au Mont-Thabor et brûle les villages environnants; mais il est forcé d'abandonner le siége meurtrier de Saint-Jean-d'Acre. Mécontent du peu de succès de son expédition et chassé

(1) « *Au Directoire exécutif*, 23 *ventôse an VII* (13 *mars* 1799).

« A cinq heures nous étions maîtres de la ville (Jaffa), qui, pen-
« dant vingt-quatre heures, fut *livrée au pillage et à toutes les hor-*
« *reurs de la guerre, qui jamais ne m'a paru aussi hideuse*. 4,000 hom-
« mes de troupes de Djezzar ont été *passés au fil de l'épée;* il y avait
« 800 canonniers. *Une partie des habitants a été massacrée..... J'ai*
« *été clément* envers les Égyptiens autant que je l'ai été pour le
« peuple de Jaffa, mais sévère envers la garnison qui s'est laissé
« prendre les armes à la main. » (*Correspondance de Napoléon Ier*, tome V, Paris, 1860.)

« *Au général Berthier*, 19 *ventôse an VII* (9 *mars* 1799).

« Vous ordonnerez à l'adjudant-général de service de conduire
« tous les canonniers et autres Turcs, pris les armes à la main à
« Jaffa, au bord de la mer, et de les faire fusiller, *en prenant ses*
« *précautions de manière qu'il n'en échappe aucun.* » (*Ibidem.*)

par la peste, il reprend le chemin de l'Égypte, ravageant toutes les contrées qu'il traverse. Il eut la pensée de se débarrasser de ses pestiférés de Jaffa, par une forte dose d'opium, ce qui donna lieu à une réponse souvent citée et qui partout ailleurs paraîtrait tellement simple de la part d'un médecin, que personne ne penserait à l'admirer. La proposition seule dit assez quel cas il faisait de la vie humaine (1). Rentré en Égypte, il

(1) Dans les deux premières éditions de cet ouvrage, je disais que cette proposition n'avait pas été suivie d'effet. J'étais dans l'erreur. Bonaparte ne renonça pas à son idée; cela résulte du témoignage suivant, que j'extrais de l'ouvrage de Desgenettes, *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, 2e édition, Paris, 1830, note *h*, page 245 : « Le général Bonaparte m'avait fait appeler le même jour (27 floréal an VII), de grand matin, dans sa tente, où il était seul « avec son chef d'état-major. Après un court préambule sur notre « situation sanitaire, il me dit : A votre place, je terminerais à la « fois les souffrances de nos pestiférés, et je ferais cesser les dangers « qui nous menacent, en leur donnant de l'opium. Je répondis simplement : *Mon devoir à moi c'est de conserver*. Alors le général développa sa pensée avec le plus grand calme, en disant qu'il conseillait pour les autres ce qu'en pareil cas il demanderait pour « lui-même. Il me pria d'observer aussi qu'il était, avant qui que ce « fût, chargé de la conservation de l'armée, et par *conséquence* d'empêcher nos malades délaissés de tomber vivants sous le cimeterre « des Turcs. Je ne cherche pas, continua-t-il, à vaincre vos répugnances, mais je crois que *je trouverai des personnes qui apprécieront mieux mes intentions*. Le général Berthier resta muet pendant « cet entretien; mais il me témoigna un instant après qu'il approuvait mon refus. Ce ne fut au reste qu'à notre retour à Jaffa et « nulle part ailleurs que je puisse attester, que l'on donna à des « pestiférés, au nombre de 25 à 30, une forte dose de laudanum. « Quelques-uns le rejetèrent par le vomissement, furent soulagés, « guérirent et racontèrent tout ce qui s'était passé. » On voit que, si Bonaparte n'insista pas pour vaincre la résistance du médecin en chef de l'armée, il trouva en effet des personnes *appréciant mieux ses intentions*. Les principes moraux de Desgenettes n'étaient pourtant pas d'une élévation exagérée, comme on peut en juger par ce

distribue des ordres de fusiller et de trancher des têtes sans forme de procès. Il achète des esclaves (1). Il extermine à Aboukir une armée turque composée de 7,000 hommes. C'est après cet exploit qu'il s'embarque pour la France (2), laissant ses compagnons d'armes exposés aux plus grands dangers. Kléber, dans une proclamation, voulait qu'il fût jugé militairement. Après deux nouvelles années de souffrances et après avoir livré plusieurs combats dont le principal fut celui d'Héliopolis, où Kléber défit les Mamelouks, la moitié à peine de l'armée d'Égypte put revoir le sol natal. Tel fut le résultat de cette folle et coûteuse expédition. Ce n'est pas sérieusement que, pour la célébrer, on se rejette sur les avantages que la science en retira; ils pouvaient

qu'il dit du massacre de Jaffa : « La garnison passée au fil de l'épée « présenta l'une de ces scènes d'horreur que *justifient les lois néces-* « *saires* et terribles de la guerre. » (*Ibidem*, page 46.) Les lois de la guerre ne nécessitent et ne justifient nullement l'immolation des défenseurs d'une ville prise d'assaut. De pareilles exécutions sont des actes d'exécrable barbarie, et l'on ne saurait les flétrir trop énergiquement. Lorsque vos compatriotes défendent à outrance une place assiégée, vous les exaltez comme des héros, et vous égorgez ceux de vos adversaires qui les imitent! Quelle féroce inconséquence!

(1) « *Au général Desaix.*

« Quartier général au Caire, 4 messidor an VII (22 juin 1799).

« Je désirerais, citoyen général, acheter 2 ou 3,000 nègres ayant « plus de 16 ans, pour pouvoir en mettre une centaine par ba- « taillon. » (*Correspondance de Napoléon Ier*, tome V, Paris, 1860.)

(2) « *Au général Kléber.*

« Quartier général, Alexandrie, 5 fructidor an VII (22 août, 1799).

« Il est ordonné au général Kléber de prendre le commandement « en chef de l'armée d'Orient, *le gouvernement m'ayant appelé auprès* « *de lui.* » (*Ibidem.*)

être procurés plus complets et plus purs par les moyens qu'indique le progrès de la civilisation, et ne demandaient ni le sacrifice d'une flotte et d'une armée, ni le massacre des populations.

La fortune capricieuse des combats, qui avait, au commencement de la campagne, abandonné les armées françaises, leur était revenue. A Zürich, les Russes, commandés par Korsakov, eurent 18,000 morts ou blessés ou prisonniers. Masséna chassa Souvarov de la Suisse. De son côté, le général Brune, qu'un débarquement opéré par les Anglais réunis aux Russes avait d'abord repoussé jusqu'à Amsterdam, les avait obligés à évacuer la Hollande.

On venait de recevoir en France la nouvelle de ces succès, lorsque Bonaparte y arriva. Il sentait tout ce que son retour inattendu et si contraire aux règles de la discipline militaire devait inspirer de défiance au pouvoir exécutif ; il avait donc intérêt à le tromper encore sur ses projets. Aussi un de ses premiers soins fut-il d'aller renouveler auprès du Directoire le serment de ne jamais tirer son épée que *pour la défense de la République*. A quelques jours de là, secondé par deux hommes de la plus haute capacité en matière d'intrigue et de rouerie diplomatique, Talleyrand et Sièyes, qui avaient le plus contribué au renversement de la monarchie, et qui maintenant travaillaient avec le plus d'ardeur à la reconstruire, il faisait son 18 brumaire (8 novembre), entrait avec ses grenadiers dans l'Assemblée des Cinq-Cents, violait la représentation et la souveraineté nationales, et mettait à néant cette

constitution à laquelle il avait prodigué ses respects et ses serments (1). La grande nation avait un maître; de la République il ne lui restait plus que le mot, et puisqu'elle avait pu souffrir une telle violence, elle méritait cet excès de honte. Les royalistes, espérant que Bonaparte se bornerait à jouer le rôle d'un nouveau Monck et rétablirait les Bourbons, applaudirent

(1) « Napoleon, it is said, seized the reins, where, had he let them « slip, they would have fallen into other hands. He enslaved France « at a moment when, had he spared her, she would have found « another tyrant. Admitting the truth of the plea, what is it but the « reasoning of the highwayman, who robs and murders the tra- « veller, because the booty was about to be seized by another hand, « or because another dagger was ready to do the bloody deed? We « are aware that the indignation with which we regard this crime « of Napoleon will find a response in few breasts; for to multitude a « throne is a temptation which no virtue can be expected to with- « stand. But moral truth is immovable amidst the sophistry, ridicule « and abject reasonings of men, and the time will come when it will « find a meet voice to give it utterance. Of all crimes against society, « usurpation is the blackest. He vho lifts a parricidal hand against « his country's rights and freedom; who plants his foot on the necks « of thirty millions of his fellow-creatures; who concentrates in his « single hand the powers of a mighty empire; and who wields its « powers, squanders its treasures, and pours forth its blood like « water, to make other nations slaves and the world his prey, this « man, as he unites all crimes in his sanguinary career, so he should « be set apart by the human race for their unmingled and unmea- « sured abhorrence, and should bear on his guilty head a mark as « opprobrious as that which the first murderer wore. We cannot « think with patience of one man fastening chains on a whole peo- « ple and subjecting millions to his single will, of whole regions « overshadowed by the tyranny of a frail being like ourselves. In « anguish of spirit we exclaim : How long will an abject world kiss « the foot which tramples it? How long shall crime find shelter in « its very aggravations and excess? » (William Channing, *Remarks on the life and character of Napoleon Bonaparte*, part. I, *the Works*, vol. I, Boston, 1843.)

à son coup d'État, surtout quand ils le virent rappeler les émigrés et persécuter ce qui restait encore en France de républicains. Mais ils devinrent bientôt ses plus implacables ennemis, quand ils s'aperçurent qu'il avait trompé leur calcul. Cela n'empêchera pas un bon nombre d'entre eux de briguer ses sourires et de se mettre à ses gages, en attendant l'époque où il sera précipité du faîte des grandeurs et où ils pourront l'insulter et même le calomnier. Il faut dire aussi que, dans ce naufrage presque universel des consciences, on remarquait d'anciens patriotes renégats et sans cœur, et qui n'étaient pas les moins empressés à saluer la nouvelle idole. Dans un premier projet de constitution, rédigé par Sièyes, Bonaparte devait, sous le nom de Grand Électeur, représenter l'État et habiter le palais de Versailles avec 6 millions de revenu et une garde de 3,000 hommes; mais le gouvernement proprement dit était confié à deux Consuls qu'il nommait. Il refusa ce rôle ridicule, qui était bien loin en effet de suffire à son ambition, et qu'il appela d'un nom devenu célèbre. Dans la constitution du 22 frimaire (13 décembre), il s'empare de tout le pouvoir exécutif sous le nom de Premier Consul, les deux autres Consuls ne devant avoir que voix consultative. Il institue, sous le nom de Sénat *conservateur*, un corps de serviteurs titrés et richement dotés, et qu'il charge de choisir les membres d'une assemblée appelée Corps législatif. J'allais oublier qu'il y avait aussi des Tribuns chargés de faire semblant de discuter les projets de lois, et qui, s'avisant un jour de vouloir prendre

leur rôle au sérieux, se feront mutiler et condamner à parler à huis clos, en attendant qu'on les congédie définitivement.

§ XX

France, Italie, Saint-Domingue, Angleterre, Russie, Allemagne, de 1800 à 1807.

Bonaparte n'a plus rien maintenant qui puisse le gêner dans ses allures, et nous le verrons, dans l'espace de quatorze ans, s'élever au plus haut degré de fortune auquel il soit donné à un mortel d'arriver, puis descendre au plus bas degré, entraînant avec lui dans un abyme de calamités la France et la plus grande partie de l'Europe. Avant d'entrer en campagne il fit aux gouvernements anglais et autrichien des ouvertures de paix, qu'il savait devoir être repoussées; elles le furent par le ministère d'Angleterre en termes imprudents et qui soulevèrent de violents orages dans le Parlement, la dépense militaire de l'année s'élevant alors à plus de 47 millions de livres sterling. L'Italie était presque entièrement au pouvoir des Autrichiens. Masséna, trompé par Bonaparte, qu'il faisait en vain prier de venir à son secours, enfermé dans Gênes par le général Ott et bombardé par la flotte anglaise, éprouvait toutes les horreurs de la famine, et était enfin forcé de se rendre après avoir perdu la moitié de ses troupes (1800). Bonaparte, qui venait de franchir le Saint-Bernard, perd d'abord, puis, grâce à Desaix, re-

gagne sur le vieux maréchal Mélas la bataille de Marengo, où les Autrichiens eurent 8,000 morts ou blessés, et les Français 6,000 : on voit que la perte des vainqueurs égalait presque celle des vaincus. Moreau, qui commandait l'armée du Rhin, défait le général Kray à Hochstett et l'archiduc Jean à Hohenlinden : dans ces deux batailles, les Autrichiens avaient eu 10,000 morts ou blessés et 17,000 prisonniers. Les Anglais s'emparent de l'île de Malte. L'empereur d'Autriche signe la paix de Lunéville (1801). Par un des articles du traité, Bonaparte, qui s'était précédemment emparé de la Toscane contre toute espèce de droit, la fit ériger en royaume en faveur du duc de Parme, gendre du roi d'Espagne. L'exemple de l'empereur d'Autriche est suivi bientôt par l'empereur de Russie, les rois de Naples et de Portugal et le sultan. La paix est également signée avec l'Angleterre par le traité d'Amiens (1802). Cet événement excita des deux côtés du détroit des transports de joie universelle, mais qui devaient avoir bien peu de durée.

Bonaparte rétablit dans les colonies l'esclavage et la traite des noirs. Il envoie à Saint-Domingue 32,000 hommes pour réduire cette île, qui avait secoué le joug de la métropole. Saint-Domingue se soumit d'abord (1). Mais, l'année suivante, la fièvre jaune enleva la moitié de l'armée, et le reste fut presque anéanti par les noirs, qu'exaspéraient les mauvais traitements dont

(1) Voir, dans l'*Histoire de Napoléon Ier*, par M. Lanfrey, tome II, ch. 8, de quelle odieuse perfidie usa Bonaparte envers le malheureux noir, Toussaint Louverture, mort enfermé au fort de Joux.

ils étaient l'objet. Entre autres atrocités commises dans cette guerre, je me contente de citer le fait suivant : un millier de noirs, retenus prisonniers à bord de plusieurs vaisseaux, furent jetés à la mer, à la nouvelle de l'attaque du Cap. Le prisonnier de Sainte-Hélène se reprochera plus tard l'expédition de Saint-Domingue; mais il se la reprochera à cause de ses fâcheux résultats, comme une faute seulement et non comme une action mauvaise en principe. Selon son habitude de s'attribuer la meilleure part de ses succès et de rejeter sur d'autres la responsabilité de ses échecs, il prétendra n'avoir fait que céder à l'opinion de son conseil d'État et de ses ministres, comme si les conseillers dont s'entoure un despote lui conseillaient jamais autre chose que ce qu'ils savent d'avance être conforme à ses désirs et à ses projets.

Bonaparte se fait nommer consul pour dix ans, puis consul à vie. Il réunit à la France l'île d'Elbe, le Piémont et le duché de Parme. Il se fait nommer président de la république italienne. Il entretient des troupes en Hollande, et envoie en Suisse 30,000 hommes pour *appuyer* l'établissement d'une nouvelle constitution des cantons. Dans un exposé fait à l'ouverture du Corps législatif, il parle de l'Angleterre en termes blessants, et annonce l'intention de porter l'armée à 500,000 hommes. Ces réunions d'États, cette intervention souveraine dans les affaires de pays indépendants, ces préparatifs de guerre en pleine paix et ce langage hautain déplurent à l'Angleterre, qui cherchait du reste un prétexte pour garder Malte, que

le traité d'Amiens l'obligeait à évacuer. Elle rappela son ambassadeur (1803), et se prépara à la guerre en mettant sur pied 180,000 hommes de terre et en équipant 75 vaisseaux de ligne et plus de 100 frégates, bricks, etc., le tout monté par 120,000 matelots. La France avait à peine 50 vaisseaux et 60,000 matelots à opposer à cette formidable marine. Deux frégates anglaises ayant capturé des vaisseaux marchands dans la rade d'Audierne, Bonaparte répond à cet acte d'odieuse hostilité par un acte encore plus odieux, en déclarant prisonniers de guerre tous les Anglais, âgés de plus de 18 ans et de moins de 60, qui se trouvaient alors en France. Voilà donc la lutte, que tous s'applaudissaient naguère de voir terminée, qui se ranime tout à coup pour devenir plus acharnée que jamais. Sur qui pèse la responsabilité de cette déplorable rupture? On a beaucoup agité cette question. Presque tous ceux qui l'ont discutée, l'ont considérée à travers le prisme de leurs opinions politiques ou de leurs intérêts, et ont donné des réponses passionnées ou exclusives. « C'est l'Angleterre qui est coupable, ont dit « ceux-ci. — C'est la France, ont dit ceux-là. » Il appartient aujourd'hui aux amis de la paix, juges fort désintéressés dans la question, parce qu'ils voient les choses de plus haut que du point de vue des amours-propres nationaux, de dire que les torts existaient des deux côtés. Il résulte évidemment, du simple exposé que j'ai tracé tout à l'heure, que la conduite de Bonaparte était faite pour inspirer au gouvernement anglais les plus sérieuses inquiétudes, et pour lui donner la

conviction qu'il n'y aurait aucune paix durable avec un homme d'une humeur aussi impérieuse. Mais il est également incontestable que le refus d'évacuer Malte et l'attaque de la rade d'Audierne mettaient du côté du gouvernement anglais les premiers torts formels, sinon les plus nombreux et les plus graves dans le fond. On a dit que, lors même que ces derniers prétextes n'eussent pas existé, Bonaparte en eût bientôt trouvé d'autres. Cela est certain aux yeux de quiconque a étudié le caractère de celui-ci, tel qu'il résulte de l'ensemble des événements déjà consommés et surtout des événements subséquents. Mais cela n'excuse nullement le roi Georges, qui devait attendre et qui n'eût pas attendu longtemps des actes directs d'agression : tel est manifestement le devoir d'un souverain qui tient à avoir pour lui le plein droit de la défense. Cette fois c'est une guerre à outrance que Bonaparte veut faire à l'Angleterre. Il cherche par tous les moyens à faire partager sa haine à cette portion la moins pensante de la nation, qui est toujours en immense majorité. De son côté, le ministère anglais ne demeure pas en reste dans ce rôle détestable, où il est secondé par des émigrés français, qui bâtissent de beaux projets sur les humiliations et les désastres futurs de leur patrie.

Bonaparte ne pouvait espérer lutter sur mer avec avantage contre l'Angleterre. Il n'avait donc que deux moyens de lui faire la guerre, ou tenter d'y faire une descente avec des forces considérables, ou lui interdire l'entrée des divers ports du continent. Ces deux partis, le dernier surtout, présentaient de grandes

difficultés. Il a recours d'abord au premier. Il emploie 40 millions de francs de dons *volontaires* des villes, et 80 millions de francs qu'il obtient des États-Unis en leur vendant la Louisiane, à construire une flottille composée de 2,000 bateaux plats ou chaloupes canonnières, et destinée à porter 150,000 soldats, 15,000 matelots, 10,000 chevaux et 400 canons. En attendant, il s'empare de l'électorat de Hanovre, appartenant au roi Georges. Mais voici une violation du droit des gens, suivie d'un acte de criminelle colère, que la plupart de ses admirateurs mêmes renoncent à justifier : il envoie sur le territoire neutre du duc de Bade un détachement de dragons, avec ordre d'enlever le duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, le fait transférer à Vincennes, juger sans défenseur par une commission militaire, condamner sans preuve comme ayant trempé dans la conspiration royaliste de Georges Cadoudal, et fusiller nuitamment dans les fossés du château (1804).

Peu de jours après cet acte, qui doit être appelé ici de son véritable nom de ténébreux assassinat, le Sénat vient le supplier de se faire empereur : « Vous « fondez une ère nouvelle, lui dit le président, mais « *vous devez l'éterniser :* l'éclat n'est rien sans la durée. « *Nous ne saurions douter que cette grande idée ne vous* « *ait occupé,* car votre génie créateur embrasse tout et « n'oublie rien. Mais *ne différez point;* vous êtes pressé « par le temps, par les événements, par les conspira- « teurs, par les ambitieux. » *Cette grande idée* avait en effet occupé Bonaparte. Le Tribunat et le Corps légis-

latif lui exprimèrent le même désir, à l'unanimité moins une voix, celle du tribun Carnot, qui eut le courage de protester comme il l'avait déjà fait avec Duchesne, lors de l'institution du consulat à vie. Il lui fallut donc *céder* à l'amour du peuple français. Il fut proclamé empereur héréditaire sous le nom de Napoléon, et le pape Pie VII fit tout exprès le voyage de Paris pour venir sacrer celui que son légat, le cardinal Caprara, avait appelé un nouveau Constantin (1). Quand on voit ce concours de bassesse, ce *libertinage de servilité*, dont les premiers corps de l'État donnaient l'exemple, l'esprit se reporte involontairement vers ces temps d'abaissement extrême qui suivirent, à

(1) « Catholicæ religionis, *Constantino illi magno simillimus*, præ« sidium effectus. » (*Bulletin des lois*, n° 218.)

La prospérité avait porté son ambition à un tel degré d'exaltation qu'il se fût volontiers fait adorer et qu'il regrettait d'en être empêché par le progrès des lumières. Voici à ce sujet un témoignage dont la parfaite véracité peut bien être suspectée quant aux détails des expressions, mais ne saurait guère l'être quant au fond. On lit dans les *Mémoires* du maréchal Marmont l'anecdote suivante. Le lendemain de son couronnement, Bonaparte aurait dit à son ministre de la marine : « Je suis venu trop tard; les hommes sont trop « éclairés : il n'y a plus rien à faire de grand. — Comment, Sire ! « votre destinée me semble avoir assez d'éclat. Quoi de plus grand « que d'occuper le premier trône du monde, quand on est parti du « rang de simple officier d'artillerie? — Oui, répondit-il, ma carrière « est belle, j'en conviens; j'ai fait un beau chemin. Mais quelle dif« férence avec l'antiquité! Voyez Alexandre : après avoir conquis « l'Asie et s'être annoncé au peuple comme fils de Jupiter, à l'ex« ception d'Olympias, qui savait à quoi s'en tenir, à l'exception d'A« ristote et de quelques pédants d'Athènes, tout l'Orient le crut. Eh « bien! moi, si je me déclarais aujourd'hui fils du Père éternel, et « que j'annonçasse que je vais lui rendre grâce à ce titre, il n'y a « pas de poissarde qui ne me sifflât sur mon passage. *Les peuples sont « trop éclairés aujourd'hui, il n'y a plus rien de grand à faire.* »

Rome, la ruine de la liberté, et que Tacite a si énergiquement flétris (1).

L'enlèvement et le meurtre du duc d'Enghien avaient soulevé en Europe une indignation générale. Alexandre, empereur de Russie, s'étant plaint de la violation du territoire germanique du duc de Bade, son parent, on lui répondit qu'on s'en expliquerait avec ceux que cela regardait; on ajoutait que, si la Russie eût su à une marche de sa frontière les assassins de Paul Ier, elle n'eût pas manqué d'aller les y prendre. Cette dernière réponse n'était pas plus admissible comme comparaison que comme raisonnement. Le duc d'Enghien n'était pas un assassin, et quand la Russie eût fait arrêter sur un territoire neutre, ne fût-ce qu'à une marche de sa frontière, les assassins de Paul Ier, ce n'en eût pas moins été, aussi bien que l'arrestation du duc d'Enghien, un attentat au droit des nations. Mais le trait était poignant, et Alexandre le sentit vivement; car, quoiqu'il ne fût pour rien dans le meurtre de son père, il en avait profité, et on lui re-

(1) « *Ruere in servitium* consules, patres, equites : quantò quis il-« lustrior, tanto magis falsi ac festinantes... Patres *quibus unus metus* « *si intelligere viderentur*, in questus, lacrymas, vota effundi.... Me-« moriæ proditur Tiberium, quoties curiâ egrederetur, græcis verbis « in hunc modum eloqui solitum : O homines ad servitutem paratos ! « Scilicet etiam illum qui libertatem publicam nollet tàm projectæ « servientium patientiæ tædebat... Quæque alia summâ facundiâ « nec minore adulatione servilia fingebant, *securi de facilitate cre-* « *dentis*... Nec metu aut amore sed *ex libidine servitii*, ut in familiis « privata cuique stimulatio; et vile jàm decus publicum... In senatu « cuncta longis aliorum principatibus composita statim decernun-« tur. » (*Annalium* lib. I, art. 7 et 11; lib. III, art. 65; lib. XVI, art. 2. *Historiarum* lib. I, art. 90; lib. II, art. 55.)

prochait de n'avoir point puni les assassins. Des notes irritantes furent échangées et les ambassadeurs rappelés. En attendant les hostilités prochaines et l'expédition, plusieurs fois différée, de la descente en Angleterre, Napoléon se fait proclamer roi d'Italie, et reçoit à Milan la couronne de fer des Lombards (1805). Il donne la vice-royauté à son beau-fils, Eugène de Beauharnais, et confère le duché de Lucques et de Piombino à sa sœur, Élisa Bacciochi. Il réunit la république Ligurienne à la France. On ne saurait nier que ces envahissements, qui firent naître une nouvelle coalition entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, ne contrevinssent pour la plupart au traité de Lunéville, qui avait expressément déclaré, par exemple, l'indépendance des républiques italienne et ligurienne. J'accorde que, n'intéressant pas directement les deux nouvelles puissances qui vinrent alors se joindre à l'Angleterre, ils ne les autorisaient point à prendre les armes. Elles eussent mieux fait sans doute d'attendre, ce qui n'eût pas tardé, qu'elles fussent elles-mêmes attaquées sur leur propre terrain. Mais, si l'on considère ce qu'avait de menaçant pour toute l'Europe l'attitude que prenait le nouvel empereur, on trouvera là, sinon une justification, au moins une excuse à ces frayeurs qui la firent courir au-devant des calamités qu'elle redoutait.

La coalition était en mesure d'opposer à la France 400,000 hommes. A la nouvelle du passage de l'Inn par 90,000 Autrichiens, sous la conduite de l'archiduc Ferdinand, Napoléon entre en Bavière avec

60,000 hommes. Dans ses proclamations aux soldats, il ne pouvait plus se servir, pour exciter leur ardeur, des mots de *liberté* et de *république;* il y substitua les mots d'*honneur*, de *gloire* et de *patrie*, dont personne n'usa et n'abusa plus que lui. Les malheureux feront désormais consister leur honneur et leur gloire à édifier sa fortune, et la patrie ne leur apparaîtra plus que dans la personne du maître.

Pendant que Masséna bat l'archiduc Charles à Caldiero, Napoléon force le général Mack à capituler et à livrer Ulm. Il s'empare de Vienne, va au-devant des Austro-Russes, commandés par les empereurs Alexandre et François, et les met en pleine déroute à Austerlitz, où 20,000 cadavres jonchent le sol et la surface des lacs sur un espace de trois lieues. Il avait défendu à ses soldats de s'arrêter, pendant la chaleur de l'action, à relever les blessés : qu'on juge des effets épouvantables d'une telle défense au milieu d'une telle mêlée ! Dans cette campagne de quelques jours, il avait fait 30,000 prisonniers. Le traité de paix signé, à Presbourg, avec l'Autriche, réunit les Etats de Venise au royaume d'Italie, crée le grand-duché de Berg en faveur de Murat, beau-frère de Napoléon, et confère le titre de roi aux électeurs de Wurtemberg et de Bavière, alliés de la France. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, excité par Alexandre et d'ailleurs indisposé contre Napoléon, à qui il reprochait d'avoir violé son territoire dans la principauté d'Anspach, avait été sur le point de se joindre à la coalition ; mais, après la bataille d'Austerlitz, il signe, à Schœn-

brunn, un traité d'alliance par lequel il cède ses provinces de Franconie, du Rhin et de Suisse, et reçoit en échange le Hanovre.

Dans le même temps où Napoléon obtenait ces succès sur le continent, la fortune lui réservait sur mer un cruel échec. Les flottes réunies de France et d'Espagne, composées de 40 vaisseaux, frégates et bricks, et commandées par Villeneuve et Gravina, sont presque anéanties, à Trafalgar, par Nelson qui trouva la mort dans cette bataille meurtrière. Gravina reçut une blessure dont il mourut peu de temps après, et Villeneuve fut fait prisonnier; 18 vaisseaux furent pris par les Anglais; *l'Achille* sauta, et sur 640 hommes de l'équipage du *Redoutable*, 522 furent tués ou blessés. Les escadres réunies eurent plus de 6,000 tués ou blessés ou prisonniers, et les Anglais environ 2,000. Les jours suivants, la tempête fit périr une grande partie de ce qui restait des flottes française et espagnole. Napoléon, qui comptait sur leur arrivée pour escorter ses bateaux de débarquement en Angleterre, fut extrêmement irrité en apprenant ce désastre. Il marchait alors sur Vienne. Cette nouvelle empoisonna la joie de ses nouveaux triomphes. Le géant de théâtre imprimait à plusieurs de ses actes un cachet de petitesse, quelquefois même de fausseté de jugement, qui contrastait singulièrement avec cette justesse de vues que d'autres révélaient : il fit défendre aux journaux *français* de parler de Trafalgar, comme si de pareils événements pouvaient se cacher et que la défense d'en parler ne fût pas un moyen infaillible d'en faire un

sujet d'entretien universel. Tout au plus permettait-il de dire que la flotte avait éprouvé, près du détroit de Gibraltar, quelques avaries, causées par le mauvais temps. Il y gagna, comme cela arrive toujours sous un régime d'asservissement de la presse, qu'on exagéra ses pertes navales, quoique cela fût difficile.

A la nouvelle de la défaite de Trafalgar, le roi des Deux-Siciles avait perfidement rompu la neutralité et attaqué les Français. Napoléon donne à son frère Joseph et à Masséna l'ordre d'aller, avec 40,000 hommes, chasser les Bourbons du royaume de Naples. Les Français entrent en vainqueurs dans la capitale, et Ferdinand se réfugie en Sicile (1806). Napoléon donne à Joseph la couronne de Naples, et à son autre frère Louis celle de Hollande. Il distribue à ses généraux des principautés et des duchés. Ces rois, princes et ducs sont ses grands vassaux, et forment en Europe une nouvelle féodalité militaire. Il se charge au besoin de faire lui-même la police dans les États conquis, et quelle police ! Par exemple, en Bavière, il fait saisir, juger par une commission militaire et fusiller un bourgeois de Nuremberg, le libraire Palm, pour avoir refusé de nommer l'auteur d'une brochure qu'il venait de publier contre la domination française. Il se fait *Médiateur* de la Suisse et *Protecteur* de la confédération du Rhin. Il vise à la reconstruction de l'empire de Charlemagne ou plutôt à la monarchie universelle. Des négociations sont ouvertes pour traiter avec la Russie et l'Angleterre. Fox venait de succéder à Pitt, et, sous sa direction, les négociations pouvaient arriver à bonne

fin ; mais il meurt, et le parti opposé à la paix reprend le dessus. L'offre que Napoléon avait faite à l'Angleterre de lui rendre le Hanovre, donné à la Prusse par le traité de Schœnbrunn, devient un sujet de mésintelligence avec cette dernière puissance. Frédéric-Guillaume, poussé par l'irritation nationale, se résout imprudemment à faire la guerre et envahit la Saxe. Les armées de Napoléon s'élevaient alors à environ 500,000 hommes ; mais une grande partie était disséminée sur divers points de l'Europe. Il s'avance avec 190,000 hommes contre les Prussiens, dont l'armée s'élève à peu près au même nombre. A la bataille d'Iéna, ces derniers ont 12,000 morts ou blessés, et 15,000 prisonniers, et à celle d'Auerstaedt, qui se donne le même jour, 9,000 morts ou blessés, et 3,000 prisonniers (1). Ils fuient dans le plus grand désordre. Napoléon entre à Berlin. Il va au-devant des Russes, qui arrivaient au secours des Prussiens, et les écrase à Eylau et à Friedland (1807) (2). La bataille d'Eylau surtout, que les Russes

(1) Après avoir décrit la bataille d'Iéna, l'incendie de cette ville et les massacres qu'exécute dans les rues de Weimar la cavalerie de Murat, *sabrant sans pitié tout ce qui n'était pas assez prompt à jeter ses armes*, M. Thiers s'écrie : « Scènes terribles, dont l'aspect serait into-« lérable, *si le génie, si l'héroïsme déployés n'en rachetaient l'horreur,* « *et si la gloire, cette lumière qui embellit tout, ne venait les enve-* « *lopper de ses rayons éblouissants.* » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. 25, t. VII, Paris, 1847.) C'est avec de pareilles phrases que des historiens, aussi faciles à se laisser *éblouir* que l'est M. Thiers, brouillent dans l'esprit du vulgaire toutes les notions du bien et du mal.

(2) Dans la proclamation qui suivit la bataille de Friedland, Napoléon disait à ses soldats : « Dans dix jours de campagne enfin, nous « avons pris 120 pièces de canon, 7 drapeaux, *tué, blessé* ou fait

prétendirent avoir également gagnée et pour laquelle ils chantèrent un *Te Deum*, présenta l'épouvantable spectacle de 40,000 morts ou blessés, les trois quarts Russes (1). Napoléon disait dans son bulletin : « Ce « spectacle est fait pour inspirer aux princes l'amour « de la paix et l'*horreur de la guerre*. » Quelques jours après, écrivant à son frère Joseph, qu'il félicite d'être dans ce beau pays de Naples, *où l'on a du vin, du pain, des draps de lit, de la société et même des femmes*, il lui dit : « Nous faisons la guerre dans toute son énergie et « son horreur. Au milieu de ces grandes fatigues, tout « le monde a été plus ou moins malade ; pour moi, je « ne me suis jamais trouvé plus fort, *et j'ai engraissé*.» Le bulletin officiel pouvait faire supposer que la vue

« prisonniers 60,000 Russes!..... Français, *vous avez été dignes de « vous et de moi*. Vous rentrerez en France *couverts de lauriers*, et « après avoir obtenu une paix *glorieuse* qui portera avec elle *la ga- « rantie de sa durée*. »

(1) « Nous allâmes voir le champ de bataille. Il était horrible et « littéralement couvert de morts. Le célèbre tableau de Gros n'en « peut donner qu'une bien faible idée. Il peint du moins avec une « effrayante vérité l'effet de ces torrents de sang répandus sur la neige. « Le maréchal que nous accompagnions, parcourut le terrain en si- « lence ; sa figure trahissait son émotion, et il finit par dire en se « détournant de cet affreux spectacle : *Quel massacre, et sans résul- « tat!* Nous rentrâmes à Eylau, dont le lugubre aspect ne pouvait « pas adoucir l'impression que nous avait causée le champ de ba- « taille. Les maisons étaient remplies de blessés auxquels on ne « pouvait donner aucun secours, les rues pleines de morts, les habi- « tants en fuite, nous-mêmes n'ayant littéralement rien à manger. « Il faisait un temps épouvantable, et ceux qui ont fait la guerre « savent combien cette circonstance augmente la fatigue et rend « plus sensibles les privations. » (Le duc de Fezensac, général de division, *Souvenirs militaires de* 1804 *à* 1814, liv. Ier, chap. 5, Paris, 1866.)

des scènes de carnage dont il était tous les jours témoin, et qui lui inspiraient l'*horreur de la guerre*, lui ôtait l'appétit et le faisait maigrir. La lettre intime nous apprend qu'il n'en était rien. Les loups et les corbeaux qui suivent vos pas, magnifique Empereur, et à qui vous donnez de si splendides festins, engraissent aussi. Continuez de vous attabler avec eux, puisque votre santé se trouve si bien de ce régime ; hâtez-vous d'en jouir pendant que la fortune vous prodigue encore ses caresses enivrantes. Vous voilà bientôt au plus haut point de vos grandeurs, et le vertige n'a pas attendu ce moment pour vous prendre. L'ascension a été rapide : la descente le sera bien davantage.

L'effectif de l'armée française s'élevait alors à 800,000 hommes. Napoléon accorde la paix de Tilsitt à la Russie et à la Prusse, et les oblige à entrer dans ce système de *blocus continental*, qui sera désormais sa marotte et quelquefois aussi son cauchemar. Il dépouille l'électeur de Hesse, le duc de Brunswick et le prince d'Orange, pour créer un royaume de Westphalie à son frère Jérôme. Les Polonais, à qui il avait promis de rétablir leur nationalité, et qui l'avaient aidé à conquérir le grand-duché de Varsovie, comptaient sur sa promesse : il les donne au roi de Saxe.

Le roi d'Angleterre et ses nouveaux ministres, Canning et Castlereagh, qui se plaignaient avec raison des violences et des usurpations de Napoléon, commirent alors eux-mêmes un acte de violation du droit des gens qui ne saurait être condamné trop hautement, et qui, je dois le dire à l'honneur de la nation, fut énergique-

ment blâmé dans le Parlement par plusieurs orateurs. Le Danemark s'était renfermé dans une stricte neutralité. Une flotte anglaise de 27 vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de frégates et de bâtiments de transport, et portant 20,000 hommes, vient sommer le gouvernement danois de se déclarer contre la France et de livrer sa flotte. Sur un refus auquel on devait s'attendre, la ville de Copenhague est bombardée et en partie incendiée : un grand nombre d'habitants périrent dans ce siége. Les Anglais s'emparèrent de tous les bâtiments de la marine danoise. On a là un exemple effrayant de cette perversion des idées morales à laquelle le régime de la guerre amène insensiblement les nations et leurs gouvernements. Les mots de droit et de loyauté sont encore invoqués contre les adversaires et dans la rédaction officielle des actes par lesquels on cherche à les lier, mais on se réserve, dans la pratique, de n'en tenir aucun compte pour soi-même, aussitôt que les intérêts ne paraissent plus d'accord avec les obligations contractées.

§ XXI

France, Angleterre, Portugal, États romains, Espagne, Autriche, de 1808 à 1811.

De son côté, Napoléon signifie au Portugal son intention de lui déclarer la guerre, s'il ne chasse les Anglais de ses ports et ne se saisit de leur commerce. La

réponse ne lui ayant point paru assez humble, il dépossède la maison de Bragance, de concert avec le gouvernement espagnol, qui ne tardera pas à expier cette lâcheté. L'armée, commandée par Junot, entre dans Lisbonne, et le régent se réfugie au Brésil.

Lors de son couronnement, Napoléon avait promis au pape Pie VII de lui rendre les Légations. Non-seulement il n'exécuta pas cette promesse, mais il envahit les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo, sous prétexte que les Anglais y travaillaient les esprits contre lui. Le pape le menaça d'excommunication. Napoléon répondit en envahissant Rome et son territoire, qu'il réunit à l'empire (1808). Pie VII, qui était ainsi dignement récompensé des complaisances qu'il avait eues pour le *nouveau Constantin,* fut enlevé de son palais, et conduit au fort de Savone, et de là à Fontainebleau.

La cour d'Espagne était tombée à cette époque dans un état d'avilissement qui servait à merveille les vues ambitieuses de Napoléon. A la suite des plus scandaleux démêlés avec son fils, Charles IV abdique, et Ferdinand VII est proclamé. Napoléon, qui déjà, lors de la guerre du Portugal, avait, sous prétexte de garantir l'Espagne des tentatives de l'Angleterre, occupé les citadelles de Barcelone, Pampelune, Saint-Sébastien et autres points, donne à Murat l'ordre de s'emparer de Madrid. Il offre au vieux roi et à son fils d'être l'arbitre de leurs différends, et les appelle à cet effet à Bayonne où ils se rendent, comptant sur sa bonne foi. Lorsqu'il les a en son pouvoir, il les fait prisonniers, et envoie Charles à Compiègne et Ferdinand à Valençay.

Il donne la couronne d'Espagne à son frère Joseph, roi de Naples, et la couronne de Naples à son beau-frère Murat (1). L'Espagne poussa un cri d'indignation qui retentit dans toute l'Europe. Napoléon s'avance avec une armée de près de 100,000 hommes, et entre victorieux à Madrid. Il essaie en vain d'attirer à lui le parti libéral en lui parlant des libertés qu'il lui réserve, et le parti du clergé, soit séculier soit régulier, en feignant de respecter ses superstitions. Toutes les classes de cette nation énergique et fière, justement irritée d'avoir été jouée avec tant de mépris, se réunissent contre lui, et lui vouent ainsi qu'à ses malheureux sol-

(1) Un de nos plus brillants écrivains, Chateaubriand, appelait cela *une scène de l'Italie du moyen âge, inspirée par Machiavel.* Il ajoutait : « La pièce eût été prodigieuse si elle en eût valu la peine. Mais « de quoi et de qui s'agissait-il? D'un royaume à moitié envahi, de « Charles et de Ferdinand. Que Charles reprît la couronne à son « fils, afin de l'abdiquer de nouveau en faveur du souverain qu'il « plairait au conquérant de nommer, c'est du drame pour le plaisir « de jouer le drame. Il n'est pas besoin de monter sur des tréteaux « et de se déguiser en histrion lorsqu'on est tout-puissant et qu'on « n'a pas de parterre à tromper. Rien ne sied moins à la force que « l'intrigue. Napoléon n'était point en péril; il pouvait être franche- « ment injuste, et il ne lui en aurait pas plus coûté de prendre l'Es- « pagne que de la voler... Entre Joseph, son frère, et Joachim, son « beau-frère, il lui plut d'opérer une légère transmutation : il prit la « couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête « du second; celui-ci céda à celui-là la couronne d'Espagne. Bona- « parte enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux « nouveaux rois, et ils s'en allèrent, chacun de son côté, comme « deux conscrits qui ont changé de schako par ordre du caporal « d'équipement. » (*Congrès de Vérone*, Paris, 1838.) Tout cela est dit avec autant de vérité que d'esprit. Mais il est à regretter que Chateaubriand, qui jugeait si bien la guerre de 1808, ait jugé si mal celle de 1823, qu'il conseilla, et qui, ayant pour but de dépouiller la nation espagnole de ses droits essentiels au profit d'un despote inepte, n'était pas moins criminelle.

dats une haine inextinguible et qui recourra à des moyens de vengeance souvent atroces. Des juntes insurrectionnelles s'organisent de toutes parts. Ce qui restait à Cadix de la flotte française est obligé de se rendre. Les Français, qui voient massacrer impitoyablement ceux des leurs que l'on a pu surprendre sur les routes, exercent de cruelles représailles. Le général Dupont saccage Cordoue. Le général Caulincourt livre Cuença au pillage. Les Espagnols sont défaits par Bessières à Rio-Seco, où ils ont 10,000 morts et 6,000 prisonniers. Dupont, défait à Baylen, signe une capitulation humiliante, et Moncey est battu au siége de Valence. Joseph s'enfuit de Madrid. L'insurrection se communique au Portugal, où elle est secondée par un débarquement de 10,000 Anglais. Battu à Vimeiro par Wellesley, Junot évacue le Portugal. Dans l'espace de quelques mois, les Français venaient de perdre dans la Péninsule plus de 20,000 hommes. Loin de profiter de cette leçon, Napoléon fait de nouvelles levées de soldats. L'ensemble de ses armées, réparties sur divers points de l'Europe, s'élève à 900,000 hommes. Depuis plusieurs années, il anticipait, à chacune de ses coupes réglées d'hommes, sur la conscription de l'année suivante. C'est ainsi qu'il venait de prendre en 1808 la conscription de 1809 (1). Il rentre en Espagne. Au siége

(1) Il avait fait publier, en 1805, un recensement de la population, donnant un chiffre de 29,107,425 âmes, qui, rectifié sur les relevés des états civils, ne donne qu'un chiffre de 27,922,289 âmes, et qui présente par conséquent un écart, dans le sens de l'exagération, de 1,185,136 âmes. Il publie, en 1810, un second recensement, donnant un chiffre de 29,092,734 âmes, qui, rectifié sur les relevés des états

de Burgos, les Espagnols ont 2,000 morts ou blessés et un millier de prisonniers. Ils sont battus de nouveau à Espinosa, à Tudela et à Somo-Sierra. Les troupes auxiliaires anglaises se rembarquent. Madrid, menacé par Napoléon d'être passé par les armes, se rend, et Joseph y fait sa rentrée. Saragosse soutient un siége dans chaque rue et dans chaque maison, et devient ainsi le théâtre d'horribles massacres (1809). La plupart des habitants de cette grande cité périrent par le fer ou l'incendie. La prise de cette place coûta 3,000 soldats au vainqueur. Malgré ses succès apparents en Espagne, cette funeste conquête est un trait empoisonné que Napoléon portera désormais dans ses flancs. Bientôt on ne trouvera plus, en Europe, où reposer ses regards sans rencontrer du sang. Au midi, au nord, partout des sacrifices humains offerts au génie de la destruction. C'est le seul Dieu que semblent adorer les nouvelles générations, et Napoléon en est le grand-prêtre.

L'attentat qui avait été la cause première de la guerre d'Espagne avait effrayé de nouveau la cour d'Autriche, qui depuis faisait des armements. Napo-

civils, ne donne qu'un chiffre de 28,842,539 âmes, et qui présente par conséquent un écart de 250,195 âmes. Ce dernier écart est beaucoup moins considérable que le précédent : c'est que déjà l'attention publique était éveillée sur la fraude, qui dès lors crut devoir se modérer. En citant ces faits, un économiste les accompagne de cette réflexion : « Si un conquérant veut intimider ses ennemis du dehors et en même « temps faire illusion à ses propres sujets sur les pertes de sang « qu'il leur cause, il trouvera des recenseurs complaisants qui enfle- « ront les états de population. » (Guillard, *Éléments de statistique humaine*, chap. 3, Paris, 1855.)

léon la somme de désarmer ou de se résoudre à la guerre. Elle prend ce dernier parti. Jérôme, roi de Westphalie, est chassé de ses États. Napoléon accourt en Allemagne et bat les Autrichiens à Abensberg, à Eckmühl et à Ratisbonne. Dans ces trois journées, ils eurent environ 10,000 morts ou blessés et autant de prisonniers. Ebersberg est réduit en cendres, et ses ruines recouvrent 5,000 cadavres. Napoléon entre de nouveau dans Vienne. A la bataille d'Essling, l'une des plus meurtrières de ces temps de carnage, les Autrichiens eurent 25,000 morts ou blessés, et les Français 15,000. On ne fit presque point de prisonniers. Les deux partis s'attribuèrent la victoire. La bataille de Wagram ne fut pas moins sanglante : les Autrichiens eurent 24,000 morts ou blessés et 12,000 prisonniers, et les Français 18,000 morts ou blessés. Le ministère anglais tenta de faire une diversion utile à l'Autriche, en envoyant en Hollande une flotte de 37 vaisseaux de ligne, portant près de 40,000 soldats. Le but de cette expédition fut manqué complétement. La ville de Flessingue fut prise après un bombardement de plusieurs jours, qui la réduisit presque en cendres. En y entrant, les Anglais n'y trouvèrent guère que des ruines et les fièvres des marais leur enlevèrent plusieurs milliers d'hommes. L'Autriche demande la paix : le traité de Vienne la frappe d'une contribution de 200 millions de francs.

Napoléon répudie l'impératrice Joséphine, de qui il n'avait point d'enfant, et fait endosser la responsabilité de cette action par son Sénat; il prétexte que l'in-

térêt de l'État exigeait qu'il eût un héritier, comme si son trône, construit d'hier, l'eût été pour l'éternité, et que le monde eût été menacé du malheur de voir s'éteindre sa race. En se jouant ainsi des saintes lois du mariage (1), sans s'inquiéter de l'effet pernicieux que de tels exemples, partis de haut, produisent sur les mœurs publiques, il ne voulait pas seulement un héritier, il lui fallait la fille des Césars : il épouse l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, François II (1810).

Le brave paysan, André Hofer, ce héros tyrolien, avait commis le crime de soulever son pays contre l'invasion étrangère. Napoléon intime au prince Eugène, vice-roi d'Italie, l'ordre de le faire juger par une commission militaire et fusiller *dans les vingt-quatre heures*. On remarquera qu'en formulant ainsi les ordres qu'il adressait à des commissions militaires et qui étaient ponctuellement exécutés, et en dictant lui-même par avance la sentence de condamnation, comme il l'avait fait déjà pour le libraire Palm, il ne constituait plus de véritables juges, char-

(1) Que l'on soit juif ou musulman, chrétien ou déiste, en admettant que le divorce puisse être permis dans certains cas et pour des motifs très-graves, jamais on ne rangera au nombre de ces motifs l'absence d'héritier direct. Le clergé catholique, en venant bénir ce second mariage, qui constituait Napoléon en état de bigamie, prouvait par là qu'il était prêt à faire bon marché de sa doctrine pour conserver sa position officielle.

Il faut noter que le Code pénal que Napoléon fit décréter et promulguer (février 1810) l'année même de son second mariage, punit, chez les autres citoyens, de la peine des travaux forcés celui qui se rend coupable de bigamie, ainsi que l'officier public qui lui a prêté sciemment son ministère (art. 340.)

gés de rechercher et de constater, selon leurs propres lumières et leurs convictions, soit la culpabilité soit l'innocence des accusés, mais bien des séides devant servir lâchement les cruelles volontés d'un maître. Il eût été plus simple et moins odieux peut-être de supprimer ces hypocrites simulacres de tribunaux et de commissionner directement des assassins. Il venait de donner le grand-duché de Toscane à sa sœur Élisa. Il donne le Hanovre à son frère Jérôme, roi de Westphalie, et s'empare du duché d'Oldenbourg. Mais, ne trouvant pas son frère Louis, roi de Hollande, assez docile à ses volontés, il le dépossède et réunit la Hollande à la France. Il réunit en même temps à son vaste empire le Valais et les villes hanséatiques.

La guerre de la Péninsule se poursuit. Le maréchal Soult bat les généraux Mendizabal et Ballesteros; il s'empare de Badajoz et de Murcie (1811). A la bataille de Geborra, les Espagnols perdirent 5,000 hommes. Dans cette campagne, les Français firent plus de 20,000 prisonniers. Suchet livre Tarragone au pillage, après y avoir égorgé 5,000 hommes, et force Valence à se rendre. Pendant ce temps, Wellington forçait Masséna à évacuer le Portugal.

§ XXII

France, Russie, Angleterre, Allemagne, Suède, Deux-Siciles, de 1812 à 1815.

Alexandre, vivement blessé déjà par la spoliation de son parent, le duc d'Oldenbourg, supportait impatiemment le joug du système continental; il avait renoué des relations commerciales avec l'Angleterre, et il faisait des armements. Napoléon lui déclare la guerre (1812), contre l'avis de ses ministres et des grands personnages de sa cour, qui, maintenant gorgés d'or et de dignités, ne veulent plus que jouir de leur fortune. Assisté de l'Autriche, de la Prusse et de la Pologne qu'il leurre une seconde fois de l'espoir du rétablissement de sa nationalité, il s'avance au cœur de la Russie avec une armée de 500,000 hommes et des fourgons pleins de faux billets de la banque de Russie, dont il se propose d'inonder le pays (1). Il s'empare de Wilna et de Witepsk. Déjà les vivres commencent à devenir rares, et son armée diminue tous les jours par la faim, les maladies et la désertion. Il bat l'ennemi à Ostrowno, à Polotzk, à Mohilew, à Smolensk et à la Moskowa : à cette dernière bataille, les

(1) Les billets de la banque russe ayant, en Russie, cours légal, sont une véritable monnaie. Il se faisait donc et dans d'immenses proportions, faux monnayeur, crime que notre Code pénal punit des travaux forcés.

Russes eurent 50,000 morts ou blessés, et les Français 28,000. L'armée était déjà réduite de plus de moitié lorsqu'elle entra à Moscou, qu'on trouva presque désert et qui fut bientôt livré à l'incendie par la main même des Russes. A mesure que ceux-ci s'étaient retirés devant l'armée française, ils avaient entraîné avec eux les populations et brûlé les villes et les villages. Ils laissent Napoléon perdre du temps à Moscou, où il espère recevoir des propositions de paix, et ils attendent prudemment l'arrivée de la mauvaise saison, n'en revenant pas de la surprise que leur cause un aussi habile homme en s'aveuglant à ce point sur les périls de sa situation. Vers la fin d'octobre, il est forcé d'exécuter cette terrible retraite où le froid et la faim dévorent son armée. Après le passage de la Bérésina, il abandonne ses soldats et revient précipitamment à Paris. Des 500,000 hommes qu'il avait emmenés avec lui, une cinquantaine de mille seulement revirent leur patrie (1). La nation est consternée. Le désen-

(1) Les désastres de la campagne de Russie dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Pour en trouver qui puissent lui être comparés, il faut remonter aux croisades, ou aux invasions des barbares, ou aux grandes guerres de l'antiquité. On peut en lire les détails dans la relation non suspecte d'exagération, d'un témoin oculaire, grand admirateur de Napoléon (*Histoire de la grande armée pendant l'année* 1812, par le général comte de Ségur, Paris, 1825). Je n'en cite rien ici, parce que je ne saurais à quelles pages donner la préférence. J'indique particulièrement au lecteur le liv. VI, chap. VIII; le liv. VII, chap. XII; le liv. IX, chap. VII, VIII, XI et XIV; le liv. X, chap. II, VI, VIII et IX; le liv. XI, chap. III, VIII et IX; et le liv. XII, chap. I, II et III. Je renvoie aussi à l'ouvrage intitulé *Journal de la Campagne de Russie en* 1812, Paris, 1850, par le général duc de Fézensac, autre témoin et acteur et également admirateur de Napoléon. Ce journal a été reproduit dans l'ouvrage du

chantement est complet. Déjà des trames souterraines s'ourdissent, même et surtout parmi ceux qui avaient le plus contribué à exhausser le colosse. Les rois ses alliés, attachés à sa fortune par les seuls liens de la crainte, l'abandonnent. La Prusse se réunit à la Russie et à l'Angleterre (1813). Depuis longtemps cette dernière puissance fournissait aux coalitions des subventions considérables, qu'elle se procurait en grande partie par des emprunts. Cette année, les subsides votés par le Parlement s'élevaient à plus de 72 millions de livres sterling (près de 2 milliards de francs). On verra, dans la seconde partie de cet ouvrage, à quel taux ses emprunts successifs portèrent sa dette publique. Napoléon fait une levée de 300,000 hommes (1) et se re-

même auteur, intitulé *Souvenirs militaires de* 1804 *à* 1814, Paris, 1866, où il forme le livre II. La France a dû payer de la vie de plusieurs centaines de mille de ses enfants l'aveuglement d'un maître qui, habitué à ne plus rencontrer de contradicteurs, s'avise un jour d'exiger foi et hommage des climats.

(1) Il faut avoir vécu dans ces temps désastreux pour en avoir une juste idée. Il faut avoir entendu les gémissements des pères, les amentations et les cris des mères et des sœurs, lorsque les villageois et les ouvriers amenaient à la conscription leurs derniers enfants. Il avait promis aux pères de famille qui auraient sept fils d'en prendre un à sa charge : on a dit qu'il avait bien tenu sa promesse, en les prenant tous.

Ces désolations des dernières années de l'Empire sont retracées dans des descriptions des plus saisissantes d'une *histoire d'un conscrit de* 1813, par Erckmann-Chatrian, Paris, 1864. En voici quelques extraits :

« Et ces grandes fosses où tous les gens du pays travaillent à la « hâte, pour empêcher la peste d'achever la destruction du genre « humain, je les ai vues aussi du haut de la colline de Caya, et j'en « ai détourné les yeux avec horreur! Oui, j'ai vu ces immenses « tranchées dans lesquelles on enterre les morts, Russes, Français, « Prussiens, tous pêle-mêle, comme Dieu les avait faits pour

met en campagne. Il gagne la bataille de Lutzen, où les alliés perdent 25,000 hommes. Il repousse des pro-

« s'aimer, avant l'invention des plumets et des uniformes, qui les « divisent au profit de ceux qui les gouvernent. Ils sont là; ils s'em- « brassent, et si quelque chose revit en eux, ce qu'il faut bien espé- « rer, ils s'aiment et se pardonnent, en maudissant le crime qui, « depuis tant de siècles, les empêche d'être frères avant la mort. « Mais ce qu'il y avait encore de plus triste, c'était la longue file « de voitures emmenant les pauvres blessés, ces malheureux dont on « ne parle dans les bulletins que pour en diminuer le nombre, et « qui périssent dans les hôpitaux comme des mouches, loin de tous « ceux qu'ils aiment.....

« La pluie avait cessé. Nous fîmes la soupe en cet endroit; mais « rien ne pouvait me réchauffer. C'est là que j'attrapai les fièvres. « J'avais froid à l'intérieur et mon corps brûlait. Je n'étais pas le « seul au bataillon dans cet état, les trois quarts souffraient et dé- « périssaient aussi; depuis un mois, ceux qui ne pouvaient plus « marcher s'étendaient par terre en pleurant et appelaient leur mère « comme de petits enfants. Cela vous déchirait le cœur. La faim, les « marches forcées, la pluie et les chagrins de savoir qu'on ne re- « verra plus son pays ni ceux qu'on aime, vous causaient cette ma- « ladie. Heureusement les parents ne voient pas leurs enfants périr « le long des routes; s'ils les voyaient, ce serait trop terrible : « bien des gens croiraient qu'il n'y a de miséricorde ni sur la terre « ni dans le ciel. A mesure que le jour montait, nous découvrions « à gauche, de l'autre côté de la rivière et d'un grand ravin rem- « pli de saules et de trembles, les villages brûlés, les tas de morts, « les caissons et les canons renversés, et la terre ravagée aussi loin « que pouvait s'étendre la vue, sur les routes de Hall, de Linden- « thal et de Dolitzch : c'était pire qu'à Lutzen.....

« Aux environs du pont, des cris épouvantables s'élevaient; les « cavaliers, pour se faire place, sabraient les fantassins, qui leur « répondaient à coups de bayonnette : c'était un sauve-qui- « peut général. A chaque pas de la foule, quelqu'un tombait du « pont, et cherchant à se retenir en entraînait cinq ou six par « grappes. Et comme la confusion, les hurlements, la fusillade, le « clapotement de ceux qui tombaient, augmentaient de seconde en « seconde, comme ce spectacle devenait tellement abominable qu'on « aurait cru qu'il ne pouvait rien arriver de pire, voilà qu'une es- « pèce de coup de tonnerre part et que la première arche du pont « s'écroule avec tous ceux qui se trouvaient dessus; des centaines

positions de paix qui lui sont faites et qui, s'il les eût accueillies, pouvaient encore prévenir sa chute imminente. L'empereur d'Autriche, après avoir inutilement interposé sa médiation, se joint à la coalition, dont les forces s'élevaient à plus de 500,000 hommes. Napoléon défait à Dresde Schwartzemberg, qui a 20,000 hommes

« de malheureux disparaissent, des masses d'autres sont estropiés, « écrasés, mis en lambeaux par les pierres qui retombent. Un sa- « peur du génie venait de faire sauter le pont. A cette vue, le cri de « trahison retentit jusqu'au bout des promenades : nous sommes « perdus, trahis! On n'entendait que cela : c'était une clameur « immense, épouvantable. Les uns, saisis de la rage du désespoir, « retournent à l'ennemi comme des bêtes fauves acculées, qui ne « voient plus rien et qui n'ont plus que l'idée de la vengeance; « d'autres brisent leurs armes, en accusant le ciel et la terre de leur « malheur. Les officiers à cheval, les généraux sautent dans la ri- « vière pour traverser à la nage; bien des soldats font comme eux, « ils se précipitent sans prendre le temps d'ôter leurs sacs. L'idée qu'on « avait pu s'en aller, et que maintenant, à la dernière minute, il « fallait se faire massacrer, vous rendait fous. J'avais vu bien des « cadavres, la veille, entraînés par la Partha; mais alors c'était en- « core plus terrible: tous ces malheureux se débattaient avec des « cris déchirants, ils s'accrochaient les uns aux autres; la rivière en « était pleine; on ne voyait que des bras et des têtes grouiller à la « surface.....

« La fatigue, la maladie, tout vous accablait à la fois; le ciel était « gris, il ne finissait plus de pleuvoir; le vent d'automne vous gla- « çait. Comment de pauvres conscrits encore sans moustaches et « tellement décharnés qu'on aurait vu le jour entre leurs côtes « comme à travers une lanterne, comment ces pauvres êtres pou- « vaient-ils résister à tant de misères? Ils périssaient par milliers; « on ne voyait que cela sur les chemins. La terrible maladie qu'on « appelait le *typhus* nous suivait à la piste : les uns disent que c'est « une sorte de peste, engendrée par les morts qu'on n'enterre pas « assez profondément, les autres que cela vient des souffrances trop « grandes qui dépassent les forces humaines; je n'en sais rien, « mais les villages d'Alsace et de Lorraine, où nous avons apporté « le typhus, s'en souviendront toujours. » (Nos XV, XVIII, XIX, XX et XXI.)

tués ou blessés et 10,000 prisonniers. Mais ses généraux Ney, Macdonald, Oudinot et Vandamme essuient plusieurs défaites. A la bataille de Katzbach, Macdonald avait eu 10,000 morts et 15,000 prisonniers. La confédération du Rhin se dissout. Les Saxons, les Wurtembergeois et les Bavarois font défection. Battu à Leipsick, où il perd 40,000 hommes, Napoléon est contraint de rentrer en France avec les restes d'une armée désorganisée. Le Sénat lui accorde, en murmurant tout bas, une nouvelle levée de 300,000 hommes. Mais les muets du Corps législatif recouvrent tout à coup la parole et se dédommagent de leur long silence. Ils demandent l'abandon des pays conquis et le *rétablissement de la liberté*. Napoléon congédie ces serviteurs malavisés, qui ont attendu le jour de l'adversité pour prendre avec lui de grands airs libéraux.

La France était menacée sur toutes ses frontières (1814). Les Anglais, maîtres de l'Espagne et conduits par Wellington, franchissaient les Pyrénées. Les Autrichiens, maîtres de l'Italie, menaçaient l'est. Bernadotte, que le roi de Suède, Charles XIII, avait désigné pour son successeur, et qui oubliait tout ce qu'il devait à Napoléon, s'avançait en Belgique. Les Prussiens, les Russes et les Autrichiens, commandés par Schwartzemberg et Blücher, pénétraient en Champagne. Napoléon court arrêter ces derniers : il les bat à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamps et à Montereau. Mais les Anglais étaient à Bordeaux et les Autrichiens à Lyon; Bernadotte joignait Blücher en Champagne. Pour comble de misère, Murat, ce

beau-frère de Napoléon, roi de Naples de sa façon, s'unit contre lui à la coalition. Pendant que Napoléon se porte sur Saint-Dizier, dans le dessein de fermer à ses adversaires la sortie de la France, ceux-ci s'avancent sur la capitale. La population parisienne était, comme le reste de la France, lasse et dégoûtée de la guerre. Les armées confédérées, après avoir eu à soutenir une dernière résistance sous les murs de Paris, où elles perdirent 15,000 hommes, entrèrent dans la capitale. C'était maintenant le tour des plus hauts dignitaires de l'Empire de se montrer impunément lâches. Inspiré par Talleyrand, ce fossoyeur des gouvernements, qui avait l'odorat si fin qu'il sentait avant tout le monde le moment où ils entraient en décomposition et où il devait se mettre à sa besogne, le Sénat appelle Napoléon *tyran* et le déclare *déchu du trône*. Celui-ci abdique en faveur de son fils. La coalition exige une abdication absolue et lui donne en échange la souveraineté de l'île d'Elbe. La France est réduite à ses limites de 1792. Le Sénat rappelle les Bourbons, en ayant soin de stipuler le maintien de ses pensions. Louis XVIII est solennellement proclamé roi de France *et de Navarre*. Avec lui s'abattent sur le pays une nuée d'hommes de l'ancien régime, qui parurent ne rien savoir de ce qui s'était passé en France depuis vingt-cinq ans, et qui firent si bien que, lorsque Napoléon s'échappa de sa prison et remit le pied sur le sol français, la masse de la nation n'en éprouva pas ce sentiment d'effroi qu'elle eût ressenti si elle eût pu prévoir tout ce qu'allait lui coûter cet acte de suprême

démence. Toutefois Napoléon fait d'inutiles efforts pour ranimer les sympathies de la France. Le mot de *liberté* lui revient à la mémoire ; mais il le prononce mal, comme un mot désappris depuis trop longtemps, et l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire* dit assez clairement au pays ce que serait, une fois le danger passé, cet amour tardif de la liberté. Il se débat en vain contre la nécessité de la chute définitive dont l'heure va sonner : rien n'y fait, pas même la comédie du Champ de Mai, où il paraît avec ses frères sous un costume chevaleresque, en toque emplumée et en manteau d'or et de soie, et où il jure sur les évangiles. La coalition se remet en marche. Murat, voulant se débarrasser du remords de sa trahison de l'année précédente, avait attaqué prématurément les Autrichiens en Italie. Son armée est battue et dispersée et son trône renversé. On sait sa fin misérable. Napoléon, après avoir refait sa dernière armée avec de grandes difficultés, car on ne voyait plus guère alors en France que des vieillards et des enfants, s'avance à la rencontre des alliés. Il venait de les battre à Ligny, dans un combat des plus meurtriers (1), lorsque le

(1) « Alors s'engage, dans le village entier, une des luttes les plus « acharnées dont l'histoire ait gardé le souvenir. Prussiens et Fran- « çais sont confondus dans la plus effroyable mêlée, donnant et re- « cevant la mort sans que nul ne songe à demander quartier. « Les officiers eux-mêmes ont pris le fusil. Ce n'est pas un « combat, ce sont mille combats qui se livrent à la fois. Chaque « rue, chaque bâtiment, chaque clôture est attaquée et défen- « due avec fureur. On se fusille, on se déchire à la bayon- « nette, on s'assomme à coups de crosse, sur les degrés des mai- « sons, dans les chambres, dans les étables ; on se poursuit, on se

grand drame se dénoue à Waterloo, où 60,000 morts ou blessés des deux armées couvrent le sol (1815). Le champ de bataille demeure aux Anglais, commandés par Wellington.

La défaite de Waterloo est, après les désastres de la campagne de Russie, la plus rude leçon qui pouvait être infligée à Napoléon, si quelque leçon profitait jamais à des hommes atteints à ce degré de la frénésie militaire. Ce jour-là, quelques heures seulement avant de tomber au plus bas de sa fortune, il montrait une gaieté inaccoutumée et qui fut remarquée par ceux qui l'entouraient. Peu d'instants avant de donner à ses cuirassiers cet ordre d'attaquer le plateau de Mont-Saint-Jean, qui fut le signal de sa déroute, il se croyait tellement sûr du succès, qu'il expédiait à Paris un courrier chargé d'annoncer qu'il avait gagné la bataille. A Sainte-Hélène, il écrivait encore que, s'il l'avait perdue, il devait la gagner : ce n'était pas lui qui s'était trompé, c'était ce qu'au temps de ses prospérités, dans son matérialisme superstitieux, il appelait

« tue jusqu'au milieu des incendies qui éclatent à chaque instant. « La bravoure est devenue de la férocité.... L'aspect de ce théâtre « de carnage était horrible, ont dit les témoins oculaires. Dans les « rues, les maisons, les jardins, les cadavres étaient par monceaux. « La principale rue de Ligny était encombrée de débris humains, « écrasés, broyés sous les roues de l'artillerie, qui avait passé au « galop sur les morts et les mourants ; des rives du ruisseau au « moulin de Bussy, on se heurtait, à chaque pas, aux cadavres et « aux blessés. » (Le lieutenant-colonel Charras, *Histoire de la campagne de* 1815, chap. 8 et 11, Bruxelles, 1857.) Cet auteur évalue le nombre des morts de la bataille de Ligny à 29,000 hommes, dont 18,000 Prussiens et 11,000 Français.

son étoile. M. Thiers, en décrivant la bataille de Waterloo, soutient cette thèse que, si Napoléon l'a perdue, ce fut par suite des fautes stratégiques de Ney, de d'Erlon, de Grouchy, et d'autres encore. Si Napoléon eût été vainqueur, personne, et M. Thiers moins que personne, ne se fût aperçu de ces causes de défaite ; la fougue de Ney, les hésitations de d'Erlon, les lenteurs de Grouchy eussent passé pour autant de traits de génie et pour avoir contribué au succès. Il n'est pas jusqu'au violent orage qui vint tout à coup détremper les terres argileuses de Mont-Saint-Jean, qui n'eût partagé l'honneur du triomphe. Dans d'autres temps, le héros avait eu à essuyer et il avait surmonté bien d'autres contrariétés, soit de la part des hommes soit de celle des éléments. La science militaire de ses lieutenants, s'il est permis d'appliquer à pareille chose le beau nom de science, ne lui a pas plus fait défaut que la sienne propre à Waterloo. La vraie cause de son dernier désastre et de sa chute définitive est ailleurs : il était inévitable que la France, dont il avait depuis quinze ans détourné toutes les forces au profit de son ambition personnelle, finît par se lasser et par l'abandonner ; mais il était juste en même temps que l'immense orgueil de l'homme et l'immense faute de la nation qui s'était laissé enivrer par lui de vaine gloire et lui avait fait litière de tous ses droits et de toutes ses libertés si chèrement conquis, il était juste, dis-je, que tout cela reçût enfin sa récompense ; et si, après plus d'un demi-siècle écoulé, cette nation, se laissant aveugler de nouveau, oublie une aussi ter-

rible leçon, il faudra bien qu'elle en reçoive encore de plus terribles peut-être (1).

Napoléon rentre à Paris, où les deux Chambres le forcent à abdiquer. L'armée coalisée envahit de nouveau la capitale, et Louis XVIII vient se rasseoir sur ce trône vermoulu, qui devait encore s'écrouler deux fois avec fracas. La France paya cher (2) cette courte

(1) Comme on doit être équitable envers ses adversaires aussi bien qu'envers ses amis, j'ajouterai que, malgré tout l'encens que M. Thiers prodigue à son idole, la force de la vérité lui arrache par moments des aveux qui sont en pleine contradiction avec l'esprit général de son livre, et qu'on pourrait lui opposer comme réfutation. C'est surtout dans son dernier volume que ces retours tardifs de libéralisme viennent contraster avec les dithyrambes dont ils ne sont souvent séparés que par quelques lignes. Je citerai comme exemple de ce louable amendement les passages suivants, quoique j'eusse encore plus d'une expression à en retrancher : « Il y avait (à Waterloo) un homme extraordinaire, un guerrier incomparable, que « tout son génie ne put sauver des conséquences de ses fautes politiques ; il y eut un géant qui, voulant lutter contre la force des « choses, la violenter, l'outrager, était emporté, vaincu comme le « plus faible, le plus incapable des hommes... Ce sage devenu fou, « fou d'une autre folie que celle de 93, mais non moins désastreuse, immolait un million d'hommes sur les champs de bataille, « attirait l'Europe sur la France qu'il laissait vaincue, noyée dans « son sang, dépouillée du fruit de vingt ans de victoires, désolée « en un mot, et n'ayant pour refleurir que les germes de la civilisation moderne déposés dans son sein. Qui donc eût pu prévoir « que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 et de 1813? Oui, on « aurait pu le prévoir, en se rappelant que la toute-puissance porte « en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on « peut tout faire, même le mal après le bien. Ainsi dans cette « grande vie, où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour « apprendre une chose, c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à « un homme, n'importe l'homme, n'importent les circonstances. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, livres 60 et 62, tome XX, Paris, 1862.)

(2) « Elle se voyait maintenant occupée pour cinq années ; elle

visite de Napoléon et l'honneur d'avoir de nouveau un roi par la grâce de Dieu et des bayonnettes étrangères.

Napoléon se réfugia, à Rochefort, sur *le Bellérophon*, après avoir écrit au régent que, nouveau Thémistocle, il venait demander l'hospitalité à l'Angleterre. La comparaison était plus spécieuse que juste. Lorsque le vainqueur de Salamine vint demander un asyle au roi de Perse, il ne lui faisait pas la guerre ; et puis sa présence en Orient n'avait rien de menaçant pour la paix du monde d'alors. Le gouvernement anglais, trouvant qu'il n'y avait pas une exacte parité, et jugeant que le repos de l'Europe ne permettait pas qu'on laissât aller en liberté celui qui y mettait si opiniâtrément obstacle, ainsi que venaient de le démontrer les derniers événements, déclara Napoléon prisonnier de la coalition et le transporta à Sainte-Hélène. Il n'y avait là qu'une mesure de prudence, et nullement un acte de cruauté et de déloyauté, comme on l'a

« perdait Landau en Alsace, Sarrelouis en Lorraine, Philippeville et « Marienbourg dans le Hainault, Versoix dans le pays de Gex ; elle « consentait à la démolition de Huningue et à rendre à la Savoie « et aux Pays-Bas le territoire que nous avait assuré le traité de « Paris de 1814. Elle livrait pour cinq ans 16 forteresses sur la fron- « tière, s'obligeant à y entretenir une armée d'occupation de « 180,000 hommes. Une indemnité de 500 millions fut stipulée, et « 12,040,000 fr. de rentes furent créés pour l'extinction des dettes « particulières contractées hors de notre territoire actuel. En ajou- « tant à ces sacrifices la perte causée par le passage et le séjour des « troupes étrangères, on estime que chacun des cent jours a coûté « à la France 30 millions ; total des cent jours : 3 milliards, frais « d'une marche de Bonaparte. » (Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, Paris, 1838.)

répété si souvent après lui. Je ne reproche donc point au gouvernement anglais un exil que méritait trop bien celui qui le subissait (1). Mais voici ce que je lui reproche. Dans l'adversité, qui est la pierre de touche des grandes âmes, et où Napoléon pouvait trouver

(1) « We admire nothing more in Bonaparte than the effrontery « with which he claimed protection from the laws of nations. That « a man, who had set these laws at open defiance, should fly to them « for shelter; that the oppressor of the world should claim its sym- « pathy as an oppressed man, and that his claim should find advo- « cates; these things are to be set down among the extraordinary « events of this extraordinary age. Truly, the human race is in a « pitiable state. It may be trampled on, spoiled, loaded like a beast « of burden, made the prey of rapacity, insolence and the sword; « but it must not touch a hair, or disturb the pillow of one of its « oppressors, unless it can find chapter and verse in the code of « national law, to authorize its rudeness towards the privileged « offender. For ourselves, we should rejoice to see every tyrant, « whether a usurper or hereditary prince, fastened to a lonely rock « in the Ocean. Whoever gives clear, undoubted proof that he is « prepared and sternly resolved to make the earth a slaughterhouse « and to crush every will adverse to his own, ought to be caged like « a wild beast... Our sympathies in this particular are wayward and « untractatable. When we would carry them to that solitary island, « and fasten them on the illustrious victim of British cruelty, they « will not tarry there, but take their flight across the Mediterra- « nean to Jaffa, and across the Atlantic to the platform where « the duke d'Enghien was shot, to the prison of Toussaint, and to « fields of battle where thousands at his bidding lay weltering in « blood. When we strive to fix our thoughts upon the sufferings of « the injured hero, other and more terrible sufferings, of which he « was the cause, rush upon us; and his complaints, however loud and « angry, are drowned by groans and execrations which fill our ears « from every region which he traversed. We have no tears to spare « for fallen greatness, when that greatness was founded in crime, « and reared by force and perfidy. We reserve them for those on « whose ruin it rose. » (William Channing, *Remarks on the life and character of Napoleon Bonaparte*, part. 1, *the Works*, vol. I, Boston, 1843.)

l'occasion de se réhabiliter aux yeux de l'Europe, il s'est au contraire montré misérablement petit, jusqu'à faire pitié à ses plus chauds partisans, et cela seul suffirait pour montrer combien peu de valeur morale il avait réellement. Eh bien! je dis que le gouvernement anglais ne devait point permettre que ses agents à Sainte-Hélène respectassent aussi peu qu'ils l'ont fait une grande infortune, et qu'en l'irritant et l'aigrissant par une infinité de petites misères et de tracasseries aussi peu dignes qu'inutiles, ils en rendissent le spectacle encore plus triste qu'il ne l'était déjà par lui-même. Il fallait donc entourer d'égards et de respect l'illustre prisonnier, qui regrettait si fort ses grandeurs passées, et lui laisser la puérile satisfaction qu'il goûtait à faire encore *Sa Majesté l'Empereur* dans un état d'abaissement où il n'avait pas su trouver la véritable grandeur. Je ferai encore au gouvernement anglais un autre reproche, qui surprendra beaucoup de gens, c'est, après avoir trop peu honoré Napoléon pendant qu'il vivait encore, d'avoir consenti à ce qu'il fût trop honoré après sa mort. Lorsque Louis-Philippe, caressant un stupide engouement, dont il était destiné tout le premier à payer les frais, demanda à l'Angleterre la permission d'envoyer prendre à Sainte-Hélène les restes de Napoléon pour les offrir triomphalement à l'idolâtrie populaire, l'Angleterre devait répondre : « Ces cendres resteront sur ce rocher « stérile, au milieu des solitudes de l'Océan, pour ser- « vir de leçon aux peuples et surtout à ceux qui sont « chargés de les conduire. »

§ XXIII

France, Espagne, Algérie, Turquie, Russie, Italie, Allemagne, de 1823 à 1867.

Lorsque la chute de Napoléon amena la paix de l'Europe, c'était le moment d'opérer un désarmement général. Toutes sortes de motifs d'intérêt pour le présent et de sécurité pour l'avenir y portaient la plupart des puissances. Mais l'empereur Alexandre leur donna alors le funeste exemple du maintien d'armées nombreuses en temps de paix. Dans ses premières guerres avec Napoléon, son armée se composait de 350,000 hommes, non compris les troupes de garnison et l'armée de Moldavie. En 1814, elle s'éleva à 500,000 hommes. Après 1815, il voulut continuer sans nécessité ce vaste déploiement de forces militaires (1).

(1) On se tromperait grandement si l'on pensait que la Russie supporte facilement le fardeau que lui impose le système militaire d'Alexandre ; elle en est écrasée. Voici ce que nous apprend des résultats de ce système un auteur qui l'a vu fonctionner : « Quoique « l'entretien des troupes russes coûtât, en comparaison, beaucoup « moins que celui des autres troupes européennes, les finances de « l'empire ne pouvaient suffire aux nécessités les plus indispensa- « bles d'une armée aussi colossale, qui absorbait plus de la moitié « de tous les revenus de l'État... Il est inutile d'insister sur les « suites funestes qu'une force armée exagérée doit avoir pour le « pays. Un de ses effets pernicieux, par rapport à la population, se « fait tellement sentir, que, dans les derniers temps, plusieurs loca- « lités n'ont pu fournir leur contingent de recrues, faute d'hommes « valides pour le service... Il est impossible de s'imaginer la déso- « lation universelle qui règne aux époques de recrutement. Très-

Les autres monarques l'ont malheureusement imité, et ce système s'est soutenu jusqu'à ce jour, quoiqu'il n'y ait rien d'aussi simple que cette idée, qui pourtant n'a pu pénétrer encore dans beaucoup d'esprits, à savoir que, quand les nations augmentent proportionnellement leurs forces militaires, toutes choses demeurent alors dans le rapport où elles étaient auparavant, et qu'ainsi il y a perte pure pour tout le monde. C'est la France qui s'est crue obligée de suivre de plus près la Russie dans cette funeste voie. Cela n'a pas seulement causé des charges financières ruineuses, dont

« souvent on commence par se saisir des pauvres jeunes gens qui, « d'après toutes les probabilités, doivent être livrés au service ; on « les surveille, on les prive de leur liberté. Ces précautions sont « prises afin de les empêcher de se soustraire par la fuite au sort « qui les menace. Cependant elles sont devenues moins nécessaires « dans ces derniers temps, à cause de la fréquence des recrute- « ments : il paraît que l'homme finit par s'accoutumer même aux « plus affreux malheurs. Les parents des jeunes gens les accom- « pagnent d'ordinaire quand ils sont conduits à la ville pour être « présentés comme recrues. Là, plus d'une pauvre mère, en enten- « dant le mot fatal qui lui annonce que son fils est admis, tombe « privée de sentiment et quelquefois sans vie. En général, les pa- « rents, les amis du jeune homme, en prenant congé de lui, regar- « dent l'adieu qu'ils lui adressent comme un adieu éternel ; ils « pleurent son départ pour le service plus amèrement qu'ils ne pleu- « reraient sa mort. » (Tourgueneff, *La Russie et les Russes*, t. II, 2e partie, ch. VI, Paris, 1847.) Le même historien, que je regrette de ne pouvoir citer plus longuement, raconte à propos des colonies militaires, le fait suivant : « Les filles de paysans en âge d'être mariées étaient « obligées d'épouser les soldats qu'on plaçait dans la maison de « leurs parents. Dans un village, on ne trouva rien de mieux à « faire, pour exécuter cette prescription, que de réunir toutes les « filles de l'endroit, et, après avoir mis dans un schako les noms « des soldats, d'obliger chacune d'elles à en retirer un au hasard ; « elle devenait alors la femme de celui dont le nom lui était échu « dans cette loterie matrimoniale. » (*Ibidem.*)

j'aurai à parler bientôt d'une manière détaillée, mais il en est résulté un plus grand mal encore, celui d'une excitation continuelle à la guerre. De là cette expédition inique d'Espagne (1823), l'une de celles que la France ait faites avec le plus de répugnance, et que Louis XVIII, roi constitutionnel, entreprit dans le but de rétablir le pouvoir absolu de son parent Ferdinand VII, qui, redevenu roi en 1813, avait oublié les engagements pris envers ses peuples, et que l'insurrection de l'île de Léon avait forcé d'accepter une Constitution. De là surtout cette guerre d'Algérie, qui eut pour origine ou pour prétexte un coup d'éventail, donné par un dey à demi barbare sur la joue d'un consul, et pour motif réel le besoin qu'avait le ministère du 8 août de faire diversion à ses embarras intérieurs (1830). Voilà pourquoi la France fait, depuis trente-neuf ans, contre des populations primitivement inoffensives, qu'il ne faut point confondre avec les anciens pirates algériens, et qui, injustement attaquées, ont défendu avec une admirable énergie leur indépendance, une guerre qui l'épuise et la fait reculer jusqu'aux temps les plus barbares. Elle permet que ses enfants exercent en son nom d'affreux brigandages, pillant, incendiant, rasant des villages, étouffant dans des grottes des femmes, des enfants et des vieillards, les y enfumant et les y brûlant comme des bêtes féroces (1). Et elle ose après cela se vanter de sa supé-

(1) « On a renversé les constructions, incendié les récoltes, détruit « les arbres, massacré les hommes, les femmes, les enfants, avec une « furie toujours croissante. Les bulletins, les rapports officiels qui

riorité sur les Arabes! Elle se berce de l'espoir d'implanter chez eux une civilisation qu'elle leur a fait dé-

« en ont tiré vanité, existeront à tout jamais comme pièces accusa-
« trices. Croit-on que la postérité ne nous en demandera pas compte,
« qu'elle ne nous flétrira pas encore plus qu'elle n'a flétri les com-
« pagnons de Cortez et de Pizarre ? Du moins ceux-ci ont eu pour
« s'excuser la faiblesse de leur nombre, leur fanatisme religieux et
« surtout la réussite, qui efface tant de choses. Mais nous qui ne
« sommes point abrités sous ces deux égides, si en outre nous ne
« réussissions pas ! Si on pouvait nous accuser à juste titre d'avoir
« ainsi massacré par pur passe-temps, sans avoir jamais su ce que
« nous voulions, un peuple défendant sa foi, sa liberté, son pays!
« A quelle exécration ne serions-nous pas voués par la postérité ? »
(Duvivier, *Solution de la question d'Algérie*, ch. 87, Paris, 1841.) Est-ce un écrivain étranger à la profession des armes et partageant nos répulsions, qui s'indigne ainsi des atrocités de la guerre d'Afrique ? Non, c'est un homme qui les a vues sur les lieux mêmes ; c'est un général, encore tout imbu des traditions du métier, comme on peut le voir en plusieurs endroits de son livre, notamment au chap. 78, où, malgré l'élévation habituelle de son esprit, il n'a pas su se préserver de la vulgarité de ce dédain de mauvais goût que montrent la plupart des militaires pour tout ce qui ne porte pas leur habit.

Ce témoignage du général Duvivier date déjà de vingt-neuf années. Le même système a continué depuis d'être en vigueur. J'en citerai deux preuves plus récentes, que je prends, entre beaucoup d'autres, dans les documents officiels. Après avoir mentionné les soumissions de diverses tribus des rives de l'Oued-Agrioum, qui amenaient leurs otages et apportaient leurs contributions de guerre au général de Mac-Mahon, le *Moniteur* du 11 juin 1853 ajoutait qu'une fraction des Beni-Merraï, la seule qui ne fût pas encore venue à la date du 27 du mois précédent, avait eu *tous ses villages incendiés, ses moissons détruites, ses arbres coupés, ses guerriers tués ou dispersés au loin*. Dans un rapport daté du 3 juillet 1854, le général Randon, gouverneur de l'Algérie, décrivant plusieurs engagements dans lesquels nos soldats avaient brûlé et entièrement détruit des villages et des vergers. disait que cette expédition *faisait le plus grand honneur à nos troupes*. J'avoue qu'il n'y aurait pas de quoi être fier d'être Français si la nation devait porter véritablement la responsabilité de pareils actes.

Cette terre d'Afrique porte malheur à la France. Ce n'est pas seulement en Algérie, mais aussi en Sénégambie que nous retournons

tester! Les choses ont été conduites de telle façon qu'elle a, en Algérie, la perspective de renouveler, au dix-neuvième siècle, l'exemple de cette guerre d'extermination que l'on a si justement reprochée aux Espagnols dans leur conquête de l'Amérique. Nous

à l'état sauvage. On peut voir, dans le *Moniteur* du 4 décembre 1853, en quels termes le commandant Baudin, de la station des côtes occidentales d'Afrique, annonçait qu'il venait de soumettre et *pacifier* toutes les populations du lac d'Ebrié et de la rivière d'Ackba, ainsi que des villages du Grand-Bassam. Cette prétendue pacification avait consisté à *châtier par les armes* les populations les plus redoutées et à punir les autres par des contributions de guerre. On sait ce que signifient, en style africain, ces mots *châtier par les armes*. Mais voici le plus curieux de l'expédition. Ici je laisse parler le journal officiel, pour que le lecteur ne croie pas que je m'amuse à faire un roman : « Dans d'autres villages, sans prendre d'otages, le commandant de notre expédition a *exigé* une cérémonie qui engage bien « plus sérieusement ces populations, c'est de faire ce qu'elles appel- « lent le *grand fétiche*. Cette cérémonie consiste à réunir autour « d'un grand plat, rempli d'eau préparée par le grand féticheur du « pays, tous les chefs avec lesquels on traite. Après que chacun y a « déposé une certaine quantité de terre, on y trempe les mains et, à « un signal connu, on se jette à la figure une partie de cette eau. « C'est un acte que ces populations sauvages n'accomplissent qu'en « tremblant ; car, dans leurs idées, après avoir fait le fétiche, le « premier qui se rendrait coupable du moindre acte hostile envers « une des autres parties, périrait à l'instant même. Tous les chefs « des villages amis, dont quelques-uns accompagnaient M. le com- « mandant Baudin, ont assuré et répété dix fois que, du moment « que cette cérémonie est faite, on n'avait aucune trahison à « craindre. »

Se représente-t-on bien un commandant supérieur de la marine française assistant gravement à une pareille cérémonie, y présidant en quelque sorte ? Voilà donc comment nous civilisons les populations africaines! Quand nous ne les exterminons pas, nous les fortifions dans leur abrutissement ! Nous invoquons pour cela les stupidités de la superstition et jusqu'aux plus grossières platitudes du fétichisme ! Nous prenons pour auxiliaires les enchanteurs, les sorciers du pays !

avons perdu en Afrique un nombre d'hommes qui se compte par plusieurs centaines de mille et dépensé plus de 3 milliards, et ce n'est pas fini. Notre colonie algérienne est donc, comme presque toutes les colonies fondées par la violence, une terre maudite que nous arrosons aussi de notre sang et où nous semons infructueusement un or qui, bien employé, changerait la face de la France (1).

Les causes qui mettent les nations aux prises sont souvent des plus futiles. On vient d'en voir un éclatant exemple. En veut-on un autre? Un puissant monarque dit à son faible voisin : « Vous avez dans vos « États des populations qui professent la même reli- « gion que moi. Vous les laissez maintenant, j'en con- « viens, exercer leur culte librement; mais cela ne me « suffit pas. Je trouve inconvenant que des hommes « qui professent ma religion soient protégés par un « autre que moi, et j'entends être déclaré leur protec- « teur. Il vous semblera peut-être que je prétends par « là m'immiscer dans l'administration de vos États et « usurper votre fonction. Pensez-en ce que vous vou- « drez. La volonté que je viens de vous signifier est

(1) Carnot avait-il le pressentiment de ces tristes résultats de notre conquête de l'Algérie, lorsque, plusieurs années auparavant, il disait qu'il « fallait occuper quelques points du littoral méditer- « ranéen et ouvrir des ports au commerce libre, qui viendrait y « chercher les produits indigènes ; n'étendre les cultures que pas à « pas et à mesure que l'on serait en parfaite sécurité ; environner « ces peuples d'un *blocus civilisateur et ne pas leur faire une guerre* « *d'extermination, comme on y serait réduit peut-être, si l'on cherchait* « *à s'emparer de leur territoire?* » (*Mémoires sur Carnot* par son fils, t. II, 2e part., Paris, 1864.)

« absolue et irrévocable ; si vous refusez de vous y « soumettre, je vous y contraindrai par la force des « armes, et pour gage de votre obéissance future, « je commence par occuper militairement deux de vos « provinces tributaires. » Cette prétention a beau s'entortiller dans les formules polies de la diplomatie, cela ne change rien au fond, qui est exactement tel que je viens de l'exprimer, en le ramenant à toute sa crudité réelle. Le monarque menacé d'être ainsi humilié ou plutôt anéanti ne peut s'y résigner, quelque faible qu'il soit. Il recourt à la guerre et y entraîne avec lui une partie de l'Europe, qui est ainsi menacée de voir renaître la longue lutte du commencement de ce siècle. Je déclare que je ne me sens pas plus de sympathie pour le gouvernement turc que pour le gouvernement russe ; la civilisation musulmane et la civilisation moscovite me paraissent se valoir, c'est-à-dire ne valoir pas plus l'une que l'autre. Mais ceux mêmes qui se sentent le moins de goût pour l'absolutisme mahométan n'ont pu s'empêcher de reconnaître dans cette circonstance l'évidente justice de sa cause : l'opinion publique s'est prononcée à cet égard avec une énergie qui eût fait reculer tout autre qu'un autocrate. Les événements se sont précipités dans la voie qui leur était ouverte, et la guerre a produit ses désastres accoutumés. Les combats et les maladies ont fait périr ou mutilé des centaines de mille hommes (1) et de nou-

(1) Le *Moniteur* du 23 octobre 1856 a donné, pour l'armée française, des chiffres précis, d'après lesquels on peut se faire une idée approximative de la perte totale. Sur 309,268 hommes nous aurions

veaux emprunts sont venus accroître les dettes publiques. La sécurité, si nécessaire aux opérations com-

eu 69,229 morts. On ne peut guère estimer à moins d'une trentaine de mille les morts des trois armées anglaise, sarde et turque, ce qui ferait au moins 100,000 morts pour les armées alliées. Or on sait que la proportion des blessés est ordinairement au moins double de celle des morts. Les armées alliées auraient donc eu au moins 300,000 morts ou blessés. Les pertes de l'armée russe n'ont certes pas été moindres. Ce serait donc plus de 600,000 hommes que cette guerre aurait fait périr ou mutilés. Mais le docteur Chenu, dans un *Rapport au Conseil de santé des armées sur les résultats du service médical aux ambulances de Crimée et aux hôpitaux militaires français en Turquie pendant la campagne d'Orient en* 1854-56, a publié les documents suivants qui élèvent le nombre total des morts bien au-dessus des chiffres du *Moniteur :*

	Tués.	Morts à la suite de blessures ou de maladies.	Totaux.
	—	—	—
Armée française.	10,240	85,375	95,615
— anglaise.	2,755	19,427	22,182
— piémontaise.	12	2,182	2,194
— turque.	10,000	25,000	35,000
— russe.	30,000	600,000	630,000
	53,007	731,984	784,991

Si ces chiffres, qui paraissent avoir un caractère officiel, sont exacts, il en sort cette effrayante révélation : Sur 784,991 morts, 53,007 auraient été tués sur les champs de bataille, et 731,984, c'est-à-dire près de quatorze fois plus, seraient morts dans les ambulances et les hôpitaux par suite de leurs blessures ou des épidémies compagnes ordinaires de la guerre! Ne portons qu'à un nombre égal à celui des morts celui des blessés qui ont survécu à leurs blessures. Ce serait donc plus d'un million et demi d'hommes qui auraient péri dans cette triste expédition ou qui en seraient revenus mutilés.

Les épisodes de cette guerre d'Orient ne le cèdent en rien à ceux de la guerre d'Afrique. Je n'en citerai ici qu'un petit nombre de ceux qui sont encore présents à la mémoire de tous.

Le *Moniteur* du 23 février 1854 a publié une lettre d'Omer-Pacha, datée de Chumla, 17/29 janvier précédent, et qui rendait compte de plusieurs combats livrés en avant de Kalafat, près du village de Tzitati. On y lit les passages suivants : « Après un combat acharné

merciales et aux transactions civiles, a été ébranlée, et des ruines se sont amoncelées de toutes parts. Alors s'est ouverte la période militante du nouvel Empire, qui s'était annoncé comme étant *la paix* et qui depuis a été continuellement en guerre.

Quel jugement porter sur les expéditions de Crimée, d'Italie, de Syrie, de Chine, de Cochinchine et du Mexique (1855-1867), dans lesquelles la France a

« de trois heures, l'ennemi a été complétement délogé du village. « Les rues étaient encombrées de ses morts : un demi-bataillon « russe, coupé et entouré, *a été passé au fil de l'épée;* à peine « 600 hommes de ce régiment ont pu se sauver... *Nos soldats ne fai-« saient aucun quartier à l'ennemi.* C'est pourquoi celui-ci a défendu « la redoute d'une manière si acharnée. »

Le *Moniteur* du 1er juin 1855 a publié une dépêche du général Pélissier, commandant en chef de l'armée de Crimée, en date du 30 mai précédent, et dans laquelle on lit : « *Tout va bien.* L'esca-« drille alliée est de retour de la mer d'Azof. *Elle a détruit* 106 « *navires de commerce à Berdiansk.* » Si encore cette nouvelle était annoncée en ces termes : « Les tristes nécessités de la guerre nous « ont obligés d'incendier ou de couler bas cent navires de com-« merce », cela supposerait au moins que l'on sent tout ce qu'il y a de cruel dans ces terribles exécutions. Mais la notifier sous cette forme : *Tout va bien!* cela est hideux.

Le 5 juillet 1855, en détruisant le fort abandonné de Swartholm, des marins anglais, commandés par le capitaine Yelverton, du vaisseau *l'Arrogant,* ont incendié la petite ville inoffensive de Lowisa. Acte barbare et tellement honteux que ses auteurs se défendent de l'avoir commis avec intention, quoique l'ennemi soutienne qu'ils ont lancé sur la ville même leurs fusées à la congrève.

Une dépêche de l'amiral Penaud, en date du 11 août 1855, était ainsi conçue : « Le bombardement de Sweaborg a eu un plein « succès. Un immense incendie, de six heures de durée, a dévoré la « presque totalité des magasins et les approvisionnements de l'ar-« senal, qui ne présente plus que des ruines. » Le *Moniteur* du 17 du même mois complétait ces renseignements en ces termes : « Après quarante-cinq heures d'incendie, la ville a été réduite en « un amas de cendres. En un mot, Sweaborg n'existe plus. »

versé dernièrement et continue de verser ses trésors et le sang de ses enfants (1)? La réponse est simple pour quiconque se place au point de vue des vrais principes progressifs et se tient en garde contre les préjugés de cette vaine gloire militaire qui a causé tant de maux à l'humanité. Ces préjugés ont été jusqu'ici le plus puissant moyen d'asservir les peuples; il faut donc les abjurer une bonne fois et sans retour. La guerre, étant le plus grand des fléaux, ne peut se justifier que par son absolue nécessité, et elle n'est véritablement nécessaire que dans le cas de légitime défense. Or est-ce une guerre de défense que nous avons portée en Crimée? Qui oserait le dire? C'était donc une guerre offensive. Dira-t-on que, si nous n'étions pas directement attaqués, nous l'étions indirectement dans la personne du Sultan, notre allié? A cela je réponds d'abord qu'à l'époque où les Turcs ont été attaqués, aucun traité ne nous obligeait à prendre fait et cause pour eux. J'ajoute que ce n'était pas le cas d'en faire un de cette espèce; car la situation n'était, en ce qui nous concerne, ni assez grave ni assez compromettante pour que la France dût sortir de son repos. Je ne fais aucune difficulté de reconnaître que le prétexte mis en avant par l'empereur Nicolas pour attaquer la Turquie était aussi inique

(1) Le chiffre des pertes causées par les cinq expéditions d'Italie, de Syrie, de Chine, de Cochinchine et du Mexique n'est point connu avec précision. Mais on ne court guère risque de se tromper en l'égalant, pour la France, au moins à celui de la guerre de Crimée, qu'avait donné le *Moniteur* du 23 octobre 1856.

qu'absurde. Mais était-ce une raison pour aller nous immiscer, autrement qu'en médiateurs, s'offrant aux deux parties contendantes et acceptés par elles, dans une querelle qui ne nous regardait pas, et cela au risque de rallumer la guerre universelle? Le résultat le plus clair de l'expédition de Crimée a été d'accroître à nos dépens la puissance maritime de l'Angleterre et l'influence continentale de l'Autriche. Ajoutez à cela qu'il était d'une mauvaise politique de prendre activement la défense d'un gouvernement despotique, qui tombe en dissolution et dont les jours semblent comptés. Quant à la guerre d'Italie, si des populations amies, voulant secouer le joug de maîtres détestés et s'organiser sur le principe démocratique en États-Unis italiens, nous eussent appelés à leur secours, nous eussions pu et dû leur venir en aide. Mais faire tuer des milliers de nos concitoyens et obérer nos finances pour créer à notre porte une puissante monarchie qui, une fois consolidée, s'alliera contre nous aux autres monarchies du droit divin, c'était une faute préparant de menaçantes éventualités pour l'avenir. Je ne dirai qu'un mot des expéditions de Syrie, de Chine, de Cochinchine et du Mexique. Dans la première, la France a pris parti pour des populations fanatisées par un christianisme ignorant et barbare, et qui avaient poussé à bout d'autres populations aussi barbares et provoquées à commettre d'exécrables massacres; dans la seconde, nous avons aidé messieurs les marchands anglais à se faire ouvrir à coups de canon les portes du Céleste-Empire et à l'obliger à se laisser empoi-

sonner malgré qu'il en ait. C'est payer plus qu'elle ne vaut la gloire d'avoir pillé et incendié le palais d'été de l'empereur des Chinois, dans le but de les convaincre qu'ils sont des barbares et que nous au contraire nous sommes des civilisés, ce dont ils sont maintenant moins que jamais convaincus. J'appellerais l'expédition de la Cochinchine une croisade peu sérieuse, s'il y avait rien de plus sérieux que de faire aussi légèrement appel à la force des armes, et si d'ailleurs cette expédition ne prenait en ce moment des caractères de sauvagerie qui contrastent durement avec notre prétention de faire régner l'ordre aux quatre coins du monde. Quant à la guerre du Mexique, en fomentant au-delà de l'Atlantique un foyer de réaction monarchique, elle n'a servi jusqu'ici qu'à faire maudire par les républiques du nouveau monde le nom français qu'elles étaient accoutumées à respecter, et l'on sait au prix de quels sacrifices d'hommes et d'argent ce beau résultat a été obtenu.

Ce serait ici le lieu de parler de la foudroyante guerre qui a éclaté dernièrement en Allemagne, chef-d'œuvre à la fois de perfidie, d'insolence et de brutalité soldatesques. Mais peut-être faut-il attendre, pour en établir le bilan, les résultats des nouvelles calamités dont elle menace l'Europe (1).

(1) Voici provisoirement une estimation approximative, que j'extrais du journal anglais, *The Herald of peace*, n° du 1er février 1869 :

Prusse	11,000	morts.
Autriche	25,000	—
Saxe, Bavière et Hanovre	4,000	—
Italie	6,000	—
Total	46,000	—

On voit comment les destinées de l'espèce humaine sont suspendues par un fil au-dessus d'un abyme. Le moment n'est-il pas venu de faire cesser un pareil état de choses, et les dangers auxquels l'Europe vient d'être exposée ne la pressent-ils pas de mettre enfin la main à l'œuvre? Les guerres du premier Empire, guerres également désastreuses pour tous les combattants, avaient semblé devoir guérir pour toujours les peuples européens de la fureur des batailles, et clore définitivement l'ère de la guerre. S'il leur fallait de nouvelles leçons, qu'elles soient du moins les dernières! Mais, pour que la paix soit sérieuse et durable, il est nécessaire que les principaux États européens renoncent à leur système actuel d'organisation de la force publique. Si le lecteur n'a pas déjà tiré cette conséquence de tout ce qui précède, elle sortira, j'espère, à ses yeux, avec une entière évidence, de ce qui me reste à dire dans la deuxième et surtout la troisième partie de cet ouvrage.

§ XXIV

Conclusion de la première partie.

Le lecteur reconnaîtra, j'espère, que les exemples frappants, accumulés dans ce tableau, rapidement esquissé, de l'origine et de l'accroissement des armées permanentes dans l'Europe moderne, confirment pleinement ce que j'annonçais avant d'aborder ce précis

historique, à savoir que presque toutes les guerres dans lesquelles ont été entraînés les peuples européens, qui en payaient les frais toujours croissants, étaient des guerres offensives, injustes, entreprises dans des vues personnelles d'ambition, d'intérêt dynastique, d'oppression religieuse ou politique, et qui pouvaient et devaient être évitées.

J'ai maintenant à faire voir de quoi se compose et ce que coûte le système actuel des armées permanentes.

DEUXIÈME PARTIE

RELEVÉ STATISTIQUE DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL DES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES DE L'EUROPE; ÉVALUATION DE LA DÉPENSE QU'ILS NÉCESSITENT; DÉSORDRES FINANCIERS QUI EN RÉSULTENT.

Dans cette seconde partie, j'ai à faire connaître exactement ou au moins aussi approximativement que possible l'état des établissements militaires de terre et de mer de l'Europe, la dépense que ces établissements entraînent et le désordre qu'ils jettent dans les finances. Cette partie de ma tâche, quoiqu'elle n'eût pour objet que des documents matériels, n'a pas été la plus facile à remplir; elle exigeait des recherches très-multipliées, très-compliquées, souvent fort délicates. Dans la situation présente des diverses nations européennes, situation inquiète et défiante, il en est plus d'une qui s'entoure de ténèbres et qui craint de révéler les détails de ses armements, même à un ami de la paix, plus encore peut-être à un ami de la paix qu'à tout autre. Les diverses informations que j'ai dû recueillir étaient souvent contradictoires entre elles et rarement accompagnées de l'indication des sources auxquelles on les avait puisées, en sorte qu'il était fort difficile d'acquérir la preuve de leur parfaite authenticité. Malgré tous

ces obstacles, je crois néanmoins être arrivé, par des recherches persévérantes, à une connaissance approximative de la réalité. Pour établir le montant de la dépense, j'avais sur certains points des documents officiels, sur d'autres des indications vagues et plus ou moins sincères. Il a donc fallu quelquefois recourir à des évaluations un peu arbitraires : à cet égard j'étais placé entre deux écueils, évaluer trop haut ou trop bas. Dans cette alternative, je me suis toujours tenu éloigné du premier écueil, au risque de donner contre le second, et voici le motif pour lequel j'ai agi ainsi. Dans une cause aussi juste que celle dont je prends la défense, il ne faut pas que les adversaires, battus sur le fond et forcés de reconnaître la vérité de nos principes et la légitimité des conséquences que nous en déduisons, puissent s'accrocher à des chiffres et chicaner sur un total, pour refuser de venir à nous. Si donc j'ai commis quelques erreurs sur l'estimation des sommes qu'absorbe leur système, j'ai mieux aimé que ce fût en moins qu'en plus.

Parmi les auteurs qui, à des points de vue divers, ont calculé le total de la dépense que nécessitent les établissements militaires de terre et de mer, et son rapport avec le revenu public de l'Europe, la plupart évaluent ce total au tiers du revenu général ; les plus hardis vont jusqu'à la moitié. Je montrerai que ces estimations demeurent fort au-dessous de la réalité, et que c'est une somme bien supérieure que dévore la guerre ou, à son défaut, la paix armée. On sera frappé de stupeur en voyant jusqu'où va cette proportion

pour plusieurs États. Je ne me contenterai pas, comme on le fait ordinairement, des seuls documents que les gouvernements ne tiennent pas cachés ; je tirerai, en outre, de l'obscurité où ils les laissent, d'autres éléments qui importent grandement à la question. Pour évaluer le coût réel des établissements militaires, il ne faut pas se borner à constater la dépense du personnel et de l'entretien du matériel; il faut de plus faire entrer en ligne de compte non-seulement la perte de travail d'une si grande quantité de bras et des plus vigoureux, que la guerre enlève à l'agriculture et aux arts mécaniques, sources premières de la vraie richesse, mais encore et surtout l'intérêt annuel de la dette qu'elle a causée, et enfin l'intérêt des valeurs enfouies dans un immense matériel, soit immobilier soit mobilier, tel que fortifications, casernes, hôpitaux, prisons, arsenaux, manufactures, artillerie, chevaux, trains des équipages, objets de campement, vaisseaux de guerre et matériel de la marine militaire, etc.

On comprend que, pour mettre de la clarté et de l'unité dans l'ensemble de mes estimations, en même temps que pour rendre les comparaisons faciles entre les dépenses militaires des diverses nations européennes, j'ai dû me servir d'une seule valeur monétaire ; et puisque j'écrivais en français, il était naturel que je choisisse le système monétaire de France, c'est-à-dire le système décimal du franc. La réduction en d'autres monnaies étrangères sera du reste une opération fort simple à exécuter, pour le cas où cet écrit serait jugé digne d'être traduit en d'autres langues.

Je suis obligé maintenant d'entrer dans des détails de chiffres et de donner des états qui par eux-mêmes n'ont déjà rien de bien attrayant, et qui par leur répétition deviennent fastidieux. J'aurais à m'excuser de l'ennui qu'on pourrait éprouver à les parcourir, s'il n'était évident que c'est là un point capital. On est d'ailleurs amplement dédommagé de la patience que demande l'étude de ces chiffres, quand on arrive au résultat final et aux puissantes conclusions que ce bilan de la guerre permet de tirer. Je donnerai, pour chaque nation, d'abord l'état du personnel et du matériel de son armée de terre et de mer, puis l'état de la dépense. Outre les comptes officiels où j'ai puisé une partie de mes chiffres, j'ai consulté, en les contrôlant les uns par les autres, les documents statistiques qui passent pour les plus autorisés. En comparant les chiffres de cette troisième édition avec ceux des deux premières, on verra que, dans ces quatorze dernières années, les armements et les dettes publiques de la plupart des États européens ont pris des accroissements toujours plus menaçants. J'aborde sans autre préambule le plus monstrueux des inventaires.

FRANCE.

Personnel et Matériel.

ARMÉE DE TERRE.

	Hommes.
États-majors (intérieur et Algérie)	4,668
Maison de l'Empereur	357
Infanterie de la garde et de la ligne	236,770
Cavalerie de la garde et de la ligne	58,050
Gendarmerie de la garde et de la ligne	21,189
Artillerie de la garde et de la ligne	36,497
Génie	6,746
Équipages de la garde et de la ligne	8,954
Vétérans	300
Services administratifs	10,899
Corps étrangers et indigènes de l'Algérie	15,570
Troupes de toutes armes, en permission	262,000
Total	662,000

Le nombre de 400,000 seulement, porté au budget de 1870, et déclaré par le ministre de la guerre dans la séance du Sénat du 9 avril 1869, pourrait induire en erreur; ce n'est que le nombre des hommes actuellement sous les armes et prêts à entrer en campagne au premier signal; mais l'effectif réel est, d'après la déclaration du même ministre, de 662,000 hommes, dont 262,000 sont momentanément laissés dans leurs foyers et peuvent constamment être rappelés dans leurs corps

respectifs. En outre, la nouvelle loi sur l'organisation militaire, mobilisant une partie de la garde nationale, permet ainsi au chef de l'État de disposer d'une armée qui peut s'élever à 1,300,000 hommes.

36 places de premier ordre et un grand nombre de forts et de batteries de côtes;
150 casernements non fortifiés;
4 écoles militaires (Saint-Cyr, la Flèche, Saumur et Metz):
49 hôpitaux militaires;
13 magasins généraux des effets d'habillement et de harnachement;
4 manufactures d'armes;
2 parcs d'équipages militaires;
20 dépôts de remonte;
58 magasins de fourrage;
3 fonderies;
17 poudreries et raffineries de salpêtre;
1 million de fusils Chassepot déjà fabriqués, et le ministre de la guerre a annoncé au Sénat qu'il en faisait continuer activement la fabrication.

MARINE MILITAIRE.

	Hommes.
Administration.	307
États-majors et équipages.	40,519
Troupes (infanterie, artillerie, gendarmerie, etc.).	22,935
A reporter. . .	63,761

Report. . .	63,761
Corps entretenus et agents divers	828
Maistrance, gardiennage, etc.	3,610
Hôpitaux et vivres.	1,606
Ouvriers et travaux d'artillerie et hydrauliques.	23,400
Tribunaux, école navale et chiourmes. . . .	3,630
Services colonial et pénitentiaire.	5,849
Total.	102,684

Ce nombre de 102,684 hommes est également porté au budget de 1870 ; réuni à celui de 662,000 hommes constituant l'effectif de l'armée de terre, il forme un total de 764,684 hommes.

63 navires cuirassés (vaisseaux, frégates, corvettes, gardes-côtes et batteries flottantes);

241 navires à hélice (vaisseaux, frégates, corvettes, avisos, canonnières, transports et bateaux spéciaux);

51 navires à roues (frégates, corvettes et avisos);

100 navires à voiles (vaisseaux, frégates, corvettes, bricks, goëlettes, cutters, lorchas, péniches, chaloupes et transports).

Total. . 455 bâtiments de toute classe, portant 6,784 canons.

5 ports de mer militaires (Toulon, Rochefort, Lorient, Brest et Cherbourg);

12 chantiers de construction des bâtiments de l'État;

1 établissement pour la fabrication des machines à vapeur (Indret);

Forges (la Chaussade);

3 fonderies (Ruelles, Nevers et Saint-Gervais).

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 1,860,531,204 francs,

L'armée de terre prend. . .	414,548,948 fr.
Et celle de mer.	173,345,022 fr.
Total.	587,893,970 fr.

Mais la véritable dépense annuelle militaire n'est nullement donnée par ce dernier chiffre. On va voir qu'il doit être plus que doublé. Nous avons à tenir compte : 1° de l'intérêt des valeurs improductives, enfouies soit dans le matériel de l'armée ou de la marine, soit dans le domaine militaire ou naval, soit dans les terrains et matériaux des places fortes et des forts, terrains et matériaux qui sont distincts du domaine proprement dit; 2° de l'intérêt de la dette publique, causée par la guerre; 3° de la somme correspondante à la perte du produit du travail du personnel de l'armée de terre et de mer, perte très-réelle pour la richesse sociale. Or voici les données sur lesquelles ces trois éléments doivent être évalués :

La valeur du matériel et du domaine proprement dit de l'armée et de la marine est estimée 1,700,000,000 fr. Celle des terrains et matériaux des places fortes et des

forts est beaucoup plus considérable; elle s'élève à environ 3,000,000,000 fr. Ce dernier chiffre, réuni au précédent, donne, pour la valeur improductive du domaine et du matériel de la guerre, un total de 4,700,000,000 fr. L'intérêt de cette somme, calculé à 4 pour 100 seulement, est de 188,000,000 fr.

La dette publique est de 12,993,298,000 fr. Elle a plus que doublé dans les douze dernières années. L'intérêt de cette dette est d'environ 500,000,000 fr.

Le total du personnel de l'armée de terre et de mer est, comme on l'a vu plus haut, de 764,684 hommes sur le pied de guerre. Prenons seulement le chiffre de 600,000, une partie de l'armée étant laissée dans ses foyers en temps de paix. La valeur moyenne du produit du travail d'un homme adulte et valide varie selon les pays : elle peut être évaluée, terme moyen, à environ 3,000 fr. en Angleterre, 2,000 fr. en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, et 1,200 fr. dans la plupart des autres contrées de l'Europe (1). Pour éviter toute chance d'exagération et surabonder dans le droit de la critique, je ne prendrai, dans mes évaluations relatives à cet objet, que *la moitié* de ces chiffres. La somme correspondante à la perte du produit du travail du personnel de l'armée de terre et

(1) J'avais commis, dans les précédentes éditions, une grave erreur, en prenant le salaire et un salaire d'un taux trop amoindri pour l'expression de la valeur moyenne du produit du travail. Or cette valeur est, terme moyen, au moins triple du salaire. Il en résultait une appréciation beaucoup au-dessous de la réalité pour les sommes correspondantes à la perte du produit du travail du personnel des armées.

de mer, à 1,000 fr. par homme, est donc, pour 600,000 hommes, de 600,000,000 fr.

RÉCAPITULATION.

	Francs.
Budget de l'armée de terre et de mer.	587,893,970
Intérêt de la valeur improductive du domaine et du matériel de la guerre.	188,000,000
Intérêt de la dette publique causée par la guerre.	500,000,000
Somme correspondante à la perte du produit du travail des soldats et marins	600,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	1,875,893,970

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

A la mort de Henri III, la dette publique de la France était de 200,000,000 fr. Dans les premières années du règne de Henri IV, elle s'éleva à 330,000,000 fr. A la mort de Louis XIV, elle montait déjà à plus de 3 milliards. En 1793, elle s'élevait à 4 milliards. Aujourd'hui elle approche de 13 milliards.

De 1802 à 1813 seulement, le budget de la guerre a absorbé 5,479,695,000 fr.

De 1816 à 1830, on a dépensé pour fortifications, 47,000,000 fr.; et de 1830 à 1853, 265,000,000 fr.

Dans cette dernière somme se trouvent compris

140,000,000 fr. qu'ont coûtés les fortifications de Paris, et 74,160,000 fr. qui, d'après la loi du 25 juin 1841, ont été affectés à l'augmentation des bâtiments militaires (casernes, hôpitaux, magasins, prisons, etc.).

Ainsi, pendant une quarantaine d'années seulement, sous un prétendu régime de paix, on a fait, pour fortifications et construction de bâtiments militaires, une dépense totale de 312,000,000 fr. Ce fait rendra très-facile à comprendre ce qui surprend au premier abord, à savoir comment les valeurs improductives, enfouies dans le matériel, le domaine et les terrains du service public de l'armée de terre et de mer, ont pu avec le temps s'élever aux chiffres énormes que j'ai fournis tout à l'heure, et qui, étant extraits en grande partie des documents officiels publiés par le gouvernement, sont plutôt atténués qu'exagérés.

—

ANGLETERRE.

Personnel et Matériel.

ARMÉE DE TERRE.

	Hommes.
État-major général	1,022
Artillerie à cheval	1,940
Artillerie à pied	16,651
École de cavalerie	225
Cavalerie de ligne	10,032
A reporter	29,870

Report. . .	29,870
Gardes du corps à cheval.	1,320
Ingénieurs.	4,712
Train	1,798
Garde à pied.	5,960
Infanterie de ligne.	74,357
Infirmiers	1,004
Commissariat	601
Approvisionnements.	400
Régiments des Indes occidentales	3,468
Troupes coloniales.	4,302
Dépôts de régiments indiens dans le Royaume-Uni	9,880
Établissements de l'armée et écoles	1,019
Troupes anglaises dans l'Inde	64,466
Total.	203,157

Il y a en outre une milice se composant d'environ 120,000 hommes d'infanterie et de 15,000 hommes de cavalerie, et des corps de volontaires (carabiniers et artilleurs), sérieusement exercés et pouvant fournir, en cas de guerre, 200,000 combattants. Je ne les porte ici que pour mémoire.

11 places fortes et plusieurs forts;
11 prisons militaires;
2 hôpitaux militaires à Chelsea et à Kilmainham;
Académie royale militaire à Woolwich;
Collége militaire;
Asyle militaire.

MARINE MILITAIRE.

	Hommes.
Officiers, sous-officiers et matelots de la flotte.	35,700
Mousses à bord.	4,300
Mousses sur les vaisseaux-écoles.	3,100
Gardes-côtes.	7,700
Troupes de la marine	14,700
Total.	65,500

Le personnel de la marine militaire (1), réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 268,657 hommes. Mais, si l'on ajoutait à ce chiffre ceux de la milice et des corps de volontaires, il pourrait, en cas de guerre, être porté à 600,000.

42	vaisseaux, corvettes, sloops, etc., cuirassés ;
123	*idem*, non cuirassés ;
40	frégates à hélice ou à aubes ;
144	canonnières ;
117	avisos, bombardes, transports, etc.
Total. . 466	bâtiments.

Ces bâtiments de tout ordre sont distribués dans les principaux ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, aux Indes orientales, en Chine, sur la côte d'Afrique, en Australie, dans l'océan Pacifique, au Brésil, sur la côte sud-est d'Amérique, au cap de

(1) Il faut noter, comme un des éléments de la puissance navale de l'Angleterre, qu'elle a une pépinière inépuisable de matelots tout formés dans la marine du commerce, qui se compose de 41,333 navires, employant 346,606 marins.

Bonne-Espérance, sur la côte de l'Amérique du Nord, aux Indes occidentales, dans la Méditerranée et dans la Manche.

18 arsenaux de marine, à Deptford, Woolwich, Chatam, Sheerness, Deal, Portsmouth, Devonport, Pembroke, Halifax, Kingston, Jamaïque, Antigoa, Malte, Gibraltar, Cap, Trincomalee, Bermude et Hongkong;

3 hôpitaux de marine, à Greenwich, Plymouth et Haslar;

1 collége naval à Portsmouth.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 1,792,312,000 fr. (71,350,000 livres sterling) (1),

	Francs.	Liv. sterling.
L'armée de terre prend. . .	388,254,720	15,456,000
Et celle de mer.	280,766,240	11,177,000
Totaux.	669,020,960	26,633,000

Dans son histoire financière de l'empire Britannique, Pablo Pébrer portait, en 1833, la valeur des propriétés publiques improductives de l'Angleterre, en Europe et dans les autres parties du monde, à la somme de

(1) La livre sterling ne vaut pas seulement 25 fr., mais 25 fr. 12 c.; c'est le rapport actuel des deux unités de monnaie. Quand donc il s'agit de convertir en francs une somme énoncée en livres sterling, il faut la multiplier non par 25, mais par 25,12. C'est d'après cette base que j'ai opéré dans toutes les conversions que j'ai eu à faire de livres sterling en francs. Lors donc qu'on voudra ramener mes évaluation en francs à ce qu'elles étaient en livres sterling, il faudra les diviser par 25,12.

3,484,535,143 fr. (138,715,571 liv. st.). En retranchant de ce chiffre la somme de 887,392,000 fr., à laquelle il estime la valeur des édifices de la Grande-Bretagne et de l'Irlande qui ne sont point spécialement affectés à la guerre, tels que palais, hôpitaux, prisons, ponts, églises, etc., il reste 2,597,143,143 fr. pour la valeur, en 1833, des forts, arsenaux, vaisseaux de guerre, chantiers de construction, magasins militaires de la marine et de l'artillerie, etc. Mais, depuis 1833, ce matériel (meubles et immeubles) a été augmenté, et la somme à laquelle monte la valeur des nouvelles constructions et des nouveaux établissements ne peut guère être portée à moins de 400,000,000 fr. La valeur totale des propriétés publiques improductives de la Grande-Bretagne, affectées au service de la guerre, est donc d'environ 3 milliards de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de 120 millions de francs.

La dette publique est de 20,021,435,048 francs (797,031,650 livr. sterl.). L'intérêt de cette dette est de 670,704,000 fr. (26,700,000 livr. sterl.).

Le total du personnel de terre et de mer est de 268,657 hommes. La somme correspondante à la perte du produit du travail de ce personnel, à 1,500 fr. par homme, est de 402,985,500 fr.

RÉCAPITULATION.

	Francs.
Budget de l'armée de terre et de mer.	669,020,960
Intérêt de la valeur improductive du	

Report. . .	669,020.960
domaine et du matériel de la guerre.	120,000,000
Intérêt de la dette publique causée par la guerre.	670,704,000
Somme correspondante à la perte du produit du travail des soldats et marins	402,985,500
Total général annuel de la dépense militaire	1,862,710,460

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

Voici un relevé des progrès de la dette publique de l'Angleterre, par suite des guerres successives, de 1688 à 1815 :

	Francs.
Lors de la révolution de 1688	16,746,070
A la mort de Guillaume III, en 1702.	413,310,437
A la mort de la reine Anne, en 1714.	1,365,004,601
Lors du traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, sous George II. . .	1,973,774,395
A la conclusion de la paix, en 1763, sous George III	3,697,874,397
A la fin de la guerre d'Amérique, en 1783, sous le même prince.	6.012,203,572
A la conclusion de la paix d'Amiens, en 1802, sous le même prince. . .	13,332,038,173
A la conclusion de la paix de Paris, en 1815, sous le régent	21,802,173,737

On voit que, dans une période de 127 ans, la guerre a

augmenté la dette de l'Angleterre de 21,785,427,667 fr. De 1815 à 1855, cette dette était descendue à environ 19 milliards. Quarante ans de paix armée n'ont donc pu la diminuer que d'une somme de moins de 3 milliards. Elle remonte aujourd'hui et dépasse 20 milliards. C'est la dette nationale la plus considérable.

La somme de près de 22 milliards, à laquelle la dette publique de l'Angleterre était montée en 1815, est un exemple unique dans le monde. On n'avait vu jusque-là que des individus dont la dette fût dans une telle proportion avec leur avoir, mais cela ne s'était pas encore vu d'une nation. Si l'Angleterre eût été obligée alors de se liquider, le produit de la vente du sol entier des trois royaumes-unis n'y eût pas suffi.

Ces résultats parlent haut. En voici d'autres qui ne sont pas moins significatifs.

Une revue anglaise, faisant la récapitulation des guerres de l'Angleterre depuis 1688 jusqu'en 1815, évaluait la dépense totale à 50,817,760,000 francs (2,023,000,000 liv. st.) (1).

(1) « The war of 1688, after lasting nine years, and raising our « expenditure in that period to 36 millions, was ended by the treaty « of Riswick in 1697. Then came the war of the Spanish succession, « which began in 1702, concluded in 1713, and absorbed 62 1/2 mil- « lions of our money. Next was the Spanish war of 1739, settled « finally at Aix-la-Chapelle in 1748, after costing us nearly 54 mil- « lions. Then came the seven years' war of 1756, which terminated « with the treaty of Paris in 1763, in the course of which we spent « 112 millions. The next was the American war of 1775, which las- « ted eight years. Our national expenditure in this time was 136 mil- « lions. The french revolutionary war began in 1793, lasted nine « years, and exhibited an expenditure of 464 millions. The war « against Bonaparte began in 1803 and ended in 1815 During those

Pablo Pébrer estime la dépense, depuis 1794 seulement jusqu'en 1815, à 19,696,745,609 francs (784,106,115 liv. st.).

—

AUTRICHE.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
Feldmaréchaux, généraux de cavalerie, lieutenants-feldmaréchaux et majors-généraux.	570
Gardes.	785
95 régiments d'infanterie de ligne, des frontières et de chasseurs tyroliens, et 33 bataillons de chasseurs de campagne.	605,693
12 compagnies de troupes sanitaires.	2,754
40 régiments de cavalerie de ligne et légère (cuirassiers, dragons, hussards et uhlans).	42,705
14 régiments d'artillerie.	64.458
3 régiments de génie et de pionniers. . . .	16,800
36 escadrons du train des équipages, dépôts et haras.	23,761
Gendarmerie et corps de police militaire. . .	7,927
Total.	765,453

« twelve years, we spent 1159 millions, 771 of which were raised « by taxes, 388 by loans. In the revolutionary war we borrowed « 201 millions; in the American, 104 millions; in the seven years' « war, 60 millions; in the Spanish war of 1739, 29 millions; in the « war of the Spanish succession, 32 1/2 millions; in the war of 1688, « 20 millions. — Total borrowed in the seven wars, during 65 years, « about 834 millions. In the same time we raised by taxes 1189 mil- « lions; thus forming a total expenditure of 2,023,000,000 !» (*London weekly review.*)

Ce dernier chiffre est celui du pied de guerre.

Il y a, en outre, une milice de plus de 200,000 hommes, en sorte que le chiffre total des hommes qui peuvent être appelés sous les armes, s'élève à près d'un million.

30 places fortes, dont une quinzaine de premier ordre;
5 arsenaux;
8 fonderies de canons;
5 manufactures d'armes.

	Hommes.
Vice-amiraux, contre-amiraux, capitaines et lieutenants de navires, enseignes et service sanitaire	1,317
Corps des matelots	12,595
Corps de l'arsenal de marine	1,858
Infanterie de marine	4,239
Total	20,009

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 785,462 hommes.

	1	vaisseau de ligne à hélice;
	12	frégates à voiles ou à hélice;
	5	corvettes, *idem;*
	6	goëlettes, *idem;*
	4	bricks à voiles;
	10	chaloupes à hélice;
	14	vapeurs à aubes;
	9	yachts et autres bâtiments.
Total. .	61	bâtiments, portant 605 canons.

École navale à Trieste.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 777,474,648 francs (317,336,591 florins; le florin autrichien égale 2 f. 45 c.),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . .	284,563,301
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 2 milliards de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	80,000,000
La dette publique, causée par la guerre, est de 7,412,023,945 fr. L'intérêt de cette dette est de	331,290,092
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 600,000 hommes), à 1,000 fr. par homme, est de	600,000,000
Total général annuel de la dépense . .	1,295,853,393

Cette somme dépasse de beaucoup le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

PRUSSE

OU CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

Sous prétexte d'unité de la nationalité allemande, la

roi de Prusse est en train de se constituer un grand État, qui vient, dans les dernières campagnes, d'absorber la plupart des États de l'ancienne Confédération germanique, et qui comprend déjà une population de 30 millions d'âmes.

La nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord se compose des 23 États suivants :

1° Les 3 royaumes de Prusse, de Saxe et de Hanovre;

2° Les 5 grands-duchés de Hesse (nord du Mein), de Mecklembourg-Schwérin, de Saxe-Weimar-Eisenach, de Mecklembourg-Strélitz et d'Oldenbourg;

3° Les 5 duchés de Brunswick et Lunébourg, de Meiningen et Hildbourghausen, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg et Gotha et d'Anhalt;

4° Les 7 principautés de Schwarzbourg-Rudolstadt, de Schwarzbourg-Sondershausen, de Waldeck-Pyrmont, de Reuss ligne aînée, de Reuss ligne cadette, de Schaumbourg-Lippe et de Lippe-Detmold;

5° Les villes hanséatiques, dites *libres*, de Lubeck, de Brême et de Hambourg.

Cette Confédération, imposée qu'elle a été par la force brutale au lieu d'être le résultat du libre assentiment des parties, n'est qu'une Confédération apparente, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la simple lecture de la Constitution fédérale où tous les pouvoirs sont concentrés dans une même main. Que de pareilles violences aient pu se consommer de nos jours comme aux plus mauvais temps de barbarie, et cela non-seulement sans soulever une réprobation générale mais en

excitant l'admiration et les applaudissements des populations, c'est certainement là un des spectacles les plus attristants, et qui prouvent hélas! que l'humanité n'a point progressé autant qu'elle aime à s'en vanter.

Parlons donc ici seulement des troupes et des finances du roi de Prusse; car les forces militaires et financières de la nouvelle Confédération sont bien véritablement devenues les siennes propres.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
Feldmaréchal, feldzeugmestre-général, généraux et colonels	437
9 régiments d'infanterie de la garde	27,451
109 régiments d'infanterie de ligne	326,121
18 bataillons de chasseurs et carabiniers	18,108
8 régiments de cavalerie de la garde	4,857
68 régiments de cavalerie de ligne	48,298
13 régiments d'artillerie	41,439
27 bataillons de pionniers et du train	52,570
Officiers	15,000
Gendarmerie	2,250
Invalides	1,453
Écoles militaires diverses	2,432
Troupes de garnison, environ	250,000
Total	790,416

Ce dernier chiffre est celui du pied de guerre.

Outre les troupes de campagne et de garnison, il y a des troupes de dépôt, formées lors de la mobilisation

de l'armée, et qui s'élèvent à plus de 180,000 hommes, en sorte que les troupes prêtes à prendre les armes peuvent monter à environ un million d'hommes.

Une quarantaine de places de premier ordre. La Prusse est maintenant l'État de l'Europe qui en a le plus.

	Hommes.
Amiral, vice-amiral, contre-amiral, capitaines et lieutenants de vaisseaux, etc. . .	425
Sous-officiers, matelots et mousses	2,801
Infanterie de marine et ouvriers	4,688
Total.	7,914

Le personnel de la marine, réuni à celui des troupes de l'armée de terre, forme un total de 798,330 hommes.

2	vaisseaux cuirassés;
6	frégates à hélice ou à voiles;
12	corvettes, *idem;*
3	bricks à voiles;
2	avisos à aubes;
54	chaloupes canonnières;
10	bâtiments divers.
Total. . 89	bâtiments, portant 568 canons.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 854,898,132 francs (232,309,275 thalers; le thaler prussien égale 3 f. 68 c.),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . .	281,431,445
La valeur des propriétés mobilières et	

Report. . .	281,431,445
immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 2 milliards et demi de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de . .	100,000,000
La dette publique, causée par la guerre, est de 1,218,809,453 francs. L'intérêt de cette dette est de	72,223,396
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel des armées de terre et de mer (ne comptons que 500,000 hommes), à 1,000 francs par homme, est de.	500,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	953,654,841

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale de l'État.

—

BAVIÈRE, WURTEMBERG ET BADE.

Pendant que les deux royaumes de Bavière et de Wurtemberg et que le grand-duché de Bade ne sont pas encore absorbés par la Prusse, je réunis dans un même article les documents de statistique militaire qui les concernent.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
Bavière, environ.	49,949

Report. . .	49,949
Wurtemberg.	34,405
Bade.	14,812
Total.	99,166

Une dizaine de places fortes.

DÉPENSE.

Sur un revenu total des trois États, de 199,265,378 fr.,

	Francs.
L'entretien des troupes prend environ.	60,000,000
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 500,000,000 de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de. .	20,000,000
La dette publique, causée par la guerre, est de 1,141,456,308 fr. L'intérêt de cette dette est d'environ	55,000,000
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée (ne comptons que 60,000 hommes), à 1,000 fr. par homme, est de	60,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	195,000,000

Cette somme est presque égale au chiffre de la recette totale des budgets des trois États.

RUSSIE.

Personnel et Matériel.

		Hommes.
Généraux et officiers de tous grades.		30,507
Sous-officiers et soldats.	Infanterie.	538,887
	Cavalerie	63,440
	Artillerie	80,172
	Génie	14,638
Troupes irrégulières, environ		150,000
	Total.	877,644

Entre la composition théorique de l'armée telle qu'elle existe sur le papier et la réalité, il y a souvent une très-grande différence, les distances et le régime despotique empêchant toute vérification sérieuse. Les colonels disposent sans contrôle des fonds affectés à l'entretien de leurs régiments, et selon que ces chefs sont honnêtes ou ne le sont pas, les régiments sont ou ne sont pas au complet. Les inspections peuvent empêcher cet abus, mais à une condition, c'est que les inspecteurs soient plus honnêtes que les colonels : s'ils ne le sont pas, ils portent dans le rapport les indications qu'ils en reçoivent, sans que personne, l'empereur moins que personne, puisse savoir la vérité. Si, par hasard, quelqu'un venait à la connaître, il se garderait bien d'aller la dire au tzar; cela serait, aux yeux de celui-ci, une critique de son gouvernement, et malheur à qui ne trouverait pas cette machine parfaitement organisée! Chacun donc, et surtout celui qui sait

quelque chose, se retranche dans un mutisme complet. Les partisans de l'absolutisme trouvent que c'est là un de ses plus grands avantages : ils ne sont pas assourdis de réclamations et peuvent sommeiller tranquillement.

50 places fortes, dont 11 de 1er ordre, 15 de 2e, 17 de 3e et 7 de 4e;
26 écoles militaires où sont reçus près de 10,000 élèves;
4 fabriques d'armes (Tula, Votka, Sesterbeck et Zlatoust);
5 fonderies (Pétersbourg, Moscou, Riga, Kief et Kasan);
2 poudreries (Ochta et Schotersk);
2 raffineries (Pétersbourg et Moscou);
4 arsenaux (Pétersbourg, Bransk, Tula et Kief);
32 hôpitaux militaires.

MARINE MILITAIRE.

	Hommes.
Amiraux, généraux, officiers et fonctionnaires divers	4,306
Soldats, matelots et gardes-marine	55,385
Total.	59,691

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 936,735 hommes.

11 frégates blindées;
14 monitors, *idem;*

25 *à reporter*,

Report. 25

260 vapeurs (vaisseaux, frégates, corvettes, clippers, canonnières, schooners, transports, etc.);

59 navires à voiles.

Total. . 344 bâtiments, portant 2,178 canons.

4 ports militaires (Cronstadt, Revel, Sébastopol et Astrakan);

2 chantiers de construction des bâtiments de l'État (Saint-Pétersbourg et Nicolajew);

4 hôpitaux de marine.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 1,883,926,590 francs (480,593,518 roubles; le rouble égale 3 fr. 92 c.) (1),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . .	581,842,213
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de	

(1) « Une des plus fortes parties du revenu public provient de la « vente des eaux-de-vie, dont le gouvernement s'est réservé le mo- « nopole. » (Tourgueneff, *La Russie et les Russes*, t. II, 2e partie, ch. 5, Paris, 1847.) On comprend que, sous un pareil régime, l'autorité n'excite pas les sujets à la tempérance : aussi la Russie est-elle un pays où l'on compte par centaines de mille le nombre des morts causées annuellement par l'abus des liqueurs alcooliques. Il faut dire au reste que la même responsabilité morale pèse à des degrés divers sur la plupart des autres gouvernements de l'Europe, qui ont établi des droits sur les boissons, et qui n'étant point désintéressés dans les accroissements du vice affreux de l'ivrognerie, ne se pressent pas de prendre des mesures propres à en diminuer les ravages.

Report. . .	581,842,213
la guerre, est estimée environ 2 milliards de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de	80,000,000
La dette publique causée par la guerre est de 7,094,975,396 fr. L'intérêt de cette dette est de	300,424,476
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (prenons seulement 700,000 hommes), à 600 francs par homme, est de	420,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	1,382,266,689

Cette somme approche des trois quarts du chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

TURQUIE.

Personnel et Matériel.

L'armée turque comprend plusieurs éléments, les troupes régulières, qui sont les seules dont l'effectif soit connu avec quelque précision, la réserve, les contingents auxiliaires que doivent fournir plusieurs provinces, et les troupes irrégulières. Voici les détails de l'effectif théorique :

	Hommes.
48 régiments d'infanterie de ligne.	72,000

Report. . .	72,000
24 régiments de cavalerie.	17,280
6 brigades d'artillerie	9,216
2 régiments de génie.	2,000
Garde.	10,000
La réserve, les contingents auxiliaires et les troupes irrégulières peuvent être évaluées à	200,000
Total approximatif.	310,496

14 places fortes et plusieurs forts.

Officiers, matelots et soldats de marine, 40,000 hommes environ.

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total d'environ 350,496 hommes.

47	vapeurs à hélice ou à aubes;
5	vaisseaux blindés;
7	yachts;
19	navires à voiles;
94	transports à voiles ou à vapeur;
13	frégates ou canonnières.
Total. . 185	bâtiments, portant 2,370 canons.

5 ports de mer militaires; 5 arsenaux de marine.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 356,836,500 francs (3,171,880 bourses; la bourse égale 112 fr. 50 c.),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . . .	102,375,000

Report. . .	102,375,000
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 1 milliard de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	40,000,000
La dette publique causée par la guerre est de 1,736,853,822 fr. L'intérêt très-élevé de cette somme est de	111,875,187
La somme correspondante à la perte de travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 200,000 hommes), à 600 fr. par homme, est de.	120,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	374,250,187

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

GRÈCE, ROUMANIE ET SERBIE.

Je réunis dans un même article ces trois débris du vieil empire Turc, tombant en dissolution. Il y a trente-six ans, les Hellènes, rendus à la liberté, s'étaient laissé imposer un roitelet saxon, qui, n'ayant pu réussir à se faire adorer de ses sujets, a pris la fuite. Belle occasion offerte de nouveau à la nation pour se passer définitivement de monarque! Mais voilà qu'elle s'est

laissé expédier un nouveau roi imberbe et d'origine également antipathique à ses mœurs et à ses traditions ! O grandes âmes des Harmodius et des Aristogiton, si les misères politiques de vos derniers neveux vous touchent aujourd'hui, que devez-vous penser en les voyant en quête d'un maître, et, s'il leur en fallait absolument un, ne pouvant pas même le trouver parmi eux? Serait-il donc vrai qu'une fois dégénérées, les races humaines ne peuvent plus être rappelées à la plénitude de la vie? S'il en était ainsi, il y aurait là une terrible menace pour plus d'une nation européenne.

Il n'est pas jusqu'aux petits monarques, nés d'hier sur les bords du Danube et en Serbie, qui ne tiennent à pouvoir dire *Mes troupes*. Ne voilà-t-il pas qu'ils parlent d'avoir des armées de 30,000 hommes? Il est vrai que cette organisation existe plus encore en projet qu'en réalité. Mais ce qui est malheureusement très-effectif, ce sont les emprunts qu'ils ont contractés déjà et qui écrasent leurs pauvres sujets.

Personnel et Matériel.

		Hommes.
Grèce	environ	30,000
Roumanie		25,000
Serbie		25,000
Total		80,000

Une quinzaine de places fortes, peu importantes.

Le personnel de la marine (Grèce et Roumanie) est

d'environ 1,500 hommes. Réuni à celui des armées de terre, il forme un total de 81,500 hommes.

	1	frégate;
	2	corvettes;
	8	vapeurs à aubes ou à hélice;
	28	bâtiments inférieurs.
Total. .	39	bâtiments, portant environ 200 canons.

2 ports de mer militaires.

DÉPENSE.

Sur un revenu total des trois États, d'environ 100,000,000 de francs,

	Francs.
L'entretien des troupes prend.	24,396,729
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 60 millions de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	2,400,000
La dette publique (Grèce et Roumanie), causée par la guerre, est de 303,761,694 fr. L'intérêt de cette dette est de.	11,450,674
La valeur correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée (ne comptons que 60,000 hommes), à 600 fr. par homme, est de.	36,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	74,247,403

Cette somme approche des trois quarts du chiffre de la recette totale des budgets des trois États.

—

SUÈDE ET NORVÉGE.

Personnel et Matériel.

		Hommes.
Suède.	État-major et officiers, environ. .	4,000
	Infanterie.	105,250
	Cavalerie.	8,660
	Artillerie.	5,050
	Génie et train.	5,847
Diverses troupes de Norvége.		12,000
	Total.	140,807

Il y a en outre, en Suède, des corps de tirailleurs volontaires, s'élevant à 42,000 hommes.

11 places fortes.

Amiral, contre-amiraux, capitaines et lieutenants de vaisseaux, matelots et soldats de marine, environ 36,000 hommes.

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 176,807 hommes.

6 vaisseaux à vapeur ou à voiles;
6 frégates, *idem;*
11 corvettes, *idem;*
4 monitors;
6 bricks;

33 *à reporter.*

Report. .	33	
	62	chaloupes canonnières ;
	19	transports et remorqueurs ;
	90	yoles canonnières ;
	3	navires en construction.
Total. .	207	bâtiments, portant un millier de canons.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 232,726,755 francs (41,484,270 rigsdalers ; le rigsdaler égale 5 fr. 61 c.),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . . .	86,812,635
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 400,000,000 fr. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	16,000,000
(La dette publique provenant en majeure partie d'emprunts pour construction de chemins de fer et fondation de la Banque, je n'en tiens pas compte ici.)	
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 100,000 hommes), à 600 francs par homme, est de.	60,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	162,812,635

Cette somme dépasse les deux tiers du chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

DANEMARK.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
32 bataillons d'infanterie de la garde et de la ligne	37,111
20 escadrons de cavalerie de la garde et de la ligne	2,048
Artillerie	8,225
Génie	211
Total	47,595

4 places fortes.

Officiers, matelots et soldats de marine, 1,405 hommes.

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 49,000 hommes.

1 vaisseau à hélice;
8 frégates à voiles ou à vapeur;
3 corvettes, *idem;*
4 schooners à vapeur;
59 chaloupes canonnières, dont 7 à vapeur;
6 vapeurs à aubes;
3 batteries flottantes;
8 yoles canonnières.

Total. . 92 bâtiments, portant 389 canons.

1 port de mer militaire.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 76,005,332 francs (27,438,748 rixdalers; le rixdaler danois égale 2 fr. 77),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend environ.	18,663,277
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 200 millions de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	8,000,000
La dette publique, causée par la guerre, est de 367,538,558 fr. L'intérêt de cette dette est de.	32,898,875
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 40,000 hommes), à 600 fr. par homme, est de. . .	24,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	83,562,152

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

PAYS-BAS.

Personnel et matériel.

	Hommes.
État-major général et administratif.	191
9 régiments d'infanterie de ligne	43,514
1 bataillon d'instruction et dépôts de discipline et de recrutement	799
4 régiments de hussards.	4,495
1 bataillon de génie.	1,056
5 régiments d'artillerie	10,563
2 compagnies de pontonniers	328
Maréchaussée	372
Diverses troupes des Indes orientales	27,168
Total.	88,486

8 places fortes.

	Hommes.
Amiral, lieutenants-amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux, capitaines et lieutenants de vaisseaux, médecins, officiers d'administration, aspirants et élèves.	767
Équipages.	7,424
Infanterie de marine.	2,051
Total.	10,242

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 98,728 hommes.

1 vaisseau de ligne à voiles;
11 frégates à vapeur ou à voiles;

12 *à reporter*.

Report. . 12
9 monitors et béliers à vapeur;
21 corvettes à vapeur ou à voiles;
7 bricks à voiles;
1 schooner à voiles;
35 goëlettes à vapeur ou à voiles;
6 batteries flottantes;
30 chaloupes canonnières;
14 vapeurs à aubes.

Total. . 135 bâtiments, portant 1,325 canons.

7 ports de mer militaires.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 211,099,931 francs (96,682,659 florins; le florin des Pays-Bas égale 2 f. 08),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . . .	51,704,937
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 400 millions de francs L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	16,000,000
La dette publique, causée par la guerre, est de 2,013,947,339 fr. L'intérêt de cette dette est de.	58,301,709
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de	
A reporter...	126,006,646

Report. . .	126,006,646
terre et de mer (ne comptons que 60,000 hommes), à 1,000 francs par homme, est de.	60,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	186,006,646

Cette somme approche des 9 dixièmes du chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

BELGIQUE.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
16 régiments d'infanterie (carabiniers, chasseurs, grenadiers et ligne).	74,000
7 régiments de cavalerie (chasseurs, lanciers et guides)	6,530
Gendarmerie.	1,373
6 régiments d'artillerie, train et ouvriers. .	14,513
Génie	2,354
Total.	98,770

Il y a en outre une garde civique mobilisable, et qui peut donner un effectif de 100,000 hommes.

13 places fortes; 4 écoles militaires.

Le personnel de la marine est d'environ 1,000 hom-

mes. Réuni à celui de l'armée de terre, il forme un total de 99,770 hommes.

Le matériel de la marine ne se compose que d'une vingtaine de petits bâtiments (brigantins, goëlettes chaloupes).

1 port de mer militaire à Ostende.

DÉPENSE.

Sur un budget en recetttes de 169,403,280 francs,

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend . . .	36,841,800
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 400 millions de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	16,000,000
La dette publique, causée en majeure partie par la guerre, est de 856,472,764 fr., et l'intérêt de cette dette est de.	48,702,759
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 50,000 hommes), à 1,000 francs par homme, est de.	50,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	151,544,559

Cette somme dépasse les 9 dixièmes du chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

ESPAGNE.

L'Espagne, qui a eu récemment la bonne fortune d'être débarrassée du luxe monarchique, avait une occasion des plus belles pour licencier son armée et prendre quelques grandes mesures, telles que l'abolition de l'esclavage dans ses colonies, la séparation de l'Église et de l'État, la suppression de la peine de mort, etc. Mais elle n'a su rien faire de tout cela, et la voilà en quête d'un nouveau maître. Il était facile de prévoir qu'une révolution où prédominait l'élément militaire aboutirait à ce honteux avortement.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
Capitaines généraux, lieutenants généraux, maréchaux de camp et brigadiers	242
État-major de l'armée	162
Infanterie	60,183
Cavalerie	11,840
Artillerie	9,899
Génie	2,368
Garde civile	10,390
Troupes provinciales	44,926
Carabiniers	12,062
Total	152,072

16 places fortes.

	Hommes.
Officiers de marine.	1,121
Comptables, mécaniciens et gardes.	864
Matelots et soldats de marine.	22,660
Total.	24,645

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 176,717 hommes.

6 navires à voiles ou à hélice;
17 frégates à hélice;
16 transports;
18 canonnières à hélice;
50 vapeurs à aubes ou à hélice;
10 bâtiments divers.

Total. . 117 bâtiments, portant 1,071 canons.

3 ports de mer militaires.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 660,176,902 francs (256,878,172 écus; l'écu égale 2 fr. 57 c.),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . . .	125,736,497
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 800 millions de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	32,000,000
A reporter. . .	157,736,497

Report. . .	157,736,497
La dette publique, causée par la guerre, est de 4,733,550,833 fr. L'intérêt de cette dette est de.	122,799,408
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 100,000 hommes), à 600 francs par homme, est de.	60,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	340,535,905

Cette somme dépasse la moitié du chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

PORTUGAL.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
Maréchaux, lieutenants généraux, brigadiers et corps de l'état-major	68
18 régiments d'infanterie et 12 bataillons de chasseurs	15,235
8 régiments de cavalerie (lanciers et chasseurs).	2,596
4 régiments d'artillerie.	1,511
A reporter. . .	19,410

Report. . .	19,410
1 bataillon de génie	472
Service de santé.	145
Gardes municipales, vétérans et divers officiers en commission.	5,834
Troupes des possessions d'outre-mer.	30,867
Total.	56,728

10 places fortes.

Officiers de marine, matelots et troupes, 3,709 hommes.

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 60,437 hommes.

1 vaisseau ;
1 frégate ;
10 corvettes ;
1 brick ;
8 schooners et cutters ;
4 transports ;
7 vapeurs ;
8 chaloupes canonnières ;
5 yachts.

Total. . 45 bâtiments, portant 355 canons.

2 ports de mer militaires.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 94,511,666 francs (16,910,137,000 réis ; 1,000 réis égalent 5 fr. 59 c.),

	Francs.
L'armée de terre et de mer prend. . . .	29,374,427
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 300,000,000 de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de. .	12,000,000
La dette publique, causée par la guerre, est de 1,235,312,869 fr. L'intérêt de cette dette est de.	44,502,100
La valeur correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée de terre et de mer (ne comptons que 40,000 hommes), à 600 francs par homme, est de.	24,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	109,876,527

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

ITALIE.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
États-majors	1,251
80 régiments d'infanterie.	245,680
A reporter. . .	246,931

Report. . .	246,931
5 régiments de bersaglieri	29,630
19 régiments de cavalerie (cuirassiers, lanciers, cavalerie légère et guides).	18,373
9 régiments d'artillerie	30,032
2 régiments de génie	7,467
3 régiments du train	9,433
12 légions de carabiniers.	19,999
Corps d'administration, etc.	14,996
Compagnies de discipline.	760
Total.	377,621

20 places fortes.

	Hommes.
Amiral, vice-amiraux, contre-amiraux, capitaines et lieutenants de vaisseaux et frégates.	527
Matelots et ouvriers	11,853
2 régiments d'infanterie de marine.	5,922
Total.	18,302

Le personnel de la marine, réuni à celui de l'armée de terre, forme un total de 395,923 hommes.

22 navires blindés;
35 vapeurs à hélice;
33 vapeurs à aubes;
9 bâtiments à voiles.

Total. . 99 bâtiments, portant 1,022 canons.

4 ports de mer militaires.

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 790,912,728 francs,

	Francs.
La somme que prend l'armée de terre et de mer est de	163,146,455
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée 1,200,000,000 de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de.	48,000,000
La dette publique causée par la guerre est de 6,775,408,158 fr. L'intérêt de cette dette est de.	332,796,857
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel des armées de terre et de mer (ne comptons que 300,000 hommes), à 600 francs par homme, est de.	180,000,000
Total général annuel de la dépense militaire	723,943,312

Cette somme dépasse les 9 dixièmes du chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

ÉTAT PONTIFICAL.

Il semble presque qu'il y ait une ironie de mauvais

goût à parler de l'armée et des finances du Pape. Tout cela se soutient Dieu sait comme, ou plutôt tout le monde sait ce qu'il en adviendra le jour où, les Romains étant rendus libres de s'organiser politiquement selon qu'il leur conviendra, le trône temporel du vicaire du Christ s'effrondrera. En attendant, malgré les récoltes du denier de saint Pierre et le produit de l'institution immorale de la loterie, qui est presque égal à celui de l'impôt foncier, les dépenses sont le double de la recette; et la dette, même diminuée de la part que le roi d'Italie a dû prendre à sa charge depuis qu'il s'est emparé de plusieurs des anciens États pontificaux, dépasse déjà 400,000,000 de francs, et continue sa marche ascendante.

Personnel et Matériel.

	Hommes.
État-major et gardes, environ	500
Gendarmerie	2,021
Artillerie, génie et train	1,132
Bataillon de sédentaires et de chasseurs	1,915
Régiment de ligne	1,599
Régiment de zouaves	4,387
Carabiniers étrangers	1,992
Légion romaine	1,943
Dragons	486
Auxiliaires de la gendarmerie	812
Total	16,787

DÉPENSE.

Sur un budget en recettes de 36,431,058 francs,

	Francs.
L'armée prend.	10,611,503
La valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est estimée environ 50 millions de francs. L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de	2,000,000
La dette publique, causée en majeure partie par l'entretien d'une armée, est de plus de 400 millions de francs. L'intérêt de cette dette est de.	23,935,986
La somme correspondante à la perte du produit du travail des hommes composant le personnel de l'armée (ne comptons que 10,000 hommes), à 600 fr. par homme, est de.	6,000,000
Total général annuel de la dépense militaire.	42,547,489

Cette somme dépasse le chiffre de la recette totale du budget de l'État.

—

SUISSE.

J'arrive enfin à une nation qui, par le système d'organisation de sa force publique et d'administration de

ses finances, aussi bien que par la simplicité et l'austérité de ses mœurs et le vif sentiment de son indépendance, serait digne de servir de modèle à la plupart des autres nations européennes. Ce n'est pas que je me dissimule les progrès que, sur plusieurs points, la constitution des cantons a encore à accomplir : dans la troisième partie, j'en dirai quelques mots seulement, n'ayant point à en traiter spécialement dans cet ouvrage; mais, telle qu'elle est, elle me paraît, au moins sous le rapport qui nous occupe ici, bien préférable à beaucoup d'autres. Elle ne permet point d'entretenir une armée permanente : c'est le seul État de l'Europe qui donne aux autres cette bonne leçon de sagesse et d'économie. En cas de guerre, les cantons doivent fournir ensemble un contingent d'environ 87,000 hommes, avec une réserve et une landwehr qui seraient ensemble de 115,000 hommes. L'armée active pourrait ainsi être portée à plus de 200,000 hommes. Les cantons s'imposent alors extraordinairement. Mais, en temps de paix, qui est devenu l'état presque habituel de la Suisse, l'armée ne coûte presque rien, car les soldats restent dans leurs foyers. Chaque citoyen étant soldat de 20 à 44 ans, et personne ne l'étant de profession, il n'y a pas à tenir compte ici de la somme correspondante à la perte du produit du travail d'une armée permanente. La Suisse n'a pas d'ailleurs de dette publique. On voit dès lors que la dépense militaire se borne presque à la somme que représentent les frais d'administration et d'entretien d'un cadre permanent de 694 officiers de tous grades, et l'intérêt

de la valeur de quatre places fortes et du matériel de l'artillerie, valeur estimée environ 25 millions de francs.

	Francs.
L'intérêt de cette somme, à 4 pour 100, est de	1,000,000
La dépense pour l'entretien du matériel, les frais d'administration et autres menus frais, est de.	3,147,800
Total général annuel de la dépense militaire	4,147,800

Le budget en recettes étant de 19,781,961 fr., cette dépense ne s'élève pas au quart du chiffre de la recette totale du budget de l'État. C'est le seul exemple de ce genre que j'aie eu à signaler dans toute l'Europe.

Les documents détaillés qu'on vient de lire sont résumés dans le tableau suivant, qui en reproduit les éléments principaux et qui permet de voir d'une vue d'ensemble le bilan général de la guerre et des armées permanentes européennes, en même temps qu'il rend les comparaisons plus faciles et plus promptes entre les effectifs et les dépenses des divers États.

RÉCAPITULATION I

NATIONS.	EFFECTIFS des armées de terre et de mer.	SOMMES correspondant annuellement à la perte du produit du travail des soldats et marins.	VALEURS des propriétés mobilières et immobilières affectées au service de la guerre.	INTÉRÊTS annuels des valeurs des propriétés mobilières et immobilières affectées au service de la guerre.	DETTES publiques causées par la guerre.
	hommes.	fr.	fr.	fr.	fr.
France.....	764.684	600.000.000	4.700.000.000	188.000.000	12.993.298.0
Angleterre....	268.657	402.985.500	3.000.000.000	120.000.000	20.021.435.0
Autriche.....	785.462	600.000.000	2.000.000.000	80.000.000	7.412.023.9
Prusse ou Confédération de l'Allemagne du Nord.....	798.330	500.000.000	2.500.000.000	100.000.000	1.218.809.15
Bavière, Wurtemberg et Bade.....	99.166	60 000.000	500.000.000	20.000.000	1.141.456.30
Russie.....	936.785	420.000.000	2.000.000.000	80.000.000	7.094.975.39
Turquie.....	350.496	120.000.000	1.000.000.000	40.000.000	1.736.853.82
Grèce, Roumanie et Serbie.	60.000	36.000.000	60.000.000	2.400.000	303.761.69
Suède et Norvége.....	176.807	60.000.000	400.000.000	16.000.000	»
Danemark....	49.000	24.000.000	200 000.000	8.000.000	367.538.55
Pays-Bas.....	98.728	60.000.000	400.000.000	16.000.000	2.013.947.33
Belgique.....	99.770	50.000.000	400.000.000	16.000.000	856.472.76
Espagne.....	176.717	60.000.000	800.000.000	32.000.000	4.733.550.83
Portugal.....	60.437	24.000.000	300.000.000	12.000.000	1.235.312.86
Italie.....	395.923	180.000.000	1.200.000.000	48.000.000	6.775.408.15
État pontifical.	16.787	6.000.000	50.000.000	2 000.000	400.000.00
Suisse.....	»	»	25.000.000	1.000.000	»
TOTAUX...	5.157.699	3.202.985.500	19.535.000.000	781.400.000	68.304.844.18

ÉCÉDENTS ÉTATS.

NTÉRÊTS annuels des es publiques causées r la guerre.	DÉPENSES militaires annuelles portées dans les budgets officiels.	TAUX RÉELS des dépenses militaires annuelles.	BUDGETS officiels des recettes.	RAPPORTS des dépenses militaires annuelles aux chiffres des recettes.
fr.	fr.	fr.	fr.	
00.000.000	587.893.970	1.875.893.970	1.860.531.204	Supérieure.
70.704.000	669.020.960	1.862.710.460	1.792.312.000	Supérieure.
31.290.092	284.563.301	1.295.853.393	777.474.648	Très-supérieure.
72.223.396	281.431.445	953.654.841	854.898.132	Supérieure.
55.000.000	60.000.000	195.000.000	199.265.378	Presque égale.
00.424.476	581.842.213	1.382.266.689	1.883.926.590	Près des trois quarts.
11.875.187	102.375.000	374.250.187	356.836.500	Supérieure.
11.450.674	24.396.729	74.247.403	100.000.000	Près des trois quarts.
»	86.812.635	162.812.635	232.726.755	Plus des deux tiers.
32.898.875	18.663.277	83.562.152	76.005.332	Supérieure.
58.301.709	51.704.937	186.006.646	211.099.931	Près des neuf dixièmes.
48.702.759	36.841.800	151.544.559	169.403.280	Plus des neuf dixièmes.
122.799.408	125.736.497	340.535.905	660.176.902	Plus de la moitié.
44.502.100	29.374.427	109.876.527	94.511.666	Supérieure.
332.796.857	163.146.455	723.943.312	790.912.728	Plus des neuf dixièmes.
23.935.986	10.611.503	42.547.489	36.431.058	Supérieure.
»	3.147.800	4.147.800	19.781.961	Pas le quart.
716.905.529	3.117.562.949	9.818.853.968	10.116.294.065	Plus des 19 vingtièmes ou presque égale.

RÉSUMÉ DE LA DEUXIÈME PARTIE.

Résumons brièvement les conclusions générales qui résultent de l'ensemble des documents consignés dans cette deuxième partie.

L'effectif des armées de terre et de mer de l'Europe, sans y comprendre les gardes nationales, milices, réserves et landwehrs, dont les nombres ont été indiqués dans les états détaillés, est de 5,157,699 hommes, et les sommes correspondantes à la perte du produit de leur travail s'élèvent à 3,202,985,500 francs.

La valeur improductive des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, est de 19,535,000,000 de francs, et les intérêts de la valeur de ces propriétés s'élèvent à 781,400,000 francs.

Les dettes publiques causées par la guerre forment un total de 68,304,844,187 fr., et les intérêts de ces dettes sont de 2,716,905,529 fr.

La dépense militaire annuelle, qui, dans les budgets officiels, est portée à un total de 3,117,562,949 fr., s'élève en réalité à un total de 9,818,853,968 fr., c'est-à-dire qu'elle dépasse les 19/20 du chiffre de la recette totale, qui est de 10,116,294,065 fr. Pour plusieurs

États, elle dépasse le chiffre des recettes du budget public.

Voilà un résultat véritablement stupéfiant et bien éloigné de celui auquel l'attention publique s'arrête ordinairement. Il s'appuie en grande partie sur des chiffres officiels. Le point principal sur lequel on pourrait disputer serait celui de l'estimation de la valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre dans les diverses nations de l'Europe, estimation qui, en l'absence de publications officielles sur cette valeur chez la plupart de ces nations, est nécessairement un peu indécise. Ici en effet je ne puis affirmer avoir une certitude véritable quant à un chiffre précis, et l'on peut objecter qu'étant privé sur ce point de documents authentiques et complets, j'ai été livré au vague de mes évaluations personnelles. La même raison s'oppose à ce que ceux qui feraient cette objection précisent un chiffre inférieur au mien. Si je me trompe et s'ils peuvent m'en fournir un autre en l'étayant de preuves rigoureuses, je suis tout prêt à l'accepter. En attendant, je vais leur faire des concessions tellement larges qu'ils n'oseraient pas eux-mêmes me les demander. Quoique je croie être demeuré au-dessous de la réalité dans mon estimation de la valeur des propriétés mobilières et immobilières, affectées au service de la guerre, supposons qu'on la réduise de moitié. Au lieu du chiffre de 781,400,000 fr., auquel j'ai porté l'intérêt à 4 pour 100 de la valeur de ces propriétés pour toute l'Europe, nous n'aurions plus que 390,700,000 fr., et alors le chiffre

de 9,818,853,968 fr., auquel j'ai porté le total de la dépense militaire annuelle, ne serait plus que de 9,428,153,968 fr. Or ce dernier chiffre dépasse encore les 9/10 du chiffre de la recette totale. Allons plus loin. Supposons même qu'on ne tienne aucun compte de l'intérêt de la valeur des propriétés mobilières et immobilières affectées au service de la guerre en Europe, le total de la dépense militaire annuelle serait encore de 9,037,453,968 fr., c'est-à-dire d'une somme qui approche des 9/10 du chiffre de la recette totale. On voit que j'ai tenu surabondamment la promesse que j'ai faite en commençant cette seconde partie, de montrer que la guerre ou, à son défaut, la paix armée dévore une somme bien supérieure à la moitié du revenu public de l'Europe.

Sans cette dépense annuelle et avec le produit de la vente de la plupart des immeubles et d'une partie du matériel de la guerre, l'Europe éteindrait en peu d'années sa dette publique, ouvrirait de nouvelles voies de communication, créerait une infinité d'établissements utiles et d'institutions moralisantes, et donnerait ainsi du travail, de l'instruction et des mœurs à tant de malheureux qui vont et viennent sans cesse des angoisses de la faim à l'ivresse de la débauche ou aux fureurs du désespoir.

Je n'ajoute plus qu'un mot relativement à ce fardeau de la dette publique de l'Europe, sous le poids duquel gémissent les générations actuelles et sont menacées de gémir encore d'autres générations futures. On a dit souvent avec raison qu'un père déshonorait sa mé-

moire quand il léguait à ses enfants des dettes à acquitter. Est-ce que le caractère d'immoralité dont cette conduite est entachée s'efface par cela seul qu'il acquiert des proportions colossales, parce que, au lieu d'individus, ce sont de nombreuses populations que l'on charge d'acquitter des dettes qui ne leur sont pas personnelles? Depuis deux siècles, et particulièrement dans les soixante-dix-huit dernières années, les principales nations européennes se sont précipitées dans cette funeste voie des emprunts, dont Colbert disait qu'il voyait bien comment on y entrait, mais qu'il ne savait pas comment on en sortirait (1). Ces emprunts qui ont été toujours croissants et qui grèvent l'avenir

(1) J. B. Say écrivait les lignes suivantes après les désastres européens, causés par les guerres du commencement de ce siècle : « L'emprunt est une arme nouvelle plus terrible que la poudre à « canon, et dont on ne pourra peut-être pas se servir bien long- « temps encore à cause de l'abus même qu'on en a fait... Le crédit « public offre un moyen si aisé de dissiper de grands capi- « taux, que plusieurs publicistes l'ont regardé comme funeste aux « nations. Un gouvernement puissant par la faculté d'emprunter, « ont-ils dit, se mêle de tous les intérêts politiques. Il conçoit des « entreprises gigantesques, accompagnées tantôt de la honte tantôt « de la gloire, mais toujours suivies de l'épuisement. Il fait la « guerre ou la fait faire, achète tout ce qui peut s'acheter, jusqu'au « sang et à la conscience des hommes, et les capitaux, fruits de l'in- « dustrie et de la bonne conduite, sont alors remis aux mains de « l'ambition, de l'orgueil, de la perversité. » (*Traité d'économie politique*, livre 3, ch. 9, tome II, Paris, 1819.)

La dette publique de l'Europe monte aujourd'hui à 68 milliards. Ce régime des emprunts, dont le second Empire et par son impulsion la ville de Paris ont donné, dans ces dernières années, l'exemple démoralisant, est devenu une maladie universelle, un véritable délire, qui a gagné le monde entier : à leur imitation, les États et les villes se précipitent à l'envi vers l'abîme de crises financières imminentes.

autant que le présent ont presque toujours été destinés à soutenir les frais infructueux de la guerre ou du maintien, en temps de paix, d'armées presque aussi nombreuses qu'en temps de guerre. On prétend justifier ce ruineux système en invoquant un principe dont fait souvent abus l'égoïsme des générations présentes, et qu'on applique du reste ici fort mal à propos, à savoir qu'il est juste de faire supporter aux générations futures les dépenses qui leur profiteront un jour. Encore faudrait-il laisser ces générations plus libres de régler elles-mêmes leurs dépenses et ne point les condamner à une sorte de minorité perpétuelle. Je ne crois pas qu'il doive y avoir des règles différentes pour administrer les finances d'un État et celles d'un particulier, ni qu'il soit sage d'entreprendre les améliorations mêmes les plus désirables avant d'avoir préparé par une bonne gestion économique les moyens de les exécuter. Si je consentais à admettre le système en vogue des emprunts publics, ce serait tout au plus pour exécuter, dans une prudente mesure, des travaux d'utilité non-seulement présente mais future et permanente, comme, par exemple, pour l'établissement de ponts, de fontaines, de routes, de ports, de maisons d'école, etc., dont les générations futures profiteront aussi bien que leurs devancières. Mais il n'y a rien de tel dans les emprunts faits pour soutenir les frais de la guerre offensive, car ce sont des dépenses entièrement infructueuses. Il me reste à démontrer, dans la troisième partie, que c'est encore là leur moindre défaut. Mais, avant d'entrer dans ce nouvel ordre de considé-

rations, je ne puis m'abstenir d'une terrifiante réflexion.

Les 5 millions d'hommes actuellement sous les armes seraient portés au double par l'appel des gardes nationales, des milices et des landwehrs. Et quand on sait que, d'un instant à l'autre, par le seul fait de la volonté personnelle de trois ou quatre monarques investis du pouvoir de faire la guerre ou la paix, 10 millions d'hommes peuvent ainsi être lancés les uns contre les autres et s'entre-tuer, on est saisi d'un sentiment d'effroi, mêlé de dégoût, à la pensée de l'incomparable folie de nations qui passent pour les plus éclairées du globe, et qui n'ont pas encore su trouver le moyen de rendre impossibles de telles ignominies. Et de cet état de choses, la plus grande part de responsabilité revient au gouvernement actuel de la France. Nos désastres de 1814 et 1815 auraient pu faire oublier aux populations du nord de l'Europe leurs griefs contre le premier Empire ; mais, par ses récriminations, ses attitudes provocantes et ses préparatifs belliqueux, le second Empire semble s'être appliqué à réveiller les souvenirs assoupis des anciennes haines : de là la première et principale cause de ces formidables armements qui ont transformé l'Europe actuelle en un véritable camp, et qui menacent le monde de nouvelles et immenses catastrophes.

TROISIÈME PARTIE

ONSIDÉRATIONS SUR LES INCONVÉNIENTS POLITIQUES, MORAUX ET SOCIAUX DES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES; MOYENS D'Y METTRE UN TERME.

J'arrive à la partie principale de ma tâche; c'est aussi celle que j'affectionne le plus, parce que je m'y sentirai plus habituellement sur le terrain de la philosophie dégagée des questions d'intérêt. Le lecteur a pu entrevoir déjà, dans tout ce qui précède, les inconvénients politiques, moraux et sociaux des établissements militaires : j'ai maintenant à y insister particulièrement. Jusqu'ici j'ai fait voir ce que coûtaient de sacrifices matériels de tout genre la frénésie de la guerre et l'insigne folie de la paix armée. J'ai montré par là combien les peuples seraient intéressés à renoncer à ce ruineux système. J'y serai sans doute ramené encore plus d'une fois; car, si l'intérêt matériel n'est pas nécessairement lié à l'intérêt moral, il en est souvent, ici surtout, une dépendance, et l'on ne saurait violer celui-ci sans porter atteinte à celui-là. Mais, tant que je me serai borné à des considérations de cet ordre inférieur, je croirai n'avoir accompli encore que la moitié la moins importante de ma tâche. Nous avons parlé d'abord utilité, et nous l'avons fait avec insistance,

parce que c'est le côté des choses qui frappe le plus le commun des hommes. Mais l'utilité n'est pas toujours le bien. Maintenant donc parlons raison et morale, et faisons voir qu'ici utile est synonyme de droit, de bon et de juste. Je forcerai les plus récalcitrants à regarder de près et à toucher du doigt les plaies de la guerre; je les convaincrai de tout ce qu'elle a de monstrueux et de criminel, et je leur ferai, j'espère, partager cette répulsion que, par une sorte d'instinct, j'ai éprouvée de bonne heure pour le métier des armes, tel que je le voyais pratiquer pendant les guerres du premier Empire, répulsion que l'étude et la réflexion ont convertie depuis en une aversion raisonnée et des plus énergiques.

J'ai dû ajouter aux considérations critiques de cette troisième partie des propositions de réforme de l'état actuel des choses. Il ne suffisait pas en effet de faire voir le mal, qui se montre d'ailleurs assez de lui-même, il fallait surtout en indiquer le remède et démontrer la possibilité de l'appliquer. Chacun sait que c'est dans les difficultés réelles qui existent sur ce dernier point, difficultés qu'ils exagèrent et qu'ils feraient naître au besoin, que se retranchent les partisans du maintien des armées.

§ I

Peu de durée des empires fondés par la guerre.

Que sont devenus ces vastes empires fondés par la guerre? Où sont les conquêtes des grands capitaines

soit de l'antiquité soit des temps modernes, Sésostris, Cyrus, Alexandre, Jules César qui est le vrai fondateur de l'empire romain, Charlemagne, Gengis-Khan, Tamerlan, Charles-Quint, Charles XII, Napoléon enfin? Ces œuvres établies à si grands frais par la violence ont été détruites par la même cause. Les plus belles et les plus riches contrées du globe, l'Europe orientale, l'Asie occidentale et méridionale, et l'Afrique septentrionale, ont été, dans les temps anciens, couvertes de nombreuses populations et de cités florissantes. Depuis longtemps ces mêmes contrées ne présentent plus que de vastes déserts couverts de ruines, et à travers lesquels on voit errer quelques rares peuplades à demi barbares. Qui donc a semé ainsi la stérilité dans ces pays que Dieu avait ornés avec tant de prodigalité? Qui a substitué aux arts de la civilisation les sinistres témoins d'une immense dévastation? Qui a réduit à un état si affligeant d'infériorité intellectuelle tant de millions d'êtres qui pourtant sont créés pour connaître la vérité et pratiquer la justice, et qui sont appelés au partage des glorieuses destinées de l'humanité? Interrogez l'histoire. Elle vous crie que c'est l'ouvrage de la guerre. Et l'on viendra encore célébrer les louanges de cette furie digne de toutes les malédictions! Et l'on osera, en présence de faits si hautement accusateurs, nous dire encore qu'elle est le véhicule de la civilisation! Combien plus souvent n'a-t-elle pas été le véhicule de la barbarie, en abrutissant les vaincus par le despotisme ou en leur apportant tantôt la grossièreté tantôt la corruption des vainqueurs? Je

ne veux pas nier qu'elle ait pu faire naître occasionnellement sur son passage quelques germes civilisateurs, car il est dans la nature des choses que le bien naisse quelquefois à l'occasion même du mal. Mais à quel prix s'est obtenue cette civilisation, arrivant à la lueur des incendies et toute dégouttante de sang humain? N'y a-t-il pas d'autres voies moins coûteuses, plus sûres et plus légitimes, par lesquelles elle doit se répandre dans le monde? Bientôt un steamer pourra plus pour cela qu'une armée d'un million de combattants, et les chemins de fer agiront avec plus de promptitude et d'intelligence que le génie malfaisant et la détestable ambition des conquérants. Comparez à leurs œuvres de destruction celles qui sont fondées par les arts de la paix, par l'agriculture, le tissage des étoffes, le traitement des métaux, la navigation, l'imprimerie, et les applications multiples de la force de la vapeur et des autres agents physiques et chimiques à nos divers besoins, et dites de quel côté sont les effets bienfaisants et durables.

Je ne connais guère de sophisme plus commun et plus pervertissant que celui qui consiste à excuser et même à justifier et à glorifier les actes les plus condamnables par cette considération qu'ils ont été l'occasion de belles et bonnes choses. On entend chaque jour des personnes d'une intelligence cultivée mais chez qui le sens moral est en défaut, dire, en termes manifestement approbateurs, par exemple, que l'extermination des races inoffensives du nouveau continent lors de la conquête a permis à la civilisation

d'aller y établir ces nouveaux États, déjà si prospères, ou bien encore que les armées de Napoléon ont répandu dans toutes les contrées de l'Europe qu'elles ont sillonnées ou plutôt foulées et ensanglantées, les principes de notre grande révolution, comme si ces bons résultats n'avaient pas pu être obtenus par les voies pacifiques de la vraie civilisation, et comme si les procédés barbares que l'on a substitués à ceux qu'indiquent la raison et l'humanité, cessaient d'être un mal par cela seul que le bien est venu en couvrir mais non en effacer entièrement les lugubres traces (1).

§ II

Les nations ont tout à perdre aux jeux sanglants de la guerre

Presque toutes les nations européennes ont maintenant dans leurs fastes assez de *gloire* militaire pour défrayer de brillantes épopées et inspirer ceux de

(1) C'est dans cet esprit que l'auteur de l'article du journal (*Das Jahrhundert*), mentionné déjà dans l'*avant-propos* de cet ouvrage (page 4), cite Xerxès ensanglantant l'Hellespont, Alexandre enfonçant les portes de l'Orient, les Barbares dévastant l'empire romain, etc. : « Als Xerxes am Hellespont über den Untergang so « vieler blühender Menschen weinte, war er eine Art Friedens- « freund. Trotzdem führte er diese blühenden Menschen dem Unter- « gange zu, um Athen zu vernichten; aber er erweckte Aeschylus, « Sophokles und das Perikleische Zeitalter, das Ideal aller künfti- « gen Zeiten. Der Schüler des Aristoteles hatte eine Ahnung seines « Beginnens, als er mit seiner Phalanx die goldenen Thüren Asiens « sprengte und die mystichen Vorhänge von Indien abrisz und

leurs poètes futurs qui ne sauraient qu'imiter ceux du passé. La France s'est enivrée de cette prétendue gloire. Chez quelques hommes, dont le nombre diminue heureusement tous les jours, l'ivresse dure encore, et il ne tiendrait pas à eux que l'orgie ne recommençât. En 1814 et 1815, les nations chez lesquelles elle s'était promenée en dominatrice ont pris leur revanche; elles l'ont foulée aux pieds et saignée des quatre veines. Qui donc en définitive a gagné à ces jeux sanglants, et qui pourrait avoir intérêt aujourd'hui à les recommencer au prix de si grands désastres et de si grands sacrifices, également imposés aux vainqueurs et aux vaincus ? Certes ce ne sont pas ces classes laborieuses dont se compose la presque totalité de l'espèce humaine. Qui, plus que les travailleurs, a intérêt à l'abolition de la guerre? Le sang qui s'y verse est le plus pur de leur sang, et les énormes dépenses qu'elle nécessite sont en grande partie prélevées sur le fruit de leurs labeurs. N'y a-t-il pas assez de misères et de souffrances inévitables attachées à notre condition, sans que nous y joignions ces indicibles douleurs de la guerre, qui dépendent uniquement des égarements de notre volonté ? Si l'on examine à fond quels sont les derniers et les plus positifs résultats de ces victoires si vantées et obtenues dans les hasards de la guerre, on verra que la plupart du temps ils se rédui-

« verdient darum den Beinahmen des Groszen. Die Barbaren war-
« fen sich dumm, wild, raubsüchtig auf das Römerthum, zerstörten
« manches Schöne und Gute, aber gründeten eine edlere Welt, von
« der Alarich, Dietrich und Merwich keinen Begriff hatten. »

sent à avoir fait à la partie adverse un peu plus de mal qu'on ne s'en est fait à soi-même. J'en ai donné de nombreux exemples dans la première partie. Beaux sujets de gloire en vérité ! Admirables textes pour des chants de triomphes ! Les pompeux bulletins que les conquérants envoient à leurs peuples se ressemblent tous ; on peut les résumer en ces quelques mots : « Réjouissez-vous et remerciez Dieu. J'ai écrasé « l'ennemi et frappé le pays conquis de grosses impo- « sitions. C'est pourquoi, au reçu de la présente, vous « vous dépêcherez de m'envoyer des hommes et vos « derniers écus, dont j'ai le plus pressant besoin. » Quand les peuples ne seraient mus par aucun principe d'honnêteté et d'humanité, il faudrait encore qu'ils fussent insensés s'ils refusaient d'ouvrir les yeux au grand jour qui s'est fait sur cette question (1).

§ III

Ce que doit être le vrai patriotisme.

Celui qui succombe dans un jour de bataille n'est pas le plus à plaindre. Si j'avais à opter dans cette

(1) Voici ce que J.-B. Say pensait de ces jeux sanglants dont il venait d'être témoin sous l'Empire : « Ce serait apprécier imparfai- « tement les frais de la guerre, si l'on n'y comprenait pas aussi les « ravages qu'elle commet, et il y a toujours un des deux partis « pour le moins exposé à ses ravages, celui chez lequel s'établit le « théâtre de la guerre. Plus un État est industrieux, et plus la « guerre est pour lui destructive et funeste. Lorsqu'elle pénètre dans

alternative, ou de voir mes compatriotes mettre à mort des milliers d'étrangers, hors le cas d'absolue nécessité de la défense, ou des étrangers faire périr

« un pays riche de ses établissements agricoles, manufacturiers et « commerciaux, elle ressemble à un feu qui gagne des lieux « pleins de matières combustibles; sa rage s'en augmente et la « dévastation est immense. Smith appelle le soldat un travailleur « improductif; plût à Dieu! c'est bien plutôt un travailleur des- « tructif. Non-seulement il n'enrichit la société d'aucun produit, « non-seulement il consomme ceux qui sont nécessaires à son en- « tretien, mais trop souvent il est appelé à détruire, inutilement « pour lui-même, le fruit pénible des travaux d'autrui.

« Au reste, le progrès lent mais infaillible des lumières changera « encore une fois les relations des peuples entre eux et par consé- « quent les dépenses publiques qui ont rapport à la guerre. On finira « par comprendre qu'il n'est point dans l'intérêt des nations de se « battre, que tous les maux d'une guerre malheureuse retombent « sur elles, et que les avantages qu'elles recueillent des succès sont « absolument nuls. Toute guerre, dans le système politique actuel, « est suivie de tributs imposés aux vaincus par les vainqueurs et de « tributs imposés aux vainqueurs par ceux qui les gouvernent; car « qu'est-ce que l'intérêt des emprunts qu'ils ont faits, sinon des tri- « buts? Peut-on citer une guerre heureuse qui ait été suivie d'une « diminution dans les charges publiques?

« Quant à la gloire qui suit des succès sans avantages réels, c'est « un hochet qui coûte fort cher, et qui ne saurait longtemps amuser « des hommes raisonnables. La satisfaction de dominer sur la terre « ou sur les mers ne paraîtra guère moins puérile, quand on sera « plus généralement convaincu que cette domination ne s'exerce « jamais qu'au profit de ceux qui gouvernent et nullement au profit « de leurs administrés. Le seul intérêt des administrés est de com- « muniquer librement entre eux et par conséquent d'être en paix. « Toutes les nations sont amies par la nature des choses, et deux « gouvernements qui se font la guerre ne sont pas moins « ennemis de leurs propres sujets que de leurs adversaires. Si de « part et d'autre les sujets épousent des querelles de vanité et d'am- « bition qui leur sont également funestes, à quoi peut-on comparer « leur stupidité? J'ai honte de le dire; à celle des brutes qui « s'animent et se déchirent pour le plaisir de leurs maîtres. » (*Traité d'économie politique*, Ibidem.)

des milliers de mes compatriotes, je n'hésiterais pas à dire : « Périssent plutôt des milliers de Français que « de se souiller du meurtre d'autant d'étrangers ! » Peut-être, en lisant ces lignes, quelqu'un de ces monopoleurs de patriotisme, dont l'espèce croît sous tous les climats et particulièrement en France, s'écriera-t-il de sa plus grosse voix : « Vous n'aimez donc pas « votre pays ? » J'aime mon pays autant et plus que ces pauvres niais. Pour sûr je l'aime d'une autre façon qu'eux. Je voudrais le voir prospérer par l'amour de l'humanité et non par l'égoïsme national, par l'union avec les autres pays et non par l'isolement; je le voudrais riche de vertus, heureux du bonheur de ses voisins autant que du sien propre, et non point bassement jaloux de la richesse des autres ou goûtant une satisfaction immorale à la vue de leurs souffrances et de leurs humiliations.

Les divisions d'intérêts que des hommes pervers ont semées parmi les nations et qu'ils cultivent avec tant de soin parce que, selon la maxime machiavéliste, ils en recueillent les fruits, ne sont point nécessaires. Le moment approche où les peuples comprendront qu'ils appartiennent tous à une même famille, et que le patriotisme ne doit plus rien avoir d'étroit ni d'exclusif, mais qu'il peut et doit s'allier à un sentiment plus élevé, le respect pour les droits de l'humanité (1).

(1) Un philosophe stoïcien, un Romain, à qui je reproche ses immenses richesses et le retard qu'il a mis à s'éloigner de Néron, a devancé sur ce point les peuples chrétiens : « Non sum uni angulo « natus : patria mea totus hic mundus est. » (Sénèque, *Epistola* 28, t. III, Strasbourg, 1809.)

Alors les principes de la morale, qui est essentiellement une, seront reconnus applicables et s'appliqueront en effet aux nations aussi bien qu'aux individus, et l'on comprendra enfin que rien n'est plus véritablement antisocial que les idées militaires et les institutions dépendantes de la profession spéciale des armes.

§ IV

Cérémonies payennes et impies. Holocauste offert au démon de la guerre.

Aujourd'hui encore on bénit les drapeaux qui conduisent les hommes à de mutuels égorgements. En donnant à un Dieu de paix le nom de *Dieu des armées*, on fait de l'Être infini en bonté le complice de ceux qui s'abreuvent des larmes de leurs semblables (1). Aujourd'hui encore on chante d'impies *Te Deum* pour le remercier de ces victoires obtenues au prix d'épou-

(1) On sait que cette expression *Le Dieu des armées*, dont les orateurs chrétiens font un si fréquent usage, est tirée de leurs livres sacrés où elle se rencontre à chaque pas et quelquefois associée à de meilleures pensées, comme par exemple dans ce passage du prophète Michée : « On transformera les épées en hoyaux et les lances « en faux ; une nation ne lèvera plus le glaive contre une autre na- « tion, et elles n'apprendront plus à faire la guerre. Chacun se « reposera sous sa vigne et sous son figuier et il n'y aura plus d'épou- « vante ; car la bouche de Jéhovah des armées a parlé. » Chap. 4, v. 3 et 4. (Voir aussi Isaïe, ch. 2, v. 4.) Changeons les derniers mots de Michée en ceux-ci, *car la voix de Dieu a été enfin comprise par toutes les intelligences et tous les cœurs*, et ces versets pourraient servir d'épigraphe à un livre prédisant la paix universelle et définitive entre les diverses races humaines.

A ce propos je dois ajouter que les amis maladroits compromet-

vantables massacres, victoires qu'il faudrait ou expier comme des crimes lorsqu'elles ont été remportées dans

tent souvent les meilleures causes. Exemple : Dans une assemblée de la *Ligue internationale et permanente de la paix*, tenue à Paris le 8 juin 1868, M. Isidor, grand-rabbin du consistoire central des israélites de France, après s'être justement élevé contre cette expression impie et blasphématoire, *Le Dieu des armées*, au lieu de reconnaître simplement, ce qui est si parfaitement avéré, qu'elle appartient à la langue sacrée de sa religion, a osé porter le solennel défi de la montrer dans la Bible. De la part d'un rabbin, un pareil défi a de quoi confondre ceux qui sont quelque peu versés dans l'étude des livres hébraïques. J'ai échangé à ce sujet avec M. Isidor une correspondance dont la partie relative à une discussion purement grammaticale et portant sur les textes hébraïques, serait ici de nul intérêt. Je détache seulement de cette correspondance l'extrait suivant, parce qu'il renferme un utile enseignement sur l'influence, souvent inconsciente, exercée dans les opinions des hommes par les intérêts de position. J'avais reproché au rabbin d'avoir mal servi notre cause de l'abolition de la guerre, quand, au lieu de se borner aux bons arguments qu'il avait invoqués en sa faveur, il avait été en demander de mauvais à un livre où se lisent les plus abominables ordres d'extermination, qui aient jamais été dictés et exécutés, et qui sont expressément attribués à Dieu, et je l'avais invité à relire, entre autres textes, ceux des *Nombres*, ch. 33, v. 51-56; *du Deutéronome*, ch. 7, v. 2 et 16, ch. 12, v. 2 et 3, ch. 20, v. 16 et 17, ch. 23, v. 6, ch. 25, v. 19, et ch. 31, v. 3-5; de *Josué*, ch. 6, v. 21, ch. 8, v. 8 et 26, ch. 10, v. 28, 30, 32, 33, 35, 39 et 40, et ch. 11, v. 11, 12, 14, 21 et 22; et du 1er livre de *Samuel* (1er livre des *Rois*), ch. 15, v. 3. A ce reproche M. Isidor s'est contenté de répondre que les textes auxquels je le renvoyais prouvaient que *le peuple juif avait été, comme tous les autres peuples, parfois agressif et très-agressif, que pour arriver à son but, triompher des Chananéens, des Madianites et autres, il avait dû faire la guerre, et que, quand on fait la guerre, on commet des actes sauvages. C'est de l'histoire*, ajoutait-il, *ce sont des actes partiels, des faits du moment; mais ce n'est pas la religion de la Bible*. Cette réponse étant tout à fait à côté de la question, j'ai dû à regret y opposer les réflexions qui suivent : « Si l'établissement des « Israélites en Chanaan nous était présenté comme un fait simple- « ment historique, semblable à celui de tant d'autres populations « qui, n'obéissant qu'à des instincts sauvages et à de brutales con- « voitises, ont envahi des contrées où elles ont commis toutes les

des guerres offensives, ou déplorer comme la plus triste des nécessités quand elles ont été obtenues dans

« atrocités dont la barbarie est coutumière, la discussion présente « serait sans objet. Mais vous savez bien qu'il n'en est pas ainsi. Les « Israélites nous sont donnés pour le peuple élu; c'est au nom de « leur Dieu que leur parle Moyse et par l'ordre de ce Dieu qu'ils « commettent les actes inhumains en question. Ce n'est pas vous « qui taxerez Moyse d'imposture. Eh bien! alors force vous est de « convenir que les textes auxquels je prends de nouveau la liberté « de vous renvoyer, ne contiennent pas seulement de l'histoire, « mais la morale et la religion de la Bible. Où irez-vous en effet « prendre votre morale et votre religion, si ce n'est dans les pré- « ceptes formels et les recommandations expresses que vous tenez « pour émanés de la bouche même de votre Dieu? Vous cherchez « à vous délivrer du malaise que vous éprouvez visiblement sur ce « terrain brûlant, en disant qu'on trouve, dans la Bible, *des pensées « élevées et de sublimes recommandations*. D'accord; mais ce n'est pas « de cela qu'il s'agit. On en peut dire autant de tous les codes reli- « gieux, même les plus imparfaits : cela efface-t-il les imperfections « et les immoralités qui s'y trouvent accumulées? Il y a longtemps « que l'on a fait remarquer que la Bible était un arsenal où l'on « pouvait aller chercher des armes pour toutes les causes. Si je ne « savais quel est l'empire des préjugés de l'éducation et des situa- « tions, j'oserais vous engager à reconnaître que la Bible est une « œuvre présentant tous les caractères de l'infirmité humaine, et « que le Dieu des Israélites, ni plus ni moins que celui des chré- « tiens ou des mahométans, sans parler de tant d'autres faux dieux, « n'est qu'une idole informe à qui ont été prêtées nos passions et « nos misères. Mais renoncer à faire parler la Divinité directement « et par des moyens surnaturels, pour ne plus écouter que la voix « de cette raison qui est le plus précieux de ses dons, cela n'est « pas chose plus facile pour un grand-rabbin que pour un prince de « l'Église; il faudrait pour cela descendre de chaire et venir se con- « fondre dans les rangs des philosophes déistes où l'on ne serait « certainement pas suivi par les hôtes du bercail. Or c'est là un « genre d'héroïsme sur lequel on ne peut pas compter, dans un « temps comme celui que nous traversons et qui n'enfante plus « guère que des héros de la pire espèce. Je n'en demeure pas « moins, Monsieur, etc. »

Cette réplique est demeurée sans réponse.

Dans un discours prononcé à Saint-Roch, le 24 mars 1869 et pu-

des guerres défensives (1). Aujourd'hui encore on renouvelle cette comédie d'un jour de jeûne universel, prescrit à une nation pour obtenir les succès de la guerre (2). Comme ces succès ne peuvent s'obtenir que par la plus grande somme possible de mal fait aux ennemis, jeûner en vue d'un pareil résultat revient à adresser à Dieu une prière qui serait ainsi formulée : « Père céleste, toi qui aimes tous tes enfants avec une « égale tendresse, tu vois que nous nous mortifions une « fois par hasard, un jour sur mille. Nous comptons « bien que cela te déterminera à intervenir miracu- « leusement pour que nous égorgions un très-grand « nombre de nos frères. » Et ce sont des nations si fort en avance sur tant d'autres, qui donnent encore au monde l'exemple de ces folies !

blié par les soins de la *Ligue internationale et permanente de la paix* (8e livraison), le Père Charles Perraud, prêtre de l'Oratoire, est venu à son tour soutenir que le Dieu de la Bible n'était que *le Dieu des armées célestes, c'est-à-dire le Dieu des anges,* et il a invoqué à l'appui de sa thèse le témoignage de M. Isidor. Comme il m'a pris à partie (note VI), je suis autorisé à le renvoyer aux textes originaux, sans espérer être plus heureux avec lui qu'avec le savant rabbin, que j'ai vainement essayé de ramener et de faire rester sur ce terrain.

(1) Ceux qui remercient ainsi Dieu de leur avoir fait la grâce de s'entre-égorger, prennent eux-mêmes le soin de rappeler qu'il est le père de tous les hommes répandus sur la surface de la terre : « Te « æternum patrem omnis terra veneratur. » (Second verset du *Te Deum.*) L'athéisme est assurément une erreur bien triste et bien désolante ; mais en vérité on peut se demander si la croyance en un Dieu que l'on honore de cette façon n'est pas quelque chose de pire que l'athéisme.

(2) Cela s'est fait en Angleterre pendant la dernière guerre de Crimée, et plus récemment aux États-Unis.

Le nombre des hommes qui, depuis les temps historiques, ont péri directement par la guerre, sans parler de ceux qui ont péri par ses conséquences plus ou moins indirectes, est incalculable. Pendant les deux cents dernières années seulement, l'Europe a contribué dans cette immense tuerie pour une part d'environ huit millions d'hommes; les soixante et dix-huit dernières années ont fourni les 7/8 de ce chiffre, et la France y ayant perdu, à elle seule, plus de quatre millions d'hommes, a apporté la plus grosse part à cet holocauste offert au démon de la guerre. Et il faut noter que, dans ce chiffre de huit millions, il est impossible de comprendre le nombre très-considérable de prisonniers qui, pendant les grandes guerres, sont morts à l'étranger, par le marasme de l'exil, par les privations ou les mauvais traitements de la captivité, surtout par le typhus, résultat de l'entassement dans les hôpitaux, les prisons, les pontons et les casernes. Les personnes qui ont vécu dans les dernières années de l'Empire se rappellent ces bandes de prisonniers russes, prussiens, autrichiens et espagnols, traînés de ville en ville, présentant le spectacle déchirant d'un dénûment dont la charité privée et les plus généreux dévouements ne parvenaient à atténuer les douleurs que très-imparfaitement, et répandant partout avec leurs cadavres pestilentiels la contagion et l'effroi. J'ai vu, étant enfant, et ce tableau ne s'effacera jamais de mon imagination, la place manquant dans les autres édifices publics, une église dont le pavé était jonché de ces malheureux mourant du typhus. C'est donc

quand l'Europe prétend que le progrès des lumières et le perfectionnement de la science militaire ont rendu la guerre moins meurtrière, qu'elle a montré le moins de respect pour la vie humaine. Amère dérision! Si le meurtre d'un seul homme, commis sans nécessité, est un crime, quelle effroyable responsabilité doit peser sur ceux qui ont causé ces massacres en grand, exécutés pour la plupart sans vraie nécessité! A quel état de perversion intellectuelle et morale a conduit les hommes la détestable profession des armes! Qu'un individu tue, vole, incendie, on l'envoie à l'échafaud ou au bagne. Qu'un prince ou ses soldats commettent des milliers de meurtres, de pillages et d'incendies, cette perpétration du crime, élevée à la centième puissance, est censée mériter les louanges des générations présentes et futures à ceux qui l'exécutent et surtout à celui qui y préside (1)! A quelle juste réprobation la postérité, plus éclairée et plus morale, ne vouera-t-elle pas la mémoire de ces prétendus grands hommes que la vaniteuse corruption de quelques poètes et de quelques historiens a offerts à l'adoration de la foule! Que dira-t-elle de ces époques d'incroyable infatuation où, pour un monument destiné à honorer la mémoire d'un bienfaiteur de l'humanité, on en élève des centaines en l'honneur de ceux qui l'ont si outrageusement traitée? Que dira-t-elle de cette détestable hypocrisie d'hommes se prétendant les disciples d'un maître qui

(1) On a donné le nom de *royal* aux animaux carnassiers les plus féroces, *tigre royal, aigle royal,* etc. Est-ce intention de moquerie ou effet de bêtise humaine en admiration devant la force brutale ?

leur aurait interdit la haine, la violence et la vengeance, et se contentant de professer de bouche, mais se mettant si peu en peine de retracer dans leurs actes la bienveillance et la charité dont ils disent qu'il leur aurait donné en même temps le précepte et l'exemple (1)?

(1) Platon traite de blasphémateurs les hommes qui, commettant toutes sortes de crimes, cherchent à se rendre les dieux favorables par des prières et des sacrifices et partagent ainsi avec eux les fruits de leur injustice, *comme des loups feraient une petite part à des chiens pour que ceux-ci les laissassent ravager la bergerie;* Καθάπερ κυσὶ λύκοι τῶν ἁρπασμάτων σμικρὰ ἀπονέμοιεν, οἱ δὲ ἡμερούμενοι τοῖς δώροις συγγωροῖεν τὰ ποίμνια διαρπάζειν. (Νόμων διάλογος δέκατος.) Après avoir cité ce passage, lord Brougham, reportant sa pensée sur les temps modernes, s'écrie avec une noble indignation : « Who can « read these and such passages as these without wishing that some « who call themselves christians, some christian principalities and « powers had taken a lesson from the heathen sage, and, if their « nature forbade them to abstain from massacres and injustice, at « least had not committed the scandalous impiety, as he calls, it, of « singing, in places of christian worship and for the accomplish- « ment of their enormous crimes, Te Deums, which in Platos's « Republic would habe been punished as blasphemy? Who indeed « can refrain from lamenting another pernicious kind of sacrilege, « an anthropomorphism yet more frequent, that of making chris- « tian temples resound with prayers for victory over our enemies « and thanksgiving for their defeat? Assuredly such a ritual as this « is not taken from the New Testament. » (*A discourse of natural theology*, note de la page 252, Bruxelles, 1835.) A la vérité, il ne paraît pas que ce rituel soit pris du Nouveau Testament; mais il est en parfaite harmonie avec une infinité de textes de l'Ancien, et, aux yeux des chrétiens, ces deux Testaments, qui, loin de s'exclure, se supposent l'un l'autre, émanent du même Dieu et doivent, à ce titre, leur paraître également respectables.

Un autre écrivain anglais, John Noble, exprime en ces termes pleins de vérité l'horreur que lui inspirent les méfaits de la guerre : « Were it possible to present in one view the desastrous results of « the wars of the last century, could the slain be shown in one

Je ne puis mieux terminer ce paragraphe qu'en mentionnant le résultat saisissant d'un calcul fait par M. Jules Bastide, dans un article intitulé *Guerre* et publié dans le *Complément de l'Encyclopédie moderne* : « Il y a sur la place Vendôme une colonne « avec une statue qui s'élève à plus de 40 mètres. Eh « bien! si les cadavres de tous ceux qui sont morts « pour qu'on pût élever ce trophée glorieux étaient « couchés côte à côte sur tout le sol de la place, « comme ils le sont dans la fosse commune, ils forme- « raient une pyramide qui monterait bien plus haut « que la colonne, et la statue aurait 120 mètres de « cadavres par-dessus la tête. » La postérité fera certainement descendre de son piédestal cette statue et beaucoup d'autres encore, en même temps qu'elle ren-

« vast pile, could the maimed and wounded be concentrated in one « giant hospital, could we collect in one mountain the treasure « that has been wasted, could we exhibit in one vivid panorama « the burning cities and devastated countries of Europe, could we « realize the poverty, misery and crime that have been caused by « this Moloch, could we show the beneficial results that might have « been attained had the energies of Europe been devoted to the « arts of peace, humanity would stand aghast and demand that an « end should be put at once and for ever tho the accursed system. » (*Arbitration and a congress of nations*, Londres, 1862.) Cet ouvrage contient d'excellentes indications sur la possibilité et les moyens d'instituer une haute Cour des contestations internationales, analogue au Tribunal suprême dont j'aurai à traiter plus loin (§§ XVIII-XX). Malheureusement l'auteur compte un peu trop pour cela sur le concours de l'idée chrétienne qui, ayant ses racines dans la doctrine mosaïque où la guerre est glorifiée et sanctifiée, se voit condamnée logiquement à ne pouvoir en provoquer l'abolition. J'en ai fourni des preuves surabondantes dans l'*Examen critique des doctrines de la religion chrétienne*.

verra au rocher de Sainte-Hélène la poussière offerte aujourd'hui comme une sainte relique à l'adoration de la multitude.

§ V

Armées permanentes, obstacle au progrès.

Les armées permanentes sont de perpétuels obstacles au progrès dans la voie libérale. Une nation, fût-elle en république, qui fait de la profession militaire une profession spéciale et permanente, ne sera jamais libre. Qu'on cite, soit dans le passé soit dans le présent, un seul exemple qui me contredise. On ne conservera aucun doute sur la vérité de cette assertion, si l'on interroge l'histoire sérieusement et sans prévention. Je rappellerai ici un des plus grands enseignements du passé : la république romaine ne fut-elle pas condamnée à une mort prochaine le jour où elle permit à César d'avoir en permanence ces armées qui devaient bientôt mettre l'empire à l'encan et élever au souverain pouvoir et renverser successivement cette série de despotes dont les crimes et les infamies ont épouvanté le monde? De longs siècles de monarchie absolue ont ainsi façonné l'institution militaire en Europe, que le soldat, qui ne devrait jamais oublier qu'il est d'abord homme et citoyen, fait abnégation de ces derniers titres. Il ne croit plus appartenir à son pays, mais il se considère comme la chose de celui qui com-

mande. Assoupli par le joug de fer de la discipline, il en vient bientôt à n'être plus qu'un esclave dont toute la science, toute la morale et toute la religion consistent à tuer ou à se faire tuer sur un signe du maître. Le dédain des militaires pour les institutions civiles, leur empressement à servir indistinctement et avec le même zèle tous les régimes politiques, leur soif d'avancement (1), leur disposition à ne reconnaître d'autre droit que celui de la force physique, à n'estimer d'autre qualité que la bravoure brute et irréfléchie, à ne respecter d'autre vertu que celle de l'obéissance passive, à n'honorer d'autre autorité que celle du commandement aux formes sèches et hautaines, tout cela est connu de tous. Il est trop évident que je mets à part les exceptions. Elles sont nombreuses parmi ces malheureux soldats, enlevés si cruellement aux travaux de l'agriculture ou des arts mécaniques, et qui n'entendent point faire une profession définitive d'un métier qu'ils exercent par force et avec répugnance. Mais il y a aussi, chez les officiers, des exceptions d'autant plus

(1) L'avancement, voilà l'objet principal des pensées, le thème presque unique des conversations du soldat et surtout de ses chefs. En voyant combien d'entre eux succombent sans atteindre le but qu'ils poursuivent, on s'étonne quelquefois qu'ils soient aussi avides d'avantages qui doivent être payés si cher. Mais rien n'est moins étonnant. Quelque battue et maltraitée qu'elle soit, l'armée ne se compose que des survivants, qui, ayant échappé aux mauvaises chances, n'en sont que plus ardents à courir après les bonnes. Ah ! si les morts revenaient pour en dire leur avis, il en serait bien autrement; mais leurs angoisses et leurs regrets sont enfouis avec eux, et ceux qui restent font leur profit de leurs maux mais non de leur expérience.

louables qu'elles se conservent dans un milieu pervertissant : il en est que les mauvaises influences de leur profession n'ont point corrompus et parmi lesquels, si un nouveau Charles IX, égaré par une nouvelle Catherine, venait leur ordonner d'égorger leurs frères, je ne doute pas qu'il ne se rencontrât encore plus d'un Apremont ou d'un Chabot pour répudier ce rôle de bourreau. Ceux-là nourrissent au fond de leur cœur des croyances élevées et des sentiments d'humanité; ils comprennent que la guerre est une chose horrible et contre nature, et qu'elle doit finir par disparaître. Les autres, et c'est malheureusement la grande majorité, s'endurcissent dans leur métier, et l'orgueil qu'il développe étouffe en eux le sens des choses morales. Ils ont une manière de marcher, de porter la tête, de regarder et de parler, qui n'appartient qu'à eux et par laquelle ils mettent en fuite les gens sensés qui se trouvent sur leur passage. Devenus vieux, ils se jettent pour la plupart dans les pratiques de la petite dévotion, ce qui ne contraste pas tant qu'on pourrait le croire avec la vie très-peu religieuse qu'ils ont souvent affichée dans leur jeunesse. Car, s'il pouvait leur venir, à la fin de leur carrière, quelque peu de philosophie, leur conscience serait inquiétée par les souvenirs d'une profession qu'ils ont embrassée ou conservée librement (1). Or, parmi les prêtres chrétiens, ils en trouvent qui non-seulement justifient la profession mili-

Dans ses *Souvenirs militaires, de* 1804 à 1814, livre 1er, chapitre III, Paris, 1866, le général duc de Fézensac nous dit que Bona-

taire, mais là sanctifient. Ils se jettent donc dans les bras de ces faux directeurs, qui, par leurs adulations, leur épargnent de salutaires remords, et qui leur offrent d'ailleurs tant de facilités pour expier les désordres de leur vie. Disons même que l'affaiblissement de l'intelligence et de la moralité, produit par la profession militaire, est encore plus sensible chez les chefs que chez les simples soldats. Il y a deux raisons pour qu'il en soit ainsi. D'abord la guerre étant l'organisation du meurtre, de la destruction et de la rapine en grand, plus on la pratique, plus on doit en ressentir l'action corruptrice. Les simples soldats ne demeurent ordinairement au service que pendant quelques années ; rentrés dans leurs familles, ils n'y rapportent pas toujours, mais ils peuvent encore y reprendre les habitudes laborieuses et pacifiques de la vie civile, et leur intelligence et leur moralité peuvent en ressentir l'heureuse influence. Les officiers au contraire, exerçant généralement leur profession pendant la plus grande partie de leur vie, en éprouvent bien plus longtemps les funestes effets et finissent par s'y habituer. Aussi, quand on a mis à part le très-petit nombre de ceux qui ont des habitudes studieuses, et qui appartiennent particulièrement mais non exclusivement aux armes spéciales appelées savantes, remarque-t-on chez la plupart d'entre eux une étroitesse d'esprit qui est

parte n'aimait pas les officiers démissionnaires. Cela se conçoit : ce devaient être, à ses yeux, pour la plupart, des raisonneurs réfléchissant sur la besogne qu'il leur faisait faire, en goûtant médiocrement les charmes et l'exécutant mollement.

devenue en quelque sorte proverbiale parmi les observateurs instruits. Ce qui fait que dans le monde le vulgaire la remarque moins, c'est qu'elle s'accompagne d'une assurance de langage et d'attitude qui croît en raison inverse de la sagacité de l'intelligence. Une seconde raison pour laquelle la profession militaire affaiblit les facultés intellectuelles et morales des chefs plus encore que des simples soldats, c'est que, chez ceux-ci, la mauvaise influence du métier provient en grande partie de leur peu d'expérience de la vie et de l'ignorance où ils sont laissés dans leur jeune âge, ignorance dont les jugements faux mais désintéressés peuvent être rectifiés aussitôt que cessent les circonstances malheureuses qui en ont été les occasions, tandis que, chez les officiers qui, dans leur jeunesse, ont ordinairemont reçu quelque culture, elle provient de sophismes, d'intérêts et de toutes sortes de mauvaises passions persistantes. Or le mal qui vient de pareilles causes est infiniment plus difficile à guérir que celui qui vient de simple ignorance.

§ VI

Effets de l'obéissance passive.

En interdisant aux militaires l'usage de leur faculté de raisonner, on leur ôte insensiblement l'intelligence du bien et du mal. Comptez ceux qui sont capables de

juger de la justice des guerres dans lesquelles ils sont acteurs; à peine en trouverez-vous un sur mille. En fait de conception et de raisonnement, ils marchent de pair avec ces terribles instruments de meurtre sur lesquels on lit la plus brutale des inscriptions (1). Le résultat auquel tend et arrive finalement la discipline est d'amener les plus fiers mêmes par nature à placer leur honneur dans la soumission aveugle, et à décerner ainsi à la sottise humaine cet hommage d'entière résignation qui n'est dû qu'aux décrets de la suprême sagesse. Il faut reconnaître du reste que tout cela est conséquent, le métier étant donné, et que la pratique des guerres offensives et iniques serait impossible sans cet anéantissement des intelligences et des volontés individuelles; c'est ce qui faisait dire à Frédéric II que, si ses soldats raisonnaient, ils ne voudraient plus se battre. Mais un métier qui aboutit à de telles nécessités est jugé par ce fait même. L'ensemble des habitudes que l'on donne aux militaires de profession étouffe les dispositions sympathiques que la nature avait mises dans leur cœur. Quand ils sont bien pliés à l'obéissance passive, lorsque, arrivés au point de renoncer à se servir des facultés supérieures qui distinguent l'homme, ils tuent sans émotion et sans scrupule, ils sont censés

(1) *Ultima ratio regum.* La crudité de ces trois mots, que les gouvernants prendraient pour une raillerie si c'était tout autre qu'eux-mêmes qui les inscrivît sur leurs canons, caractérise on ne peut mieux l'esprit militaire. Je n'y trouve donc rien à reprendre, sinon que, dans la plupart des cas où cette *raison*-là a fait entendre sa voix, *ultima* aurait dû être remplacé par *unica*.

être arrivés à la perfection du métier (1). Il faut voir alors comme ils se croient d'autant plus méritants qu'ils s'enivrent davantage de destruction !

Obéissance passive et prompte aux ordres, quels qu'ils puissent être, des chefs en possession du commandement de fait, défense stricte d'en discuter l'opportunité ou la valeur, tels sont donc les dogmes du code militaire. Mais, dit-on, la force matérielle étant organisée militairement dans le but de surmonter un obstacle également matériel et qui doit être impitoyablement écarté, l'exercice du commandement suppose la nécessité d'une obéissance aveugle de la part de l'instrument chargé de l'exécuter. Pour que nous pussions admettre cette exigence extrême de la discipline militaire avec ses formules brutales, il faudrait au moins qu'il fût convenu d'avance et bien compris que la force

(1) Dans la *Pharsale* de Lucain, lorsque César, qui vient de passer le Rubicon, s'apprête à porter le fer et la flamme dans le sein de sa patrie, un de ses lieutenants lui adresse, aux applaudissements de toutes les cohortes, ces exécrables paroles où le poète peint en traits parfaitement fidèles l'effrayante dégradation mentale des militaires de profession :

« Pectore si fratris gladium juguloque parentis
« Condere me jubeas plenæque in viscera partu
« Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ.
« Si spoliare Deos ignemque immittere templis,
« Numina miscebit castrensis flamma Monetæ.
« Castra super Tusci si ponere Tibridis undas,
« Hesperios audax veniam metator in agros.
« Tu quoscumque voles in planum effundere muros,
« His aries actus disperget saxa lacertis,
« Illa licet, penitùs tolli quam jusseris urbem,
« Roma sit. His cunctæ simul assensere cohortes. »

(Livre Ier, vers 376-386.)

matérielle doit demeurer constamment au service du droit, et que la mission de la mettre en mouvement et d'en diriger l'action ne doit jamais être confiée qu'à l'intelligence saine et vouée au culte de la justice, ce qui revient à dire que la force militaire aurait dû toujours être subordonnée à une autorité non militaire, éclairée et sage. Entendu autrement, le dogme de l'obéissance passive n'a jamais été et ne pouvait jamais être que la source des plus affreuses calamités. Tout le monde connaît l'arrogant dédain et la haine du militarisme professionnel pour l'autorité civile; l'antagonisme où il affecte, dans les termes les plus insultants, de se placer vis à vis d'elle, est devenu proverbial. Il est donc grand temps que l'humanité sache et veuille enfin se soustraire à une aussi dégradante et aussi insupportable tyrannie.

Ce n'est pas seulement dans les histoires bassement louangeuses ou dans les bulletins emphatiquement menteurs qu'il faut lire le récit des batailles, c'est dans les relations véridiques et complètes qu'il faut prendre connaissance des horribles scènes qu'elles présentent et des ravages qui y préludent ou qu'elles traînent à leur suite. Il faut entendre les cris des blessés et les imprécations que d'affreuses agonies arrachent aux mourants; il faut voir cette terre inondée de sang et jonchée de cadavres, ces campagnes dévastées, ces villes livrées au pillage et à l'incendie (1). Je ne puis

(1) Si vous prenez au hasard les noms d'un certain nombre de villes, vous verrez que la plupart ont été saccagées par la guerre. Des auteurs racontent ces désastres sans plus d'émotion que n'en

entrer dans le détail, qui serait du reste infini, des guerres et des combats. Je renvoie le lecteur aux histoires particulières et aux mémoires. Il n'aura pas à remonter jusqu'à ces conquérants barbares, Alexandre, égorgeant les habitants de Thèbes et de Tyr; Jules César, massacrant, dans Avaricum, jusqu'aux vieillards, aux femmes et aux enfants (1); Attila, appelé du nom blasphématoire de *Fléau de Dieu;* Charlemagne, exterminant les Saxons désarmés, parce qu'ils refusaient le nom de chrétiens, qu'il leur offrait le sabre à la main; Gengis-Khan, convertissant en désert les plus belles contrées de l'Asie; Tamerlan, élevant des tours et des pyramides avec des crânes humains. Qu'il voie comment, au seizième siècle, un duc d'Albe faisait la guerre dans les Pays-Bas; comment, au dix-septième siècle, un Tilly se conduisait au siége de Magdebourg; avec quelle respectueuse ponctualité un Turenne même et un Duras exécutaient les ordres impitoyables de Louis XIV dans le Palatinat; avec quelle férocité, au dix-huitième siècle, les généraux de Catherine II faisaient la guerre en Pologne et en Turquie. Qu'il n'aille pas si loin : il trouvera, au commencement de notre siècle, dans les désastreuses expéditions de Bonaparte en Espagne, en Russie et en Belgique, de

éprouvaient les hommes qui y présidèrent et comme si c'était, dans la vie de l'humanité, chose aussi naturelle et aussi régulière que la chute des feuilles dans une forêt.

(1) Plutarque porte à un million le nombre d'hommes que ce conquérant fit périr en batailles rangées dans sa guerre des Gaules, et à un autre million le nombre d'hommes et de femmes qu'il réduisit en esclavage.

nombreux exemples de ces immenses désolations qu'engendre la fureur des combats (1). Qu'il se borne

(1) « La redoutable phalange avait défilé devant Napoléon, qui lui « montrait, à travers les fumées de la poudre et des incendies, la « position à emporter; et elle s'était précipitée sur Ligny, ivre d'en- « thousiasme et de fureur, aux cris de *Vive l'Empereur! Pas de « quartier!* Le feu croisé des batteries ennemies, les rues encombrées « de cadavres et de blessés, les maisons en flamme, une résistance « désespérée n'avaient pu arrêter son élan. » (Le lieutenant-colonel Charras, *Histoire de la campagne de* 1815, chap. 8, Bruxelles, 1857.) Au bas de la page 158 où se trouvent ces lignes, on lit la note suivante : « Pendant la courte halte de la garde devant Ligny, le général « Roguet, colonel en second des grenadiers à pied, avait réuni les « officiers et les sous-officiers, et leur avait dit : *Prévenez les grena- « diers que le premier qui m'amènera un Prussien prisonnier sera « fusillé.* Paroles féroces auxquelles, à deux jours de là, devaient « répondre de féroces représailles. »

Voilà donc un général dont le devoir est de modérer et, au besoin, de réprimer les inutiles fureurs de ses soldats, et qui non-seulement leur souffle la rage au cœur, mais menace de mort ceux qui ne se montreront pas aussi atroces qu'il l'est lui-même. Comment, en présence de pareils faits, ne pas prendre en exécration le métier de la guerre?

« Génappe était rempli de nos blessés. Les Prussiens furieux en « massacrèrent beaucoup impitoyablement. Duhesme fut une de leurs « plus nobles victimes. *Ce crime est resté impuni*, s'écrie Napoléon « dans ses *Mémoires*. Cela n'est que trop vrai. Mais avait-il le droit « de flétrir cette atrocité, celui qui n'avait pas même blâmé le gé- « néral Roguet, menaçant, le jour de Ligny, de faire fusiller le pre- « mier grenadier de la garde qui lui amènerait un Prussien prison- « nier? » (*Ibidem*, ch. 12.)

Napoléon et César son modèle ne faisaient point couler le sang à la manière des bêtes féroces appelées Caligula, Néron, Commode, mais ils n'hésitaient pas à le répandre quand ils croyaient que leur intérêt le commandait, ainsi que le montrent une infinité de traits de leur histoire, et ils le faisaient alors froidement et avec réflexion, ce qui constitue un degré de culpabilité de plus. On a beaucoup vanté la clémence dont ils se sont plu quelquefois, César plus encore que Napoléon, à user à l'égard de leurs ennemis personnels : nos souvenirs classiques sont pleins de ce thème d'amplification, si largement exploité par Cicéron, chez qui c'était du reste pure rhétorique,

même à voir comment, dans ces dernières années, en pleine civilisation, la guerre s'est faite en Afrique, en Espagne, en Allemagne et en Italie, et comment elle se fait de nos jours mêmes par les quelques exemples que j'ai consignés dans les notes des pages 182 et 186. J'avoue que je ne saurais comprendre comment celui qui a été témoin de pareils spectacles ou qui en a lu les récits fidèles peut continuer d'être épris des charmes de la gloire militaire (1).

simple artifice oratoire, ainsi que le prouve trop bien la joie qu'il témoigna du meurtre de César; mais leur clémence ne venait nullement d'une nature sympathique, d'un fond de bienveillance et d'humanité spontanée; c'était affaire de calcul habile et intéressé, et par conséquent dépourvu de mérite réel. Ils étaient tous deux doués d'un esprit trop pénétrant pour n'avoir pas su combien la multitude est disposée à voir un acte de générosité dans le fait de s'abstenir de vengeances inutiles envers des adversaires vaincus et dont on croit n'avoir plus rien à redouter, et combien elle admire que des hommes, ayant en main une grande puissance, ne fassent pas tout le mal qu'ils pourraient faire.

(1) Un auteur américain, à qui j'aurai plus loin à reprocher de regrettables exagérations, Thomas Upham, a donné un résumé saisissant des maux de la guerre. Je demande la permission de citer ce passage, où l'auteur nous transporte au milieu d'une plaine dans laquelle va se livrer une bataille :

« As we perceive that they bear the same image, and know that « they come from the hand of the same creator, we naturally con- « clude, on every principle of reason and humanity, that they are as- « sembling for no other than just and amicable purposes. But we soon « discover to our great surprise, that their meeting and salutations, « so far from being of a consultative and friendly character, is violent « and threatening, and takes place with every demonstration of hos- « tility, amid the clash of swords and the bristling of bayonets. But « man, even when placed in this lamentable position of crime and « cruelty, discovers traits of character which show that he was for- « med for better things; great sagacity, promptness in the moment « of peril, activity, courage, indomitable perseverance. These traits « of character might be applied for great good; but here they are

§ VII

Insensibilité, férocité.

La vue du sang, l'habitude du carnage et de la destruction font bientôt naître dans l'âme et y entretien-

« applied and too dreadfully applied in accelerating the work of des-
« truction, to smite down the opposing combatant, to tear open the
« fountains of life, to roll onward the dreadful wave of war. In a few
« moments after these vast masses are met together, we hear the
« clash of swords, the roar of cannon, the noise of the confusion, the
« shout of victory, the groans of the wounded and the dying; but
« nothing, except some shadowy outlines, is seen. After a while
« the smoke rolls slowly away, and in the light of the glaring and
« sickly sun, we behold the whole plain covered with human bodies,
« multitudes of them dead and others in a state of intense suffering
« from their wounds. And if we undertake to count them, the enu-
« meration only increases that overwhelming sensation which the
« mere glance had tended to inspire. On the field of Austerlitz
« twenty thousand, on the field of Bautzen twenty five thousand, at
« Dresden thirty thousand, at Waterloo forty thousand, at Eylau
« fifty thousand, at Borodino eighty thousand..... As we cast our
« eyes over the field of battle, covered with such a multitude of
« dead and wounded persons, we cannot but be filled with asto-
« nishment and horror, especially when we remember that the com-
« batants are all the dependent and favored children of that great
« being who not only made them but required them to love one
« another. Certain it is that the spectator, as he looks upon the field
« of battle, has emotions of unmingled surprise and consternation;
« he feels that a dreadful crime has been committed the guilt of
« which rests somewhere; he is stunned and amazed, and hardly
« know what character to attach to man who can permit himself
« to be engaged in such transactions; and yet it cannot be doubted
« that the effect of the scene which is before him, is lessened by its
« own dimensions, is diminished by its very vastness. The man who
« is thinking of the sufferings of forty or fifty thousands, can have

nent une disposition à l'insensibilité, trop souvent même à la férocité. Cette influence détestable du métier des armes ne se produit pas seulement sur les natures les plus dégradées et déjà disposées d'elles-mêmes à la cruauté, sur un Vitellius, par exemple, venant quarante jours après la bataille, dans les champs de Bédriac, contempler, flairer même avec délices les cadavres en putréfaction (1). Elle se produit même sur

« no very distinct conceptions of the sufferings of a particular indi-
« vidual in that vast number. If he could take a full and distinct
« view of the sufferings of each one in that great multitude, if he
« could see the tears and the agonies in each particular case, and
« by some process of intellectual and sentient arithmetic could bring
« them all into one sum and place them all before the mind at once,
« what a vast amount! What unparallelled wretchedness! With
« what torture would it fill the soul! » (*Manual of peace*, part. 1, chap. 1, New-York, 1836.)

(1) « Utque campos in quibus pugnatum est adiit, abhorrentes quos-
« dam cadaverum tabem detestabili voce confirmare ausus est: optimè
« olere occisum hostem et meliùs civem. » (Suétone, *Vitellius*, art. 10.) Voir aussi Tacite, *Histoires*, livre 2, art. 70. Au dire de ce dernier historien, pendant les huit mois que dura le règne de Vitellius, on ne fut occupé que du soin de contenter sa gloutonnerie, qui menaçait de dévorer l'empire : « Nemo in illâ aulâ probitate
« aut industriâ certavit; unum ad potentiam iter, prodigis epulis et
« sumptu ganeâque satiare inexplebiles Vitellii libidines. Ipse abundè
« ratus si præsentibus frueretur, nec in longiùs consultans. » (*Ibid.*, art. 95.) A propos des diverses façons de dévorer les empires, familières aux despotes, M. Beulé vient de décocher les traits suivants, qui ne manquent pas de hardiesse de la part d'un professeur commissionné par le régime impérial : « Multiplier les expéditions chi-
« mériques, guerroyer à outrance, épuiser sur les champs de bataille
« des générations entières, décourager l'agriculture, attirer dans les
« villes où ils se corrompent les habitants des campagnes, favoriser
« les industries inutiles au détriment des métiers honnêtes et la
« spéculation aux dépens du commerce, accabler le présent d'im-
« pôts, l'avenir de dettes, pousser au luxe qui a pour contre-partie
« inévitable la misère, accabler de mépris les honnêtes gens pour

les natures les plus portées à la douceur (1). Je pourrais citer une infinité de noms : obligé de me borner, j'en prends deux des plus vantés. Germanicus, dont Tacite célèbre la *mansuétude envers les ennemis*, nous est représenté par le même historien comme traitant les Germains avec une horrible cruauté. Chez les Marses et les Cattes, il ravage le pays par le fer et la flamme et n'épargne ni le sexe ni l'âge. Chez les Chérusques, il jonche de cadavres un espace de dix milles, animant lui-même ses soldats au carnage et les priant de ne point faire de prisonniers (2). Titus, qui fut ap-

« faire fleurir les audacieux et les coquins, flatter les passions basses, « inspirer à un peuple le dégoût de ses devoirs et de sa liberté, « l'endormir dans une incurable mollesse, le livrer énervé, vicieux, « avili, aux révolutions et aux usurpateurs, voilà bien des manières de « dévorer qui sont plus funestes aux empires que l'appétit de Vitel- « lius ! » (*Etudes et portraits du siècle d'Auguste*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 juillet 1869.)

(1) Après avoir fait prisonnier un général polonais, les Russes lui arrachèrent tous les poils de la barbe. Aujourd'hui encore qu'elle a eu amplement le temps de repousser, il leur garde une telle haine que je l'ai entendu dire qu'il aurait du plaisir à manger de la chair de Russe. J'ajoute, comme confirmation de l'opinion exprimée dans ce paragraphe, que c'est un homme qui fait preuve, dans les relations civiles ordinaires, d'une grande instruction et de sentiments élevés et très-humains. Voilà les dispositions que la guerre fait naître chez les hommes mêmes d'un esprit cultivé. Qu'on juge par là de ce que ce peut être chez les hommes rudes et incultes qui composent la grande majorité de l'espèce humaine.

(2) *Annales*, livre 1er, art. 51 et 56, et livre 2, art. 17, 18, 21 et 72. En *priant* ses soldats de ne point faire de quartier, « orabatque « insisterent cædibus, nil opus captivis, solam internecionem gentis « finem bello fore » (livre 2, article 21), Germanicus n'allait pourtant pas jusqu'à menacer de faire mourir ceux qui éprouveraient quelque sentiment de pitié. On a vu, dans une note du paragraphe précédent, que l'honneur de surpasser un Romain en cruauté était

pelé du nom emphatique de *Délices du genre humain*, se montre brutal et inhumain dans la guerre de Judée. Il égorge tous les habitants mâles de Joppé et emmène esclaves les femmes et les enfants. Assiégeant Jérusalem, il fait crucifier ceux de ses habitants que la famine force à en sortir. Maître de la ville, il la livre au pillage et permet à ses soldats de l'incendier. Il vend une

réservé à un Français, au général Roguet, commandant les grenadiers de la garde impériale à Ligny.

Bonaparte, trop profond égoïste pour avoir eu l'âme tendre, était loin cependant d'être d'un caractère porté à la cruauté. Eh bien! on eût pu le croire tel dans les moments où sans sourciller il jonchait le sol de morts et de mourants. Nous avons encore ici l'aveu d'un des plus chauds panégyristes de la vaine gloire des armes : « Sur les champs de bataille, il s'était fait une insensibilité, « on peut dire effroyable, jusqu'à voir sans émotion la terre cou- « verte de cent mille cadavres, car jamais le génie de la guerre « n'avait poussé aussi loin l'effusion du sang humain. Mais *cette « insensibilité était de profession*, si on ose ainsi parler. Souvent en « effet, après avoir rempli un champ de bataille de toutes les hor- « reurs de la guerre, Napoléon le parcourait le soir pour faire lui- « même ramasser les blessés, ce qui pouvait n'être qu'un calcul, « mais, ce qui n'en était pas un, se jetait quelquefois à bas de « cheval pour s'assurer si dans un mort apparent ne restait pas un « être prêt à revivre. » (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre 62, t. XX. Paris, 1862.) Il y a une infinité d'autres témoignages de cette insensibilité que M. Thiers croit légitimer en l'appelant *de profession*. En voici un que j'emprunte à un autre admirateur de Bonaparte. Au siége de Saint-Jean-d'Acre, un très-jeune officier du génie avait été tué dans la tranchée. Un de ses amis, égaré par le désespoir, osa adresser, en plein camp, de violents reproches au général en chef. De jeunes officiers, présents à cette scène émouvante, ne pouvaient retenir leurs larmes. Bonaparte les regardant sévèrement : « Laissez, leur dit-il, les larmes aux femmes, elles ne con- « viennent point aux hommes de guerre. Ne vous affligez point sur « les morts; c'est sur le sort des vivants qu'il faut s'apitoyer. Savons- « nous le destin qui nous attend? » (Desgenettes, *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, pages 92 et 93, et note *i*, page 246, 2e édition, Paris, 1830.)

partie des captifs et en laisse mourir 11,000 de faim ou de désespoir. Après la victoire, il en fait périr froidement plusieurs milliers dans des jeux publics. En somme, le siége de Jérusalem coûte la vie à 1,100,000 Juifs et la liberté à 97,000 (1).

§ VIII

Armées permanentes, cause de démoralisation et de dépopulation.

Les armées permanentes sont une cause de démoralisation. Le jeune soldat, habituellement oisif, privé de toute direction morale à l'époque de la vie où il en aurait le plus grand besoin, arraché à sa famille au moment où il commençait à y contracter des habitudes d'ordre et de travail, n'y rapporte souvent que l'habitude de la fainéantise, les vices de la garnison et la dureté sauvage contractée au métier de la guerre. En France, par exemple, l'armée reverse, chaque année, dans la population, quelque cinquante mille hommes, qui pour la plupart constituent dans le pays un *caput mortuum*, surchargeant et corrompant la société civile (2). A l'exception d'un petit nombre d'officiers,

(1) Joseph, *Guerre des Juifs*, liv. 3, ch. 21; liv. 5, ch. 28; liv. 6, ch. 35, 40, 42 et 45; et liv. 7, ch. 6 et 8.

(2) Et voici qu'une mesure récente met le comble au mal. Un décret du 21 octobre 1868 attribue une grande partie des emplois qui viendront à vaquer dans les fonctions civiles aux sous-officiers, caporaux et soldats, qui, après cinq ans de service, auront pris un

les hommes exerçant la profession militaire sont condamnés à un célibat forcé, qui, s'alliant à une vie très-libre et ordinairement désœuvrée, ne peut qu'amener, entretenir et propager la dissolution. L'existence de cette profession n'est pas assurément la seule cause du débordement des mœurs et du mépris dans lequel est tombée l'institution du mariage, mais c'en est une des principales, ne fût-ce que parce qu'elle condamne au célibat un grand nombre d'hommes jeunes et forts. Il est donc certain que ce que l'on peut appeler aujourd'hui la prostitution privée aussi bien que publique n'est susceptible d'aucune atténuation, tant que se maintiendra le système actuel des armées permanentes.

engagement d'un nouveau service militaire quinquennal. Les divers ordres de fonctions devront contribuer à cette curée. L'administration de la justice est seule dispensée de cette charge. Mais le ministère de l'instruction publique devra un certain nombre de places d'instituteurs. Avoir usé ses dix plus belles années dans l'oisiveté et les désordres de la vie de caserne, c'est, convenons-en, une heureuse préparation à la paisible régularité des fonctions civiles et surtout à la dignité de celle qui doit former l'esprit et le cœur de l'enfance. S'il s'était agi seulement de confier à des militaires ayant achevé leur temps de service, des fonctions civiles dont ils seraient reconnus capables, personne assurément ne penserait à le trouver mauvais. Mais il n'était pas besoin d'un décret pour cela; c'est ce qui se pratiquait déjà et même dans une mesure un peu trop large. Mais avoir imaginé de verser annuellement les dégorgements de l'armée dans les emplois civils, et cela par privilége et en vertu d'un droit garanti par un règlement d'administration publique, cela dépasse en vérité ce qu'on avait osé jusqu'ici. Ce qui doit au reste nous rassurer un peu, c'est que la mesure en question deviendra bientôt impraticable par le fait de l'incapacité de la plupart des nouveaux prétendants et par les réclamations sans nombre auxquelles elle donnera naissance. C'est donc plutôt une caresse faite à l'esprit envahissant du militarisme qu'une menace à l'ordre social.

Un fait auquel on était loin de s'attendre a été révélé dernièrement par un des dignitaires de l'armée. M. Michel Lévy, médecin en chef de l'expédition de Crimée et directeur de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, a constaté, dans son livre sur l'*Hygiène publique et privée*, que le chiffre annuel de la mortalité était double de ce qu'il serait dans les conditions ordinaires, pour les jeunes soldats de l'armée, lesquels sont comparativement les hommes les mieux constitués au physique, et il faut remarquer qu'il ne s'agit pas ici de l'état de guerre mais de l'état de paix et de la vie de garnison. Ce résultat a ses causes principales dans la nostalgie, les désordres de conduite et les fatigues des veilles fréquentes et des changements de résidences. Qu'on juge de l'énorme perte d'hommes et des plus valides que le système des armées permanentes entraîne, même pendant l'état de paix, pour l'Europe qui tient sous les armes près de six millions de soldats. M. Frédéric Passy ne l'évalue pas à moins de cinquante mille hommes enlevés annuellement, et il fait justement observer que les ravages causés par les plus redoutés des fléaux, tels que la peste et la famine, sont loin d'approcher de ceux-là (1).

(1) Voir soit sa *Conférence sur la paix et la guerre*, faite à l'École de médecine de Paris le 21 mai 1867, soit le n° de décembre 1867 du journal *The herald of peace*, publié sous les auspices de la Société de la paix, de Londres.

§ IX

Abâtardissement de l'espèce humaine causé par la guerre.

Dans le recrutement des armées, on a soin de choisir les jeunes gens les mieux faits et les plus fortement constitués. Or un grand nombre de ces jeunes gens sont emportés, en temps de guerre, par les chances des batailles, ou périssent, en temps de paix, soit par les causes indiquées au précédent paragraphe, soit par suite de leur séjour dans des climats meurtriers pour des Européens, comme l'Afrique et les colonies; plusieurs enfin, après l'accomplissement de leur temps de service, prennent de nouveaux engagements, ou, rentrés dans leurs foyers avec les habitudes vicieuses contractées dans les garnisons, ne se sentent aucun goût pour la vie laborieuse et rangée du père de famille. De toutes ces causes il résulte que le plus grand nombre des soldats ne se marient pas. Or ce fait engendre, indépendamment des désordres de mœurs signalés dans le précédent paragraphe, deux conséquences également funestes. La première qui frappe tous les regards, c'est que le soin de perpétuer les générations par la seule voie légitime et honnête est abandonné à la partie la moins fortement constituée du sexe masculin. De là cet état chétif et malingre de certaines populations, cet affaiblissement, cet enlaidissement même des races les plus heureusement douées. On a

remarqué, pendant les guerres du premier Empire, que l'abâtardissement de l'espèce humaine faisait en Europe et particulièrement en France de rapides progrès; et l'on sait que cette lugubre marche rétrograde a recommencé sous le nouvel Empire. La seconde conséquence que produit le célibat du plus grand nombre des militaires, et qui, pour être moins apparente, n'en est pas moins grave, c'est que, autant il y a parmi eux de célibataires, autant il y a quelque part de femmes condamnées à la solitude, aux ennuis et aux peines de cet état contre nature et dont le sexe qui a le plus besoin de soutien souffre le plus. Cela est évident pour quiconque réfléchit aux conséquences de la loi de l'égalité des nombres, pris en masse, des naissances dans les deux sexes : il est clair que cette loi est l'expression de l'intention du Créateur d'unir tout homme à une femme et réciproquement, et qu'alors un homme ne peut rester en dehors de cet ordre naturel sans qu'il y ait en même temps quelque femme qui s'en trouve forcément exclue.

§ X

Diverses immoralités de la guerre.

Parmi les immoralités de la guerre, on sait qu'il faut compter et cet abominable usage, emprunté aux sauvages, d'armes et de projectiles empoisonnés, usage qui s'est maintenu en Europe jusqu'au dix-septième siècle, et qui avait pour effet, non pas seulement de

mettre les combattants hors d'état de continuer de combattre, mais de les empêcher de guérir de leurs blessures; et ce déloyal emploi de pirates armés en guerre pour voler ou détruire non-seulement les propriétés communes de la nation ennemie, mais les propriétés privées des particuliers inoffensifs appartenant à cette nation; et ces ruses de guerre qui ne sont souvent que des actes d'infâme brigandage (1); et ces odieux artifices ou ces destructions dont les effets retombent quelquefois sur ceux mêmes qui y ont recours (2); et ces représailles dans lesquelles des hommes poussent la vengeance aux derniers degrés d'acharnement (3); et ces trahisons dont l'histoire offre de si fréquents exemples, et qui ont souvent été pro-

(1) Le baron de la Garde conduisait dans la Méditerranée un petit nombre de bâtiments du roi de France, Henri II, qui était alors en guerre avec Charles-Quint. Ayant rencontré 24 grands vaisseaux espagnols, il arbore le pavillon impérial, envoie dire à l'ennemi qu'il conduit en Espagne, où elle était attendue, la reine de Hongrie, sœur de l'empereur et roi, et demande que la flotte la salue de tous ses feux. Les Espagnols, donnant dans le piége, font une décharge de tous leurs canons. Alors la Garde, sans leur donner le temps de recharger, arbore le pavillon français, fond sur eux, et leur prend 15 vaisseaux et 400,000 écus d'or. Cette prouesse a été fort admirée.

(2) A la bataille de Steinkerque, Guillaume III, ayant surpris dans son camp un espion du maréchal de Luxembourg, le contraignit à adresser à celui qui l'avait envoyé un faux avis destiné à faire prendre à l'armée française des dispositions qui faillirent la perdre et lui firent payer cher la victoire qu'elle remporta.

Après la bataille d'Helsinbourg, les Danois, obligés de fuir, tuèrent leurs chevaux et brûlèrent leurs provisions, ne pouvant pas les embarquer et ne voulant pas que l'ennemi en profitât. Mais ils laissaient 4,000 de leurs blessés, qui périrent empestés ou affamés.

(3) La ville de Stade venait d'être bombardée et incendiée par les Danois et les Saxons. Le général suédois Stenbock se venge en in-

voquées par ceux à qui elles profitaient. Mais ce que l'on ne sait pas également, c'est que la trahison a été réduite en art et qu'elle a ses préceptes honteusement formulés dans des livres faits tout exprès pour l'éducation des gens de guerre. Je citerai, à l'appui de cette assertion, un ouvrage de M. l'abbé Deidier, qui, au siècle dernier, était professeur à l'école d'artillerie de La Fère. Cet auteur ne va pas d'abord jusqu'à conseiller la trahison comme une chose bonne et morale : il sait qu'il soulèverait une réprobation universelle s'il s'exprimait ainsi. Il commence au contraire par dire que la trahison est en elle-même une chose mauvaise. La conclusion naturelle à tirer de là, c'est qu'il ne nous est jamais permis d'accepter l'offre de faire notre profit de la trahison des autres, lors même que cette offre nous serait faite sans provocation de notre part. Or, bien loin de là, le professeur soutient que cela est licite. Ce n'est pas tout. Il pousse bientôt la complaisance jusqu'à donner aux traîtres des préceptes très-détaillés sur les diverses manières dont ils doivent procéder (1).

cendiant la ville inoffensive d'Altona, qui appartenait aux Danois. Les habitants furent obligés de fuir leurs maisons, au milieu d'une nuit de janvier, par un froid excessif et un vent violent. Les horreurs d'une pareille situation ne peuvent se décrire.

(1) « Comme la trahison est infiniment odieuse, je ne voudrais pas « qu'on y engageât personne ni qu'on fît par conséquent les pre- « mières démarches dans ces sortes de négociations, ne fût-ce même « que pour éviter les reproches que le traître pourrait vous en faire « dans la suite; mais si, sans y avoir trempé en aucune manière, la « trahison se trouve toute formée dans le cœur de ceux qui viennent « la proposer, un général peut alors se servir de leur mauvaise dis-

§ XI

Esclavage et combat judiciaire, enfantés par la guerre.

Outre les fléaux dont la guerre afflige journellement l'espèce humaine, il en est d'autres qu'elle a enfantés

« position pour épargner le sang de ses soldats et pour l'intérêt de « son roi, d'autant mieux que c'est au prince ennemi à se tenir sur « ses gardes, et qu'il doit savoir qu'on s'embarrasse fort peu si c'est « par valeur ou par ruse qu'on a le dessus à la guerre.....

« Un gouverneur pourra gagner sa garnison en exagérant les su- « jets de mécontentement qu'on a, le peu de récompense qu'ils doi- « vent espérer en restant fidèles à leur prince, et leur faire de grandes « promesses de la part de celui dont il veut embrasser le parti. S'il « y a quelques officiers ou soldats dont il ne croie pas être bien reçu, « il pourra les envoyer dehors sous divers prétextes. S'il ne croit pas « pouvoir gagner sa garnison et qu'elle soit faible, en sorte qu'elle « ne puisse résister aux habitants, il fera courir plusieurs faux bruits, « les uns au désavantage de son prince, les autres à l'avantage de « l'ennemi. Il répandra dans la ville qu'on doit bientôt les assiéger « avec une puissante armée contre laquelle sa garnison ne saurait « tenir, et que cependant le prince ne veut point lui envoyer du « secours, sous prétexte que les habitants sont assez forts pour se « défendre, mais dans le fond à cause du peu d'affection qu'il a pour « eux; que les désordres d'un pareil siége les ruineront sans res- « sources, au lieu qu'ils peuvent tout espérer de la libéralité du prince « qui vient les attaquer, s'ils se donnent volontairement à lui. Ces « discours et une infinité d'autres semblables, qui ne coûtent rien à « un scélérat qui trahit sa conscience et son roi, ne manqueront pas « de faire de grandes impressions sur l'esprit des habitants, qui « craignent ordinairement beaucoup la perte de leurs biens, et la « garnison, qui en sera elle-même ébranlée, sera bientôt contrainte « de se rendre à leur volonté. Une garnison mécontente peut facile- « ment obliger son gouverneur à céder, et si on craignait quelque « chose de la part des habitants, les soldats peuvent auparavant les « gagner tous ou en partie par des faux bruits, comme nous venons de « dire. De même les habitants peuvent peu à peu gagner une garnison

anciennement et dont les conséquences durent encore. Comme cette génération remonte un peu haut, on oublie souvent de la rapporter à sa véritable cause. L'esclavage, par exemple, est l'une des plaies les plus hideuses qui aient défiguré et déshonoré l'humanité. Quoique l'on rencontre aujourd'hui bien peu de personnes qui ne soient persuadées de l'illégitimité radi

« en caressant les soldats et les intéressant dans leur dessein par les « promesses qu'ils leur feront de la part du prince à qui on veut se « livrer; enfin, dans une ville libre, le parti le plus fort peut vous « ouvrir les portes sans que l'autre soit en état d'y résister.....

« Un gouverneur tâchera de gagner le plus de monde qu'il pourra « de sa garnison, et après avoir pris jour avec l'ennemi, il mettra « aux portes des gardes à sa dévotion, qui laisseront entrer des sol- « dats déguisés, jusqu'à ce qu'ils soient en assez grand nombre pour « pouvoir forcer un corps de garde. Il pourra de même mettre des « sentinelles sur le rempart pour favoriser l'escalade ou l'entrée par « la rivière, etc. Un officier ou un sergent, d'accord avec son caporal, « peuvent favoriser de même ces entreprises par les moyens des sen- « tinelles de leur faction qu'ils mettront aux endroits qu'on veut « surprendre. Un major peut convenir avec l'ennemi qu'on lui enverra « un certain jour une troupe de 100 ou 200 hommes dont le chef se « dira envoyé pour renforcer la garnison et lui présentera son ordre « supposé; le major l'ayant pris fera retirer cette troupe, et ordon- « nera qu'on ferme les barrières et les portes jusqu'à ce qu'il ait « parlé au gouverneur chez qui il ira effectivement sans cependant « lui en parler; à son retour, il ordonnera d'ouvrir de la part du « gouverneur, et fera entrer la troupe, qui se rendra maîtresse du « corps de garde, tandis que ceux qu'on aura mis en embuscade « s'avanceront pour entrer et s'emparer de la place. Il peut « aussi, etc., etc. Un simple soldat peut faire un signal pendant la « nuit pour faire connaître le lieu où il est en faction..... Un seul « habitant peut favoriser l'entreprise, etc. » (*Le Parfait Ingénieur français*, 2e partie, ch. 1er, *Des surprises par intelligence et par trahison*, Paris, 1742.) Dans ces leçons sur l'art de trahir son pays, et je suis obligé d'en passer, il y a, comme on voit, des instructions pour tout le monde, depuis le gouverneur d'une place assiégée et ses officiers jusqu'au simple soldat et au timide bourgeois.

cale de l'esclavage et qui osent le défendre en principe, il n'a pas encore entièrement disparu de tous les points du globe. Or on sait qu'il doit son origine à la guerre. L'homme barbare, qui est parfois plus ergoteur qu'on ne serait tenté de le supposer, a prétendu fonder le droit de réduire son semblable en servitude sur cette argutie, par laquelle il a cherché hypocritement à donner à sa cruauté des airs de clémence : « J'ai le droit de tuer un ennemi que j'ai vaincu et fait « prisonnier de guerre ; donc, à plus forte raison, j'ai « le droit, en lui *conservant* la vie, de le faire mon « esclave. Loin qu'il ait à se plaindre de moi, il m'a « au contraire des obligations. » Je ne m'arrêterai pas à faire voir tout ce qu'il y a de faux dans ce raisonnement sauvage : ici j'ai simplement pour but de montrer que l'esclavage est un des fils premiers-nés de la guerre. Un autre de ses dignes enfants est ce combat judiciaire, si longtemps pratiqué devant la *justice* féodale, coutume non-seulement irrationnelle en ce qu'elle incriminait souvent l'innocent et innocentait le coupable, mais impie en ce qu'elle sommait insolemment Dieu de parler à l'heure et de la manière qu'un juge imbécile avait fixées. On sait qu'elle a été apportée par de barbares guerriers, qui rendaient ainsi la justice dans leurs forêts, et qu'un de ses restes, encore aujourd'hui subsistants, est ce fatal usage du duel, dont les plus déplorables exemples viennent parfois des hommes mêmes qui sont le mieux persuadés de sa complète déraison. Personne n'ignore que cette tyrannie a ses principaux soutiens parmi les mi-

litaires; elle n'en a même plus guère que là, en sorte que nous ne pouvons espérer de voir son règne finir qu'après que celui de la guerre elle-même aura cessé.

§ XII

La guerre n'est point un mal nécessaire.

Quand on étudie à fond et non pas seulement à leur surface les diverses carrières dans lesquelles se déploie l'activité humaine, on ne peut se défendre de cette triste réflexion : Que de vies s'usent à perpétuer sur la terre l'empire du mal, au lieu de travailler à y faire régner celui du bien, et dans quelles plus vastes proportions que toute autre institution celle des armées permanentes ne contribue-t-elle pas à ce désordre ! L'étonnement et le sentiment de la tristesse vont croissant quand on considère que rien de tout cela n'est nécessaire, et que le mal accepté si bénignement par l'immense majorité des hommes leur vient uniquement de leur sottise, se laissant exploiter par un nombre, relativement très-petit, d'hommes habilement pervers.

Bien des gens, dont les uns gémissent réellement et les autres font semblant de gémir sur les maux de la guerre, prétendent que c'est un fléau nécessaire, une maladie dont on ne guérira pas l'humanité, parce qu'elle est, disent-ils, inhérente à notre imperfection. N'en a-t-on pas dit autant de l'esclavage antique, du

servage féodal et de l'esclavage moderne des colonies, et ne s'est-il pas rencontré des philosophes mêmes qui ont cru que la société humaine ne pouvait pas se concevoir sans esclaves? Pour que la guerre continuât d'être un mal plus nécessaire que l'esclavage, il faudrait que les divers peuples voulussent continuer de demeurer isolés et refusassent absolument de s'entendre et de se lier par des conventions. Or, ce que la marche accélérée de la civilisation ne permettra bientôt plus à aucun peuple, même aux Chinois, est dès aujourd'hui rendu impossible en Europe par la facilité et la multiplicité des relations qu'entretiennent ses diverses populations.

La guerre *un mal nécessaire, une maladie incurable* de l'humanité! Ceux qui tiennent ce langage ne savent guère à qui ils se rendent semblables. Essayons de leur faire honte de leur propre image. Supposons des sauvages, vivant éparpillés dans une grande île de l'Océan, sans lois comme sans abris, se disputant mutuellement et disputant aux brutes une nourriture précaire, réglant tous leurs différends par la force brutale et individuelle, se mangeant même entre eux lorsque la faim les presse. Supposons encore que l'un d'eux, inspiré par une plus haute raison que celle de ses féroces compagnons, puisse leur tenir ce langage : « Nous sommes tous les enfants d'une même famille. « Pourquoi vivre ainsi isolés, errants et oisifs, et nous « entre-dévorer comme des bêtes, quand il nous se- « rait si facile de nous entendre pour cesser d'être « ennemis et vivre plus heureux? Construisons des

« demeures fixes; cultivons ce sol dont le produit sera « centuplé; faisons quelques lois qui définissent sim- « plement les devoirs et les droits de chacun et lui as- « surent la tranquille possession du fruit de son travail; « choisissons les plus sages et les plus capables d'entre « nous et les chargeons de faire exécuter ces lois et « de décider de quel côté est la justice, quand il sur- « vient entre nous des contestations particulières où la « passion trouble notre vue. Opposons ainsi aux er- « reurs du sentiment et de la force individuels, qui « jugent mal dans les questions d'intérêt privé, le calme « et le désintéressement de la raison et de la force de « tous. Formons enfin une seule société de toutes les « tribus qui vivent si misérablement et sans liens com- « muns sur cette terre que nous tenons de la bonté du « grand Être.» Assurément plusieurs de ces sauvages seraient soudainement frappés de la justesse de ce langage; mais assurément aussi un grand nombre, le plus grand nombre même et infailliblement les plus méchants et les plus abrutis, traiteraient l'instituteur de rêveur et de fou et proposeraient de le jeter à la mer. S'il se trouvait dans l'île quelques beaux-esprits, ils soutiendraient que l'état des choses, sans être précisément parfait, est un mal nécessaire, une maladie inhérente à la nature des habitants. Ceux de nos hommes d'État ou de nos beaux-esprits civilisés qui prétendent que la guerre entre les nations est un fléau nécessaire, une maladie dont on ne guérira pas l'humanité, se reconnaissent-ils dans ce miroir ?

M. Ancillon, ministre protestant et professeur d'his-

toire à l'Académie royale militaire de Prusse, après avoir victorieusement démontré que l'état actuel des sociétés éternise *tous les malheurs réunis dans le seul fléau de la guerre* (1), se demande si elles doivent rester dans cette situation violente. On ne saurait mieux penser ni mieux dire, et j'avoue que ce début m'avait charmé de la part d'un homme ayant pour mission d'enseigner l'histoire à des militaires. Mais j'ai bientôt éprouvé un pénible étonnement. Presque immédiatement après, le même écrivain combat l'idée d'une association générale des États, par des arguments tirés uniquement de ce qui a existé jusqu'à ce jour, et qui, s'ils eussent été écoutés, auraient empêché de naître tous les progrès qu'ont faits les sociétés humaines. Il pose, à l'usage des nations, des maximes comme celles-ci : *Quiconque, par la supériorité de ses forces et par sa position géographique, peut nous faire du mal, est notre ennemi naturel. Quiconque ne peut nous faire du mal, mais qui, par la mesure de ses forces et par la position où il est, peut en faire à notre ennemi, est notre*

(1) « L'état de nature dans lequel vivent encore les sociétés les « unes à l'égard des autres est un état contraire au bonheur et à la « destination de l'homme, où la force n'existe que pour violer im- « punément le droit, tandis qu'elle ne devrait exister que pour le « protéger et pour punir les violateurs. Cet état éternise tous les « malheurs réunis dans le seul fléau de la guerre; il amène des dan- « gers toujours renaissants, ou du moins il entretient des jalousies, « des défiances, des craintes perpétuelles, et provoque des mesures « de précaution qui sont elles-mêmes déjà un mal réel. Les États « ne doivent-ils pas tâcher de sortir de cette situation violente? Ne « doivent-ils pas le souhaiter vivement? » (*Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis la fin du quinzième siècle, Discours préliminaire*, tome 1er, Berlin, 1803.)

ami naturel. Puis, après être revenu sur la nécessité, pour les diverses sociétés européennes, de sortir de l'état de nature et d'établir entre elles une garantie sociale du droit, il conseille, comme moyen d'arriver à cette fin, *d'opposer forces à forces, de contre-balancer l'action par la réaction*, c'est-à-dire, en définitive, de faire ce qui a été fait jusqu'ici. Enfin il termine son *Discours préliminaire* par réhabiliter la guerre, tout en la comparant aux éruptions des volcans, aux tremblements de terre, aux ouragans et à la grêle; comparaison vraie en général, mais fausse dans l'intention de l'auteur, en ce que les hommes ne peuvent rien contre ces grands fléaux de la nature, et que ce qu'ils ont de mieux à faire c'est de s'y résigner, tandis que le fléau de la guerre vient uniquement de leurs passions et de leurs vices, et que tous les maux qui découlent de ces sources impures peuvent et doivent être combattus et sans cesse atténués, comme le reconnaît tout moraliste pour qui justice et progrès sont autre chose que des mots. Il y a soixante-sept ans que M. Ancillon commençait la publication de son livre, si remarquable d'ailleurs et de la lecture duquel je reconnais pour mon compte avoir fait grand profit. Depuis cette époque, on a continué d'appliquer aux nations européennes son système de contre-forces, et on les a tellement balancées qu'on a donné aux unes le vertige, aux autres des maux de cœur qui ont failli les faire trépasser. Il a eu le temps, n'étant mort qu'en 1837, de voir comment elles se trouvaient de ce régime.

Il y a une autre assertion, qui figure à côté de celle que je viens de réfuter, c'est celle qui fait de la guerre un moyen *providentiel* de prévenir l'excès de la population; assertion trop peu sérieuse pour que je la combatte autrement qu'en y opposant ces simples faits. Notre planète n'a aujourd'hui guère plus de 800 millions d'habitants (1). L'ancien continent, qui forme un peu plus des trois cinquièmes des terres habitables, a 747,000,000 d'habitants, c'est-à-dire comprend à lui seul près des quinze seizièmes de la population totale. Une moitié de l'Europe, celle qui se trouve au sud-ouest d'une ligne tirée d'Odessa à Stockholm, et qui occupe en étendue moins de la vingtième partie des terres, comprend le quart environ de la population du globe, et elle pourrait être beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est. La population de la France

(1) Voici les renseignements *approximatifs* fournis à cet égard par la statistique :

Europe	267,000,000
Asie	400,000,000
Afrique	80,000,000
Amérique	50,000,000
Océanie	20,000,000
	817,000,000

En 1858, M. Dieterici, professeur à l'université de Berlin, a donné l'évaluation suivante, qui est beaucoup plus élevée et qui paraît exagérée dans les chiffres relatifs à l'Asie et à l'Afrique :

Europe	272,000,000
Asie	750,000,000
Afrique	200,000,000
Amérique	59,000,000
Australie	2,000,000
	1,283,000,000

seule monte aux trois quarts de celle de tout le vaste continent du nouveau monde, et il s'en faut bien qu'elle soit aussi élevée qu'elle peut l'être. L'Afrique, qui est plus grande que l'Europe, et surtout la Nouvelle-Hollande, qui n'est guère moins grande, sont presque désertes. De grandes contrées de l'Asie, qui, à d'autres époques, possédaient de florissantes populations, ont été converties en solitudes par la guerre. Que ceux qui ont peur de manquer de place au soleil se rassurent donc : des milliers de siècles s'écouleront avant que la terre ait plus d'habitants qu'elle n'en peut nourrir, et si jamais ce moment devait arriver, la puissance infinie y pourvoirait. Par quels moyens ? Nous l'ignorons comme tant d'autres choses. Mais ce que nous affirmons, c'est que ce ne serait ni en chargeant les hommes de s'entr'égorger, ni même en leur interdisant les joies de l'union conjugale : elle aurait plutôt, si l'on peut faire quelques conjectures sur un sujet aussi vaste pour nos faibles connaissances actuelles, chargé de l'extinction, soit totale soit partielle, de notre espèce, une de ces grandes crises de notre globe, dont la géologie nous montre les traces nombreuses dans le passé, et dont on se plaît à croire la série définitivement close depuis l'époque, relativement si récente, où nous avons été placés à notre tour sur ce monceau de débris de tant d'autres créations.

Quand on exprime devant certaines gens le sentiment d'horreur que fait naître la pensée de vingt mille cadavres humains qu'un jour de bataille étale sur un champ de carnage, ils répètent en ricanant ce mot de

l'un d'eux : *Une nuit de Paris !* Mot insensé autant qu'ignoble ; car, pendant le temps nécessaire pour que naisse et arrive à l'âge adulte un homme pourvu de la force physique, réclamée par le métier des armes, il en meurt beaucoup d'autres nés le même jour, en sorte que, pour remplacer ces vingt mille jeunes gens qu'enlève une bataille, il faut qu'il en naisse un nombre tel qu'une ville comme Paris met non pas une nuit mais des années à le produire.

§ XIII

L'activité de la guerre comparée à celle de la paix.

Si l'on ne fait plus la guerre, disent ses partisans, les populations européennes vont perdre l'habitude de ses mâles exercices et s'amollir dans les délices de la paix ; et dès lors disparaissent de ce monde ces grands talents que la guerre fait déployer, et ces grandes entreprises auxquelles elle donne naissance. L'abbé de Saint-Pierre, qui s'était fait cette objection, demandait plaisamment si c'était une perte bien regrettable que celle du talent de détruire les hommes, et s'il fallait souhaiter qu'un malade fût à l'extrémité pour que le médecin eût l'occasion de montrer son habileté (1). Ajoutons que les modernes Bayards qui

(1) *Supplément à l'Abrégé de projet de paix perpétuelle, réponses à la dix-septième et à la dix-huitième objection, ouvrages de politique,* tome II, Rotterdam, 1733.

nous vantent leurs mâles exercices, et qui craignent que nous ne nous amollissions dans les délices de la paix, sont les plus adonnés à ces délices et les plus avides de plaisirs. Leur épicurisme est chose notoire. Qu'ils cessent donc de faire les gens vertueux et de profaner les signes les plus respectables du langage. On ne donne plus le nom de vertu à la rudesse sensuelle de la vie militaire. On sait que rien n'est moins fait pour entretenir l'activité utile, et que rien ne favorise davantage les habitudes vicieuses. Qui est plus oisif en effet, dans la majeure partie de sa vie, que le militaire de profession, et quoi de plus fécond en vices que l'oisiveté? La pratique de l'agriculture, des arts mécaniques et libéraux et de tous les travaux de la paix ne demande pas, comme la guerre, une action fiévreuse et un courage à longues intermittences; elle exige un courage journalier, un déploiement d'activité constante et réglée, bien plus propre à entretenir la vigueur de l'âme et bien meilleure gardienne de l'austérité des mœurs. C'est vraiment une chose étrange que de nous donner pour des sources de grands talents et de grandes entreprises cette énergie dévorante que fait naître le génie malfaisant de la guerre, cet enivrement qui fait courir sans but raisonnable après les hasards et les dangers, cette valeur que j'appellerai de tempérament bien plus que de conviction et de dévouement. La bravoure qui fait affronter la mort peut sans doute être une vertu digne de toute estime, mais à une condition absolument indispensable, c'est qu'elle s'exerce à propos et dans un but légitime, par

exemple dans le but de protéger la vie de nos semblables ou de défendre l'indépendance de la patrie véritablement attaquée par l'étranger ou opprimée par la tyrannie. Sans cela, la bravoure est témérité, audace, souvent même cruauté et instrument de crime ; car il y a des actes très-criminels et qui exigent un grand courage. Est-ce que certains bandits, qui exposent journellement leur vie, ne font pas preuve de courage? Les condamne-t-on moins pour cela? Est-ce que ceux qui se suicident ne méprisent pas la mort? Leur action cesse-t-elle pour cela d'être coupable? Il y a au surplus, pour trancher la question, un critérium bien simple. Quels sont ceux qui font le plus de cas de la bravoure considérée indépendamment du but dans lequel elle s'exerce? Interrogez le passé et le présent. Parmi les hordes de sauvages, les plus dégradées et les plus brutales se font perpétuellement la guerre. Et quelle guerre que celle qui a souvent pour intermèdes des festins de chair humaine! Viennent ensuite les peuples barbares, qui prisent fort les combats et l'honneur qu'on en retire, et qui pourraient sur ce point faire la leçon aux plus fiers de nos braves. Enfin, chez les peuples civilisés ou qui passent pour l'être, les hommes les plus épris de la gloire des armes sont-ils les plus vertueux, les plus bienveillants, les moins ambitieux, les moins vains, ceux en un mot qui ont le plus de valeur morale? Que chacun fasse appel à ses souvenirs et qu'il écoute la réponse à ces questions avec le calme d'une raison impartiale.

Il faut qu'une cause soit bien désespérée pour chercher une justification dans ce que notre nature a de plus irréfléchi, de plus passionné, de plus désordonné, et, si j'ai mentionné un pareil argument, c'est pour que je n'aie rien omis des arguments de nos adversaires (1). Au reste on verra plus loin, lorsque j'aurai

(1) Voici comment répondait à cette argumentation un des plus honnêtes ministres qu'ait eus la France : « J'entends une dernière objec-« tion : les hommes aiment les hasards, et souvent c'est d'eux-mêmes « qu'ils les cherchent. J'en conviens, plusieurs y trouvent les honneurs « et la fortune ; mais ceux qui n'ont pour prix de leur sang que la sub-« sistance la plus indispensable, si ce n'est pas la force qui les engage, « si ce n'est pas la discipline qui les retient, c'est un sentiment exalté « par l'exemple et par l'opinion : mais parce que des hommes auraient « été placés dans une position où leur volonté même les conduirait « à des malheurs, ces malheurs changeraient-ils de nature ? L'igno-« rance des hommes du peuple est une minorité prolongée, et dans « toutes les positions où ils se trouvent pressés par les circonstances, « leur premier choix, leur premier mouvement ne signifie rien. Il « faudrait étudier leurs sentiments dans ces moments où, déchirés de « mille douleurs, mais conservant encore un souffle de vie, on les « enlève par monceaux du champ funeste où la faux de l'ennemi les « a renversés ; il faudrait étudier leurs sentiments dans ces lieux « désastreux où on les accumule et où les souffrances qu'ils suppor-« tent pour conserver une existence languissante ne prouvent que « trop le prix qu'ils mettent à la conservation de leurs jours et la « grandeur du sacrifice auquel ils se sont exposés ; il faudrait encore « étudier leurs sentiments dans ces moments où ils ajoutent peut-« être à tant de maux le souvenir amer de l'erreur d'un moment, « qui les a conduits à cette destinée ; il faudrait surtout étudier « leurs sentiments sur ces vaisseaux enflammés où il n'y a plus qu'un « instant entre eux et la mort la plus cruelle, et sur ces remparts où « un bruit souterrain leur annonce qu'ils vont être ensevelis sous un « amas affreux de pierres et de poussière. Mais la terre les a cou-« verts, la mer les a engloutis, et nous les oublions, et leur voix ab-« solument éteinte ne peut plus accuser les malheurs de la guerre. « Durs survivanciers que nous sommes ! C'est en marchant sur des « corps mutilés et sur des ossements brisés, que nous nous réjouis-« sons de la gloire et des honneurs dont nous avons seuls hérité.

eu le temps d'exposer un ensemble d'idées qui se tiennent toutes, que nous n'entendons nullement refuser d'ajouter aux avantages des travaux de la paix ceux que peuvent procurer des exercices virils, pratiqués périodiquement, dans la prévoyance de toutes éventualités, mais dirigés dans un esprit civil et social. On verra que nous ne demandons pas que les hommes s'étiolent dans les douceurs affadissantes de la petite civilisation, mais que nous voulons au contraire qu'ils soient toujours prêts à repousser une injuste agression, qui deviendra tous les jours plus improbable et plus difficile dans notre système, mais qui n'en sera pas moins tenue pour possible. Nous n'entendons pas faire l'apologie de la peur. Autant que personne nous apprécions le courage s'exerçant avec intelligence et sagesse; nous aimons chez un homme une certaine mesure de noble fierté, et nous voulons qu'ayant un juste sentiment de sa dignité, il la fasse respecter par des moyens légitimes et prenne par là l'engagement de respecter lui-même celle de ses semblables. Croit-on que nous soyons insensibles aux traits isolés de générosité, de dévouement, d'huma-

« Qu'on ne me reproche point de m'être arrêté sur ces lugubres ima-
« ges; on ne saurait trop les présenter, tant on s'habitue, au milieu
« de la société même, à ne voir dans la guerre et dans ses horreurs
« que l'occupation d'une jeunesse brillante, un exercice offert à son
« courage, et le développement du talent des généraux. Et tel est
« l'effet de cette ivresse passagère, que l'on prend quelquefois le bruit
« des cercles de la capitale pour le vœu général de la nation. Ah!
« vous qui gouvernez, ne vous y laissez point tromper. » (Necker, *De l'administration des finances de la France*, tome III, ch. 34, Paris, 1784.)

nité, auxquels l'exercice de la profession militaire a pu occasionnellement donner naissance? Lorsque nous les rencontrons dans les histoires, nous en sommes vivement touchés. Mais ils y sont noyés dans un déluge de sang et de boue, ils y sont perdus au milieu des pillages, des incendies, des méfaits de toutes sortes, des lâchetés mêmes, et c'est là ce qui nous remplit l'âme d'indignation et de dégoût (1).

(1) J'aurais hésité à employer ce mot de *lâcheté*, si je ne l'avais trouvé dans les aveux d'un des hauts dignitaires de l'armée, très-fier de son métier, et tenant en grande estime la gloire militaire. Les vexations que les habitants des pays conquis avaient à endurer de la part de nos armées, et dont il avait été témoin lors de la reddition d'Ulm en 1805, lui suggèrent les réflexions suivantes : « Tous ces dé« tails sont inconnus de ceux qui lisent l'histoire de nos campagnes. « On ne voit qu'une armée victorieuse, des soldats dévoués, rivalisant « de gloire avec leurs officiers. On ignore au prix de quelles souf« frances s'achètent souvent les plus éclatants succès. On ignore com« bien, dans une armée, les exemples d'égoïsme ou de lâcheté s'unis« sent aux traits de générosité et de courage. » (Le duc de Fézensac, général de division, *Souvenirs militaires de* 1804 *à* 1814, livre Ier, chapitre II, Paris, 1866.)

Quant aux vexations que les pays conquis avaient à endurer de la part des armées de Bonaparte, et dont l'Allemagne particulièrement, après plus d'un demi-siècle, conserve l'amer souvenir, écoutons encore les aveux du même auteur : « Les soldats mangeaient chez leurs « hôtes, et l'on peut comprendre avec quelles exigences, quand on « connaît le caractère des Français, leur avidité, leur gourmandise, « qui n'exclut pas la friandise, leur goût pour le vin et le dédain « qu'ils ont toujours témoigné aux étrangers... Les officiers, trop éloi« gnés des soldats, ne pouvaient pas réprimer les abus; d'ailleurs la « plupart d'entre eux donnaient l'exemple de l'exigence et de l'in« discrétion. Quand on voulait sortir, on demandait des chevaux que « l'on ne payait jamais... Un officier d'un grade élevé voulut aussi « aller à Schaffouse; il lui fallait quatre chevaux, que l'on relayait « de distance en distance. Dans un de ces relais, où on le fit at« tendre, il envoya par punition vingt-cinq hommes de plus loger au « village. Un autre voulut donner un grand dîner le jour de la fête

§ XIV

L'organisation militaire actuelle n'est nullement nécessaire au maintien de l'ordre.

Les soutiens de l'organisation actuelle de la force sociale affectent d'inscrire sur leur drapeau les mots *ordre public*, mots très-respectables en eux-mêmes

« de l'Empereur. Il fit demander dans toutes les maisons du vin de « Champagne et du vin de liqueurs, il invita ensuite les autorités de « la ville, auxquelles il offrait leur vin. Il porta lui-même la santé « de l'Empereur : *Puisse-t-il vivre longtemps, dit-il, pour la gloire de « la France, le repos de l'Europe et la sûreté de nos alliés !* L'ironie « paraître forte... A part même des vexations pour la nourriture et « pour le logement, les autorités locales étaient souvent traitées sans « aucun égard. S'il survenait une discussion, le soldat avait toujours « raison, l'habitant toujours tort... On pense bien que la galanterie « ne fut pas oubliée, et qu'avec un si long séjour et une telle inti- « mité, elle devait même jouer un grand rôle. On peut dire que, dans « presque chaque logement, il y avait quelque intrigue de ce genre; « il en résulta des querelles de ménage, des scènes de jalousie... On « désirait notre départ, parce qu'au fait les habitants ne se sen- « taient plus maîtres chez eux, parce que nous avions émancipé les « femmes. » (*Ibidem*, chapitre III, *Cantonnements sur les bords du lac de Constance, en* 1806.) « Nous étions nourris à discrétion, et un régi- « ment, logé dans un village, prenait tout pour lui, sans s'embarras- « ser de ceux qui devaient le suivre... Il faut y ajouter les marau- « deurs qui parcouraient le pays, le mettant à contribution, exigeant « de l'argent, du drap, des chevaux, des voitures, emprisonnant les « habitants jusqu'à ce qu'on eût satisfait à leurs exigences, les uns « employant la force ouverte, d'autres ayant l'effronterie de se dire « chargés de faire rentrer les contributions, fabriquant à cet effet de « faux ordres, s'affublant même d'épaulettes et de décorations. Ajou- « tes à cela les contributions véritables imposées par Napoléon, im- « positions ordinaires et extraordinaires. » (*Ibidem*, chapitre V.)

assurément, et devant lesquels nous nous inclinons profondément. Mais ils s'en font une arme contre les libertés et les droits des nations et des individus. Ils nous objectent que nous méconnaissons les mauvais côtés de la nature humaine : « Les passions, disent-ils « rempliraient le monde de troubles si elles n'étaient « constamment comprimées par la crainte du châti- « ment. Il faut que la force publique soit organisée « puissamment pour prévenir le désordre que les ap- « pétits irréfléchis et les intérêts égoïstes, soit du de- « dans soit du dehors, tendent continuellement à in- « troduire dans la société : de là la nécessité de la « profession militaire et des armées permanentes. » On voit que je n'affaiblis pas l'objection. Loin de là, je la renforcerai encore, en la supposant faite uniquement par des amis sincères de l'ordre, et non pas, comme elle l'est presque toujours, par des gens que l'on sait au fond très-indifférents sur les principes et beaucoup plus dévoués à leurs intérêts personnels qu'à ceux de l'ordre. Eh bien! dans cette supposition même, je dis que l'objection est un pur sophisme. Qui est-ce qui parle de laisser le désordre s'introniser dans le monde? Cherchez bien où sont ses fauteurs et osez dire que c'est dans nos rangs que vous les trouvez. A vous entendre, ne croirait-on pas que nous vous proposons de revenir à l'état sauvage? Est-ce que nous ne savons pas aussi bien que vous qu'il y a dans la nature humaine des penchants qui peuvent être déréglés, et que la prévoyance sociale doit, non pas, comme vous dites, les *comprimer*, mais les diriger vers le bien, et, s'il est

nécessaire, en *réprimer* les écarts? Il y a, entre ces deux choses, une différence très-grande et qui paraît vous échapper entièrement. Certes nous aurions beaucoup à dire contre votre jurisprudence civile, qui, au lieu d'être une science ayant des principes fixes, n'est qu'un recueil informe de coutumes et d'arrêts, étouffant le fond sous les formes et rendant l'administration de la justice tellement lente et tellement coûteuse qu'elle n'est plus à la portée de ceux qui ont le plus besoin de protection; nous aurions surtout à nous élever contre votre législation criminelle et pénale, qui se préoccupe beaucoup de *vindicte*, et point du tout de moralisation. Mais, sans discuter ici ces questions, nous déclarons que nous voulons comme vous des tribunaux et des codes; aussi bien que vous, nous voulons une force publique matérielle, faisant au besoin exécuter au dedans les décisions de la justice et respecter au dehors les droits des peuples. Seulement, et c'est sur ce point essentiel que nous nous séparons tout à fait de vous, nous voulons que la force matérielle ne serve plus à opprimer le droit, mais qu'elle lui soit toujours subordonnée; nous voulons que cette force, qui de sa nature est aveugle, n'ait plus la direction des destinées du monde, mais que, reprenant humblement le rôle que le Créateur lui a assigné, elle n'intervienne plus dans les événements humains que sous la conduite de la raison. La force au service du droit, telle est en peu de mots notre formule. Hors de là, il n'y a qu'oppression et absence d'ordre réel, et si par hasard la paix règne, c'est la paix des tombeaux. Sans cette

condition du droit à protéger et de la justice à faire triompher, la force n'est qu'une chose funeste, et dans ce cas, loin qu'elle soit jamais légitimée par l'habileté avec laquelle elle peut être organisée, elle est au contraire d'autant plus funeste qu'elle est plus puissamment et plus savamment organisée. Vous prétendez préserver du désordre la société, et pour cela vous adoptez une combinaison dont les résultats les plus évidents ont toujours été d'y lâcher la bride aux passions les plus violentes et d'y répandre la désolation dans d'immenses proportions! Vous voulez sauvegarder l'ordre apparent, matériel, extérieur à l'âme et vous n'y réussissez même pas; car c'est vous qui, par votre système de compression, faites naître de terribles réactions et préparez les révolutions. Mais l'ordre intérieur, l'ordre véritable, la moralité, la liberté surtout, sans laquelle il n'y a pas de moralité! vous ne vous en souciez guère. Vous parlez sans cesse des droits de l'autorité et ne pensez qu'à les étendre; mais la dignité humaine et le respect qui lui est dû! vous n'en tenez pas plus de compte que si les sociétés avaient été faites pour le pouvoir, quand il est manifeste au contraire que le pouvoir n'est institué que pour le bien des sociétés. Supprimer le libre déploiement de l'activité peut paraître un système fort simple de gouvernement : il dispense de la peine de chercher les moyens de la régler; mais il est aussi peu intelligent qu'il est simple, et je ne dirai pas qu'il est bon pour des esclaves, car des esclaves mêmes ne sauraient être menés par la crainte seule du châtiment.

L'argument tiré de l'existence des passions humaines en faveur du maintien des armées fascine des écrivains mêmes qui voient, non pas d'une vue claire mais par une sorte de bon instinct, que ce système d'organisation de la force publique devra finir. C'est ainsi, par exemple, que M. Maurice Block écrit cette phrase que je cite volontiers, sans toutefois voir comme lui des miracles dans les œuvres de notre temps : « Notre époque a été témoin de tant de miracles qu'on « ne doit pas désespérer de voir négocier et peut-être « conclure un traité général de désarmement (1). » Eh bien ! c'était, de la part du savant économiste et statisticien, une heureuse contradiction; car il venait de répéter, quelques pages plus haut, ce sophisme vulgaire : « Tant qu'il y aura des passions, qu'on n'aura pas pu « délivrer l'humanité de l'égoïsme, de la vanité, de « l'ambition, la puissance devra s'appuyer sur des « forces matérielles, sur l'armée (2). » Est-ce qu'en demandant la suppression du système actuel des armées permanentes, nous nous aveuglons au point de croire à la possibilité d'une nature humaine, parfaitement exempte d'égoïsme, de vanité, d'ambition ? Sans doute il y aura toujours des passions dans ce monde. Mais est-ce à dire qu'il faille leur laisser le champ libre? Loin qu'elles soient destinées à prendre le gouvernement des affaires, le progrès moral et politique, le progrès possible et vrai ne consiste-t-il pas au con-

(1) *Puissance comparée des divers États de l'Europe*, chapitre 3, *Armée*, Gotha, 1862.

(2) *Ibidem.*

traire à restreindre toujours davantage leur fâcheuse intervention afin de faire prévaloir celle de la raison ? Est-ce que ce n'est pas à cette condition que s'est fait chaque pas par lequel l'humanité a avancé dans la voie du bien ? C'est donc à cette même condition qu'elle fera le nouveau pas que nous lui demandons, tout persuadés que nous sommes que les passions lui en laisseront encore bien d'autres à faire. L'histoire militaire des nations ne montre-t-elle pas avec la dernière évidence que l'existence même des armées et surtout des armées permanentes excite les passions au suprême degré et engendre les plus grands désastres, et qu'ainsi prétendre combattre les influences mauvaises de l'égoïsme, de la vanité et de l'ambition par le maintien d'institutions qui leur fournissent leur principal aliment, c'est méconnaître les notions essentielles sur lesquelles repose l'ordre moral.

§ XV

Intérêt de certaines classes de la société au maintien des armées permanentes

Les idées n'ont pas de plus grands ennemis que les intérêts. Je ne veux point parler seulement de ces intérêts de cour, que j'ai déjà eu souvent à signaler, mais d'autres intérêts de castes, que les princes ont eu soin de lier aux leurs. On rencontre souvent dans le monde des gens trop éclairés pour entreprendre l'apo-

logie théorique de la guerre, et qui, si vous les pressez de se prononcer contre les institutions militaires, s'y refusent obstinément. Ils n'ont rien pourtant à objecter contre nos principes. Lorsque vous cherchez à vous expliquer cette singulière contradiction du refus d'admettre les conséquences de principes que l'on ne conteste pas, une circonstance que vous ignoriez vous met sur la voie : vous apprenez par hasard que celui-ci a un fils, cet autre un frère ou un cousin, officier dans l'armée ou dans la marine. Cela vous apprend en même temps qu'une des causes qui contribuent à maintenir encore un système déjà condamné en théorie, c'est l'intérêt qu'y trouvent certaines classes de la société. La carrière militaire offre la perspective de fonctions assez richement dotées, surtout dans les rangs supérieurs. Dans la plupart des États européens, le corps des officiers de l'armée et de la marine est celui qui *occupe* le plus grand nombre de fonctionnaires publics, et cet ordre de fonctionnaires est celui qui arrive le plus ordinairement à la fortune, soit par les alliances soit par les appointements attachés aux divers grades. On voit donc accourir les fils de famille de l'ancienne aristocratie, mêlés avec ceux de la nouvelle et même avec ceux de la bourgeoisie. A cette considération d'intérêt se joint un autre sentiment, aussi peu honorable et mi-parti d'orgueil et de paresse. L'ancienne noblesse eût cru déroger en exerçant une autre profession que celle des armes. Malgré la différence des temps et des opinions, la nouvelle aristocratie, soit de naissance soit de richesse, subit encore

un peu, quoi qu'elle en dise, le joug de ce préjugé, et comme tout le monde aujourd'hui doit être censé avoir un état, elle trouve fort commode d'en prendre un brillant et entouré de respect, de cette espèce de respect qui est l'expression de la crainte et non de la vraie considération et de l'estime, où l'on porte de jolis uniformes qui font l'admiration des badauds, et où l'on est payé pour ne rien faire ou pour faire toute autre chose que ce qui tournerait au profit des autres hommes. On sait que, même dans les pays où, comme en France, les enfants du peuple peuvent obtenir quelque petite portion des grades de l'armée, en réalité ces grades sont devenus la propriété presque exclusive de l'aristocratie et de la bourgeoisie, soit parce qu'on n'y arrive guère que par la porte de ces écoles spéciales où seules elles peuvent entretenir leurs fils, soit parce qu'elles ont divers aboutissants auprès des distributeurs des emplois et des faveurs. Les choses étant ainsi, on conçoit qu'un système d'organisation des États, qui supprime les armées permanentes, ne peut guère s'attendre à trouver un appui dans ces classes de la société, lors même qu'en principe elles le trouveraient rationnel; car il est contraire à leurs intérêts et dérange toutes leurs dispositions. Nous ne devons pas sans doute désespérer de trouver des auxiliaires même dans ces régions, mais ne comptons pas y en rencontrer beaucoup de dévoués et d'ardents.

§ XVI

Profession militaire radicalement mauvaise et non réformable.

Je crois avoir démontré que l'institution des armées permanentes et de la profession militaire était radicalement mauvaise. Or on ne compose pas avec les choses vicieuses par leur essence même, on ne les réforme pas, on les supprime purement et simplement. Il faut donc renoncer au système antisocial actuel de l'organisation militaire, pour y substituer un système dans lequel seul la force publique méritera son nom, animée qu'elle sera de l'esprit des générations nouvelles, et ayant véritablement un rôle de protection et non d'oppression. Je dirai bientôt quel doit être ce nouveau système.

Ici j'ai à faire remarquer que certains auteurs n'ont jamais le courage de tirer les conséquences de leurs principes. M. Pecqueur, par exemple, a écrit un livre où il montre fort éloquemment l'influence funeste des armées permanentes (1). Parfois il semble conclure qu'il y a lieu de les supprimer. Mais, au lieu de maintenir résolûment cette conclusion, il la laisse fléchir à chaque instant, et arrive à vouloir instituer transitoirement, à côté des gardes nationales, des *armées d'é-*

(1) *Des armées dans leurs rapports avec l'industrie, la morale et la liberté, ou des devoirs civiques des militaires,* ouvrage couronné en 1842 par la Société de la morale chrétienne, Paris, 1842.

lite permanentes, recrutées par engagements volontaires, et que le pouvoir exécutif n'emploierait que *contre l'étranger*. Cette dernière expression, fort regrettable, est de celles qui alimentent les haines des peuples. Comment un esprit aussi éclairé n'a-t-il pas vu que ce qu'il demandait là ne ferait que perpétuer le mal auquel il voulait porter remède? Si une fois il accorde au pouvoir exécutif la faculté de faire la guerre à l'*étranger*, et s'il lui abandonne pour cela 100,000 hommes (c'est le nombre qu'il fixe pour le pouvoir exécutif de France), comment pourra-t-il lui en refuser 200,000, et ainsi de suite, lorsqu'une fois la guerre sera engagée, et que l'indépendance et le salut même de la patrie seront menacés et exigeront impérieusement ces nouveaux sacrifices? Est-ce que l'on s'arrête quand on veut et comme on veut dans cette voie? Ne vaut-il pas mieux mille fois n'y pas entrer et surtout mettre le pouvoir exécutif dans l'impossibilité d'y traîner après lui la nation? Et puis cette armée *d'élite*, qui se sera aguerrie *contre l'étranger*, espère-t-on que, rentrée sur le sol de la patrie, elle vive avec la garde nationale en termes de parfaite égalité et de parfaite harmonie? Armée permanente et garde nationale, c'est là une de ces niaiseries qu'on a plusieurs fois tenté de réaliser; l'expérience nous a appris que ces deux choses ne pouvaient vivre côte à côte, et qu'il fallait absolument que l'une des deux absorbât l'autre. Dans son honnêteté, M. Pecqueur imagine, pour moraliser ses soldats de profession, divers moyens, plus naïfs les uns que les autres, et dont l'impuissance

est démontrée d'avance par d'excellentes réflexions de détail répandues dans son livre. Il crée, dans chaque régiment, une chaire de *morale militaire*, comme s'il y avait plusieurs morales; il défend aux soldats d'obéir à des ordres de leurs chefs, qui seraient de nature à porter atteinte à la constitution et aux lois et à empiéter sur les *attributions des fonctions administratives, civiles et judiciaires*, toutes choses sur lesquelles on sait que les troupiers sont très-forts; il ne leur permet plus d'*incarner leurs principes dans de grandes individualités martiales et despotiques;* il veut enfin qu'ils soient *doux, sensibles, chastes* surtout, et comme moyen d'acquérir cette dernière vertu, il interdit, le croira-t-on? *le mariage aux soldats et aux officiers* (1), quand il est évident que le célibat presque forcé des militaires est précisément l'une des principales causes actuelles de leur peu de moralité. En somme, tout en écrivant sous l'inspiration d'une bonne conscience, cet auteur manque le but auquel nous devons tendre, parce qu'il n'ose point trancher dans le vif. Ses propositions de réformes reviennent à peu près à dire aux gens de guerre : « Si vous voulez nous promettre d'être bien sages, « nous vous laisserons continuer de fouler aux pieds « l'humanité, d'en dévorer la substance la plus pure « et de lui infuser en échange tous les poisons de l'im- « moralité. » On les verrait empressés à jurer sur les évangiles que désormais ils seront très-sages, et puis ils riraient bien d'avoir échappé à si bon marché au

(1) *Ibidem*, 3e partie, I.

danger d'être définitivement congédiés, et se dédommageraient amplement de la contrainte momentanée dont une philanthropie ingénue se serait contentée.

M. Francisque Bouvet, dans un ouvrage qui a pour but de recommander l'établissement d'une juridiction internationale, commence par faire une apologie en règle de la guerre. Il prétend qu'elle a *contribué, à des époques où d'autres modes d'action manquaient, à rapprocher les hommes en les ralliant sous la même bannière, en leur soufflant des passions semblables, en rendant leurs dangers communs*, et qu'*elle a mis en évidence, avec l'énergie physique de l'homme, les plus sublimes sentiments de son âme.* Il voit *l'antiquité resplendir sur ce point de traits et de caractères qui n'ont rien perdu, à travers les temps, de leur célébrité et de leur gloire*, et il cite à ce propos les Cyrus, les Alexandre, les César *et autres guerriers d'une haute illustration.* Il trouve qu'*à un point de vue purement viril et héroïque, le progrès s'est fait de haut en bas* par la guerre, *mais qu'au point de vue de la civilisation et de la liberté, l'observation porte sur des faits encore plus satisfaisants, s'il est possible.* Il découvre qu'au moyen âge c'est la guerre qui a *créé l'esprit national, préparé l'émancipation des classes inférieures, retrempé les mœurs, ranimé l'énergie des populations et surtout exalté le sentiment de l'honneur.* A ses yeux, *la guerre a sa mission, aux époques rudimentaires, dans la formation sociale : c'est là ce qui fait la légitimité des armées et la dignité du soldat, et voilà pourquoi l'histoire aura à les associer aux plus glorieux travaux du génie civilisateur de l'hu-*

manité. A ceux qui demandent la suppression des armées, il répond qu'elles sont des *éléments sociaux qui ont leur racine et leur séve dans la création universelle*, et que leur suppression *serait une castration véritable du corps social*, qu'*elles seront restreintes aux proportions constituant physiologiquement la force et la virilité des États*, et que *la paix ne les privera point d'acquérir une gloire dont elles sont justement avides* (1).

Si je fais ici ce long relevé d'assertions vides, déjà amplement réfutées dans tout ce qui précède, c'est parce qu'elles émanent d'un auteur qui, dès la première page, se pose en *ami de la paix*. On le voit, M. Francisque Bouvet ne cherche pas seulement une excuse à la folie des guerres passées dans le malheur des temps et l'ignorance des populations ; c'est le principe même, l'essence des institutions militaires et de la profession des armes qu'il justifie et qu'il admire. On peut dès lors lui dire que, si la guerre est une si belle chose, si elle a pu produire dans le passé de si salutaires effets, on ne voit pas pourquoi elle ne continuerait pas d'en produire de semblables dans le présent et dans l'avenir, ni pourquoi il cherche lui-même un moyen de la rendre désormais impossible. Nous en particulier, qui détestons très-cordialement cette funeste gloire des armes, qu'il aime et qu'il vante, nous avons le droit, quand il vient ensuite se joindre à nous, de désavouer un tel auxiliaire. Si nous opposions à nos adversaires les conclusions de son livre,

(1) *La Guerre et la Civilisation*, 1re partie, chapitre Ier. Paris, 1855.

ils nous en opposeraient avec autant de raison les prémisses, où il répète leurs phrases creuses et débute par leur donner gain de cause. La position fausse qu'il a prise n'est pas même de la neutralité : c'est une équivoque et une contradiction, et elle nous inspire une juste méfiance; car on ne saurait appartenir ainsi à la fois à deux camps opposés. Il nous prédit que les armées seront *restreintes aux proportions constituant physiologiquement la force et la virilité des États*. Nous ne pouvons pas accepter de sa part le bénéfice d'une pareille prédiction; car d'abord ce ne sont pas les idées qu'il préconise qui amèneront jamais la réduction des armées, et puis, eût-elle lieu, elle ne saurait suffire aux justes exigences de nos principes. Beaucoup d'esprits assez clairvoyants pour être frappés de la vérité de cette considération, qu'il y a perte pure pour tous dans l'accroissement proportionnel des forces militaires des nations, ne le sont pas assez pour voir que la dernière conséquence à laquelle elle conduit forcément est qu'il faut supprimer complétement les armées permanentes. Quand une fois on a compris que deux nations voisines demeurent dans le même rapport de puissance en réduisant à la moitié ou au tiers ou au quart leurs préparatifs de guerre, si l'on se contente de demander une réduction proportionnelle des armements, on reste en chemin quand il faudrait marcher encore; car il est évident que le principe de persistance du même rapport de puissance est applicable à toute autre proportionnalité de forces militaires, proportionnalité qui demande ainsi à aller toujours s'a-

moindrissant et qui ne laisse en repos un esprit conséquent que lorsqu'elle arrive au chiffre rigoureusement nécessaire pour maintenir la sécurité intérieure des citoyens et faire exécuter les sentences des magistrats. Il est évident d'ailleurs que, tant que l'on conserve les cadres des armées permanentes, quelque réduites que nous les supposions, aux moindres causes de contestation, de défiance, de mécontentement, qui surgiront, ceux des gouvernants qui aiment à passer des revues trouveront, dix fois par siècle plutôt qu'une, des prétextes pour doubler et tripler leurs effectifs. Quand donc on voit tout le mal que causent les armées permanentes, ce n'est pas leur réduction mais leur suppression qu'il faut demander. Mais, dit-on, ne vaudrait-il toujours pas mieux n'avoir qu'un million d'hommes armés que d'en avoir deux millions? Cela est incontestable, mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Avec ce système, qui n'est du reste pas autre chose que celui qui a été constamment pratiqué depuis l'établissement des armées permanentes, on ne sort jamais du bourbier sanglant, on ne fait que s'en dégager un peu par moments pour s'y enfoncer ensuite plus profondément : il ne mérite donc d'être patronné ni par les vrais philanthropes ni par les économistes sérieux (1). Il ne se-

(1) Je recommande ces dernières considérations à M. Legoyt. En commençant sa remarquable *Étude statistique*, etc., Paris, 1864, il déclare qu'il pense avec lord Palmerston que, *malgré les graves et nombreux inconvénients des armées permanentes, elles seront, pour bien longtemps encore, si ce n'est à perpétuité, une de ces nécessités fatales que chacun déplore mais que chacun admet.* Mais, après qu'il a rédigé l'effrayante note de ce que coûtent les armements de l'Europe, s'il

rait soutenable que si l'on parvenait à démontrer qu'en cette matière il n'y a que des palliatifs, que des atténuations plus ou moins anodines du mal à obtenir, mais qu'il y a impossibilité de le détruire à sa racine, impossibilité qui serait tirée de la nature même des

n'ose point arriver à notre conclusion radicale de la suppression du système actuel des armées permanentes, il paraît au moins tenté d'aller jusque-là; on en jugera par l'extrait suivant de sa conclusion, dans laquelle nous voyons une heureuse contradiction avec son début, et où il montre tout le bien qui résulterait de la seule *réduction de moitié des effectifs militaires:* « 1° Le nombre des mariages s'ac-« croîtrait; 2° l'âge moyen auquel l'homme se marie actuellement, « et qui est surtout déterminé par les exigences du service militaire, « devant s'abaisser pour deux millions de jeunes gens, les unions ne « seraient pas seulement plus nombreuses, elles seraient encore plus « fécondes; 3° les naissances naturelles, dont le nombre s'accroît en « raison directe des effectifs militaires, diminueraient nécessairement; « 4° la mortalité dans les campagnes, où ces effectifs sont recrutés « pour les trois quarts, étant moindre aux mêmes âges que sous le « drapeau, le chiffre mortuaire du pays serait réduit; 5° le plus grand « nombre des libérés du service militaire allant s'établir dans les « villes, la réduction de l'effectif retarderait le triste progrès des ag-« glomérations urbaines.

« En négligeant un instant les considérations économiques, nous « signalerons l'avantage pour le pays d'entretenir dans l'habitude et « le goût du travail un nombre considérable d'adultes, que la vie de « garnison condamne aujourd'hui à l'oisiveté et à ses funestes con-« séquences. Nous signalerons encore l'intérêt pour l'ordre, pour la « morale publique, de maintenir les liens de la famille que brise « plus ou moins complétement l'absence, pendant six ou sept années, « de ces deux millions d'enfants enlevés annuellement par le recru-« tement au foyer domestique. »

Cela est sagement pensé, et nous ne voyons qu'un mot à y ajouter, à savoir que, si l'on pourrait réaliser tant de bien en réduisant de moitié les armées permanentes, on en produirait deux fois plus en les supprimant tout à fait, ce que M. Legoyt ne contestera certainement pas et ce qu'il devrait, pour être parfaitement conséquent, demander avec nous.

choses. Or c'est là une question que nous traiterons dans la suite de cet ouvrage.

M. Villiaumé a publié récemment un livre qu'il a intitulé : *L'Esprit de la Guerre* (1). Comme la guerre est par excellence l'exercice brutal de la force, on pourrait supposer tout d'abord que ce titre seul est une épigramme; mais M. Villiaumé le prend fort au sérieux, et c'est sur le ton le plus convaincu qu'il énumère les merveilleuses conceptions de l'art des batailles, dont il s'est fait une si haute idée qu'il ne lui suffit pas de l'appeler simplement un art, mais qu'il veut en faire une science et des plus profondes. On se tromperait pourtant si l'on croyait qu'il s'est proposé de sanctifier la guerre aussi crûment que l'a fait un autre auteur dont je parlerai tout à l'heure; il en signale les immoralités de toutes sortes dans plus d'une page éloquente; mais il lui trouve aussi de grandes perfections, et il lui trace longuement et complaisamment des préceptes et des règles, comme on le ferait à une institution dont l'humanité retirerait les plus notables services et qu'elle aurait par conséquent intérêt à développer et à perpétuer. Il disserte comme le plus consommé des stratégistes sur le point objectif, la base et les lignes d'opération, la circonvallation et la contrevallation, les lignes retranchées, les diversions et les descentes, l'ordre mince et l'ordre profond, le tir de front ou en écharpe, les ordres de bataille parallèle, angulaire, oblique, perpendiculaire,

(1) Paris, 1861.

concave ou en tenaille, convexe ou en tête de porc, les stratagèmes, les surprises, les coups de main, etc., etc. Il fait, en passant (livre 5, ch. 3), une charge à fond contre l'institution des gardes nationales, qu'il trouve ridicule, inutile et dangereuse, bonne seulement dans les petites villes et les villages, pour veiller contre l'incendie et les malfaiteurs. De la garde nationale en sabots, c'est en effet tout ce que tolèrent comme lui, parce que cela les fait rire, les militaires de profession, incapables qu'on les a rendus de voir que, si la force armée se bornait à protéger les citoyens paisibles contre les atteintes qui pourraient être portées à leurs personnes ou à leurs propriétés, comme cela devrait être selon la véritable fin de son institution et comme cela sera certainement un jour, ce serait le plus bel éloge qu'on pourrait en faire. M. Villiaumé semonce les *soi-disant philosophes qui ont absolument réprouvé la guerre, sans considérer que les décrets de la Providence la commandent quelquefois comme les révolutions, soit pour châtier une faction de sa turpitude, soit pour exterminer les armées et leurs chefs qui, par ambition et cupidité, ont trempé leurs mains dans le sang de leurs concitoyens* (Préface). Présenter ainsi comme décrétées par la Providence les exterminations en grand qu'exécutent des vengeances insensées, est une assertion fataliste et impie : la guerre n'a d'autre origine que nos passions désordonnées, et Dieu nous a donné la raison pour les gouverner. Lors donc que nous leur lâchons la bride, nous le faisons librement, et nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes

des maux qui résultent de ce dégradant abandon.

M. Villiaumé, qui sait fort bien ce que coûtent infructueusement la guerre et les armées permanentes, comprend instinctivement la nécessité et la possibilité de l'institution d'un Tribunal supérieur européen, qu'il organise même par avance, et qui jugerait les différends pouvant survenir entre les peuples, ce qui permettrait de réduire considérablement les armées permanentes (livre 1er, ch. 6). Il ne va pas jusqu'à demander leur entière suppression; car on pense bien que pareille idée n'a pu pénétrer encore dans son esprit. Et puis il ajourne la réalisation de l'institution du Tribunal international jusqu'à l'époque où les nationalités seront respectées et définitivement constituées, ce qui est renvoyer l'exécution de la plus urgente des réformes aux calendes grecques et faire on ne peut mieux les affaires de la profession militaire actuelle, laquelle possède, comme chacun sait, une vue très-lucide de ce que réclame le principe des nationalités et s'est toujours montrée très-empressée à y donner satisfaction (1).

(1) J'aurais bien d'autres observations critiques à faire sur le livre de M. Villiaumé. Mais j'aime mieux redire qu'il est parsemé d'excellentes réflexions, tout en ne me chargeant pas de les mettre d'accord avec d'autres parties de l'œuvre. Je citerai, par exemple, ce témoignage suivant sur la carte à payer des orgies guerrières : « Une « grande population s'émeut vivement d'un seul meurtre et même « d'un crime moindre; à plus forte raison doit-on se préoccuper des « cent mille meurtres que toute guerre cause. La guerre est condamnée « par l'économie politique comme par la morale, puisqu'elle appau- « vrit même le vainqueur. Je démontrerais aisément par des chiffres « que si, depuis 1792, l'Europe n'en avait point été désolée, ou ne

Pour résumer mon opinion sur l'ouvrage de M. Villiaumé, je dirai que, malgré toutes les considérations de détail dont il abonde et qui sont une condamnation énergique de la guerre et des armées permanentes, tant qu'on n'offrira aux Français à lire que des livres de ce genre, on entretiendra, loin de la guérir, la maladie, à laquelle ils ne sont déjà que trop sujets, de batailler et d'entretenir pour cela des armées qui les appauvrissent et les démoralisent.

Mais, en cette matière, rien n'égale une publication d'un écrivain qui avait depuis longtemps habitué les lecteurs à ses hardiesses. M. Proudhon (1) justifie, sanctifie, divinise la force prise dans un sens absolu et abstraction faite de la justice ou de l'injustice de la

« s'était point crue forcée d'entretenir des armées permanentes dans « l'appréhension de ce fléau, sa richesse serait au double de ce « qu'elle est aujourd'hui; de sorte que le paupérisme qui l'épouvante « ne la menacerait plus de révolutions terribles. En effet, en suppu- « tant seulement à un million d'hommes les troupes que l'Europe « entretient annuellement depuis la paix générale de 1815, et leurs « dépenses à un milliard, nous voyons déjà quarante-cinq milliards « de perdus. Les intérêts capitalisés y ajoutent plus de cent mil- « liards. En outre, les dépenses ont été quatre fois plus fortes du- « rant les guerres de 1792 à 1815. Enfin il faut compter aussi le « dégât, le pillage, l'inquiétude des citoyens qui n'osaient presque « rien entreprendre, et par-dessus tout ce qu'aurait produit le travail « de ces millions d'hommes les plus vigoureux de chaque pays. » (Préface.) Si le livre commence si bien, il ne finit pas trop mal non plus. En voici une des dernières tirades : « La guerre est chose na- « turelle sans doute, mais comme tous les mauvais instincts de « l'homme. L'éducation ou le progrès la fait considérer avec hor- « reur, de même qu'il rend les hommes pitoyables c'est-à-dire sen- « sibles aux maux de leurs semblables. L'enfant comme le sauvage « est sans pitié, et *plus on approche de la brute, plus on est porté à vi-* « *der les différends par les armes* » (livre 6, chapitre 11).

(1) *La Guerre et la Paix*, Paris, 1861.

fin qu'elle veut atteindre. Il affirme, contre les enseignements des sages de tous les temps et contre la doctrine de tous les juristes, qu'il existe un droit de guerre, le premier en date et la souche de tous les autres droits. Il n'admet pas de distinction entre une guerre d'agression et de conquête ou une guerre de défense; pour lui toute guerre est sainte et divine, celle même qui a pour but d'imposer par la force une croyance religieuse (liv. 2, ch. 8); il s'inscrit en faux contre tout ce qui a été écrit sur l'iniquité du recours à la force, indépendamment de la légitimité des motifs et du but; il voit dans la guerre et les institutions militaires la source de toute justice, de toute poésie, de toute piété, de toute liberté même. Sans la guerre il ne conçoit pas comment la civilisation aurait pu être ni surtout comment elle pourrait se maintenir. La paix sans la guerre n'étant pour lui qu'un pur néant, il ne voit dans les amis de la paix que des hommes ineptes ou hypocrites et qu'un fait de sentimentalité ridicule dans cette réprobation qu'inspirent les terribles immolations de la guerre. Il régente avec le plus superbe dédain les auteurs qui ont écrit sur le droit des gens et qui sont unanimes à présenter des conclusions diamétralement opposées aux siennes : Cicéron, par exemple, n'est, à ses yeux, qu'un Romain dégénéré pour avoir, après Aristote, refusé à la guerre une valeur juridique et pour en avoir fait, dans le cas où elle est injuste, un accident de pure *bestialité*, expression que M. Proudhon oublie avoir lui-même appliquée plusieurs fois aux guerres telles qu'elles se font habi-

tuellement, et qui pourrait assurément être remplacée par une autre plus sévère; car les bêtes, n'ayant aucune idée du droit, ne savent ce qu'elles font quand elles s'entre-déchirent et ne sont par conséquent pas coupables comme les hommes, qui, ayant reçu la raison en partage, emploient la force pour opprimer leurs semblables. Il trouve que les Iroquois, qui mangeaient leurs prisonniers, en savaient plus sur le droit des gens que Montesquieu *qui n'en savait pas le premier mot* (*Ibidem*, ch. 9). Enfin l'esprit militaire est pour lui le type le plus parfait de l'honneur, de la grandeur d'âme, de l'héroïsme, de l'humanité, de la modération, en un mot de toutes les vertus et de tous les nobles sentiments. On pourrait croire que ce résumé de sa doctrine en exagère le fond et la forme. Nullement. Il y a cent fois pire que tout cela dans l'ouvrage même. Jamais ami du paradoxe, jamais sophiste n'a pris à un tel degré plaisir à contrecarrer la conscience universelle des gens de bien, et à mettre l'art d'écrire au service de l'erreur et du mal. Quoique habitué aux excentricités de certains auteurs de nos jours, je ne crois pas pouvoir mieux exprimer l'impression douloureuse que m'a causée la lecture de ce livre de M. Proudhon qu'en disant que je n'ai jamais rien lu où un écrivain se fût aussi intrépidement placé en dehors des notions les plus simples et les plus respectées.

Cet ouvrage a eu dans ces derniers temps un assez grand retentissement à cause de l'autorité qu'une opinion affolée attache au nom du fécond écrivain. Malgré

ses prétentions à la profondeur des pensées et sa recherche de l'extraordinaire, M. Proudhon est du nombre de ces esprits vulgaires qui, se laissant fasciner par le déploiement, souvent grandiose, de la force, n'y voient qu'un imposant spectacle et ne pensent pas à s'enquérir de la légitimité de la fin. Dans l'intention bienfaisante du Créateur, la force n'a pu être instituée que pour réaliser le bien ; mais elle peut être détournée de cette fin par le mauvais emploi qu'en font les passions et les intérêts. Considérée en elle-même et indépendamment de l'usage qui en est fait, elle n'est ni bonne ni mauvaise, mais elle devient l'un ou l'autre selon qu'on l'applique à faire le bien ou le mal. N'arrive-t-il pas trop souvent que le fort opprime le faible? Or en a-t-il le droit? Qui oserait le dire? Mais ce qui a lieu entre les individus a également lieu entre les collections d'individus, les sociétés, les nations; les plus puissantes appliquent trop souvent leur force à opprimer les plus faibles : évidemment elles n'ont pas le droit d'agir ainsi; le soutenir serait proclamer le droit du mal. Donc il n'y a pas un droit de la force, droit absolu, primordial et indépendant de son usage. Donc il y a des guerres injustes. Donc on ne peut pas dire de la guerre, d'une manière générale et comme le fait M. Proudhon, qu'elle est sainte et divine, sans s'insurger contre les notions les plus simples et les plus claires.

Les admirateurs les plus prononcés du régime militaire et du système des armées permanentes, les gens mêmes du métier, malgré les préjugés de leur

éducation et les habitudes de leur profession, n'eussent jamais fait une pareille apologie des mérites de la force et des splendides résultats de la guerre. Au milieu de leurs plus beaux éloges, il leur vient quelques rares velléités de faire, au moins pour la forme et par respect humain, des réserves en faveur de la justice, et de blâmer, quand ils n'y ont pas pris part, les entreprises guerrières trop évidemment contraires au droit et à la raison. Il était réservé à un écrivain qui aime à se poser en moraliste et en démocrate, et qui avait écrit un ouvrage où il prétend assurer les droits imprescriptibles de la *justice*, il lui était, dis-je, réservé de débarrasser de toute gêne et de toute hésitation les partisans quand même de la guerre. Ils ont dû se bien réjouir de l'apparition d'un livre qu'ils n'auraient jamais osé espérer et qui ne les eût pas mieux servis quand ils l'eussent payé au poids de l'or. Et quel temps l'auteur de ce livre choisit-il pour prendre un tel rôle? C'est lorsque les ruines morales et financières, accumulées par le système qu'il cherche à réhabiliter, ont pris des proportions de plus en plus envahissantes et qui apparaissent à la généralité des esprits avec le plus d'évidence. Au reste, pour réfuter M. Proudhon, il n'y a rien de mieux à faire que de l'opposer à lui-même; il est vrai qu'alors on a l'embarras du choix des raisons, son livre abondant en contradictions. En voici quelques échantillons.

Il lui arrive parfois de parler de guerres injustes (*Ibidem*, ch. 8 et 9). Mais l'esprit général de sa doctrine

s'oppose à ce qu'il associe ces expressions. Pour lui le droit de la force est absolu, en sorte que toute guerre, particulièrement celle qui réussit, est juste et légitime. Or est-ce toujours le vainqueur qui a le droit et la justice de son côté ?

Il dit que la force supérieure n'implique pas la négation de la force inférieure et que le droit qui appartient à la première ne détruit pas celui de la seconde (*Ibidem*, ch. 11). Dire que deux forces inégales qui luttent ensemble et cherchent à s'entre-détruire ont également le droit pour elles, c'est nier l'existence même du droit, ce qui fait de ce prétendu droit absolu de la force, objet du culte de M. Proudhon, une chimère.

A cette objection, que celui qui a la force peut très-bien n'avoir pas en même temps la raison, il répond que la force n'a de droit que si elle est intelligente, morale et libre, ce qui revient à dire que le droit est quelque chose d'antérieur et de supérieur à la force, et que par conséquent il n'en dérive pas. Puis il prétend qu'*une nation qui ne saurait ou ne voudrait faire la guerre ou qui serait trop faible pour se défendre, n'a pas le droit d'occuper une place sur la carte des Etats ; elle gêne, il faut qu'elle subisse une suzeraineté* (*Ibidem*). Les plus haïssables conquérants, les plus effrontés violateurs du droit qu'ont les nations faibles tout aussi bien que les fortes de s'appartenir et de se gouverner comme elles l'entendent, n'ont pas d'autre règle de conduite et ne l'expriment pas avec plus de cynisme ; appliquez-la à l'histoire des peuples passés

et contemporains, et voyez quelles effrayantes iniquités elle consacre!

Il trouve *injuste et déloyale* la guerre de Louis XIV contre l'Espagne, de 1666 à 1672, et en même temps il déclare la conquête de Louis XIV *légitime devant la justice supérieure des Etats et d'après le droit de la force* (liv. 3, ch. 1er). Il reconnaît que d'incontestables désastres sont engendrés par *l'ambition des gouvernements, l'ignorance des masses et la brutalité du soldat* (*Ibidem*, ch. 2). Or, aux deux premiers livres de son ouvrage, il proclamait le bon sens et l'infaillible raison des masses dans les jugements qu'elles portent sur la guerre, et il exaltait la générosité et la grandeur d'âme du soldat. Il avoue que la justice sanglante de la guerre, qui immole un peuple faible à un peuple fort, *nous répugne*, et il ajoute que c'est pourtant au fond *la seule rationnelle, la seule honorable, la seule légitime* (*Ibidem*, ch. 3). En proclamant la raison du plus fort *la meilleure*, il veut qu'elle procède *avec toutes les formalités de la justice* (*Ibidem*), comme s'il pouvait être question de formalités de justice dans l'exécution du fait éminemment injuste par lequel le fort opprime le faible.

Mais la plus impatientante des contradictions de M. Proudhon est la suivante. Après avoir établi, dans les deux premiers livres de son ouvrage, les plus funestes doctrines sur le droit de la guerre, il s'humanise dans les suivants, en priant toutefois ses lecteurs de ne pas lui attribuer une vaine sensibilité, précaution bien inutile, car une pareille idée ne viendra jamais à

aucun d'eux. Il conjure messieurs les militaires de s'abstenir *d'assassiner*, *d'empoisonner*, *de passer au fil de l'épée les populations sans distinction d'âge ni de sexe, de les transporter*, *de saccager*, *brûler*, *dévaster*, *de violer*, *de réduire en esclavage*, *de massacrer les prisonniers*, *de piller*, *rançonner*, *déposséder*, *confisquer et dépouiller les sépultures*, toutes choses qui n'ont été que trop souvent les divertissements de ses héros, et que, par une odieuse calomnie, il prétend être permises à la guerre par *tous* les publicistes qui nient en principe le droit de la force (*Ibidem*, ch. 3). Il fait beau l'entendre alors adresser de touchants sermons à la bête féroce qu'il a démuselée et déchaînée, et lui recommander d'être bien douce et bien tendre. Mais c'est là aussi que la déraison atteint ses plus magnifiques proportions, précisément à cause de la théorie générale précédemment adoptée par M. Proudhon sur le droit absolu de la force et la sainteté de la guerre. Il va jusqu'à des réclamations tant soit peu bouffonnes. C'est ainsi qu'il fait fi de ces engins de destruction, récemment perfectionnés (obusiers Paixhans, canons Armstrong, canons rayés, boulets coniques, balles explosibles, balles à ressort, fusils à jet continu, bombes fulminantes, etc.), et qu'il engage Napoléon III à employer son crédit pour les faire abandonner; il ne prise que la dague et la lance des anciens preux, et exigerait volontiers que les bataillons ne s'abordassent plus qu'en chemise comme les bretteurs. L'arme blanche, voilà ses amours; comme Bayard, il méprise une misérable friquenelle; l'odeur de la poudre à canon,

dont nos artilleurs et nos fantassins font une si furieuse dépense, ne lui est pas des plus agréables, et il regrette que le tiers-état n'ait pas appris à opposer cavalerie à cavalerie, au risque de voir la féodalité durer cent ans de plus.

En théorie, la guerre est, dit-il, *une conception sublime*, *un idéal divin; en fait, c'est la bestialité dans toute son horreur* (livre 4, ch. 1er). Il ne s'aperçoit pas que, si la guerre est telle en réalité, c'est qu'en principe, le cas de l'absolue nécessité de légitime défense excepté, elle est essentiellement mauvaise. Il n'y veut voir que l'abus d'une chose bonne en elle-même; il redit souvent qu'on abuse des meilleures choses et que ce n'est pas une raison pour les condamner. Oui sans doute on abuse des meilleures choses; mais est-ce à dire pour cela que les choses mauvaises par leur nature même pourront prendre rang parmi les bonnes? Quand il s'agit de celles qui sont essentiellement et radicalement condamnables, il ne peut pas être question de l'abus qu'on en fait; c'est l'usage même qui est criminel. Recherchant la cause de l'abus qu'on fait, selon lui, de la guerre, il s'en prend au paupérisme, au sujet duquel il se livre à d'excellentes réflexions, mais qui n'ont rien à faire dans la question. La misère et la faim peuvent être des occasions de guerre; il en est ainsi généralement chez les populations sauvages ou barbares, d'où vient qu'aux époques mêmes les plus avancées la guerre conserve un caractère de sauvagerie et de barbarie. Mais la plupart des guerres que se font les nations civilisées n'ont pas ce prétexte

et ne trouvent leur cause que dans la corruption des gouvernants et la sottise des gouvernés.

En exposant ses vues sur la réforme de la guerre, M. Proudhon commence par affirmer de nouveau que c'est l'acte de la vie sociale que *l'analyse philosophique nous fait considérer comme le plus saint et le plus solennel, que l'histoire et la poésie s'accordent à nous montrer comme le plus fécond et le plus glorieux* (liv. 5, ch. 1er). Il résume ensuite les arguments qu'il a présentés pour légitimer et glorifier la guerre (*Ibidem*, ch. 4); puis, comme s'il voulait se moquer de ses lecteurs jusqu'au dernier moment, il conclut avec ses adversaires que les temps de la guerre sont passés, et que désormais la paix et la paix universelle et définitive est nécessaire et seule possible (*Ibidem*, ch. 5). Le dernier mot de son ouvrage est *l'humanité ne veut plus la guerre*.

§ XVII

Distinction nécessaire entre la guerre offensive et la guerre défensive.

La sévérité que nous avons dû montrer dans les réflexions précédentes pourrait faire croire aux personnes qui n'auraient pas encore saisi toute notre pensée que nous avons pris d'avance le parti de condamner absolument toute espèce de guerre, quels qu'en puissent être la cause et le motif, et que nous

sommes ainsi dupes nous-mêmes de cette partialité passionnée à laquelle tant d'autres se laissent aller et que réprouve la sagesse. Si quelqu'un avait pu faire une pareille supposition, nous espérons que ce qui suit le détromperait complétement.

Parmi les amis de la paix, il en est qui, avec les meilleures intentions du monde, compromettraient, si cela était possible, notre cause par leurs exagérations. De ce nombre est l'auteur du remarquable ouvrage que j'ai déjà cité (1). Il refuse d'admettre aucune distinction entre la guerre offensive et la guerre défensive, et affirme que cette dernière est aussi illégitime que la première. C'est là assurément une assertion insoutenable. J'admets comme lui l'*inviolabilité* de la vie humaine. Je suis aussi partisan qu'il peut l'être de l'abolition de la peine de mort (2). Mais l'inviolabilité de la vie humaine, loin de détruire le droit de légitime défense, servirait au besoin à l'établir. Or le droit de légitime défense, qui se fonde sur le devoir de veiller à notre conservation, ne peut, dans certains cas, s'exercer qu'en donnant la mort à un injuste agresseur, c'est lorsqu'il nous est impossible de préserver autrement notre vie injustement attaquée. Mais les nations peuvent être placées à cet égard dans la même situation que les individus. Elles ont aussi le devoir de veiller à leur conservation et par conséquent le droit de légitime défense. Posez le principe contraire, et aussitôt vous

(1) *Manual of peace*, by Thomas Upham, New-York, 1836, chap. 8, , 15 et 22.

(2) Voir *Rénovation religieuse*, chapitre VI, § 3.

faites beau jeu aux envahisseurs barbares ou policés. La terre n'est plus qu'un vaste théâtre d'oppressions, où les oppresseurs seront d'autant plus à l'aise que vous leur aurez dit d'avance qu'ils peuvent vous égorger impunément. Quelle bonne fortune ne serait-ce pas pour eux que vous vinssiez à bout de persuader aux nations qu'elles n'ont pas le droit, après avoir épuisé tous les moyens pacifiques, de prendre les armes pour se défendre contre une injuste agression? Si un individu annonçait au public qu'il se laissera voler et battre, il serait bien sûr d'être volé et battu. De même un peuple qui déclarerait qu'il ne se défendra pas s'il vient à être attaqué ne tarderait pas beaucoup à l'être, et, s'il n'avait pas un goût prononcé pour la servitude, la nature, toujours plus forte que les théories qui la méconnaissent, le forcerait bien à se défendre, de sorte qu'en définitive décliner la guerre de cette façon serait un moyen infaillible de l'avoir. Le principal motif pour lequel l'auteur refuse d'admettre une distinction entre la guerre offensive et la guerre défensive, c'est qu'elle peut fournir des prétextes aux agresseurs, qui ne manquent presque jamais de se dire attaqués. Des prétextes, oui, mais non pas des raisons. La distinction entre l'agresseur et celui qu'il attaque est une réalité indépendante de leurs affirmations ou de leurs négations. Si l'agresseur se dit attaqué, qu'est-ce que cela prouve? Qu'il est de mauvaise foi et qu'il ment; mais son mensonge ne fait pas qu'il cesse d'être l'agresseur, et par conséquent ne détruit pas le droit de légitime défense de celui qu'il attaque injustement. En vérité, c'est un

rôle presque puéril que d'avoir à réfuter une pareille théorie, et j'ajoute qu'il est très-regrettable qu'elle ait été reproduite dans des publications récentes, faites en Angleterre, et qu'elle ait encore dernièrement trouvé quelques échos au congrès d'Édimbourg. J'ai dû m'expliquer nettement sur cette opinion erronée de personnes avec lesquelles je sympathise du reste pleinement, afin que le lecteur vît bien dans quel esprit de complète liberté j'ai écrit ce livre. L'erreur que je combats, respectable dans son principe, qui est un excès de bienveillance, peut devenir par ses résultats plus fâcheuse qu'on ne le pense généralement. Elle éloigne beaucoup d'esprits droits et honnêtes, qui seraient disposés à venir à nous, mais qui refuseront à tout jamais d'admettre cette absurdité qu'un homme ou un peuple injustement attaqué, et qui n'a plus d'autre moyen d'échapper à la mort que de repousser la force par la force, n'a pas le droit de se défendre. Demander trop, c'est le moyen de ne rien obtenir. Vouloir que les hommes soient des anges, c'est courir le risque de les voir demeurer démons. Exiger d'eux une perfection que ne comporte pas leur nature, si cela doit s'appeler une perfection, c'est s'exposer à ce qu'ils refusent d'aller à la perfection relative et progressive, la seule possible dans les conditions humaines. Je ne sais si une doctrine qui enseignerait aux hommes qu'ils doivent tendre la gorge aux méchants comme de stupides troupeaux la tendent aux bouchers ferait fortune parmi de timides cénobites, j'ai même sur ce point des doutes très-fondés; mais ce que je sais bien, c'est

qu'elle n'a aucune chance d'être admise par de simples mortels. Pour moi donc, je laisse à d'autres la tâche de faire des saints : mes intentions sont plus humbles, et je m'estimerai très-heureux si je puis faire des sages.

La question présente a une extrême gravité. Quoiqu'elle puisse paraître à la plupart des lecteurs suffisamment éclaircie par ce qui précède, je leur demande la permission d'insister. Le but des vrais amis de la paix, je l'ai déjà dit, n'est pas de supprimer la force, même matérielle, qui a dans ce monde une destination légitime, mais d'en régler l'emploi et de la soumettre aux directions de la sagesse. Nous ne prétendons point en utopistes, comme le disent les partisans de la guerre, changer les conditions essentielles de la nature humaine, dans laquelle nous savons bien qu'il y aura toujours des passions et des intérêts en lutte. On verra tout à l'heure que ce que nous voulons et ce que nous finirons bien par obtenir, c'est que les nations fassent ce qui est très-faisable et ce que chacune d'elles a depuis longtemps réalisé dans son sein pour régler les rapports des individus dont elle se compose, c'est-à-dire qu'elles établissent une autorité souveraine, qui, en cas de contestation entre elles, dira de quel côté est le droit, sommera celle qui troublerait l'ordre général de le respecter, et au besoin opposera à ses attaques une force commune et supérieure à toute autre force isolée. Que signifierait, je le demande, dans l'ordre civil, la sentence d'un juge, s'il n'existait pas une force suffisante pour la faire exécuter? Le condamné

s'en moquerait. Il en serait de même si les nations se contentaient d'établir des arbitres ou des juges de leurs contestations, mais sans instituer la force nécessaire pour faire respecter leurs décisions. L'institution d'une autorité suprême, chargée de juger les contestations des nations, suppose donc toujours la possibilité de l'existence de volontés disposées à résister à ses décisions et à persister à troubler l'ordre, par conséquent l'éventualité, toujours plus rare, il est vrai, mais toujours possible, de l'attaque, et dès lors la nécessité de la défense. On le voit donc, il n'y a pas d'idée plus simple ni plus claire que celle de la légitimité de la guerre défensive, puisqu'elle se fonde sur celle de son absolue nécessité même. Je ne vois de moyen d'échapper à cette conclusion que de soutenir que l'homme n'a pas plus de valeur et n'est pas plus chargé de se conduire lui-même dans la vie que les bêtes qui se laissent mener à la boucherie. Or ceux à qui j'ai affaire ici sont des nôtres, quoiqu'ils outrepassent la portée de nos principes, et dans les rangs des amis de la paix n'entrent que des hommes convaincus de l'excellence de la nature humaine et pénétrés du respect qui lui est dû. Je les prie donc de peser ces considérations et de renoncer enfin à une opinion qui fait, je le répète, le plus grand tort à notre cause commune et en éloigne beaucoup d'honnêtes gens qui désireraient s'y rattacher. Ce n'est pas même un sacrifice que je leur demande là; car on s'honore en reconnaissant franchement qu'on s'est trompé.

§ XVIII

Tribunal supérieur, jugeant les contestations des divers États.

En dehors de l'institution de la société politique, les familles sont indépendantes les unes des autres et naturellement égales. Lors donc qu'il survient entre elles des contestations, elles se trouvent placées dans un état de guerre imminente, puisqu'il n'existe aucune autorité publique, chargée d'intervenir pour juger ces contestations, ni aucune force commune et supérieure à toutes les résistances particulières. Les sociétés politiques entre lesquelles se partagent les diverses races d'hommes disséminées sur le globe, et qui forment autant de nations, sont exactement dans la même situation les unes à l'égard des autres. Elles se touchent souvent, et lorsqu'elles sont séparées, elles ont besoin d'aller se trouver réciproquement pour échanger leurs richesses naturelles ou les produits de leur industrie. Ces contacts et ces rapports multipliés enfantent des oppositions d'intérêts et des contestations; il se commettra alors des violences particulières, suivies d'agressions plus générales et qui mettront en péril les sociétés elles-mêmes. Il n'existe aucune autorité supérieure et commune, chargée de s'interposer pour juger leurs différends, puisque toutes, grandes ou petites, sont naturellement indépendantes et en

droit parfaitement égales. Mais une nation injustement attaquée est, aussi bien qu'un individu, dans l'obligation de se défendre : de là la guerre, mais ici la guerre telle que les animaux les plus féroces ne se la font jamais, s'alimentant de ses propres fureurs et nouant une immense chaîne d'abominations que tout le monde tient pour criminelles lorsqu'elles sont commises par des particuliers, mais que, par un renversement de toutes les idées morales, on a appelées glorieuses lorsqu'elles étaient commises par des nations entières, comme si le mal se changeait en bien par le fait seul de ses gigantesques proportions ou du rang élevé de ceux qui le commandent et en profitent (1). Si la guerre défensive, la seule nécessaire, la seule par conséquent qui puisse se légitimer, est déjà un des plus grands fléaux, que penser des guerres de conquêtes, des guerres liberticides, si souvent entreprises pour satisfaire les passions, les caprices et les intérêts princiers, et des guerres de religion, bien plus criminelles encore, toutes guerres offensives et par conséquent

(1) Il y a dix-huit siècles déjà, Sénèque flétrissait énergiquement ce défaut de logique : « Non privatim solùm sed *publicè furimus*. Homicidia compescimus et singulas cædes : quid bella et occisarum gentium *gloriosum scelus?* Non avaritia, non crudelitas modum novit. Et ista, quamdiù furtim et a singulis fiunt, minùs noxia, minùsque monstrosa sunt : ex senatusconsultis plebiscitisque sæva exercentur, et *publicè jubentur vetita privatim*. Quæ clàm commissa capite luerent, jàm, *quia paluduti fecere, laudamus*. Non pudet homines, mitissimum genus, gaudere sanguine alterno, et bella gerere gerendaque liberis tradere, quum inter se etiam mutis ac feris pax sit... homo, *sacra res homini*, jàm per lusum et jocum occiditur. » (*Epistola* 95, tome IV, Strasbourg, 1809.)

faites sans vraie nécessité? Que dire du degré de culpabilité des perfides conseillers qui ont poussé directement ou indirectement à ces guerres impies, et des chefs corrompus qui ont consenti à y prendre une part principale de direction? On s'étonne au premier abord que les mêmes raisons qui ont fait comprendre de bonne heure aux hommes la nécessité de se former en sociétés politiques et d'instituer dans ce but une autorité souveraine, chargée de maintenir la paix entre eux et de faire respecter le droit de chacun, n'aient pas également amené depuis longtemps les nations civilisées, au moins celles qui sont voisines et qui ont entre elles de fréquents rapports, à instituer un tribunal supérieur et commun, chargé de juger les différends qui tendraient à les diviser, et pourvu d'une force suffisante pour vaincre au besoin les résistances qui seraient opposées à ses jugements. Quand on y réfléchit, on reconnaît que l'institution qui nous paraît si simple aujourd'hui, et dont le triomphe est prochain, ne pouvait guère naître ni recevoir son application dans le passé. L'idée première de cette institution a pourtant existé, dès l'antiquité, dans le conseil des amphictyons. Mais cette confédération de divers États de la Grèce, outre qu'elle se rattachait à des superstitions religieuses, se parquait étroitement dans un petit espace, afin de mieux haïr le reste du monde, qu'elle appelait barbare et qu'elle ne se faisait pas faute d'asservir quand elle en trouvait l'occasion. On a cité aussi la ligue achéenne, qui se forma plus tard entre les villes du Péloponèse. Mais cette ligue, qui s'imposa

souvent par la violence au lieu de se faire accepter librement, n'eut presque jamais que la guerre pour objet, loin de tendre à l'empêcher. Elle s'inspirait d'un esprit encore plus étroit que celui qui avait présidé à la fédération amphictyonique. Les germes de dissolution qu'y avaient déposés ses deux soutiens, Aratus et Philopémen, en y agrégeant de force plusieurs villes, ne tardèrent pas à s'y développer, et elle ne put guère se maintenir plus d'un siècle. Quant à la fédération établie, dans les temps modernes, entre les divers États de l'Allemagne, fédération qui croit encore aujourd'hui avoir besoin de protectorat, et qui, nourrie d'étroites préventions et d'un orgueil encore à demi barbare, n'entend d'ailleurs embrasser que la race germanique, elle n'offre nullement l'exemple de l'institution que nous avons en vue (1). On pourrait citer plus exactement la confédération Helvétique et celle des États-Unis d'Amérique. Le principe fondamental de leur constitution se rapproche davantage de notre point de vue, et il ne s'agirait guère que d'en agrandir les applications et de le purger entièrement de quelques mauvais ferments qui s'y sont introduits à la suite d'idées désormais surannées. C'est ainsi, par exemple, que la constitution fédérale de la Suisse, au lieu de garantir la pleine liberté religieuse de tous les

(1) Ajoutez à cela que, depuis quelques années, le militarisme, tombé en grand discrédit, même en France, autrefois sa patrie de prédilection, s'est réfugié chez les Prussiens, où il se montre aussi brutal et aussi envahissant que jamais. Les plus forts mêmes d'entre eux en libéralisme hégélien se sont laissé inoculer la maladie avec fièvre chaude.

cultes indistinctement, ne l'accorde qu'aux communions chrétiennes, et entretient par là des dissensions qui menacent souvent le repos de l'État (1). Quant aux États-Unis d'Amérique, sans parler de cette étroite bigoterie protestante, qui continue de dominer dans les relations sociales et s'oppose ainsi au plein exercice de la liberté religieuse, on sait que la plus grande partie du revenu public s'y compose des droits de douanes, établis sur les objets de commerce importés par les nations étrangères. Or ce système financier est illibéral, antihumanitaire et éminemment propre à perpétuer les jalousies et les haines internationales. Si

(1) Comprend-on que les conditions générales du pacte fédéral laissent aux cantons la faculté d'établir ou de renouveler des lois aussi oppressives de la liberté de conscience, que celle dont le canton d'Appenzell (Rhodes extérieures) a donné récemment l'odieux exemple? Le grand conseil de ce canton, dans sa séance du 24 avril 1865, a maintenu, par 36 voix sur 52, l'obligation légale, pour tous les habitants de l'État qui appartiennent à la confession évangélique, de faire baptiser leurs enfants, ceux qui refuseraient de se soumettre à ce décret étant ainsi exposés à être poursuivis devant les tribunaux et condamnés à des peines plus ou moins graves. Les constitutions des cantons de Lucerne, de Schwyz, d'Unterwald obligent, sous des peines corporelles, les citoyens à suivre les pratiques du culte. En 1865, dans le canton d'Uri, un imprimeur a été condamné par le tribunal, pour avoir publié une brochure déclarée anti-chrétienne, à recevoir vingt coups de verges par la main du bourreau, à une détention de huit jours, au pain et à l'eau et au paiement des frais du procès. Que penser enfin de la circulaire par laquelle le pouvoir exécutif de Berne a invité ses administrés à un jeûne fédéral pour le 17 septembre 1865, afin d'obtenir du ciel le retour de leur *antique simplicité de mœurs*, de la *piété sincère* et des *vertus civiques*, qui *deviennent de plus en plus rares* chez eux, et qu'ils ont remplacées par *l'égoïsme, le service de Mammon, l'amour des jouissances charnelles*, etc., comme si un jour de jeûne devait déterminer Dieu à faire violence à leur liberté par un miracle qui les forcerait à pratiquer les vertus qu'ils ont perdues?

c'était ici le lieu, je ferais voir tout ce qu'il a de faux dans les principes sur lesquels il s'appuie et de funeste dans ses résultats pour l'industrie indigène même, qu'il prétend protéger. Le peuple américain, par un privilége unique jusqu'ici dans l'histoire, a été dispensé de la longue enfance de presque tous les autres, et est né adulte par le bienfait de l'esprit d'émancipation qui souffle sur l'ancien monde : à un tel peuple, dont l'existence même est une protestation vivante contre l'aveugle avidité du fisc, il sied plus mal qu'à aucun autre d'en conserver les vieux errements et d'hésiter à proclamer la liberté entière des terres et des mers et la suppression de toutes les barrières de douanes. Que dire aussi de cette criminelle possession de l'homme par son semblable, que les États du Sud ont maintenue jusqu'à ces derniers temps, malgré la réprobation presque universelle du monde civilisé, et dont les États du Nord, tout en la répudiant, s'étaient obligés à garantir le maintien par les conditions fondamentales du pacte fédéral? Les États de l'Union ont enduré de cruelles souffrances de cette honteuse maladie de l'esclavage, et ce n'était que justice (1).

(1) En quatre années, la guerre fratricide, provoquée par les États à esclaves, a fait tuer ou mutiler près d'un million d'hommes, nécessité une dépense de 35 milliards de francs, et causé une dette publique qui était, au 1er janvier 1866, de près de 15 milliards de francs (2,807,310,358 dollars). Une indemnité, qui n'était pas due rigoureusement mais que l'on eût accordée par amour de la paix aux possesseurs de 4 millions d'esclaves rendus à la liberté, eût à peine coûté 5 milliards de francs. Que de sang et d'or eût épargné cette voie de conciliation amiable, prévalant sur celle de la force brute!

§ XIX

Premières idées d'une association destinée à garantir la paix universelle.

On a attribué à Henri IV l'idée d'une association des divers États européens à l'effet de garantir la perpétuité de la paix universelle. C'était dans des vues personnelles d'hostilité contre les maisons d'Autriche et d'Espagne, et dans le but de partager l'Europe, d'autorité et malgré qu'elle en eût, en quinze États ni plus ni moins, dont six monarchies héréditaires, cinq monarchies électives et quatre républiques, que Henri IV travaillait à faire entrer plusieurs autres monarques dans une de ces ligues qui se forment si souvent entre eux selon leurs mobiles intérêts et qui se rompent de même. La simplicité et la bonté de caractère qu'il montra en maintes circonstances ont, je le sais, rendu son nom populaire en France. Mais si la multitude se contente, pour admirer un roi, de quelques signes de bonhomie souvent intéressée ou quelque peu gasconne, le philosophe est plus difficile. Je veux bien, sans y regarder de trop près, admettre ici les qualités privées de Henri IV; mais j'ajoute que ce prince batailleur et libertin, qui changeait de religion presque aussi facilement que de maîtresse (1),

(1) Il abjura trois fois, et chaque fois son abjuration lui fut dictée par des motifs évidents de calcul humain, car il s'en vantait. La pre-

n'avait ni une assez haute intelligence ni surtout assez de moralité pour mener à bonne fin la grande et philanthropique pensée qu'on lui a attribuée. Un fait matériel le prouve d'ailleurs suffisamment : pendant qu'il travaillait à ces prétendus projets si pacifiques, il faisait sur terre et sur mer des armements considérables pour le temps, et il excitait les autres souverains, ses alliés, à se préparer comme lui à une guerre offensive, qui devait mettre toute l'Europe en combustion, en prétendant la partager comme on partagerait une île inhabitée. Il est vrai qu'il pouvait dire et qu'il disait en effet que ce serait pour la dernière fois. Mais beaucoup d'autres guerriers l'avaient dit avant lui ou l'ont répété depuis. Napoléon lui-même se posait parfois comme l'adorateur de la paix universelle (1). Tant

mière fois, il abjura le protestantisme pour échapper à la Saint-Barthélemy; la seconde fois, il abjura le catholicisme pour regagner l'estime et l'appui des protestants, que sa première abjuration lui avait fait perdre; la troisième fois enfin, il abjura de nouveau le protestantisme pour achever et consolider la conquête de son royaume : l'histoire a enregistré peu de paroles cyniques comme ce propos *Paris vaut bien une messe*.

(1) Il arrive aux plus grands ennemis des institutions libérales de s'éprendre d'une belle passion pour ce qu'ils appellent habituellement des chimères, ce qui prouverait qu'ils ne les tiennent pas au fond pour aussi irréalisables qu'ils le disent. Napoléon se donnait pour le patron de la liberté illimitée des relations internationales et de l'organisation d'une vaste association européenne, prétendait vouloir supprimer ou réduire considérablement les armées permanentes, et condamnait les guerres offensives et de conquête. Tout cela était aux antipodes de ce qu'il avait fait au temps de sa puissance. Il est vrai que, lorsqu'il se montrait si généreux et avait ainsi les mains pleines de libertés, il était sur son rocher de Sainte-Hélène; et puis il mettait à ces magnifiques projets une condition : il devait les exécuter quand l'Europe entière eût été à ses pieds. Un des compagnons de sa cap-

qu'on s'y prendra de cette façon pour détruire le fléau de la guerre, on ne réussira qu'à l'éterniser.

On croit généralement que l'abbé de Saint-Pierre est le premier écrivain qui ait mis en circulation l'idée

tivité nous apprend qu'il se plaisait à passer en revue ce qu'il eût fait alors pour la prospérité de l'*association européenne*. Il eût rendu *toutes les rivières navigables pour tous et les mers communes*. Il eût demandé que *les armées permanentes fussent réduites désormais à la seule garde du souverain*. Il eût proclamé *toute guerre future purement défensive, tout agrandissement nouveau antinational*. Mais le naturel revenait bientôt au galop. A peu de jours de là, il oubliait, et son secrétaire aussi, ces belles promesses. Par exemple, il se proposait, *à la paix générale*, de composer son armée de 1,200,000 hommes, dont 800,000 pour l'armée effective, et 400,000 hommes pour l'armée de réserve! (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. le comte de Las Cases, samedi 24 août et samedi 21 septembre 1816, tome VI, Paris, 1824.)

Voici la peinture, moitié sérieuse et moitié plaisante, qu'un admirateur de Napoléon trace de son libéralisme de la captivité : « Il aimait à se représenter tout ce qu'il aurait fait s'il avait pu obtenir « de l'Europe une paix franche et durable (paix qu'il avait repoussée « malheureusement quand il aurait pu l'obtenir, comme en 1813 par « exemple, et qu'il n'avait voulue qu'en 1815, lorsqu'elle était devenue impossible). J'aurais, disait-il, accordé à mes sujets une large « part dans le gouvernement. Je les aurais appelés autour de moi « dans des assemblées vraiment libres, j'aurais écouté, je me serais « laissé contredire, et ne me bornant pas à les appeler autour de « moi, je serais allé à eux. J'aurais voyagé avec mes propres chevaux « à travers la France, accompagné de l'impératrice et de mon fils. « J'aurais tout vu de mes yeux, écouté, redressé les griefs, observé « de près les hommes et les choses, et répandu de mes mains les « biens de la paix, après avoir tant versé de ces mêmes mains les « maux de la guerre. J'aurais vieilli en prince paternel et pacifique, « et les peuples, après avoir si longtemps applaudi Napoléon guerrier, auraient béni Napoléon pacifique, *et voyageant, comme jadis « les Mérovingiens, dans un char traîné par des bœufs*. Tels étaient les « rêves de ce grand homme, et si nous les rapportons, c'est qu'ils « contiennent une leçon frappante, celle de ne pas laisser passer le « temps de faire le bien, car une fois passé, il ne revient plus. » (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre 62, tome XX, Paris, 1862.)

d'une association des peuples, destinée à assurer la paix perpétuelle. C'est une erreur, et, de la part des Français, presque de l'ingratitude ou au moins un coupable oubli. On verra tout à l'heure que personne n'est plus disposé que moi à reconnaître le mérite de Castel de Saint-Pierre et les services qu'il a rendus à notre cause. Mais il faut être juste envers tous et surtout envers ceux qui, sous la seule impulsion d'un esprit élevé et d'un grand cœur, sont les premiers à frayer la route où d'autres marchent ensuite plus facilement qu'eux. Près d'un siècle avant que le *Projet de paix perpétuelle,* publié à Utrecht, en 1713, réveillât l'attention du public, un autre écrivain français avait eu le mérite d'ouvrir la voie. Emery de la Croix, qui garda alors l'anonyme, et qui a peut-être dû à cette circonstance l'obscurité dans laquelle son livre est demeuré depuis, publia à Paris son *Nouveau Cynée,* en 1623, l'année même où un terrible despote, le cardinal de Richelieu, commençait à régner sous le nom de Louis XIII. Or ce livre, que M. Summer des États-Unis, ainsi que l'annonçait M. Burritt au congrès de la paix tenu à Paris en 1849, crut avoir déterré chez un marchand de vieux livres, et qu'il aurait pu voir aussi dans nos grandes bibliothèques, est un des plus remarquables qui aient été publiés sur la question de la guerre. L'auteur a entrevu assez nettement la solution du problème (1). Malheureusement il a une trop

(1) « Il seroit nécessaire de choisir une ville où tous les souverains « eussent perpétuellement leurs ambassadeurs, afin que les différends « qui pourroient survenir fussent vuidés par le jugement de toute

grande confiance dans les monarques de son temps, qui, tenant, selon lui, leur autorité de Dieu seul, n'ont point à rendre raison à leurs peuples de la manière dont ils l'exercent. C'est donc aux princes qu'il s'adresse pour mettre à exécution son projet de paix universelle, et il a la simplicité de compter sur eux. Deux cent quarante-sept ans se sont écoulés depuis. S'il revenait au monde aujourd'hui, il verrait comment les princes ont fait les affaires de la paix, et il sentirait la nécessité de s'adresser désormais aux peuples mêmes qui paient si chèrement les frais de la guerre. L'illusion qu'il se faisait à cet égard était assurément plus excusable à l'époque où il écrivait qu'elle ne l'est aujourd'hui chez quelques amis de la paix, qui n'en sont pas encore complétement guéris. A part cette erreur, Emery de la Croix plaide contre la guerre avec un rare bon sens et une énergie de conviction que personne ne peut se flatter de surpasser (1).

« l'assemblée. Les ambassadeurs de ceux qui seroient intéressés ex-
« poseroient là les plaintes de leurs maistres, et les autres députés
« en jageroient sans passion... Que si quelqu'un contrevenoit à l'ar-
« rest d'une si notable compagnie, il encourroit la disgrâce de tous
« les autres princes qui auroient beau moyen de le faire venir à la
« raison... Jamais conseil ne fut si auguste ni assemblée si hono-
« rable que celle dont nous parlons, laquelle seroit composée des
« ambassadeurs de tous les monarques et républiques souveraines,
« qui seroient dépositaires et ostages de la paix publique. Et pour
« mieux l'authoriser, tous lesdits princes jureroient de tenir pour loi
« inviolable ce qui seroit ordonné par la pluralité des voix en ladite
« assemblée, et de poursuivre par armes ceux qui s'y voudroient op-
« poser. » (*Nouveau Cynée, ou Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté de commerce pour tout le monde*, Paris, 1623.)

(1) Comme je crois faire ici un acte de réparation, j'espère qu'on

On a aussi attribué à Leibnitz l'idée d'une association européenne, destinée à prévenir le fléau de la guerre,

ne trouvera pas mauvais que je le justifie par quelques nouvelles citations.

« De nuire et tuer c'est une chose facilé. Il ne faut pour cet effect « qu'un petit aspic, une seule mouche : ce qui devroit suffire pour « ravaler l'arrogance de ces fendants qui se glorifient d'en avoir tan t « tué ès rencontres et batailles. C'est honneur, disent-ils, de supplan- « ter son ennemi. Et avons-nous d'autres ennemis que les bestes fa- « rouches? Il y a une amitié et parenté entre les hommes, fondée « sur une conformité de naturel et de figure... La vaillance vulgaire, « qui n'a autre fondement ni appuy que la force, ne mérite pas « grande louange. Je dis vaillance vulgaire, afin de la distinguer de « ceste magnanimité qui consiste en une fermeté de courage et mes- « pris de toutes adversités. Ce sont les effects de la vraie vaillance « repousser l'injure et non pas la faire, endurer généreusement la « mort et tous autres accidents quand ils se présentent, et non pas « les aller chercher sous l'espoir d'un honneur je ne sais quel, dont « la vanité est enfin recognue par ceux qui en ont fait estat toute « leur vie... Que feront donc aujourd'huy tant de vaillants hommes « qui ne peuvent sentir que la poudre à canon, ny mettre la main « que sur le pommeau de leur espée, ni le pied que sur un champ « de bataille ou une bresche, comme dit un brave discoureur qui ne « se nomme point? La response à ceste demande est fort sommaire. « Le monde n'est pas fait pour telles gens qui ne savent que mal « faire... On ne parlera plus des conquestes d'Alexandre, des triom- « phes de César, des stratagèmes d'Annibal et Sertorie. La vanité de « ces gens-là sera recognue qui ont fondé leur gloire sur meurtres et « pilleries, dont ils devroient plustôt avoir emporté un regret et « honte perpétuelle. On fera veoir à la postérité ces braves héros qui « auront surmonté les monstres d'inhumanité et barbarie, auront « rangé l'univers sous les lois de justice, bref qui se seront monstrés « vraies images de la Divinité. Or ce beau titre ne s'acquiert point « par saccagements, massacres et actes d'hostilité, mais par un doux « gouvernement, puissance légitime et réglée... Pourquoy moy, qui « suis François, voudray-je du mal à un Anglois, Hespagnol et In- « dien? Je ne le puis quand je considère qu'ils sont hommes comme « moy, que je suis subjet comme eux à erreur et péché, et que « toutes les nations sont associées par un lien naturel et conséquemment indissoluble. » (*Ibidem.*)

Nulle part dans ses ouvrages on ne le voit traiter cette grande question comme elle méritait d'être traitée par un aussi puissant esprit; s'il en parle, ce n'est qu'en passant et avec une extrême circonspection. Leibnitz craignait, beaucoup trop pour un philosophe, de déplaire aux monarques d'alors qui le pensionnaient, et il se gardait bien de proposer de leur enlever ce prétendu droit, auquel ils tenaient le plus, de guerroyer selon leur bon plaisir.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'abbé Castel de Saint-Pierre, qui inventa le mot de *bienfaisance*, et qui fit beaucoup mieux encore en mettant la chose en pratique, veut décidément ôter aux rois, dans son *Projet de paix perpétuelle*, le droit et la possibilité de faire la guerre. Mais, à cela près, il se montre avec eux d'assez bonne composition, leur laissant toutes leurs autres prérogatives, qui étaient nombreuses alors; ce qui ne le préserva pas d'être renvoyé de l'Académie française pour n'avoir point parlé de Louis XIV en termes assez respectueux. Si, parmi ses moyens d'exécution, il en est plusieurs qui paraîtraient aujourd'hui impraticables, on ne lui doit pas moins de reconnaissance pour l'intention et le mérite intrinsèque de sa proposition, surtout si l'on considère qu'il la publia et la soutint du vivant même de ce monarque qui disait avec tant de superbe : « L'État c'est moi. » Il fut d'abord traité de rêveur et d'utopiste par ses contemporains, jusqu'à ce que Rousseau vînt arrêter le cours des plaisanteries dont sa proposition était l'objet, en en prenant la défense. Depuis, on y a regardé de plus

près avant d'en rire. Dès la fin du siècle dernier, Kant se ralliait à l'idée de l'abbé de Saint-Pierre et de Rousseau (1). Elle est aujourd'hui l'expression de la pensée des esprits les plus avancés. C'est que, grâce aux enseignements que contiennent les événements dont nous sommes témoins depuis plus d'un demi-siècle, nous comprenons mieux que jamais l'indispensable nécessité de prévenir le fléau de la guerre, la nature des moyens à employer à cet effet et la possibilité du succès (2). Dans tous les temps on a senti l'utilité et la

(1) « Die Vernunft auch, ohne so viel traurige Erfahrung, hätte « sagen können nämlich aus dem gesetzlosen Zustande der Wilden « hinaus zu gehen, und in einen Völkerbund zu treten, wo jeder, auch « der kleinste, Staat seine Sicherheit und Rechte nicht von eigener « Machtoder eigener rechtlichen Beurtheilung, sondern allein von « diesem grossen Völkerbunde (*Fœdus Amphictyonum*) von einer ver- « einigten Macht und von der Entscheidung nach Gesetzen des verei- « nigten Willens erwarten könnte. » (*Idee zu einer allgemeinen Geschichte in Weltbürgerlicher Absicht, siebenter Satz*, 1784.) Il est vrai que le philosophe de Kœnigsberg, qui croyait à la chimère de la perfection future dans les rapports entre les individus et les nations, ajournait la réalisation de sa constitution régulière des États à une époque tellement éloignée que notre globe et par conséquent notre espèce auraient eu le temps de finir auparavant; car il comparait la lenteur du progrès humanitaire à celle de nos observations relatives au déplacement de notre système solaire dans l'univers, déplacement à peine sensible pour nous dans un espace de plusieurs milliers d'années, quelque rapide qu'il puisse être dans la réalité: « Dieser Kreislauf scheint so lange Zeit zu erfordern bis « er sich schliesst, dass man aus dem kleinen Theil den die Mensch- « heit in dieser Absicht zurückgelegt hat, nur eben so unsicher « die Gestalt ihrer Bahn und das Verhältniss der Theile zum Gan- « zen bestimmen kann, als aus allen bisherigen Himmelsbeobach- « tungen den Lauf den unsere Sonne sammt dem ganzen Heere « ihrer Trabanten im grossem Fixsternensystem nimmt. » (*Ibidem, achter Satz.*)

(2) Ce progrès de l'opinion publique est signalé avec autant de

nécessité du commerce international; mais jamais on ne les a senties plus vivement qu'aujourd'hui. Ce qui est surtout élevé maintenant au rang de vérité première, c'est que la sûreté et la liberté du commerce international sont absolument incompatibles avec les éventualités de la guerre. Déjà la plupart des nations civilisées s'entendent pour exercer sur les mers une police générale et commune, destinée à empêcher la traite des noirs. Ce n'est là sans doute qu'un remède impuissant contre un mal qui se continue sur une moindre échelle peut-être mais avec plus de cruauté, par la nécessité d'échapper à une plus stricte surveillance en soumettant à plus de gêne les malheureux esclaves

vérité que d'éloquence par l'auteur anonyme d'un livre publié à Boston en 1840, sous ce titre : *Essay on a congress of nations*. Je ne puis résister au désir d'en citer quelques paroles : « At the present « day, he is more applauded who crowns a country with peace and « plenty than he who covers it with bones and putrefaction, he who « builds than he who burns a city, he who has founded a wise system « of laws than he who has overturned it, he, in short, whose fame « is associated with the happiness of his race than he who has wan- « tonly hurled the firebrand of destruction into the home of that « happiness... When the nation was deemed the property of the « sovereing, created solely for his pleasure, and obligated to im- « plicite and passive obedience; when the only legitimate remedy « for governmental misrule, however flagrant, was deemed to be « *to pray God to change the hearts of the rulers*; then the insulted « pride, the unexpiated vengeance or the sheer caprice of the « reigning monarch might at pleasure impel a nation of obedient, « unquestioning slaves to battle and to death. The maxim then « was that the people were created for the government. It has now « become inverted, and the government is deemed to exist solely « for the benefit of the people, and bound to take all reasonable « measures for the security of their happiness; and if this be ne- « glected or refused, the right is claimed and sometimes exercised, « of effecting even a violent change in the paramount authorithy. »

enlevés à l'Afrique. Hâtons-nous de dire qu'il n'existe qu'un moyen de mettre fin à la traite, c'est l'entière et définitive abolition de l'esclavage. Mais, en attendant que ce but soit atteint, le concert des principales nations européennes pour traquer sur les mers les marchands de nègres n'en dénote pas moins une pensée d'humanité et un progrès réel. Or, tout en tenant compte des différences et du plus grand nombre de difficultés, n'y a-t-il pas, dans ce fait solennel d'entente de grandes nations, une indication de ce qui leur reste à faire pour la police bien autrement importante de leurs territoires, et une preuve de la possibilité d'y réussir? Il ne s'agit plus que d'étendre l'application du même principe.

§ XX

Fonction d'un tribunal suprême et d'une force commune

La France et l'Angleterre sont incontestablement à la tête de la civilisation moderne par les lumières, l'industrie et l'esprit progressif. La France est, parmi les nations continentales, la première et la plus puissante par sa position, la richesse de son sol et le caractère initiateur de ses habitants. L'Angleterre est la première des nations maritimes et commerçantes. C'est donc à ces deux nations qu'il appartient d'entrer les premières dans les voies nouvelles et d'y attirer à leur

suite, par la persuasion et l'efficacité de l'exemple, les autres nations attardées de l'Europe. Aussitôt qu'elles pourront s'entendre et se donner franchement la main, en abjurant tout sentiment de basse jalousie et de rivalité haineuse, ce qui n'aura lieu que lorsqu'elles seront constituées politiquement sur d'autres bases que celles d'aujourd'hui, elles seront toutes-puissantes pour le bien, et elles mériteront la reconnaissance et les bénédictions du monde. Il est évident que, parmi les diverses nations européennes, il n'y en a pas une qui soit assez puissante pour oser se mesurer contre les forces réunies de toutes les autres. Je n'excepte pas même ce qu'on appelle souvent le colosse russe, et qui est bien loin de mériter ce nom ; car ce qui fait la force réelle, ce n'est pas une grande étendue de pays occupés par des populations, à demi barbares, sans unité de mœurs, de langage, d'intérêts, et toujours prêtes d'ailleurs à secouer le joug de fer sous lequel elles gémissent.

Je suppose formée l'association entre les divers États européens. Un Tribunal suprême est institué et installé, et la force qui lui est nécessaire pour faire au besoin exécuter ses jugements est organisée (1). Voyons comment il fonctionnera.

Il est clair que toute nation qui est entrée librement

(1) Je ferai voir bientôt, dans l'article où j'aurai à parler d'un système transitoire de défense, comment, en supprimant la profession militaire et l'organisation actuelle des armées permanentes, on peut très-facilement établir une force publique imposante, qui n'aura rien de commun avec ces armées, et qui se tiendra toujours prête à faire respecter les jugements du tribunal suprême.

dans l'association a pris d'avance l'engagement, en cas de difficultés et de contestations avec ses coassociées, de s'en rapporter au jugement du Tribunal suprême et de s'y soumettre. Les injures qui sont ordinairement des causes ou des prétextes de guerre, et dont une nation en corps ou de simples particuliers peuvent avoir à se plaindre de la part d'une autre nation et à demander le redressement, sont de deux sortes : ou elles sont le fait de simples particuliers, agissant à l'insu et sans l'assentiment de leur gouvernement, ou elles sont le fait même du gouvernement, qui violerait quelques-unes des garanties de bon voisinage, établies explicitement ou implicitement par le pacte fondamental d'union. Dans l'un et l'autre cas, la nation lésée portera sa réclamation devant le Tribunal suprême, qui jugera si elle est fondée ou non, et qui, dans la première supposition, mettra la nation lésante en demeure ou d'exiger de ses sujets ou d'accorder elle-même, selon les cas, la réparation à laquelle l'offenseur aura été condamné. Presque toujours, lorsqu'il s'agira d'injures provenant de simples particuliers, la réparation sera accordée, et tout se terminera pacifiquement. Mais il pourra arriver que la satisfaction soit refusée, particulièrement lorsqu'il s'agira d'injures provenant du gouvernement lui-même. Alors le Tribunal suprême déclarera que la nation lésante a manqué à l'engagement qu'elle avait pris comme toutes ses coassociées de respecter les décisions du pouvoir représentant la communauté. Afin d'apporter dans l'exercice de son autorité le plus de maturité et de mo-

dération possible, il fixera un délai passé lequel, si la résistance à son autorité continuait, il déclarerait que la nation infidèle à sa promesse est retranchée de la confédération. De ce moment, tout rapport des nations associées avec la nation retranchée devra cesser (1). Cette peine, véritablement terrible au point de vue élevé d'intelligence et de moralité où nous supposons les associés arrivés, suffira le plus ordinairement pour ramener à la raison la nation qui se serait ainsi isolée. S'il arrivait enfin, ce qui est bien peu probable, mais ce qu'il faut prévoir, car nous ne nous attendons point à voir jamais l'amour-propre, l'opiniâtreté et les mauvaises passions entièrement extirpés de la nature humaine, s'il arrivait, dis-je, que la nation en question prît une attitude décidément hostile et qu'elle en vînt à porter la guerre sur le terrain de la confédération, ce serait alors le cas où les nations, obligées aussi bien que les individus de veiller à leur conservation par une légitime défense, sont replacées dans l'état de nature et doivent repousser une injuste agression. Le Tribunal suprême ordonnerait de diriger contre les agresseurs les forces de la confédération, et l'on conçoit facilement que ces forces réunies en auraient fini bien-

(1) Ce que je propose ici, c'est d'abord que cette nation soit privée des bienfaits généraux de l'union. Quant à interdire toute relation entre les particuliers (commerce, correspondances, voyages, etc.), c'est une question à examiner et que je ne trancherai point, tout en inclinant vers l'affirmative. Mais je dirai qu'il pourrait être fixé un nouveau délai, passé lequel cette seconde sorte d'interdiction serait aussi prononcée, dans le cas où se continuerait la résistance à l'autorité du Tribunal suprême.

tôt avec les perturbateurs de l'ordre général, qui voudraient engager une lutte aussi inégale. Plus la confédération aura d'étendue, moindres seront les chances pour que cette lutte insensée s'engage, ou pour qu'une fois engagée elle se prolonge. Il faut bien comprendre que, dans l'ordre de choses sur lequel nous raisonnons, du côté de ceux qui auraient épuisé tous les moyens que peut suggérer la raison pour vivre en paix avec leurs voisins et qui se verraient encore injustement attaqués, se trouverait, indépendamment de la supériorité de force physique, une immense force morale, naissant du sentiment de leur bon droit et de la réprobation universelle qui s'élèverait contre les agresseurs.

L'ordre de choses dans lequel il s'agit de faire entrer aujourd'hui les différents peuples étant entièrement nouveau, personne ne peut avoir la prétention de résoudre dès à présent toutes les questions de détail qui se rattachent à l'organisation de l'association, par exemple, les questions de savoir où siégera et comment se composera le Tribunal suprême, qui en choisira les membres et pour combien de temps; si chaque nation confédérée, petite ou grande, y enverra un même nombre de représentants ou un nombre proportionné à son étendue; dans quelle proportion les nations associées contribueront à fournir la force nécessaire pour faire exécuter ses jugements, s'il venait à en avoir besoin, etc., etc. Ce sont là autant de questions au sujet desquelles on ne saurait dès aujourd'hui vouloir prendre un parti. Ce qui importe

le plus pour le présent, c'est de propager l'idée de la nécessité et de la possibilité que les peuples s'unissent pour rendre désormais la guerre impossible, ou au moins pour en réduire aux plus minimes proportions les désastreuses conséquences dans les cas toujours plus rares où elle deviendrait inévitable. Cela bien compris et la volonté de mettre la main à l'œuvre naissant enfin, l'exécution s'ensuivra avec les perfectionnements auxquels il n'est donné à personne d'arriver du premier bond et que l'expérience seule pourra indiquer. Je n'avais donc point à discuter ici les diverses questions relatives aux détails d'exécution, et je me contente de dire que le nombre de membres dont se composera le Tribunal suprême, quel qu'il soit, serait, si cela dépendait de moi, peu considérable. « Eh quoi ! diront certaines gens, c'est à un nouveau « conseil des Dix que vous allez confier le pouvoir « exorbitant de régler souverainement, sans contrôle « ni veto des parties intéressées, les destinées de l'Eu- « rope, du monde peut-être ! » Que l'on se rassure, s'il est vrai que l'on ait réellement peur. Je n'accorde au Tribunal suprême qu'un pouvoir dont on ne peut pas abuser, et dont jusqu'à ce jour les conseils politiques n'ont pas fait grand cas, celui d'empêcher le mal. S'il s'agissait de lui conférer des fonctions politiques et législatives en permanence, je serais le premier à reculer devant la pensée de créer aujourd'hui un tel pouvoir. Mais, une fois que le pacte d'union, fixant les lois fondamentales des rapports internationaux, aura été rédigé et librement accepté d'ailleurs

par toutes les nations confédérées, le Tribunal suprême n'aura plus à exercer que des fonctions judiciaires, qu'un rôle de conciliation, et ici non-seulement il n'y a aucun inconvénient, mais il y a plusieurs avantages à ce que ses jugements soient sans appel, et doivent absolument recevoir leur exécution sans avoir besoin d'être soumis à la sanction préalable des parties intéressées. Il ne faut pas non plus se le représenter occupé à entasser sophismes sur sophismes comme certains parleurs de telles assemblées, brouillant les intérêts des provinces et des particuliers comme tels hommes d'État et tels administrateurs. Il contribuera, j'espère, à amoindrir l'importance personnelle que s'attribuent ceux qui sont en possession de cette belle besogne, mais il ne les dépouillera pas; car, en supposant les associations politiques formées *autant que possible* d'éléments sympathiques et naturels, de véritables raisons d'être, établies sur le libre choix, autant et plus encore que sur la communauté d'origine, de langue, de mœurs, de climat, etc., il importe que chacune des nations confédérées conserve sa liberté et son individualité propre, s'organise et se gouverne intérieurement comme elle l'entendra, en respectant, cela va sans dire, les limites qui auront été convenues dans l'intérêt commun de la confédération. Son rôle à lui sera plus digne. Sorte de providence terrestre, il veillera silencieusement et en se tenant toujours par la pensée sous le regard de la Providence divine, à ce que rien ne vienne troubler l'ordre général et la paix de la communauté. Il ne fabriquera pas de lois, il ap-

pliquera celles de l'éternelle sagesse. Un pareil rôle demande plus de sens et surtout plus d'honnêteté que de faconde, et ne peut être rempli que par des hommes réunissant à une haute capacité la plus haute vertu, véritable élite, tête et cœur de l'humanité. Or on peut absolument trouver en Europe quinze ou vingt sages de cette trempe; on n'en trouvera jamais des centaines (1). Pour trouver ces quelques véritables sages, il n'y a, selon moi, qu'un moyen, c'est de ne les payer qu'en monnaie de vénération et de reconnaissance. Toutefois, comme il peut s'en rencontrer parmi les hommes dénués de fortune, et que même c'est là plutôt qu'ailleurs qu'il s'en rencontrera, il ne faut pas que cette circonstance mette celui qui serait jugé digne d'une aussi grande mission dans l'impossibilité de la remplir, et par conséquent de l'accepter. Il convient, dans ce cas, de le défrayer, par une modeste indemnité, des dépenses de strict nécessaire qu'entraînerait pour lui et sa famille l'acceptation de son mandat (2). Mais qu'on se garde bien de l'enrichir. Cette

(1) On remarquera que je ne dis pas qu'on ne trouverait point en Europe des centaines d'hommes capables ni des centaines d'hommes vertueux. A Dieu ne plaise qu'elle soit réduite à un tel état de pauvreté! Il y a au contraire, d'une part beaucoup d'hommes capables mais qui manquent d'honnêteté, et de l'autre beaucoup plus encore d'hommes vertueux mais malheureusement sans capacité soit naturelle soit acquise. Je dis, ce qui est fort différent, qu'on ne trouverait pas en Europe des centaines d'hommes *réunissant à une haute capacité la plus haute vertu.*

(2) Je mets à part les frais de voyage, de courriers et de bureaux, qui seraient bien loin toutefois d'égaler les énormes dépenses nécessitées par ces splendides ambassades que les divers États européens entretiennent aujourd'hui. Car un des avantages, très-secon-

suprématie nouvelle devra se distinguer de celles du passé par sa sublime simplicité et ne briller que par l'éclat de ses mérites éminents; elle n'aura d'autre cortége, d'autre garde que l'amour et la gratitude des peuples. Est-ce que ce genre de royauté n'est pas une création digne du siècle? Peut-être répondra-t-on: « C'est trop beau. » Nous savons ce que veut dire et ce que cache cette réponse, que l'on a répétée toutes les fois qu'il s'est agi de faire un pas en avant, et qu'après avoir de toutes ses forces résisté au progrès, on s'est trouvé à bout d'arguments et de moyens. Si l'on écoutait ceux qui tiennent ce langage, l'humanité resterait éternellement embourbée. Mais cette fois encore elle marchera, malgré leurs efforts pour l'entraver. Elle n'aura pas peur comme eux de l'excès du beau, sachant trop bien qu'au milieu de tous ses progrès, il lui restera toujours une somme très-grosse de mal.

daire assurément, mais qui mérite d'être noté, du système proposé, serait de rendre complétement inutiles et par conséquent de permettre de supprimer ces ruineuses ambassades. En effet le représentant ou les représentants de chaque nation confédérée dans le Tribunal suprême, correspondant habituellement avec elle, ce Tribunal serait constamment tenu au courant de tout ce qui surviendrait d'important dans chacune d'elles, et chacune d'elles, à son tour, serait informée par son représentant ou ses représentants respectifs de ce qui se passerait chez ses coassociées.

§ XXI

Quelle forme de gouvernement se prêtera le mieux à l'association des peuples.

Une question se présente ici naturellement : Quelle est la forme de gouvernement qui se prêtera le mieux à la réalisation et au maintien de l'association des peuples? Ce sera celle qui donnera aux gouvernés le plus de valeur morale en les disposant toujours davantage à respecter la justice. Or, sans entrer ici dans des explications détaillées, je puis dire au moins qu'à mes yeux un peuple qui comprendrait et pratiquerait le régime républicain dans toute sa sincérité et sa pureté, devrait être sage et juste, austère dans ses mœurs en même temps qu'éclairé, ami de l'ordre et par conséquent disposé à respecter l'autorité, qui là seulement peut être constamment empêchée de s'écarter du véritable but de son institution. J'avoue qu'à s'en tenir à la définition que je viens d'en donner, on ne trouve pas, à l'heure qu'il est, beaucoup de peuples qui paraissent dignes d'une pareille forme de gouvernement. Il faut convenir du reste qu'on ne saurait raisonnablement compter sur les autres régimes politiques pour qu'ils travaillent à leur faire mériter celui-là. Ma croyance privée est que l'Europe y viendra quand elle en aura été rendue plus digne par de nouvelles expériences qui

lui manquaient apparemment. On peut sans doute m'objecter que l'opinion que j'émets à cet égard n'est qu'une opinion isolée au milieu de beaucoup d'autres opinions contraires. Je tiens compte de ces opinions quand elles sont sincères et désintéressées, et je reconnais que je n'ai pas le droit de lier à des sentiments privés et à des affections personnelles le succès de la grande entreprise dont je traite en ce moment. Je désirerais seulement que tous ceux qui partagent notre horreur pour la guerre et qui demandent avec nous la suppression des armées, comprissent bien les conséquences de cette demande, et que, voulant le but, ils voulussent aussi les moyens. Quelle est en effet la plus forte objection de nos adversaires communs? C'est incontestablement celle-ci, qui revient à chaque instant dans leurs discours : « Quand vous aurez imaginé la meilleure possible des combinaisons théoriques, quand vous l'aurez mise en pratique, en supposant même que tous les souverains actuels soient amis de la paix, vous aurez beau faire, vous n'empêcherez pas d'arriver, plus tôt ou plus tard, un moment où, dans le sein même de votre association, quelque monarque ambitieux ou cupide, né avec l'amour de la *gloire* et la passion des conquêtes, qui est une des passions de la nature humaine, doué d'une grande habileté et se voyant placé par sa naissance ou par quelque autre caprice du hasard à la tête d'une puissante nation, croyant être ou voulant devenir plus fort à lui seul que le reste de la confédération, cherchera et trouvera des occasions pour

« troubler votre concert universel, soit par la violence « soit par la ruse, et pour démolir à son profit ce bel « édifice pacifique que vous aurez eu tant de peine à « construire. » Contre ce danger dont la menace est permanente dans les monarchies, même tempérées, j'avoue que je ne vois plus aujourd'hui, pour les nations européennes, de préservatif radical et de garantie assurée que dans le système républicain. Je m'en suis expliqué déjà dans l'*Avant-Propos* placé en tête de cet ouvrage et auquel je prie le lecteur de se reporter.

Il ne faut pas se le dissimuler, la grande mesure de l'union des peuples ne serait qu'un mot, si elle n'était pas accompagnée de la reconnaissance expresse de plusieurs libertés fondamentales, telles que la liberté religieuse, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, la liberté des échanges, et d'autres, qui supposent la chute de toutes ces barrières auxquelles l'absolutisme a plusieurs raisons de tenir. Ce qui le désolerait surtout, ce serait la suppression de ses armées permanentes, but principal de l'union, et la nécessité de reconnaître une raison supérieure et une force commune, auxquelles il devrait subordonner son jugement et sa volonté personnelle. Le pouvoir absolu ne se comprend qu'en Dieu où il est uni à une science et une sagesse infinies. Entre les mains d'un simple mortel, sujet à tant d'ignorance et d'imperfection, c'est une cause incessante de perversion pour celui qui l'exerce et de maux pour les peuples qui y sont soumis. Un tel pouvoir est de sa nature essentiellement

envahissant; habitué à ne pas rencontrer de résistance dans ce qui l'entoure, il tend à s'accroître toujours au dehors, et les succès qu'il y obtient, loin d'assouvir sa passion absorbante, ne font que l'aiguillonner davantage : aussi l'histoire nous dit-elle que toujours et partout la monarchie puissamment organisée a entretenu ces grandes armées permanentes qui dévorent la substance des nations et entrepris ces guerres qui engendrent tant de calamités. On ne peut donc pas s'attendre à ce que les monarchies encore existantes veuillent entrer dans la confédération (1).

(1) Vers le milieu du siècle dernier, Rousseau signalait les obstacles invincibles que le système monarchique opposait au projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre. Depuis un siècle, de grands événements politiques ont levé plusieurs de ces obstacles. Il n'en sera pas moins utile de méditer encore aujourd'hui sur ces paroles du grand écrivain, qui n'a pas toujours mis son éloquence au service d'une aussi bonne cause : « Toute l'occupation des rois ou « de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions se rapporte à deux seuls « objets, étendre leur domination au dehors et la rendre plus abso- « lue au dedans : toute autre vue ou se rapporte à l'une de ces deux « ou ne leur sert que de prétexte; telles sont celles du *bien public*, « du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais pros- « crits du cabinet et si lourdement employés dans les édits publics « qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, et que le peu- « ple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins « paternels. Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales com- « ment les princes peuvent recevoir une proposition qui choque « directement l'une et qui n'est guère plus favorable à l'autre. Car « on sent bien que, par la diète européenne, le gouvernement de « chaque État n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne « peut garantir les princes de la révolte des sujets sans garantir en « même temps les sujets de la tyrannie des princes, et qu'autrement « l'institution ne saurait subsister. Or je demande s'il y a dans le « monde un seul souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses « projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de « se voir forcé d'être juste non-seulement avec les étrangers mais

On se demandera sans doute si la confédération des nations européennes ne pourrait pas aussi, à mesure que les circonstances favorables se présenteraient, attirer dans son sein d'autres nations des autres parties du monde, particulièrement des Amériques. Rien ne sera plus raisonnable ni plus praticable. Mais le plus pressé est de réaliser la grande association européenne.

« même avec ses propres sujets. Il est facile encore de comprendre « que d'un côté la guerre et les conquêtes, et de l'autre côté les « progrès du despotisme s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à « discrétion, dans un peuple d'esclaves, de l'argent et des hommes « pour en subjuguer d'autres; que réciproquement la guerre fournit « un prétexte aux exactions pécuniaires et un autre non moins « spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple « en respect. Enfin chacun voit assez que les princes conquérants « font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs en- « nemis ..... Quant aux différends entre prince et prince, peut-on « espérer de soumettre à un tribunal supérieur des hommes qui « s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, et qui « ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au ciel? Les « souverains se soumettront-ils, dans leurs querelles, à des voies « juridiques que toute la rigueur des lois n'a jamais pu forcer les « particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple gentilhomme « offensé dédaigne de porter ses plaintes au tribunal des maré- « chaux de France; et vous voulez qu'un roi porte les siennes à la « diète européenne!..... Les ministres ont besoin de la guerre pour « se rendre nécessaires, pour jeter le prince dans des embarras « dont il ne se puisse tirer sans eux et pour perdre l'État, s'il le « faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peu- « ple sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour « placer leurs créatures, etc., etc..... Ils perdraient toutes ces res- « sources par la paix perpétuelle. Et le public ne laisse pas de de- « mander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté! « Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon « qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer? « Ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule. » (*Jugement sur la paix perpétuelle*, tome Ier, Paris, 1835.)

§ XXII

Ce que devront être désormais les marines nationales.

L'étendue des relations commerciales est un des principaux éléments de la richesse et de la puissance des nations. Celles qui ont des frontières maritimes sont naturellement appelées à porter au loin ces relations; le commerce maritime est donc une des grandes voies d'extension de leur richesse et de leur puissance. Il est donc parfaitement légitime qu'elles cherchent à donner à leur marine marchande le plus grand développement possible, et la prééminence est due à celle qui, sous ce rapport, voudra et saura, comme aujourd'hui l'Angleterre, faire le plus et le mieux. La marine commerçante, que j'appellerai volontiers civile et pacifique, voilà donc désormais la mesure de la richesse des nations modernes de l'Europe, qui ont des frontières maritimes. Mais les marines nationales, que l'on appelle militaires parce que leur principale et presque unique destination est en effet de guerroyer, doivent-elles continuer d'exister et peuvent-elles avoir quelque fonction utile dans l'hypothèse de la suppression des armées permanentes de l'Europe? Elles devront être considérablement réduites. Alors leur mission réelle, et non pas leur prétexte comme aujour-

d'hui, sera de défendre le commerce maritime contre la piraterie et de protéger les colonies, si tant est que les nations européennes doivent continuer d'avoir des colonies. Elles serviront surtout à des voyages lointains, dirigés vers un but scientifique et civilisateur; elles iront, sur les divers points du globe, offrir mais non imposer aux peuples qui sont encore enveloppés de ténèbres, les lumières et les arts de la paix. Sans doute ces expéditions, facilitant et étendant les relations commerciales, seront utiles; mais elles seront avant tout entreprises dans une intention d'humanité, et le principal intérêt qu'elles auront en vue sera celui de la véritable gloire que retirera l'Europe d'un aussi noble emploi de sa puissance. Mais, pour protéger le commerce maritime et pour exécuter des voyages scientifiques et civilisateurs, il n'est nullement besoin, tant s'en faut, de ces immenses armements de la marine militaire d'aujourd'hui. Quelle devra être désormais, à notre point de vue, la principale fonction de la force militaire sur les continents? De protéger les citoyens paisibles et honnêtes contre les voleurs et les assassins. Mais il n'est pas nécessaire pour cela qu'un gendarme escorte chaque citoyen; un seul suffit pour en protéger mille. Or les brigands sont beaucoup moins nombeux encore sur mer que sur terre, parce que là le métier est plus difficile et plus périlleux. Il n'y a donc aucune nécessité ni aucune bonne raison pour conserver la vaste organisation actuelle des marines militaires. Il suffirait, pour faire la police des mers, d'un quart au plus des bâtiments militaires actuels, qui fe-

raient de constantes croisières, et je ne doute pas qu'avant un demi-siècle les mers ne fussent parfaitement balayées, et qu'alors, sans cesser une active surveillance, il ne fût possible d'en diminuer encore considérablement les moyens. Chaque nation maritime contribuerait à cette action vraiment protectrice en proportion de l'intérêt et de l'étendue de son commerce maritime, et elles s'engageraient toutes à exercer indistinctement cette action, dans l'occurrence, au profit de toutes et de chacune. J'ai dit tout à l'heure, parce que cela était juste, tout le mérite de la nation anglaise en fait de déploiement des relations commerciales. Je ne serai maintenant ni moins juste ni moins impartial en disant quel est son devoir dans la question de l'organisation de la marine militaire; car c'est aux puissants surtout qu'il faut dire la vérité. Si cette noble et intelligente nation se flattait de l'idée que la conservation de sa formidable marine militaire actuelle fût considérée comme compatible avec la suppression des armées permanentes de terre, elle se ferait la plus complète des illusions. Il n'est pas une nation du continent qui consentît à désarmer, si l'Angleterre manifestait une telle prétention, que l'on regarderait avec raison comme menaçant perpétuellement et mettant en péril la liberté des mers; dès lors le peuple anglais aurait à se reprocher et à rendre compte au monde d'avoir mis obstacle à la réalisation de cette grande réforme qui n'a trouvé nulle part de plus éloquents défenseurs que parmi ses écrivains et ses hommes d'État.

§ XXIII

Système transitoire de défense.

La maxime romaine qui recommande de *préparer la guerre* pour avoir la paix (1) peut absolument, ainsi que je le ferai voir tout à l'heure, être entendue dans un sens raisonnable; mais, comme beaucoup d'autres maximes, elle devient très-mensongère et produit en somme beaucoup plus de mal que de bien par la mauvaise application qu'en font journellement les hommes intéressés à la guerre ou incapables de mesurer la portée réelle des paroles. Supposez deux hommes se montrant le poing et se provoquant mutuellement au combat. Pour peu qu'ils soient enclins à la violence, et leur attitude et leur langage prouvent déjà qu'ils sont dans ce cas, ils ne tarderont pas à se jeter l'un sur l'autre. Pareille chose doit arriver aussi infailliblement et avec des conséquences bien autrement terribles entre les nations. Faire des préparatifs pour la guerre, c'est donc, dans la plupart des cas, un moyen infaillible de l'avoir. Sous le faux semblant de la prévenir on la fait naître. Des hommes que l'on a armés, et qui n'ont d'autre emploi de leur activité que de se

(1) *Si vis pacem, para bellum.*

battre pour une cause quelconque et selon qu'il plaît à celui qui les paie pour cela, demandent à se battre en effet, et leurs chefs surtout, qui vivent splendidement des maux engendrés par la guerre, y poussent par toutes sortes de moyens. Les nations civilisées ont un intérêt incalculable à substituer aux armées permanentes les liens d'une vaste association, qui rendrait impossible le fléau de la guerre ou l'étoufferait à l'instant même où il naîtrait, en opposant la volonté et les forces de tous à des efforts isolés. J'ai montré qu'il y avait possibilité d'établir cette association des nations, non point par des utopies stériles de cabinet, mais par la proposition et l'action de deux grandes nations comme le sont aujourd'hui la France et l'Angleterre. Il n'y en a point de mieux placées pour faire cette proposition à l'Europe. En attendant qu'elles fassent partager leurs vues à cet égard aux diverses nations européennes, elles peuvent préparer et organiser un autre système *transitoire* de défense, qui amènerait immédiatement la suppression de leurs armées permanentes, et dont l'idée existe déjà en germe dans l'institution des gardes nationales, institution que les influences militaires ont toujours discréditée et annulée en la faisant ou en la laissant dégénérer en vaines parades, mais qu'il faudrait cette fois prendre au sérieux. Dans ce système, tout homme de vingt à cinquante ans, sauf les exceptions légales, serait soldat de droit, et nul ne le serait de profession. La France, par exemple, pourrait armer 2 millions d'hommes, dont 1 million mobilisables, jeunes gens de vingt à trente ans,

exercés au maniement des armes, réunis périodiquement pour les manœuvres stratégiques, comme aujourd'hui dans les cantons suisses, et qui seraient constamment prêts à voler en quelques jours à une frontière menacée, les enrôlés volontaires étant inscrits les premiers, du consentement de leurs parents ou tuteurs en cas de minorité. L'Angleterre, dont la population européenne est moindre que celle de la France, pourrait encore avoir un effectif de 1,200,000 hommes (1). De pareilles armées seraient véritablement nationales; elles ne connaîtraient que la guerre défensive, la seule nécessaire et légitime, et elles seraient plus formidables que ne le fut jamais aucune armée. Que coûteraient-elles? Presque rien en temps de paix (2), et elles rendraient l'état de paix presque nécessaire. Qui oserait en effet s'attaquer à de tels colosses, animés d'un tel esprit? Qu'on ne vienne pas dire que 2 millions de gardes nationaux, étrangers à l'art des combats, ne résisteraient pas à une invasion de 500,000 Russes, disciplinés et habitués au métier de la guerre. Quatre hommes, bien résolus à se défendre et à se défendre justement, seraient inférieurs en force à un seul qui

(1) Il ne faut pas qu'elle renouvelle la faute qu'elle a commise en 1757, lorsqu'en instituant sa milice, elle permit qu'on se fît remplacer ou qu'on se dispensât du service en payant une certaine somme. L'institution dégénéra très-vite en une simple capitation, légère pour le riche et très-lourde pour le pauvre : on ne pouvait pas s'y prendre mieux pour la rendre impopulaire. Un pareil service doit être personnel, et nul ne doit en être exempté que pour cause d'empêchement grave et dûment constaté.

(2) En licenciant les armées, il y aurait justice à donner des retraites aux officiers âgés et à indemniser les plus jeunes.

viendrait les provoquer injustement? En se battant pour la liberté, ils seraient plus lâches que celui qui se battrait pour de l'argent? En protégeant l'indépendance de leur patrie, en défendant leurs familles et leurs foyers, ils fuiraient devant celui qui viendrait de loin pour les asservir? Est-ce que les paisibles cultivateurs qui chassèrent les soldats autrichiens des montagnes de la Suisse, étaient des militaires de profession? Est-ce que les colons américains qui firent repasser pour toujours l'Atlantique aux troupes régulières et aguerries du roi de la Grande-Bretagne, n'étaient pas des agriculteurs, des industriels, des commerçants, tous gens étrangers au métier des armes? Et sans aller chercher des exemples si loin de nous, est-ce que ces armées de volontaires qui se levèrent comme un seul homme, lors de la première révolution française, à l'appel de la patrie en danger, et qui, dans les guerres les plus justes que la France ait eues depuis longtemps, châtièrent l'audace de l'attaque, est-ce que ces armées, dis-je, ne se composaient pas aussi de soldats improvisés et que l'on pouvait croire amollis par une longue paix? Est-ce que les habitants de Lille, défendant eux-mêmes leurs remparts, en 1792, au milieu d'un bombardement non interrompu pendant six jours et de l'incendie de plus de deux cents de leurs maisons, et forçant enfin les soldats autrichiens, conduits par le duc de Saxe-Teschen, à s'éloigner de leur ville, faisaient profession spéciale de la guerre? Ces braves bourgeois et ouvriers demandèrent-ils qu'on leur payât en grades, c'est-à-dire en argent et en hochets, le prix de

leur dévouement, et ne se montrèrent-ils pas noblement fiers et pleinement satisfaits lorsque, pour tout dédommagement de leurs nombreux sacrifices, la Convention nationale déclara qu'*ils avaient bien mérité de la patrie?* Mais d'ailleurs, quand nous demandons que les gardes nationales soient substituées aux armées permanentes, est-ce que nous entendons les priver pour cela de l'avantage que peuvent donner la tactique militaire et la science des manœuvres? Est-ce que nous entendons qu'elles devront, si elles viennent à être attaquées, se battre comme des hordes de sauvages ou des bandes de barbares? N'avons-nous pas dit au contraire qu'elles devraient être organisées et exercées? Seulement nous ne donnerons à ces choses que l'importance qui leur appartient réellement; nous ne ferons pas de la forme le fond, de l'accessoire le principal, et nous ne croirons pas que le soldat-citoyen, pour être demeuré au milieu des siens et pour y avoir continué une vie laborieuse, soit un soldat moins habile et moins brave que s'il avait croupi dans l'oisiveté des garnisons (1).

(1) « La première formation de la garde nationale, au mois de « juillet 1789, décida le triomphe de la cause des peuples. Ses ba- « taillons apportèrent dans nos armées, non-seulement la puissance « numérique, devant laquelle durent s'arrêter les efforts présomptueux « de la coalition, mais encore tous les sentiments généreux qu'enfante « l'amour de la gloire lorsqu'il s'exalte par l'amour de la patrie. C'est « cette force morale qui renversa tous les obstacles et qui porta si « haut le renom de nos armes. » (Carnot, *Exposé de la situation de l'empire*, passage cité dans les *Mémoires sur Carnot* par son fils, tome II, 2e partie, Paris, 1864.) On comprend de quel poids doivent être ici ces remarquables paroles d'un militaire de profession, qui a dirigé les affaires de la guerre pendant les grandes luttes de la Révolu-

C'est à intention que j'ai appelé transitoire ce système de défense; je ne me dissimule point le danger qu'il y aurait encore à exercer habituellement au maniement des armes des populations même animées d'un bon esprit civique; car il pourrait survenir des circonstances où, sous l'influence d'excitations extraordinaires, la préoccupation de la défense se changeât en tentation d'attaque.

Aussitôt donc que l'Europe aurait été amenée à supprimer également ses armées permanentes, l'institution même de la garde nationale devrait être grandement réduite dans ses proportions : il suffirait de conserver une fraction de la partie mobilisable comme une réserve destinée à faire face à toute éventualité, et constituant alors cette force publique et commune qui, dans le système, précédemment exposé, de l'association des peuples et de l'institution d'un Tribunal suprême, se tiendrait toujours prête à en faire exécuter les jugements, si cela devenait nécessaire. La sécurité

tion. Il est bien entendu qu'il faudra simplifier et alléger le costume et l'armement, et supprimer les trois quarts de ces ridicules exercices, bons tout au plus pour les planches d'un théâtre, et qui sont encore ceux que Frédéric, dit *le Grand*, avait imaginés pour façonner ses armées au rôle de pures machines. Qu'on lise au hasard la théorie des exercices militaires. Un exemple entre cent autres : Voici la définition du pas appelé ordinaire et qui n'a jamais figuré dans aucune bataille sérieuse : *le pied gauche à soixante-cinq centimètres du droit, le jarret tendu, la pointe du pied un peu baissée et légèrement tournée en dehors ainsi que le genou.* Des militaires mêmes, malgré leurs préjugés de métier, livrent ces choses à la risée publique. Voir en particulier le livre du général Trochu, intitulé *L'armée française en* 1867, chapitre XVIII, *Des manœuvres*, Paris, 1867.

des États associés serait ainsi parfaitement garantie à l'extérieur. Quant à l'intérieur, pour surveiller et arrêter ceux qui se rendraient coupables d'attentats à la vie ou à la propriété des citoyens, il suffirait, dans des pays comme l'Angleterre ou la France, de 10,000 à 20,000 gendarmes, animés d'un esprit civil, occupés uniquement à poursuivre les malfaiteurs et à faire exécuter, sur l'ordre du magistrat, en cas de résistance matérielle, les sentences de la justice. Tel est le terme vers lequel doivent tendre les nations en fait d'organisation de la force publique, et auquel il faudra bien qu'elles arrivent. Alors la barbarie, qui peut encore à l'heure qu'il est menacer la civilisation, serait à jamais rendue impuissante, et l'humanité, confondant dans une même pensée et un même amour tous ses enfants, Français et Arabes, Germains et Slaves, Anglais et Chinois, blancs et noirs, Orientaux et Occidentaux, pourrait enfin se mettre en marche pour la conquête pacifique et seule vraiment glorieuse du nouveau monde moral. Que le moment où s'opérera cette marche solennelle de l'humanité doive arriver, c'est de quoi je doute moins que personne. Mais est-il prochain? Je l'espère, quoique je ne me dissimule aucune des difficultés que rencontrera la réalisation du plus ardent de nos vœux. Il semble qu'il faille d'abord que s'achève l'éducation politique des peuples qui, pendant des siècles, sont demeurés étrangers à la gestion de leurs propres affaires. Dans cette France même, qui prétend marcher à leur tête, le nombre est encore bien grand, je ne veux pas dire seulement de ces hommes qui, ne

comprenant rien à rien, laissent faire tout le mal possible, et dont il faut aussi savoir se passer pour faire le bien, mais de ces gens honnêtes dans les petites choses et malhonnêtes dans les grandes, appliquant assez exactement les notions de la morale aux relations privées et ne paraissant pas voir qu'il faut aussi les appliquer aux affaires publiques, se faisant un scrupule de léser les droits individuels et ayant la conscience en repos quand ils contribuent par leur apathie, leur silence et quelquefois même leurs frayeurs égoïstes, à mettre en péril la fortune de l'État, la vie et la propriété des citoyens. Quelle humiliation pour un peuple aussi fier, que, plusieurs fois en un demi-siècle, il se soit ainsi abandonné et ait dû recevoir d'aussi dures leçons, et de quel prix les nations sont souvent condamnées à payer leur affranchissement ! Mais ces extrêmes défaillances des nations sont pour elles de grands enseignements où l'excès même du mal les tire de leur léthargie et devient une voie de salut. Espérons donc, et travaillons de toutes nos forces à propager les motifs de notre confiance en un meilleur avenir.

§ XXIV

L'avenir que prépare l'association des peuples sera-t-il dépourvu de poésie?

Parmi nos adversaires, il en est quelques-uns dont je n'ai rien dit encore et à qui je dois une réponse.

Ceux-là ne reprochent pas à l'avenir que le présent annonce et prépare d'être trop beau. Les yeux sans cesse tournés vers un passé qu'ils regrettent et qu'ils voudraient faire revivre, ils le trouvent supérieur au présent et surtout à l'avenir, par cela seul qu'ils y voient plus de poésie et de pittoresque. Il faut s'entendre et ne pas se contenter de lire quelques pages du grand livre de la nature sans tourner les feuillets. Il est incontestable qu'à mesure que le progrès de la civilisation introduit le bon et l'utile dans la vie humaine, il y a un certain pittoresque et une certaine poésie même, si l'on veut, qui en disparaissent. Assurément il y a plus de pittoresque dans une forêt vierge et dans ses sauvages habitants que dans nos champs ensemencés et dans les populations qui les arrosent de leurs sueurs; dans les cérémonies payennes et les pompes éblouissantes des cultes qui parlent aux yeux et à l'imagination, que dans la noble simplicité d'un culte s'adressant avant tout à la raison, ne donnant aux sens que leur stricte et légitime satisfaction, et ne réunissant les hommes que pour leur apprendre chaque fois à faire un nouveau pas dans la voie de leur véritable amendement; dans un vieux monastère, caché au fond d'un frais vallon, ou dans un château gothique, assis fièrement sur un roc escarpé, que dans une rue bien alignée de nos cités ou dans l'élégante villa d'un commerçant enrichi; dans une de ces bandes de brigands ou de mendiants, fort beaux en peinture et dont les espèces s'éteignent heureusement, que dans une famille d'artisans honnêtes et timides; dans une

armée rangée en bataille ou paradant au soleil, que dans une troupe d'ouvriers travaillant dans un atelier. Mais, sous ce pittoresque du passé, il faut voir aussi les affreuses réalités qu'il recouvrait et qui composaient la majeure partie de la vie humaine. Il faut voir, dans cette forêt vierge, l'hébêtement ou la férocité de ces hordes qui s'y disputaient avec les bêtes leur chétive nourriture ; dans ces multitudes, qui ne sont religieuses que par les sens et l'imagination, cette absence affligeante de véritable développement intellectuel et surtout d'amélioration morale; aux pieds de ce vieux monastère ou de ce château gothique, ces populations dégradées et vivant honteusement d'abrutissantes aumônes (1); parmi ces bandits ou ces estropiats, la

(1) Je me trouvais naguère dans une vallée de la Normandie que se partageaient autrefois un couvent et un château féodal autour desquels végétaient de rares et pauvres habitants. Elle est maintenant couverte d'usines de toute espèce, de riches cultures et de riantes maisons de campagne, et habitée par une population nombreuse, active et aisée. En visitant les ruines du couvent, je remarquai sur un pan de muraille ces vers fraîchement tracés :

Trop heureux qui vivait
Dans ces siècles sublimes
Où, du génie humain dorant encor les cimes,
Le vieux soleil gothique à l'horizon mourait.

Dans le même moment, un de ces robustes mendiants, comme on en voit encore quelques types en Normandie, autrefois leur terre classique, vint rôder autour de moi. Ce rapprochement fit soudain naître dans mon esprit la réflexion suivante : Celui qui a ainsi exhalé sa plainte d'être né quelques siècles trop tard, ne sait pas apparemment, à moins qu'il ne descende d'un Montmorency ou d'un Rohan, que, dans ces temps qu'il admire et qu'il regrette, son prétendu bonheur eût été peut-être celui de cet être dégradé qui, ne trouvant plus à la porte du couvent ou du château la pitance de ses ayeux, exploite la curiosité des passants.

barbarie et la fainéantise; dans ces brillants soldats enfin, les instruments aveugles du despotisme et de la destruction et les désœuvrés corrupteurs des mœurs. C'est pour le sage un spectacle qui navre le cœur, que celui de toutes les misères dont l'humanité a été accablée jusqu'ici, et loin qu'il regrette de voir s'amoindrir cette source de tristes émotions et de peintures dramatiques, il voudrait pouvoir la tarir entièrement; et en cela il ne croirait nullement dépouiller l'existence humaine de sa meilleure et plus noble poésie. Il y aura toujours, dans le monde physique comme dans le monde moral, de quoi éveiller et nourrir le sentiment du beau, et les artistes qui craindraient de manquer désormais de sujets propres à exercer le génie, prouveraient par là qu'ils sont aussi dépourvus d'intelligence que de talent. Est-ce que l'homme, en arrachant à la nature une partie de ses secrets et en la forçant à se plier avec moins de résistance à ses besoins, ne découvre pas de nouvelles sources de douces émotions et de sentiments élevés? Parce qu'il aura émoussé les plus rudes aspérités de son séjour, parce qu'il aura fait de prodigieux efforts pour en chasser la misère et l'ignorance, qui y occuperont toujours une trop grande place, parce qu'il aura défriché des plaines, assaini des vallées, abrégé l'espace et ménagé le temps et la peine, on crie que tout est perdu pour les arts. Mais les grandes scènes de la nature ne sont-elles pas toujours là pour inspirer qui sait les regarder et qui les comprend? A-t-on supprimé les montagnes et les vallons, les torrents et les ruisseaux,

l'Océan et les tempêtes, les volcans et les tremblements de terre, les nuages et la foudre? En atténuant autant que possible les incendies, les inondations et la peste, en cherchant surtout à prévenir désormais cet autre fléau qui les résume tous, l'horrible fléau de la guerre, supprime-t-on cette riche nature morale, qui doit aller toujours s'épurant et s'agrandissant, supprime-t-on la lutte du bien contre le mal, les efforts de la volonté contre les passions et les intérêts, les innombrables douleurs de l'épreuve? Poètes, peintres, statuaires, artistes de tout genre, au lieu de prostituer votre talent à décrire ou à représenter des batailles aussi hideuses au point de vue moral que dégoûtantes et ineptes sous le rapport artistique, célébrez la dignité humaine restaurée, la liberté près d'être reconquise et toutes les merveilles d'un monde nouveau d'idées et de sentiments. Marchez avec les générations nouvelles, confiants dans l'inépuisable fécondité de la nature, vers cet avenir aux confins duquel nous touchons déjà et qui vous ouvre de nouveaux horizons. Si quelquefois vous aimez comme nous à reporter vos regards vers les temps anciens, que ce soit pour exciter cet intérêt de curiosité qui s'attache naturellement aux souvenirs et aux vieux débris, et non pour soupirer ridiculement d'inutiles et coupables regrets. Quand vous nous peindrez les ruines, belles uniquement en tant que ruines et vues de loin, d'un lugubre passé, que ce soit surtout pour nous ramener ensuite, pleins de reconnaissance pour l'infinie bonté de Dieu, vers un présent meilleur malgré ses misères encore trop

barbarie et la fainéantise; dans ces h ressentir, par
enfin, les instruments aveugles du qui est, ce qui
la destruction et les désœuvrés cor
C'est pour le sage un spectac
que celui de toutes les misè
accablée jusqu'ici, et loin
moindrir cette source de XV
tures dramatiques, il
rement; et en cela il l'éducation actuelle.
l'existence humai
poésie. Il y au
comme dans
nourrir le s mot s'adressera aux amis de la paix.
draient d jurons d'y penser : s'ils veulent arriver
exercer ils se proposent d'atteindre, ils doivent com-
aussi par élever leurs enfants autrement qu'on ne
l'h aujourd'hui, leur mettre entre les mains des
dans lesquels l'histoire réelle leur soit montrée
son véritable jour, et ne confier le soin de former
leur esprit et leur cœur, quand il leur est impossible
de s'en charger eux-mêmes, qu'à des maîtres éprouvés
et très-fermement dévoués à l'œuvre de l'abolition de
la guerre. L'éducation actuelle est en contradiction
permanente avec nos principes. Elle n'est nullement
propre à inspirer aux jeunes gens des sentiments pa-
cifiques. La poésie et tous les autres arts contribuent
à altérer leurs dispositions bienveillantes, en leur fai-
sant admirer les exploits militaires, dont ils ne leur
montrent que le côté brillant, leur en dissimulant tou-
jours les côtés odieux. Ils fascinent leurs regards par
des trophées étincelants et charment leurs oreilles

nts de triomphes, quand il faudrait frapper
ion de ces spectacles affreux qui se mon-
nas sur les champs de carnage. Les
l'art le plus doux, de celui qui dis-
s êtres doués de sensibilité à se rap-
s s'entr'aimer, sont employés à exalter la
e et la plus farouche des passions et mis au
ce de la science de la destruction. Que de jeunes
ns, rien qu'en regardant parader un régiment au son d'enivrantes harmonies, se sont cru une vocation pour la profession des armes, et ont ainsi laissé détourner de leurs fins et déplorablement égarer leur activité et leur énergie! Quel désenchantement lorsqu'en un jour de bataille ils n'ont plus entendu d'autre musique que l'effroyable tonnerre de la canonnade et des feux de pelotons, mêlé aux gémissements des mourants, et lorsque ces beaux uniformes et ces armes qu'on avait fait scintiller à leurs yeux éblouis ont été souillés de sang et couverts des entrailles jaillissantes de leurs compagnons d'infortune! Disons enfin qu'en cette matière les auteurs grecs et latins abondent en exemples et en principes mauvais, tout en étant, sur d'autres sujets, pleins de beaux exemples et de bons préceptes. A Dieu ne plaise que je propose de les exclure de l'instruction classique! Mais je voudrais qu'on ne les fît servir à l'éducation qu'accompagnés d'enseignements destinés à en prévenir les dangers. La philosophie a pour mission d'enseigner que la véritable gloire, pour les individus comme pour les nations, consiste à faire du bien aux hommes, en amé-

liorant leur condition matérielle et surtout en faisant progresser leur intelligence et leur moralité, et non à ajouter toutes sortes de fléaux aux maux inévitables qui sont naturellement attachés à la condition humaine. Mais sa tâche est rendue plus difficile quand déjà les études historiques et esthétiques ont imbu les jeunes gens de faux principes. Il faut donc que l'histoire leur soit enseignée désormais avec plus de saine critique, et que leur éducation littéraire se fasse dans un nouvel esprit. Encore une fois, si les amis de la paix tiennent à être conséquents à leurs principes, ils doivent écarter avec le plus grand soin de l'éducation de leurs enfants tous les enseignements et tous les exemples qui y sont opposés. Cet avertissement de notre part ne leur semblera point trop sévère, s'ils veulent bien considérer que nous le leur devions pour que nous eussions la conscience d'avoir rempli envers tous le rôle de sainte direction que nous avons osé prendre ici, en consultant peut-être plus l'ardeur de notre foi que la mesure de nos forces.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans la première partie de ce livre, j'ai montré par l'histoire que le système des armées permanentes avait, depuis son origine au milieu du quinzième siècle jusqu'au dix-neuvième siècle, pris toujours de nouveaux accroissements, et qu'à mesure qu'il prenait ces accroissements continus, les calamités qu'il engendrait allaient aussi croissant en étendue, en durée et en intensité. Dans la seconde partie, j'ai exposé l'état réel de la dépense que nécessite ce système, dépense monstrueuse, qui va bien au delà de ce que l'on croit communément, et qui non-seulement empêche de réaliser les nombreuses réformes et améliorations réclamées par le progrès des connaissances humaines, mais introduit dans les finances de l'Europe un désordre effrayant et qui les menace d'une ruine totale. Dans la troisième partie enfin, j'ai déroulé le tableau de tout le mal que produisent les institutions militaires dans l'ordre politique, moral et social, et j'ai démontré que ce mal n'était nullement nécessaire, mais qu'on pouvait y mettre un terme. Qui donc, après avoir pris une connaissance complète de tout ce qui se rattache à cette si grave question de la guerre et des armées permanentes et après y avoir

mûrement réfléchi, pourra hésiter à mettre sa main dans la main amie que nous lui tendons? Que les hommes d'intelligence et de cœur viennent donc à nous, et la cause que nous défendons et qui est déjà gagnée en principe, le sera bientôt en fait. Pour cela il faut qu'ils ne se bornent pas à une conviction passive, à une adhésion qui demeurerait froidement inactive, mais qu'ils joignent leurs efforts aux nôtres, et qu'ils saisissent et fassent naître même toutes les occasions de répandre dans toutes les classes de la société, mais particulièrement dans les classes populaires, les idées et les sentiments des amis de la paix.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS 1

PREMIÈRE PARTIE

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'ORIGINE ET L'ACCROISSEMENT DES ARMÉES PERMANENTES DANS L'EUROPE MODERNE. 9

§ I. — France, Bourgogne, Suisse, de 1445 à 1477. . . . 19
§ II. — Angleterre, de 1452 à 1485. 23
§ III. — Espagne, Pays-Bas, de 1492 à 1516. 25
§ IV. — Allemagne, de 1525 à 1555. 26
§ V. — Suède, Danemark, de 1513 à 1536 27
§ VI. — Angleterre, France, de 1513 à 1546. 28
§ VII. — France, Italie, Espagne, de 1494 à 1598 30
§ VIII. — Espagne, Provinces-Unies, Portugal, de 1555 à 1584 38
§ IX. — Angleterre, Écosse, Espagne, de 1553 à 1618 . . . 41
§ X. — Allemagne, Danemark, France, Suède, Espagne, de 1609 à 1648 43
§ XI. — Angleterre, France, Provinces-Unies, Espagne, de 1625 à 1660. 51

Pages

§ XII. — France, Espagne, Angleterre, Hollande, Allemagne, Italie, de 1659 à 1715. 57
§ XIII. — Turquie, Hongrie et Bohême, Pologne, Russie, Suède, Prusse, de 1456 à 1740 78
§ XIV. — France, Autriche, Angleterre, Espagne, Italie, Prusse, Corse, de 1733 à 1769 91
§ XV. — Pologne, Russie, Turquie, Prusse, Autriche, de 1764 à 1795. 101
§ XVI. — Angleterre, États-Unis d'Amérique, France, Espagne, Hollande, de 1774 à 1783. 106
§ XVII. — Turquie, Russie, Autriche, Suède, Danemark, de 1787 à 1792. 109
§ XVIII. — France, Allemagne, Angleterre, Hollande, Italie, Espagne, de 1787 à 1795. 111
§ XIX. — France, Italie, Autriche, Angleterre, Égypte et Syrie, Russie, Hollande, de 1796 à 1799. 123
§ XX. — France, Italie, Saint-Domingue, Angleterre, Russie, Allemagne, de 1800 à 1807. 143
§ XXI. — France, Angleterre, Portugal, États romains, Espagne, Autriche, de 1808 à 1811. 158
§ XXII. — France, Russie, Angleterre, Allemagne, Suède, Deux-Siciles, de 1812 à 1815. 166
§ XXIII. — France, Espagne, Algérie, Turquie, Russie, Italie, Allemagne, de 1823 à 1867. 180
§ XXIV. — Conclusion de la première partie 192

DEUXIÈME PARTIE

RELEVÉ STATISTIQUE DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL DES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES EUROPÉENS; ÉVALUATION DE LA DÉPENSE QU'ILS NÉCESSITENT; DÉSORDRES FINANCIERS QUI EN RÉSULTENT 194

France 198
Angleterre 204
Autriche 211
Prusse ou Confédération de l'Allemagne du Nord. 213
Bavière, Wurtemberg et Bade. 217
Russie. 219
Turquie. 222
Grèce, Roumanie et Serbie. 224

Pages
Suède et Norwége. 227
Danemark. 229
Pays-Bas 231
Belgique 233
Espagne. 235
Portugal 237
Italie 239
État pontifical 241
Suisse. 243
Récapitulation des précédents États. 246
Résumé de la deuxième partie. 248

TROISIÈME PARTIE

CONSIDÉRATIONS SUR LES INCONVÉNIENTS POLITIQUES, MORAUX ET SOCIAUX DES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES; MOYENS D'Y METTRE UN TERME 255

§ I. — Peu de durée des empires fondés par la guerre. . 256
§ II. — Les nations ont tout à perdre aux jeux sanglants de la guerre 259
§ III. — Ce que doit être le vrai patriotisme 261
§ IV. — Cérémonies payennes et impies. Holocauste offert au démon de la guerre. 264
§ V. — Armées permanentes, obstacle au progrès 272
§ VI. — Effets de l'obéissance passive. 276
§ VII. — Insensibilité, férocité 283
§ VIII. — Armées permanentes, cause de démoralisation et de dépopulation. 287
§ IX. — Abâtardissement de l'espèce humaine, causé par la guerre. 290
§ X. — Diverses immoralités de la guerre 291
§ XI. — Esclavage et combats judiciaires, enfantés par la guerre. 294
§ XII. — La guerre n'est point un mal nécessaire 297
§ XIII. — L'activité de la guerre comparée à celle de la paix. 304
§ XIV. — L'organisation militaire actuelle n'est nullement nécessaire au maintien de l'ordre 310
§ XV. — Intérêt de certaines classes de la société au maintien des armées permanentes 315
§ XVI. — Profession militaire, radicalement mauvaise et non réformable 318

Pages

§ XVII. — Distinction nécessaire entre la guerre offensive et la guerre défensive. 338
§ XVIII. — Tribunal supérieur, jugeant les contestations, des divers États. 344
§ XIX. — Premières idées d'une association destinée à garantir la paix universelle 350
§ XX. — Fonction d'un tribunal suprême et d'une force commune. 359
§ XXI. — Quelle forme de gouvernement se prêtera le mieux à l'association des peuples. 368
§ XXII. — Ce que devront être désormais les marines nationales 373
§ XXIII. — Système transitoire de défense. 376
§ XXIV. — L'avenir que prépare l'association des peuples sera-t-il dépourvu de poésie ? 383
§ XXV. — Vice de l'éducation actuelle. 388
CONCLUSION GÉNÉRALE. 391

240
70 102 A AA 30